N° 606 34e Année. Tome CLXVI 15 Septembre 1923

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



Auguste Gauvain....... *Les Balkans et la France*.......... 577

Ivan Chmélov (Henri Mongault *trad.*).... *Le Soleil des Morts*, nouvelle....... 604

Louis Pize.............. *Poèmes*.......................... 639

Manuel Devaldès...... *Les Objecteurs de Conscience Anglo-Saxons*.................... 642

Henry Kistemaeckers père.............. *Mes Procès littéraires* (souvenirs d'un éditeur)..................... 670

Maurice Garçon....... *Le Symbolisme du Sabbat* (fin)...... 693

Alexandra David...... *L'Iliade Thibétaine et ses Bardes*... 714

Henri Bachelin........ *Le Péché de la Vierge*, roman (III)... 726

REVUE DE LA QUINZAINE. — Émile Magne : **Littérature**, 758 | Rachilde : **Les Romans**, 762 | P. Masson-Oursel : **Philosophie**, 768 | Henri Mazel : **Science sociale**, 771 | Robert Morin : **Agriculture**, 777 | René Besse : **Education Physique**, 781 | Charles Merki : **Voyages**, 785 | Jean Norel : **Questions militaires et maritimes**, 789 | J.-E. Teyssaire : **Droit international**, 794 | R. de Bury : **Les Journaux**, 797 | Henri d'Alméras : **Notes et Documents littéraires**, 804 | Paul Souchon : **Chronique du Midi**, 812 | Henry-D. Davray : **Lettres anglaises**, 818 | Philéas Lebesgue : **Lettres portugaises**, 825 | Jules Beaucaire : **Lettres canadiennes**, 829 | Divers : **Bibliographie politique**, 833 ; **A l'Etranger** : *Orient*, 850 ; *Russie*, 852 | Mercvre : **Publications récentes**, 855 ; **Echos**, 856 ; **Table des Sommaires du Tome CLXVI**, 863.

—

PRIX DU NUMÉRO

France....... *3 fr. 50* | *Étranger* .... *4 fr.*

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

AUX ÉDITIONS DU MONDE NOUVEAU
42, Boulevard Raspail, 42. — PARIS (VIIe)

COLLECTION : LE VASTE MONDE **N° 1**

FÉTICHES

ROMAN

par Marius-Ary LEBLOND

Quand idoles et masques nègres conquièrent passionnément l'Europe artiste, voici que nos deux célèbres maîtres d'exotisme, comme Kipling romanciers lyriques de l'Océan Indien, gravent ce titre sur l'un des plus curieux de leurs ouvrages, *Fétiches*... ! Sont-ce ces ossements fraternels que Boto, ce type inoubliable de Malgache sournois, rapporte dans le Cimetière des Ancêtres ?... les pépites d'or extraites du sol de la Grande Ile avec lesquelles dort cet extravagant Anglais ?... ou ce si pitoyable Bidet seul ami du broussard déchu ?... l'invisible mouche de mer par laquelle le destin fait tuer deux copains, pêcheurs de perles dans le canal de Mozambique ? ou cette araignée étincelante que charme le son de la mandoline sous la nuit tropicale hantée de races fratricides ?... D'un bout à l'autre l'imagination, captée, cherche... Et, tandis qu'elle égrène cet étrange chapelet des plus émouvants fétiches que se soient donnés les hommes — sauvage ou civilisés — elle subit le merveilleux ensorcellement des terres australes : il l'y attache si puissamment que, le livre fermé, elle se sent comme dépaysé.

Le volume.. **7 fr.**

Quelques citations de la presse :

« Ces magnifiques écrivains ont fourni, à eux seuls, une œuvre coloniale complète... » J.-H. Rosny aîné.

« Ils ont la puissance descriptive et narrative de Zola. » Octave Uzanne.

« Rien de plus pressant que la très étrange câlinerie de leur sort qui semble tomber, d'abondance, d'une cascade tout irisée d'arc-en-ciel et de pierreries fluides. C'est une écriture fée qui donne à manger et à boire au cerveau. Point de viandes creuses ou faisandées. Vous puisez à pleines mains sur cette table offrant le véritable banquet de la vie... C'est du beau, c'est de l'honnête travail et de l'art tout pur. » Rachilde.

« Personne n'excelle, comme les Leblond, à vous faire connaître l'atmosphère lourde, voluptueuse et bizarre des isles ; ils en connaissent les colons et les autochtones ; ils dépeignent chaque race avec la science et l'éloquence d'un Kipling. » Edmond Jaloux.

AUX ÉDITIONS DU MONDE NOUVEAU
42, Boulevard Raspail, 42 — PARIS (VIIe)

Collection " LE VASTE MONDE " : **No 2**

L'HEURE SILENCIEUSE

ROMAN

PAR ALBERT DE POUVOURVILLE

« A chacune des rapides étapes de sa vie de fonctionnaire, M. Albert de Pouvourville rassembla les éléments qui lui permirent d'écrire une œuvre littéraire dont l'importance, l'ingéniosité, la véracité expressive n'échapperont à personne de ceux qui, à travers la poésie et la philosophie, savent discerner la réalité même de la vie des pays d'Orient...

Et c'est grâce à ces œuvres d'imagination vécue que nous situons M. Albert de Pouvourville comme un précurseur, j'allais dire un promoteur de l'exotisme moderne en littérature.

Pouvourville ? Un écrivain facile dans le meilleur sens du mot qui implique une exquise agilité d'esprit, un écrivain élégant, agréablement et profondément disert, opulent d'idées autant que d'images et solidement rattaché pour sa gloire à l'histoire de notre littérature coloniale qui constitue l'un des chapitres les plus neufs et les plus luxuriants de notre littérature contemporaine. »

J. Ernest-Charles.



" Pouvourville, vous êtes fêté, vous êtes célébré, vous êtes décoré, vous êtes réputé, vous êtes lu. Mais avec quelle rapidité vous jetteriez toutes les couronnes qu'on vous tresse si l'on pouvait vous restituer quelques-unes de ces années qui vous permettraient encore, vous, officier de la garde indigène, de remonter sur votre cheval pour gravir les pentes rocailleuses du Haut-Tonkin, pour connaître la majesté des crépuscules dans ces forêts que vous avez évoquées et pour aller voir la mort magnifique des lotus au bord des lacs, parmi la splendeur des lianes. "

Albert Sarraut, Ministre des Colonies,
Discours prononcé au Banquet du Monde Nouveau du 28 juin 1923.

Ces années inoubliables pour ceux qui les ont vécues, le lecteur en savourera la fragrante et soleilleuse évocation dans

L'HEURE SILENCIEUSE

Roman de la sylve indochinoise, des suffocantes touffeurs, du vent, de l'opium, de l'amer bonheur et de la bénéfique mort.

Un volume sous couverture historiée........................ **7 fr.**

LES BALKANS ET LA FRANCE

Sans se lasser, les vaincus de 1918 s'efforcent de saper les assises de la nouvelle Europe issue des traités de paix. La destruction du traité de Sèvres encourage leur audace. Ils saluent, dans le retour des Turcs en Europe et dans la suppression des garanties séculaires reconnues aux chrétiens dans l'empire ottoman, l'aurore d'une revanche générale des Germano-Touraniens. Causée par la division des puissances qui avaient obligé la Turquie à signer l'armistice de Moudros et le traité de Sèvres, la défaite des Grecs et leur expulsion de l'Ionie et de la Thrace orientale sont considérées à Sofia, à Budapest et à Berlin, comme un premier échec aux auteurs des traités de Versailles, de Neuilly et de Trianon. Ces dispositions sont assez naturelles. Mais il est étrange que des Français, sans partager les sentiments des vaincus, s'associent à leur travail de démolition. Il est surprenant surtout que les hommes qui reprochent le plus vivement au gouvernement britannique d'abandonner la France vis-à-vis de l'Allemagne, et de donner à certains articles du traité de Versailles une interprétation qui se rapproche de celle du Cabinet de Berlin, aient préconisé avec le plus de véhémence l'abandon de l'Angleterre dans le conflit avec la Turquie, et qu'ils recommandent avec insistance aujourd'hui les revendications des Bulgares et des Magyars. En vain se défendent-ils en protestant que le traité

de Sèvres était inexécutable, absurde, et que les intérêts traditionnels de la France lui commandaient de se réconcilier avec la Turquie. En réalité les Bulgares, les Magyars et les Allemands parlent des traités de Versailles, de Neuilly et de Trianon exactement comme les Turcs et leurs amis d'Occident appréciaient le traité de Sèvres. Les uns et les autres comptent fermement sur les divisions de leurs vainqueurs pour regagner étape par étape ce qu'ils ont perdu en 1918. La solidarité est une. On ne peut l'invoquer ici après l'avoir repoussée là. Sans juger dans le fond le traité de Sèvres, on peut affirmer qu'il n'était pas plus inexécutable que les autres traités de la victoire, à la seule condition que les Alliés restassent unis.

Le cours et le dénouement des négociations de Lausanne ont prouvé que les complaisances de la France envers les Turcs se sont retournées contre elle, et que ni M. Bompard, ni le général Pellé, passant tous deux à juste titre pour des amis du gouvernement d'Angora, n'ont pu obtenir de lui la moindre satisfaction. Les intérêts traditionnels, au nom desquels on exaltait la Turquie aux dépens de la Grèce, ont été saccagés par les plénipotentiaires de Moustafa-Kémal ; il n'en subsiste nulle trace dans le traité de Lausanne. Un accident analogue peut atteindre l'Angleterre si elle ne réagit pas contre les influences qui la portent à se séparer de la France pour s'arranger à part avec l'Allemagne. Toutefois, cette mésaventure ne nous consolerait point. Le traité de Versailles ne peut s'exécuter, et les réparations ne peuvent être payées que si, fidèles de notre côté aux alliances et aux amitiés qui nous ont permis de gagner la guerre après cinquante-deux mois de lutte acharnée, nous conservons l'esprit de solidarité dans nos relations avec tous nos compagnons de victoire.

C'est pourquoi nous nous affligeons de ce que certains écrivains français, oubliant les circonstances de la victoire commune, dénigrent les résultats obtenus dans plu-

sieurs parties de l'Europe et, mûs exclusivement par l'idée de mater l'Allemagne, s'imaginent qu'on y peut réussir en restaurant le reste de l'Europe centrale et orientale dans un état analogue à celui où il se trouvait avant la conflagration de 1914. Férus du principe d'autorité, ils entreprennent de mettre l'Europe « à l'abri des sanglants mirages de la démocratie», suivant l'expression de M. Wladimir d'Ormesson, dans la *Revue Hebdomadaire* du 23 septembre 1922. Ils prétendent ramener notre continent au système monarchique, ils ont foi dans le succès définitif du régime d'autorité, et ils nous invitent à combattre partout, dès à présent, le système démocratique, tel qu'il prévaut, par exemple, en Tchéco-Slovaquie. Logiques et dégagés d'idées humanitaires, ils ont soutenu Constantin de Grèce, vilipendé les révolutionnaires grecs et passé l'éponge sur le massacre des chrétiens qui osaient se rebeller contre leur auguste maître le Padischah. Ils ont ouvertement souhaité le retour des Habsbourg à Budapest et à Vienne. Plusieurs, sans l'avouer, se consoleraient facilement de la restauration des Hohenzollern. Avant la guerre, nous avons entendu quelques-uns d'entre eux dire : « Il nous faudrait un Guillaume II ! » L'horreur de la démocratie leur donne le vertige. Si l'on prenait pour guides ces doctrinaires de traditions mal comprises, on tomberait dans un précipice : nous serions écrasés par le bloc germano-touranien reconstitué. N'oublions pas que les deux empires centraux ont déchaîné l'agression de 1914 au nom de la solidarité monarchique, et que les Alliés ont lutté au nom de l'indépendance des peuples. Et quel paradoxe de fonder la politique extérieure de la France sur la ruine de la démocratie et le triomphe du système monarchique en Europe, alors que les trois empires du continent se sont écroulés dans la mêlée des nations, tandis que la République française subissait triomphalement l'épreuve du choc le plus formidable qu'un Etat eût jamais reçu !

Les contempteurs du nouveau statut européen se sont tout d'abord attachés à refaire une grande Autriche. Ils ont déclaré que la République autrichienne du traité de Saint-Germain n'était pas viable, et, pour démontrer qu'ils avaient raison, ils se sont consciencieusement employés à l'empêcher de vivre. Les uns poursuivaient la restauration de l'empereur Charles ; mais on constata sans peine que les citoyens du nouvel Etat ne toléreraient pas le retour de leur ancien souverain. Les autres méditaient l'union de l'Autriche et de la Bavière, et la formation d'une Allemagne du sud catholique et francophile, faisant contrepoids à l'Allemagne du nord protestante et gallophobe. A cet effet, ils découragèrent les démocrates bavarois rangés sous la bannière de Kurt Eisner, et encouragèrent les monarchistes fidèles aux Wittelsbach. Mais il apparut bientôt que la Bavière, retombée sous l'influence des partis de droite, était le foyer le plus ardent du pangermanisme, le refuge des militaristes prussiens et le centre du mouvement francophobe. Il ne resta plus aux promoteurs du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne que des arguments d'ordre économique. A leur tour ceux-ci s'évanouirent devant la détresse financière allemande et la stabilisation de la couronne autrichienne, dès que les Etats occidentaux daignèrent prendre en mains la liquidation des finances viennoises. Aujourd'hui la République autrichienne prouve qu'elle est viable en vivant, en vivant mieux que l'Allemagne.

On s'en prit ensuite à la République tchéco-slovaque. Comme les Tchèques, par leur dévouement persévérant à la cause des Alliés durant toute la guerre, étaient généralement sympathiques, on les attaqua de biais. On les accusa de bolchévisme, de présomption démagogique, d'égoïsme national, et même de connivences avec les Allemands. On tourna leurs réformes intérieures en dérision. On s'apitoya plaisamment sur la forme étirée de leur territoire. On dénonça leur intolérance hussite. En

1920, lors de l'irruption des troupes soviétiques en Pologne, on traita presque de trahison envers la France l'attitude prudente et prévoyante du Cabinet de Prague. Mais le gouvernement tchéco-slovaque infligea sur tous les terrains des démentis probants à ses détracteurs. Il conclut entre les partis un armistice qui permit d'organiser l'Etat sans luttes intestines. Malgré des difficultés, en apparence inextricables, il établit son système financier sur des bases tellement rigoureuses que la couronne tchéco-slovaque est devenue une des monnaies les plus saines de l'Europe. Il accomplit sa réforme agraire sans aucun trouble. Son jeune ministre des Affaires étrangères, M. Bénès, aussi perspicace qu'énergique, jouit maintenant de l'autorité d'un homme d'Etat européen de premier ordre. Il a su constituer, sous le nom de Petite Entente, un groupement diplomatique qui règle les affaires de l'Europe centrale sans le secours de la Grande Entente. Les réunions périodiques de la Petite Entente ont jusqu'ici toujours abouti à des accords que les puissances qualifiées de grandes et prétendant au rôle de mentors n'ont pu réaliser dans leurs Conférences sensationnelles.

En Hongrie les sectateurs du culte de l'autorité traditionnelle trouvaient un terrain plus propice. En droit magyar la monarchie subsistait. Le roi qui, sans abdiquer, avait abandonné la direction des affaires au commencement de novembre 1918, pouvait constitutionnellement la reprendre à un moment opportun. Le chef du gouvernement portait le titre de régent. Après une courte crise d'anarchie consécutive à la défaite, le pouvoir était tombé et resté entre les mains de l'ancienne oligarchie, défendue par de solides cohortes. La situation paraissait si favorable à une restauration que Charles IV décida de rentrer dans les domaines de la Couronne de Saint-Etienne. Parti de Suisse une première fois en chemin de fer, il dut rebrousser chemin, devant les manifestations

hostiles des ouvriers et des cheminots autrichiens, avant d'avoir joint ses fidèles magnats. Une seconde fois, malgré sa parole d'honneur au Conseil fédéral, il s'enfuit en avion du territoire de la Confédération pour atterrir sur le sol hongrois. Reçu en souverain par des partisans dévoués, il aurait peut-être réussi dans son entreprise si les ministres de la Petite Entente, notamment ceux de Prague, n'avaient immédiatement pris des mesures militaires telles que le gouvernement de Pest dut choisir entre la restauration de Charles IV et l'invasion étrangère. Dénué de continuité dans l'énergie, capable seulement de velléités, Charles IV dut reprendre définitivement le chemin de l'exil. Quelques mois après il mourait à Madère. Les Etats issus du démembrement de l'Autriche-Hongrie avaient établi par des actes qu'ils ne laisseraient point porter atteinte à des droits chèrement conquis après des siècles de sujétion. Malgré de sinistres prophéties, ils attestaient leur vitalité de manière éclatante.

Le gouvernement hongrois lui-même finit par comprendre la nécessité d'adopter une attitude correcte. Après une suprême tentative, ce printemps, pour rejeter les servitudes financières du traité de Trianon, il se plie aujourd'hui aux circonstances. Le 13 juillet, ses représentants ont signé une série de conventions financières avec la Tchéco-Slovaquie.

En présence des fiascos successifs de leur politique dans l'Europe centrale, les entrepreneurs de la démolition des traités de paix tournèrent leurs efforts vers l'Europe orientale. On connaît les résultats obtenus en Turquie. Voici maintenant qu'on opère en Yougoslavie et en Bulgarie.

§

Avant même qu'il formât un Etat unitaire, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes fut attaqué dans son

principe. Le gouvernement italien s'opposa longtemps à la création d'une grande Yougoslavie. En 1915, il s'était fait attribuer par le traité de Londres presque toute la Dalmatie et une partie importante de la Slovénie, quoiqu'il y eût dans ces pays une énorme majorité slave. Durant la Conférence de la Paix, il réclama avec acharnement ces territoires, plus Fiume. Il en résulta une crise diplomatique qui faillit rompre l'entente des Alliés, et les traités de paix furent signés sans que la frontière italo-yougoslave fût fixée. Il fallut que le temps apaisât les passions et qu'il arrivât au pouvoir, à Rome et à Belgrade, des hommes résignés à d'honorables concessions réciproques, pour que le traité de Rapallo liquidât le conflit adriatique. Le statut territorial du royaume yougoslave est donc officiellement reconnu aujourd'hui par toutes les puissances. A Rome, M. Mussolini a fait voter en un tourne-main la ratification du traité de Rapallo que les ministères précédents, timorés et défaillants, laissaient en suspens. A l'intérieur, la Constitution adoptée le 28 juin 1921, sous le ministère Vesnitch, a réglé le fonctionnement des rouages de l'Etat. Les horribles plaies creusées en Serbie par une guerre féroce et l'occupation bulgare sont cicatrisées. Après des épreuves inouïes, le peuple serbe s'est remis au travail avec une ardeur admirable. La vie normale est rétablie. Si les partis restent aussi ardents qu'autrefois, ils ne se combattent que sur le terrain parlementaire. L'ordre règne partout, sauf à la lisière des districts bulgares, où l'Organisation intérieure promacédonienne, l'instigatrice de tous les troubles balkaniques depuis 1911, s'est établie en souveraine, résolue à toutes les violences afin d'empêcher « la débulgarisation » des Macédoines serbe et grecque. Cependant, à lire certains écrivains, la Yougoslavie serait sur le point de sombrer dans le chaos.

Les tableaux que nous peignent des personnes se disant impartiales sont effroyables. Les partis exaspérés sont

sur le point d'en venir aux mains. L'incompétence et la corruption s'étalent partout. Le mécontentement éclate dans toutes les nouvelles provinces. La Croatie réclame l'indépendance. La Slovénie s'insurge contre une administration balkanique. Le Monténégro est ingouvernable. On annonce « de nouveaux massacres, de nouveaux soulèvements, de nouvelles guerres ». Le gouvernement de Belgrade persécute les nationalités, il est haï partout en dehors de l'ancienne Serbie. La Macédoine aspire à devenir autonome ou bulgare. Tout se détraque. La Yougoslavie est incapable de subsister telle que l'ont faite les traités et la Constitution du 28 juin. Il faut lui infuser un sang nouveau, la transformer en fédération d'Etats autonomes et, — c'est ici le mot de l'énigme, — faire entrer la Bulgarie dans cette fédération.

Admirons combien les politiciens contemporains manquent d'imagination. Ils se copient les uns les autres sans variantes. Lorsque l'Allemagne médite d'absorber la monarchie austro-hongroise s'abîmant dans la décrépitude, elle imagine une nouvelle confédération baptisée sous le nom de *Mittel-Europa*, qui engloberait non seulement les pays habsbourgeois, mais aussi plusieurs pays voisins. Lorsque les admirateurs de la formule : « Si l'Autriche n'existait pas, il faudrait la créer », veulent reconstruire l'édifice vermoulu tombé en poussière après la rupture du front bulgare sous les coups de l'armée d'Orient commandée par le général Franchet d'Espérey, ils proposent la formation d'une confédération danubienne. La Bulgarie coupable et vaincue use du même procédé pour échapper aux conséquences de son désastre. Se sentant incapable, pendant un temps indéterminé, de reprendre par la force ce qu'elle avait ambitionné de s'approprier grâce à trois trahisons, elle s'ingénie à pénétrer dans le camp ennemi sous le costume d'un ami. Après avoir renié ses origines slaves, après s'être proclamée touranienne, exclusivement touranienne, après avoir dévasté et dé-

peuplé la Serbie écrasée par les colonnes Mackensen, elle sollicite une place au foyer slave. Elle se présente à Belgrade comme une sœur malheureuse.

M. Stamboulisky avait sa manière, M. Tsankof a la sienne. Mais le président du Conseil assassiné et le chef du gouvernement actuel visaient le même but. M. Stamboulisky avait commencé par essayer de séduire la Roumanie dans l'espoir de la séparer de la Serbie. Averti à Bucarest qu'il se méprenait, il s'était retourné vers Belgrade en excitant les Serbes contre la Grèce, et en les invitant à s'emparer de Salonique. Il va sans dire qu'il comptait par compensation annexer Dédéagatch et Cavalla. Afin de mieux gagner les bonnes grâces serbes, il avait conclu à Nich un pacte par lequel il s'engageait à coopérer avec les troupes yougoslaves à la suppression des bandes de l'Organisation intérieure. Mais M. Nintchich avait négocié avec M. Alexandris une convention qui assurait à la Serbie une zone franche dans le port de Salonique et des garanties spéciales pour les transports de la frontière serbe à la mer Egée. On peut dire que la révolution bulgare du 9 juin dernier est due autant à la déception causée à Sofia par cet arrangement qu'à la politique intérieure du dictateur agrarien. L'Organisation intérieure patientait tant qu'elle espérait s'assouvir en Grèce avec la complicité de la Serbie,— en attendant de s'assouvir en Serbie avec d'autres complices. Cet espoir disparu, elle jura de renverser M. Stamboulisky. Si elle ne prit pas une part matérielle directe au coup du 9 juin, elle se tenait prête à agir dans le cas où les politiciens qu'elle laissait faire seraient mis en échec. M. Tsankof ayant réussi avec le concours du roi Boris, l'Organisation intérieure demeura dans la coulisse. Mais elle surveille de près le nouveau gouvernement.

M. Tsankof hésita tout d'abord sur la politique extérieure à suivre. Il affirma son intention de respecter les traités de paix, sans mentionner la convention de Nich,

et protesta de son amitié pour la France. Du côté français il lui fut répondu que le chemin de Paris passait par Belgrade. Alors il dit qu'il exécuterait la convention de Nich. Mais le veut-il vraiment, et, s'il le veut, le pourra-t-il ? L'Organisation intérieure veille. Son chef, M. Théodore Alexandrof, gouverne effectivement plusieurs districts du sud-ouest ; il commande à des bandes dévouées comprenant beaucoup d'anciens officiers. Comme l'intérêt lui conseille de laisser se consolider le nouveau ministère, il évite provisoirement de lui créer des ennuis. Mais la campagne macédonienne, à peine interrompue militairement, se poursuit par des manifestations populaires. Le 5 août, vingtième anniversaire de l'insurrection macédonienne de 1903, d'imposantes démonstrations macédoniennes se sont déroulées dans les rues de Sofia et des principales villes bulgares. L'association *Ilin Den* (la Saint-Elie), que les Macédoniens révolutionnaires avaient fondée après l'insurrection de 1903, et que M. Stamboulisky avait dissoute, s'est reconstituée sous l'œil bienveillant des nouveaux ministres. Des escarmouches ont eu lieu à la frontière serbe entre les bandes d'Alexandrof et les troupes yougoslaves. Enfin M. Tsankof et son ministre des affaires étrangères, M. Kalfof, protestent contre l'absence dans le traité de Lausanne d'une clause attribuant à la Bulgarie la propriété d'un port sur la mer Egée avec les voies d'accès nécessaires. Les actes sont loin de correspondre aux paroles.

Depuis la signature du traité de Neuilly, tous les hommes politiques bulgares, sans distinction de partis, interprètent l'article 48 de ce traité avec une persistante mauvaise foi. Par cet article, les puissances contractantes s'engagent « à assurer à la Bulgarie un débouché économique sur la mer Egée ». Or, à Lausanne et à toute occasion, dans la presse et dans des discours, les hommes politiques bulgares ont revendiqué la souveraineté de Dédéagatch (ou d'un port avoisinant) et d'un corridor

d'accès. Ils se sont opposés à la ratification d'un accord signé le 10 août 1920, aux termes duquel la Grèce accordait à la Bulgarie la liberté de transit à travers le territoire grec jusqu'aux ports de la mer Egée, plus le bail perpétuel d'une zone libre dans le port de Dédéagatch. Les représentants de M. Stamboulisky à Lausanne demandèrent que le port donné à bail fût situé à six kilomètres à l'ouest de Dédéagatch. M. Venizelos accepta. Les Bulgares prétendirent ensuite que le port en question leur serait inutile s'il était placé sous l'administration grecque. M. Venizelos admit que l'administration serait bulgare. Les Bulgares alléguèrent alors que le port ne leur rendrait point les services qu'ils étaient en droit d'en attendre si le chemin de fer d'accès restait sous le contrôle grec. M. Venizelos consentit à ce que le chemin de fer fût placé sous une administration internationale. A la fin de janvier 1923, un projet de traité, où ces diverses concessions étaient enregistrées, fut présenté aux délégués bulgares. Voyant leurs demandes satisfaites, ils changèrent de terrain, et déclarèrent que ce qui leur était absolument indispensable, c'était un corridor territorial reliant la Bulgarie à la mer. Cette fois les délégués alliés refusèrent d'appuyer près de leurs collègues grecs une prétention qui n'était fondée sur aucun droit. Néanmoins M. Venizelos proposa d'accorder aux anciens ennemis de son pays, dans le port de Salonique, véritable débouché économique de la partie de la Bulgarie qui n'est pas desservie par le Danube ou les ports de la mer Noire, les mêmes facilités qu'aux Yougoslaves, amis de l'Hellade. Les représentants de M. Stamboulisky refusèrent encore. M. Ronald Mac Neil, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, a dit à ce propos que le gouvernement bulgare avait prouvé sans erreur possible qu'il désirait non un débouché économique, mais une acquisition territoriale.

En vain les avocats occidentaux des Bulgares soutiennent-ils que le bail offert pour le port égéen n'était que

de 99 ans, et que les délégués de M. Stamboulisky auraient probablement accepté un corridor territorial administré par un mandataire de la Société des nations. Heureux les peuples qui obtiennent des garanties solennelles pour 99 ans ! Mais les Bulgares ne recherchent point sur la mer Egée un débouché économique dont ils se sont fort bien passés jusqu'à présent. Ils tiennent à une possession territoriale dont ils pourront se servir militairement pour disloquer la Grèce. D'ailleurs ils laissent constamment percer leurs véritables intentions dans leurs manifestations écrites ou verbales. Avant la débâcle de l'armée constantinienne en Ionie, ils réclamaient l'expulsion des Grecs de la Thrace orientale et l'érection de cette province en Etat autonome. La Thrace orientale ayant été rendue à la Turquie, ils ont suggéré avec la même ardeur la même combinaison pour la Thrace occidentale. N'ayant pas réussi, ils plaident en Occident en faveur d'une confédération balkanique qui comprendrait toute la Macédoine non turque, et dont la Grèce serait exclue. Se disant amis fervents de chacun des pays dont ils briguent l'appui, ils prennent soin de travestir les faits de manière à séduire des auditeurs naïfs. Mais lorsque, comme cela nous est arrivé plusieurs fois, des interlocuteurs mieux informés les pressent, les bousculent et font éclater leurs sentiments intimes, dans un accès de colère, ils avouent, ils proclament que l'autonomie de la Thrace et de la Macédoine n'est qu'une étape, un moyen de soustraire ces pays à leurs maîtres du moment, et qu'ils poursuivront jusqu'à leur dernier souffle la réalisation de la grande Bulgarie du traité de San Stefano.

Le traité de San Stefano ! Il n'a jamais existé que sur le papier, pendant les quelques mois qui séparèrent l'arrivée des Russes en vue du Bosphore et la signature du traité de Berlin en 1878. Cependant il est pour les Bulgares l'Evangile et le Coran. Le rêve, un instant surgi

devant leurs yeux, est pour eux un dogme. Il leur confère des droits imprescriptibles. Et, comme il arrive souvent, le dogme s'orne et s'enfle avec le temps : la Bulgarie de San Stefano est devenue la Bulgarie avec façades sur quatre mers. En 1915, les *missi dominici* de Sofia disaient à Paris, à Londres, à Rome, que la Bulgarie avait quatre Alsace-Lorraine. Soyons sûrs que MM. Tsankof et Kalfof pensent de même. La dureté des temps les oblige à prendre des biais, à sérier les questions, à procéder par étapes. Mais ils nourrissent des ambitions inextinguibles, et se réservent d'en réaliser telle ou telle partie dès que les circonstances leur paraîtront favorables. En ce moment, ils recherchent l'appui de la France. Quelles raisons a-t-elle de le leur donner ?

Un diplomate français a commis l'imprudence, au moins deux fois, de dire publiquement à Sofia que, depuis la disparition de l'empire des tsars, la France succédait à la Russie dans le rôle de protectrice de la Bulgarie. Pourquoi assumerions-nous ce rôle ? La Bulgarie a ignoblement trahi le successeur des tsars libérateurs, qui a jeté sur elle sa malédiction. Trois fois elle a trahi nos amis serbes. De l'automne 1914 à l'automne 1915, elle a manqué l'occasion de se réhabiliter en prenant parti contre les Turcs, ses ennemis séculaires. Elle a préféré s'allier à eux contre nous. Dévorée par l'esprit de vengeance, elle a voulu sa revanche de la défaite de 1913. Sans doute le roi Ferdinand et les ministres, ses créatures, ont tout mené. Mais, après un moment d'étonnement, le peuple a laissé faire. Il a pratiqué la guerre avec des mœurs atroces. Au fond, il partageait les passions de son souverain. D'octobre 1915 au milieu de l'été 1918, tous ses publicistes, tous ses orateurs ont bafoué la France. Une fois battus, ils feignent d'oublier tout cela et s'étonnent que quelques Français ne l'oublient pas. En vérité, comment pourrions-nous l'oublier, et prendre sous notre égide une nation foncièrement égoïste, que ses aspirations destinent fata-

lement à entrer en conflit avec nos meilleurs amis des Balkans ? Répéterons-nous les erreurs de 1915 ? Presserons-nous nos amis de consentir des sacrifices aux Bulgares, afin de nous concilier les bonnes grâces d'un peuple qui ne se tiendra jamais pour satisfait, et qui nous flatte à un moment où la France lui paraît la puissance la plus utile à l'accomplissement de ses desseins ?

Il est bien de dire à Sofia que le chemin de Paris passe par Belgrade. Mais il importe que nous ne prenions aucune initiative. Gardons-nous surtout d'encourager ceux des Serbes qui se montreraient enclins à convoiter Salonique. Le gouvernement français a commis ces dernières années trop de péchés mortels envers l'hellénisme pour qu'il charge encore sa conscience d'une politique tendant au dépeçage de la Grèce. Bien autrement que la Turquie et la Bulgarie, États touraniens où se parlent des langues n'ayant rien de commun avec la nôtre, l'hellénisme est le véhicule de la langue et de la culture françaises. En France, les Grecs sont presque des concitoyens, alliés souvent à des familles françaises. Ils y font un grand commerce, profitable pour nous autant que pour eux. Ils se passionnent pour notre littérature. Ils se sont délivrés de leurs mauvais bergers. Avec les Arméniens, ils étaient en Turquie les intermédiaires, les meilleurs auxiliaires de nos maisons de commerce ; leurs enfants remplissaient nos écoles. Après les avoir poussés en Asie Mineure en 1919, nous les avons livrés aux Kémalistes. Les livrerons-nous aussi aux Bulgares ?

« Non, s'écriera-t-on ; nous n'y pensons point. » Mais il faut voir en face les conséquences d'une politique. Le jour où, sous prétexte de conclure un arrangement provisoire avec les Kémalistes, nous avons signé la convention d'Angora, nous avons changé le cours du destin en Orient ; nous avons préparé le retour des Turcs en Europe, l'abandon des Détroits, la suppression des capitulations, le triomphe de la xénophobie turque et musul-

mane. Nous avons transformé en vainqueurs de l'Europe des Asiatiques qui nous avaient défiés avec la plus sombre ingratitude, et que nous avions écrasés. Nous avons été pris dans un engrenage. Si nous nous engagions subrepticement dans une politique à la Perrichon avec les Bulgares, nous serions entraînés dans un autre engrenage, plus dangereux encore, car cette fois il s'agirait de notre existence en Europe. Dans l'état actuel du monde, avec notre natalité décroissante, avec l'obligation de défendre d'immenses possessions au delà des mers, d'où nous tirons des effectifs et des ressources de première nécessité, il nous est interdit de nous aliéner ou seulement d'affaiblir un seul des peuples affranchis dont le concours nous a aidés à gagner la grande guerre, et que leurs intérêts, à défaut des sentiments, inviteraient à se ranger de nouveau à nos côtés en cas de crise si nous leur sommes restés fidèles.

Or, par la voie de son organe officieux, *la Bulgarie*, par celle de ses agents de propagande, le gouvernement actuel de Sofia émet des prétentions calquées sur les thèses germaniques de 1914 et conduisant à un bouleversement du statut balkanique inacceptable pour nos amis. Tout en niant — et pour cause — l'intention de recourir à la force, on affirme des droits « naturels » sur la Thrace et la Macédoine. Ici même (*Mercure* du 1er juillet 1923), M. Némanoff a écrit que la Thrace occidentale et Dédéagatch sont aussi indispensables à la Bulgarie que Salonique et la vallée du Vardar le sont à la Yougoslavie, que la Thrace est le prolongement géographique de la Bulgarie et qu'elle lui est rattachée par d'indissolubles liens économiques. C'est la théorie du droit de conquête. Elle autorise toutes les spoliations. M. Némanoff ajoute que Dédéagatch a toujours été l'unique port de la Bulgarie sur la mer Egée. Cette assertion est un défi à la vérité. *La Bulgarie* elle-même l'a réduite à néant le 25 juillet. Dans un article célébrant la solidarité turco-bulgare, l'organe

de MM. Tsankof et Kalfof écrit : « Le voisinage et la nature des produits d'exportation bulgares ont fait de tout temps de Constantinople le principal débouché de notre commerce. » Voilà la vérité. Le mouvement commercial de la Bulgarie s'est toujours effectué par le Danube, les ports de la mer Noire et Constantinople. Ainsi l'argument économique pour l'annexion de la Thrace occidentale tombe à faux. Il recouvre mal une convoitise politique sur un pays où les Bulgares se trouvent en infime minorité. La solution de l'article 48 du traité de Neuilly satisfait pleinement les besoins légitimes du commerce bulgare. Si elle n'a pas encore reçu d'application, ce n'est nullement, comme on le clame de Sofia, parce que la Grèce s'est dérobée à l'exécution de ses obligations, mais parce que le gouvernement bulgare a repoussé successivement des combinaisons plus avantageuses que le traité de Neuilly ne le prescrivait. On a donc le droit de n'être pas entièrement rassuré quand on entend M. Kalfof déclarer à un rédacteur du journal roumain *Aurora* (numéro du 2 août) : « Nous continuons à envisager la question de notre issue à la mer libre comme étant en suspens, non réglée, et nous espérons que les grandes puissances trouveront le moment et le moyen opportuns pour tenir la promesse faite à la Bulgarie par l'art. 48 du traité de Neuilly. » La promesse a été tenue dans la mesure où cela dépendait des grandes puissances et de la Grèce. Si le gouvernement bulgare persiste à laisser la question ouverte en vue de complications futures, les amis de la paix et du droit ne doivent pas laisser dire que l'article 48 du traité de Neuilly reste inexécuté par la faute des puissances.

§

Par les nombreux et insinuants moyens dont il dispose, le cabinet Tsankof-Kalfof proteste contre certaines appréciations peu bienveillantes dont il a été l'objet en

France après la révolution du 9 juin. Il fait publier dans les journaux de Sofia des informations tendant à déshonorer M. Stamboulisky. Il ne devrait pourtant point s'étonner que des Français accueillent tout d'abord avec méfiance le remplacement violent du seul homme politique qui protesta contre l'intervention de 1915 par les amis des hommes qui lancèrent leur pays dans la guerre contre les Alliés. Il est vrai que le régime agrarien de Stamboulisky soulevait de justes critiques. Mais les intellectuels, qu'il soumettait à de très dures épreuves, avaient tous pris parti pour Ferdinand Ier et M. Radoslavof contre la Russie, la Serbie et la France, alors que les paysans réclamaient le maintien de la neutralité. Comment nos sympathies ne seraient-elles pas allées aux paysans ? Les agrariens n'étaient d'ailleurs nullement bolchévistes, comme leurs adversaires le prétendent aujourd'hui : ils étaient partisans déterminés de la petite propriété individuelle. Les Français, qui ont accueilli avec le plus de défiance l'arrivée au pouvoir des nouveaux ministres par la violence, et qui ont rendu hommage au président du Conseil assassiné, seront les premiers à se réjouir si les intellectuels se réhabilitent. Seulement ils attendent des actes. La condamnation à mort, à la réclusion perpétuelle, ou à de graves peines d'emprisonnement des partisans de Stamboulisky n'est pas, après la mise en liberté des ministres de Ferdinand Ier, un acte de nature à nous inspirer confiance.

§

La campagne de dénigrement de la Yougoslavie s'ajoute à celle de réhabilitation de la Bulgarie. Les avocats de la Bulgarie, pays où les coups de force se succèdent périodiquement, où les ministres renversés sont régulièrement poursuivis pour prévarication (1), où la fré-

(1) En 1915, plusieurs anciens ministres étaient sous le coup de poursuites pénales

quence des assassinats politiques n'étonne plus personne, accusent le royaume des Serbes, Croates et Slovènes de n'avoir pas su établir l'ordre dans ses différentes parties, de n'avoir pas réalisé l'unité nationale dans les cœurs, de constituer un foyer d'anarchie dans l'Europe orientale. On pourrait se contenter de répondre que, bien longtemps après 1860, et même après 1870, l'unité du royaume d'Italie n'était pas accomplie dans les mœurs, dans l'administration, dans les dialectes, que la question du *Mezzogiorno* était encore discutée au commencement de ce siècle, et que des projets d'autonomie de la Sicile voyaient le jour de temps à autre. Il est sans exemple que la fusion des différents éléments d'un peuple séparés pendant des siècles s'opère instantanément. Ne voit-on pas en ce moment même Wallons et Flamands de Belgique se quereller avec passion ? Ne serait-il pas juste d'accorder à la Yougoslavie, État constitué dangereusement au point de vue géographique, le même crédit de temps qu'à l'Italie, péninsule plongeant entre trois mers ?

Constatons les faits.

L'unité yougoslave était passionnément désirée par les Serbes, les Croates et les Slovènes au cours de la Guerre. Nous avons entendu personnellement les représentants les plus éminents et les plus populaires de la Serbie, de la Croatie, de la Slovénie, de la Dalmatie et du Monténégro défendre avec ferveur la cause de l'unité. Ils ont plaidé pour elle à Paris, à Londres et à Washington. Ils étaient alors mûs par un seul esprit. Ils s'indignaient des objections qu'on leur présentait. Le 24 septembre 1918, avant l'écroulement germanique, les représentants des trois branches yougoslaves signaient à Zagreb (Agram) une sorte de charte nationale où ils déclaraient ne former qu'un seul et même peuple au point de vue ethnique, et affirmaient leur volonté de vivre unis, affranchis de toute dépendance politique. Le 2 octobre, le Dr Korochetz, prélat slovène, donnait lecture de ce pacte au Reichsrat

autrichien. Un memorandum dans le même sens était remis à Pest au comte Tisza. Le 17 octobre, les députés de tous les partis politiques de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, de Dalmatie, d'Istrie, de Carinthie et de Gorice, réunis à Zagreb, se constituaient en assemblée nationale des Serbes, des Croates et des Slovènes. Ils constituaient un comité exécutif, et adressaient un *Manifeste à la nation* où ils proclamaient « l'union en un État démocratique et souverain de tous les territoires habités par des populations serbes, croates et slovènes, sans tenir compte des frontières politiques jusque-là existantes ». Le 29 octobre, la Diète croate votait la dénonciation du compromis de 1868 et de l'union avec la Hongrie. Dès lors, avant l'armistice du 11 novembre, le mouvement séparatiste se développait avec une intensité croissante. Dans les premiers jours de novembre se réunissait à Genève, sous la présidence de M. Pachitch, président du Conseil serbe, une conférence des délégués du comité national de Zagreb, du Comité yougoslave présidé par M. Trumbitch (1), de la Serbie et du Monténégro. Elle reconnaissait l'autorité provisoire du comité de Zagreb sous la présidence de M. Trumbitch, et, le 7 novembre, décidait à l'unanimité la formation très prochaine d'un gouvernement commun qui dirigerait les affaires communes jusqu'à l'élection d'une Constituante au suffrage universel, secret, égal et direct.

Telle était la situation lorsque l'armistice du 11 novembre consacra la victoire commune des alliés. L'unité yougoslave était accomplie avant que la guerre fût terminée, avant que siégeât la Conférence de la paix.

Le 1er décembre, à Belgrade, en présence des délégués du comité national de Zagreb qui venaient lui notifier la décision de Genève, le prince-régent Alexandre, au nom du roi Pierre Ier, accepta solennellement l'offre du comité

(1) Pendant la guerre, ce Comité représentait les différentes populations yougoslaves dans les pays alliés.

et proclama « l'union de la Serbie avec les pays de l'État indépendant des Serbes, Croates et Slovènes, dans le royaume unitaire des Serbes, des Croates et des Slovènes ». Le 17 décembre une délégation du Monténégro vint confirmer au prince Alexandre la déchéance du roi Nicolas et la décision prise par l'assemblée nationale monténégrine, réunie le 24 novembre à Podgoritza, d'unir le Monténégro à la Serbie. Le 21 décembre, le premier ministère yougoslave était constitué sous la présidence de M. Stoyan Protitch, et M. Pachitch était désigné pour présider la délégation yougoslave à la Conférence de la paix à Paris. Conformément à une proclamation du prince-régent du 24 décembre, contresignée par tous les ministres, il était ensuite décidé qu'un Parlement provisoire, composé, suivant une certaine proportion, de délégués de l'ancienne Skoupchtina serbe, des Conseils nationaux, de la Voïvodina et du Monténégro, préparerait des élections à la Constituante, et ferait office de représentation nationale en attendant la réunion de cette assemblée. Quoi de plus correct et de plus spontané ? Où, quand vit-on un État unitaire se former plus régulièrement, plus rapidement, avec plus d'entrain, avec moins d'incidents et de réserves ?

Le 1er mars 1919, le Parlement se réunit à Belgrade. On lui a reproché de n'être pas issu d'élections régulières. Mais comment aurait-il pu l'être, puisqu'il fallait tout d'abord adopter une loi électorale, et que, si le gouvernement avait fait procéder à des élections avec un système édicté par décret, les résultats auraient été fortement entachés de suspicion. Malheureusement le Parlement provisoire resta en fonctions près d'un an et demi. Il fut très difficile de tomber d'accord sur une loi électorale. Et puis on laissait traîner la discussion de manière que les traités de paix fussent mis en vigueur, que les frontières du côté de l'Italie fussent fixées et que le corps électoral fût au complet. Or l'élaboration des traités de paix se

prolongea jusqu'en 1920, et les négociations avec l'Italie furent extrêmement pénibles. Mal informée, fanatisée par des exaltés, l'opinion publique italienne se dressait contre la « renonciation » à la Dalmatie et à Fiume. Les incidents déplorables se succédaient. Le traité de Rapallo fut signé seulement le 12 novembre 1920. Les élections à la Constituante eurent lieu le 28 novembre. On ne pouvait agir avec plus de célérité.

Cependant, dans l'intervalle, les passions politiques s'étaient peu à peu donné carrière. Après l'enthousiasme du début, les antagonismes latents s'étaient révélés. Il en eût été ainsi dans n'importe quel nouvel État dont les populations auraient reçu la même civilisation. On l'a bien vu en Allemagne et en Italie. A plus forte raison les différences de tempérament devaient-elles se manifester entre membres d'une même famille, dont les uns, catholiques, avaient reçu leur civilisation de l'Occident, et les autres, orthodoxes, de l'Orient. En outre il arriva que, pendant la période d'indécision forcée, la réorganisation matérielle du pays fut entravée, la situation économique troublée, l'opinion publique désorientée, la direction générale des affaires embarrassée et flottante. D'une part l'idée unitaire, tout en demeurant immuable en principe, s'alliait à des tendances vers les autonomies provinciales. D'autre part les éléments anarchiques, comme il en existe toujours après les longues guerres, profitaient de l'énervement d'une partie de la population pour recruter des prosélytes. Les élections du 28 novembre furent mauvaises. Les radicaux et les démocrates, partisans de l'unité pure et simple, obtinrent seulement 190 sièges sur 419. Ils se trouvèrent en face de plusieurs groupes importants animés d'un autre esprit : les communistes, les agrariens, les musulmans de Bosnie et d'Herzégovine, et surtout les paysans croates dirigés par M. Raditch, tribun turbulent à tendances républicaines.

Ouverte le 14 janvier 1921, la Constituante eut à choi-

sir entre un grand nombre de projets de Constitution, notamment : le projet Protitch constituant l'autonomie administrative pour les divers pays du royaume qui conservaient leurs frontières historiques, avec un gouvernement central sur le type anglais ; le projet Vesnitch-Pachitch, supprimant les frontières historiques, divisant le royaume en régions, arrondissements et communes, et organisant un gouvernement fortement centralisé ; le projet Trumbitch, plaçant sous une autorité centrale réduite à quelques attributions essentielles les divers pays dotés chacun d'un gouvernement particulier avec Diète. Après de longues et vives discussions, l'assemblée finit par adopter définitivement, le 28 juin, par 223 voix contre 35, le projet Vesnitch-Pachitch profondément remanié. Les 52 membres du parti Raditch, obéissant au mot d'ordre de leur chef, n'étaient pas venus siéger à la Constituante. En outre, 109 députés avaient manifesté leur opposition en quittant l'assemblée avant le vote. Le même jour la Constitution fut promulguée, et le lendemain le prince-régent prêta serment. Un régime transitoire devait fonctionner jusqu'à la mise en vigueur de la Constitution et des lois organiques (1).

Le centralisme avait péniblement triomphé à une faible majorité absolue. C'était d'autant plus regrettable que les opposants appartenaient presque tous aux nouvelles provinces. Il fallait pourtant aboutir, et l'on ne peut décemment reprocher aux centralistes, qui possédaient une majorité relative considérable, de ne pas s'être effacés devant les autonomistes. Sans doute les radicaux et les démocrates auraient pu éliminer quelques dispositions jugées abusives ou blessantes par les Croates et les Slovènes, et ménager davantage les susceptibilités et les intérêts des catholiques. Mais les démocrates croates eux-

(1) Une analyse substantielle de la Constitution yougo-slave, par M. J. Blociszewski, se trouve dans la *Revue des Sciences politiques* d'octobre-novembre 1922.

mêmes étaient les plus ardents défenseurs du centralisme, et d'autre part les Serbes, qui avaient gagné la guerre en Orient après en avoir le plus cruellement souffert, n'admettaient pas que les autres pays yougoslaves, ayant combattu, — malgré eux ! — sous la bannière ennemie, fissent la loi à leurs libérateurs. Si les Croates et les Slovènes se prévalaient de respectables traditions et d'une civilisation plus raffinée, les Serbes constituaient incontestablement l'élément le plus vigoureux de la nation unifiée. Ils possédaient, quoi qu'en disent les Croates, une plus vaste expérience politique que ceux-ci. Ils pratiquaient depuis longtemps le régime constitutionnel, tandis que la Constitution croate restait lettre morte sous les derniers Habsbourg. Il est illogique de soutenir que la Croatie jouissait avant 1914 d'une pleine autonomie, alors que de génération en génération les Croates protestaient justement contre l'escamotage de leurs libertés, contre la dissolution de leur Diète, contre le despotisme des bans nommés par l'empereur.

Enfin un argument de première importance inspirait les Serbes. Ils se souvenaient que la ruine de l'empire fondé par Stéfan Douchan au quatorzième siècle avait été causée par la décentralisation des pouvoirs politiques introduite après la mort du grand monarque. Ils savaient que la bataille décisive de Kossovo avait été perdue en 1389 parce que leurs chefs n'avaient pas su ou pas voulu se ranger à temps contre les Turcs aux côtés de l'empereur Lazare. Ils tenaient à ce qu'il y eût une armée commune, solide, instruite dans un même esprit patriotique, une diplomatie ne transigeant pas avec les anciennes mauvaises influences, une administration se conformant à des instructions générales, un gouvernement central capable de se faire obéir, vigilant et prêt à faire face aux dangers qui, trop longtemps encore, menaceront la paix dans l'Europe centrale et orientale. Conscients des services

rendus à la cause commune, de leur force propre, de leur puissance d'assimilation, de leur rôle historique, ils ont voulu inscrire dans la Constitution les règles fondamentales correspondant à des idées enracinées dans leur esprit.

Ces idées sont en général partagées par la jeunesse dans tout le royame. Elles sont également en faveur dans les villes. Il ne serait probablement pas très difficile d'y rallier l'élite intellectuelle de toutes les régions si l'on se prêtait à un nouvel examen de certaines questions d'intérêt secondaire pour l'État, et à des tempéraments dans l'application de certaines mesures qui provoquent les récriminations des catholiques. Les radicaux serbes ont consenti d'assez lourds sacrifices aux musulmans de Bosnie et d'Herzégovine afin de gagner les voix de leurs représentants au Parlement. S'ils procèdent de même manière à l'égard des catholiques, par exemple pour la dévolution des biens ecclésiastiques, ils se concilieront bien des influences aujourd'hui tournées contre eux. En prenant une à une les questions administratives qui suscitent actuellement des querelles, on parviendrait peut-être à trouver des transactions honorables. Ce sera l'œuvre de l'avenir. Mais il est inique et déplaisant de reprocher aux Serbes d'avoir fait en Croatie ou en Slovénie quelque chose d'analogue à ce que tant de Français demandaient qu'on fît en Alsace-Lorraine dès le lendemain de l'armistice du 11 novembre. Tous les systèmes ont des inconvénients.

D'ailleurs M. Pachitch s'est montré, à plusieurs reprises, disposé à s'arranger avec le bloc croate. Mais il s'est heurté à l'incohérence foncière de M. Raditch.

Fondée en Slovénie surtout sur des griefs religieux, l'opposition prend un caractère particulièrement grave en Croatie. Elle est fomentée par M. Raditch, dont la fougue entraîne la masse des paysans crédules auxquels cet agitateur prodigue les promesses les plus extravagantes : pas d'impôts, pas de service militaire, etc. Si M. Raditch

savait ce qu'il voulait et formulait un programme, on pourrait essayer d'entrer en composition avec lui. Mais il change de programme plusieurs fois par an, se dérobe aux discussions, parle en dictateur, refuse de paraître au Parlement et défend aux députés élus sous ses auspices d'asssiter aux séances. S'il était convaincu d'avoir raison, pourquoi n'a-t-il pas défendu sa thèse devant la Constituante ? Il se disqualifie et justifie ses adversaires, en s'obstinant dans une attitude qui touche à la rébellion. Cependant, cette année encore, après les élections générales du 18 mars, M. Pachitch consentit à négocier avec ses délégués venus à Belgrade à cet effet. Il croyait presque être arrivé à un accord quand M. Raditch, dans des discours retentissants, se dressa contre le pouvoir central, réclama la République croate, et se déclara l'ami de l'Allemagne et l'ennemi de la France. A la fin de juillet, M. Raditch s'est enfui clandestinement à l'étranger afin de mener campagne contre l'Etat yougoslave.

Il serait vain de scruter la psychologie d'un homme aussi mobile que M. Raditch. Nous sommes obligés de nous en tenir aux faits. Or, il est constant que M. Raditch préconise frénétiquement une politique qui, à l'intérieur, romprait l'unité yougoslave dont il affecte pourtant de se dire partisan, et, à l'extérieur, rattacherait la Croatie au système germanique. A ce dernier point de vue, il importe de relever que, de l'aveu des Bulgares, il existe une convention d'aide mutuelle entre M. Raditch et M. Th. Alexandrof. D'après M. Némanoff, les sympathies des Croates pour les Macédoniens sont telles, et la situation en Macédoine est si grave, qu'il ne reste à la Yougoslavie, pour se sauver, qu'à se transformer en une confédération comprenant un État croate, un État macédonien... et l'État bulgare. Autant dire que la confédération yougoslave serait une annexe du Reich. En dernière analyse, c'est à cela que se ramènent toutes les combinaisons lancées dans la presse étrangère par les Macédo-Germano-

Bulgares. Si la campagne dont nous suivons les développements devient plus harcelante depuis quelque temps, c'est que, comme en 1915, les Bulgares craignent que l'administration serbe en Macédoine assimile des populations qui, par la langue et les mœurs, sont aussi près des Serbes que des Bulgares, et sont destinées à se fondre dans l'État slave où ils vivront. Les bandes de l'Organisation intérieure ont pour mission de terroriser les populations de la Macédoine serbe. Les publicistes qui prennent le mot d'ordre près de M. Th. Alexandrof et à Sofia sont chargés de «bourrer le crâne» des Occidentaux.

§

Les Serbes ne laisseront pas reconquérir par l'intrigue ce que leurs faux frères ont essayé deux fois de leur arracher par la violence. A part quelques adeptes du vieux système suivi par le feu roi Milan, vassal volontaire et subventionné de François-Joseph Ier, ils sont résolus à garder leur bien et à ne pas installer leurs rivaux au cœur dela place. Ils ne s'orientent point vers une confédération où ils seraient submergés. Ils s'attachent plutôt à resserrer leurs liens avec la Petite Entente. Au cours des réunions des 28-30 juillet à Sinaïa, M. Nintchich s'est surtout préoccupé de raffermir les relations de confiance existant depuis 1920 entre le royaume yougoslave, la Tchéco-Slovaquie et la Roumanie. Avec MM. Benes et Duca, il a étudié les moyens d'étendre l'influence modératrice de la Petite Entente au delà de sa sphère actuelle. Les trois ministres des Affaires étrangères, après avoir réglé les affaires propres à leurs trois pays, se sont entretenus des rapports avec la Pologne et la Grèce. Pour diverses raisons, faciles à deviner, ils ont pensé que le moment n'était pas venu de faire entrer l'un ou l'autre de ces deux États dans leur groupement diplomatique. Mais, autant qu'on puisse savoir, ils ont envisagé la formation de deux autres groupements latéraux, reliés au leur par l'intérêt

commun de la défense des traités : le groupement polono-balte, comprenant la Pologne, la Lettonie, l'Esthonie et peut-être la Finlande, et le groupement balkanique englobant la Yougoslavie, la Grèce et l'Albanie. Tout en ayant une existence distincte, et en évitant de s'engager par des pactes généraux d'une portée difficile à mesurer, chacune des trois Ententes resterait en contact avec les deux autres, où elle trouverait éventuellement d'utiles conseils ou un appui.

C'est en ce sens, et non dans celui d'une vaste confédération où seraient mis brusquement en ménage des peuples qui se jalousent ou se haïssent, qu'il convient de diriger la politique de l'Europe centrale et orientale. Quant à la Bulgarie, les grands alliés feront sagement d'observer l'attitude que la Petite Entente a décidé à Sinaïa de garder à son égard, celle de « l'expectative vigilante », suivant la formule proposée par M. Duca, ministre des Affaires étrangères de Roumanie.

AUGUSTE GAUVAIN.

LE SOLEIL DES MORTS[1]

—

LE MATIN

Derrière le mur de terre glaise, un pas lourd, un craquement de branches sèches troublent mon sommeil agité...

De nouveau Tamara se presse contre ma cloison, Tamara, belle vache d'Emmenthal à robe blanche tachetée de roux, soutien de la famille qui habite au-dessus de moi sur la colline. Tous les jours elle lui donne trois bouteilles d'un lait chaud mousseux, où, lorsqu'il bout, la graisse se joue en paillettes d'or.

Oublions ces bagatelles.

Voici donc une nouvelle aurore...

Ah, oui, j'ai vu en songe des choses étranges, telles que la vie n'en connaît pas.

(1) Bien qu'il soit encore inconnu en France, Ivan Chmélov n'en est pas moins un des plus grands écrivains russes vivants.

Né à Moscou en 1873 dans une famille de négociants, M. Chmélov se familiarisa dès l'enfance avec le parler si savoureux des marchands moscovites et les mœurs populaires. Plusieurs années passées en province, au sortir de l'Université, lui fournirent l'occasion d'enrichir encore ses observations et son vocabulaire. Aussi quand, en 1906, il aborda la littérature, se révéla-t-il d'emblée comme un profond connaisseur de la vie russe et un maître du verbe : sa langue est peut-être, avec celle d'Ostrovski et de Leskov, une des plus riches de toute la littérature russe.

Ses œuvres, parmi lesquelles il faut citer : *Déchéance*, *Le Citoyen Ouklèïkine*, *Un Garçon de Restaurant*, *Sous le Ciel*, *Adieux à la Vie*, *L'Inépuisable Coupe*, sont empreintes à la fois d'une chaude pitié et d'une cristalline sérénité.

Cependant la guerre amena un changement dans sa manière, qui devint plus nerveuse, parfois même trépidante. Après avoir pressenti la grande tourmente: *La Face Secrète*, 1915, *Plaisante Aventure*, 1916, il en subit toutes les horreurs dans cette Crimée qu'il affectionne et qu'il s'est plus d'une fois complu à dépeindre.

Réfugié en France depuis le printemps dernier, M. Chmélov travaille à une trilogie où se refléteront les événements contemporains. Le *Mercure de France*, qui a le premier signalé le nom de M. Chmélov (15-IX-1921), publie ici les premiers morceaux de ce grand ouvrage.

Depuis plusieurs mois, je fais des rêves somptueux. Pourquoi ? La réalité est si indigente... Des jardins, des palais... Mille chambres luxueuses, mille salles des Mille et une Nuits, éclairées par des lustres aux feux bleus, — des feux d'un autre monde, — ornées de tables en argent où s'amoncellent des fleurs, — des fleurs d'un autre monde... Douloureusement je déambule de salle en salle à la recherche de quelqu'un que j'ignore. Angoissé, désespéré, je plonge, à travers les énormes baies, mes regards dans le parc dont les tapis verts font songer à d'anciens tableaux. Le soleil luit, je crois, mais d'une lueur pâle, sous-marine, une lueur de fer-blanc. Ce n'est pas notre soleil. Et partout des arbres en fleurs, des arbres d'un autre monde : de hauts lilas où pendent de pâles clochettes, des roses fanées... D'étranges gens, — visages figés, vêtements blancs, des personnages d'icones, dirait-on — marchent avec moi par les salles, regardent avec moi par les baies. Un affreux pressentiment me dit que ces gens ont traversé l'Épouvantable, qu'ils ne sont plus de ce monde... Une insurmontable affliction m'accompagne à travers ces salles dont le luxe m'oppresse...

Je suis heureux que quelqu'un me réveille...

Évidemment, c'est Tamara... Quand le lait bout... Ne pensons pas au lait... Le pain quotidien ? Nous avons de la farine pour quelques jours... dissimulée en de sûres cachettes, crainte de perquisitions nocturnes... Il y a des tomates au verger, vertes encore, il est vrai, mais qui bientôt rougiront... Puis une dizaine de pieds de maïs, et le potiron commence à se nouer... Assez, ne songeons à rien !

Le corps courbaturé répugne à se lever. Pourtant il faut aller aux vallées fendre des « loups », de grosses racines de chêne. Toujours la même chose !...

Que fait donc Tamara près de la haie ?... Je perçois son reniflement, un fouettement de branches... Ah, j'y

suis ! Elle broute les feuilles d'amandier ! Et tout à l'heure elle ira au portail, tâchera d'enfoncer le guichet pourtant étayé par un solide pieu... La semaine dernière, quand tout le monde dormait, elle l'a, d'une poussée, renversé sur l'étai, et fait sauter des gonds ; puis elle s'en est allée dévorer une bonne moitié du potager. Evidemment la faim... Il n'y a plus de foin chez les Verba, l'herbe est depuis longtemps calcinée, il ne reste plus que des pierres et des charmes tout rongés. Tamara doit rôder jusqu'à la nuit noire, chercher pâture dans les profondes ravines, les fourrés impénétrables. Et elle rôde, rôde...

Il faut pourtant se lever. Quel quantième aujourd'hui ? Nous sommes au mois d'août. Mais qu'importent les jours, qu'importe le calendrier à un condamné à perpétuité ? Hier, à la petite ville voisine, les cloches carillonnaient... « La Transfiguration ! » me rappelai-je. Je cueillis un calville vert, l'apportai, le posai doucement sur la véranda. La Transfiguration !... Depuis lors la pomme demeure sur la véranda (1). Ce jalon permet de compter les jours, les semaines...

Il faut commencer la journée, échapper aux pensées obsédantes, s'enliser dans les bagatelles quotidiennes afin de pouvoir, le cerveau vide, se dire : encore un jour de tué !

Tel un forçat à perpétuité, j'endosse paresseusement mes guenilles, chers habits d'autrefois, lacérés dans les fourrés : ne dois-je pas chaque jour, cognée en mains, grimper, dégringoler les pentes ? Il faut préparer du bois pour l'hiver ! Pourquoi ? je l'ignore. Pour tuer le temps. Je songeais autrefois à me faire Robinson, et me voici dans une plus triste situation que Robinson. Celui-là gardait au moins un espoir : l'apparition d'un point sur l'horizon ! Tandis que nous ne verrons jamais de

(1) Le jour de la Transfiguration (6 août), on bénit à la messe les prémices des fruits : d'où l'appellation populaire de *Fête des Pommes*. — H. M.

point... jamais... Et cependant il faut faire provision de bois. Pendant les longues nuits d'hiver, acagnardés près de notre pauvre poêle, nous contemplerons le feu. Des visions parfois surgissent du feu. Le passé apparaît, s'éteint... Le monceau de branchages a beaucoup augmenté toutes ces semaines. Il en faut encore, encore. Comme cet hiver les branches bien sèches sauteront gaiement sous le couperet ! Encore des journées entières de travail. Profitons du beau temps. Il fait encore chaud, on peut marcher pieds nus ou en sandales. Mais lorsque les pluies tomberont, que la rafale s'abattra du Tchatyrdag, la marche sera dure par les ravines.

J'endosse mes guenilles... Le fripier s'en moquera, les fourrera, dédaigneux, dans son sac. Que comprennent les brocanteurs ! Volontiers, pour en tirer quelques sous, ils vous arracheraient l'âme avec leur crochet. Ils sont prêts à fabriquer de la colle avec vos os, à condenser votre sang en « cubes » de bouillon... Voici venu le bon temps des fripiers, des regrattiers, des rénovateurs de la vie : ils ont beau jeu de la fouiller avec leurs crochets de fer !

Mes guenilles... Mes dernières années, mes derniers jours y ont marqué leur empreinte, mon regard y laisse flotter ses ultimes caresses... Elles n'iront pas aux fripiers. Elles se consumeront au soleil, pourriront sous la pluie, le vent, se lacéreront aux piquants des fourrés, des nids...

Il faut ouvrir les volets. Voyons, quelle matinée fait-il ?

Eh, quel temps peut-il faire en Crimée, au bord de la mer, au commencement d'août ? Bien entendu la matinée est luxuriante, ensoleillée, si aveuglante que les yeux ne peuvent supporter l'éclat de la mer.

Vous ouvrez la porte, et dans vos yeux clignotants, sur votre visage chiffonné, fané, se précipite la fraîcheur nocturne des vallées, des forêts alpestres, fraîcheur baignée de soleil, pénétrée de cette amertume spéciale

à la Crimée qui, longtemps distillée aux gorges des forêts, dévale des prairies du Iaïla. Ce sont les derniers souffles du vent nocturne : bientôt la brise marine montera.

Radieux matin, salut !

La longue ravine en forme d'auge où s'étend notre vigne est encore plongée dans l'ombre, l'humidité, la fraîcheur ; mais en face, sur la pente argileuse, descend déjà une lueur d'un rouge rosâtre de cuivre neuf, tandis qu'au-dessous du vignoble un flamboiement vermeil illumine les faîtes des jeunes poiriers, qui, sous leur parure dorée, arborent de lourds pendentifs : de superbes « Marie-Louise ».

Je les cherche d'un regard anxieux... Elles sont toutes là. Encore une nuit de passée sans dommage. Je ne fais pas preuve d'avidité : n'est-ce pas notre pain qui mûrit, notre pain quotidien ?

— Salut, vous aussi, montagnes !

Voici vers le rivage la colline de Kastel, forteresse dominant les vignobles à la renommée lointaine : le « Sauterne » doré, — sang clair de la montagne, l'épais « Bordeaux », — sang foncé de la montagne, qui fleure le maroquin, les pruneaux et le soleil de Crimée. Le Kastel protège du froid ses vignes, les réchauffe pendant la nuit. Un bonnet rose couvre maintenant sa cime, des forêts obscurcissent ses flancs.

Plus loin à droite se dresse, muraille abrupte de forteresse, la dénudée Kouchkaïa, montagne-enseigne. Rose le matin, bleue à la tombée de la nuit. Une main inconnue y trace des signes... Que de verstes nous en séparent et comme elle paraît proche ! On croit pouvoir la toucher de la main, n'avoir qu'à descendre dans la vallée, à remonter la pente couverte de jardins, de vignobles, de forêts. Une nuée de poussière signale la route invisible qui la sillonne : une automobile file sur Ialta.

Plus à droite encore émerge le bonnet à poils du Babougane. Doré le matin, il s'enveloppe d'ordinaire d'é-

paisses ténèbres. Lorsque le soleil y tremblote, on aperçoit le hérissement de ses pinèdes. C'est de là que vient la pluie, c'est par là que le soleil s'en va.

Il me semble, je ne sais pourquoi, que du Babougane enténébré la nuit descend en rampant...

Ne pense pas à la nuit, aux songes trompeurs qu'elle ramènera. Le matin dissipe les songes, dévoile la vérité : la voici nue à tes pieds. Accueille l'aurore d'une prière, elle découvre les lointains...

Ne contemple pas les lointains : ils sont aussi décevants que les songes. Ils attirent sans rien donner. L'or, le vert, l'azur s'y jouent. A quoi bon des contes quand la vérité gît, nue, à tes pieds ?

Je sais que les vignobles aux pieds du Kastel ne donneront pas de raisin, que les maisonnettes blanches sont vides, que des vies humaines sont éparpillées sur les pentes boisées... Je sais que la terre s'est abreuvée de sang, que le vin sera âpre, ne procurera pas le joyeux oubli. De terribles choses se sont inscrites sur la muraille grise, visible au loin, de la Kouchkaïa. Un temps viendra où on les déchiffrera...

Je ne contemple plus les lointains. Je regarde le terrain vague de l'autre côté de la ravine, par delà mes jeunes amandiers.

Ce rocailleux lopin de terre s'apprêtait à vivre ; le voilà mort. Les plants de vigne ravagés par les vaches dressent leurs cornes noires. Les pluies d'hiver y creusent des fossés, y percent des chemins. De ci, de là des chardons desséchés, que bientôt ballottera le vent du nord. Un vieux poirier de Tatarie, creux et tortu, depuis des années fleurit et se dessèche, depuis des années laisse choir à l'entour ses fruits jaunes mielleux, depuis des années attend une relève qui n'arrive point. Il s'entête à attendre, fleurit, se dessèche. Les vautours se cachent dans son feuillage, les corbeaux aiment à se balancer sur ses branches pendant la tempête.

Et voici, taie sur l'œil, une estropiée : « Claire-Montagne », la villa au nom naguère encore flamboyant d'une institutrice d'Iékatérinoslav. Il y a longtemps que des voleurs l'ont pillée, aveuglée en brisant les vitres. Le plâtre s'effrite, l'armature apparaît. Cependant de vieux chiffons pendus naguère à sécher près de la cuisine ballottent encore au vent. Qu'est devenue la prévoyante ménagère ? De nauséabonds sumacs croissent, obstruent la véranda.

La villa est libre, sans maîtres : un paon y a établi ses pénates.



LES OISEAUX

Un paon... Un paon vagabond, dont nul ne se soucie plus. Pour échapper aux chiens, il passe les nuits sur les balustres du balcon.

Le paon, naguère mien, n'est maintenant à personne, comme la villa. C'est maintenant le sort de beaucoup de chiens, — de beaucoup de gens aussi.

Je ne puis plus entretenir cet oiseau de luxe. Il l'a compris, s'est retiré dans le domaine abandonné. Nous sommes voisins. Il a résisté à l'hiver, s'ingénie, je ne sais trop comment, à vivre, arbore même une nouvelle queue, quelque peu différente, il est vrai, de l'ancienne. Il vient parfois me voir, s'arrête sous le cèdre, où jadis il sommeillait pendant les chaleurs, regarde, attend, interroge :

— Ne me donneras-tu rien ?

— Rien, hélas, mon pauvre paon.

Il hoche sa tête couronnée, fait parfois la roue :

— Rien ?

Il attend un moment, s'en va. Ou bien il saute sur le portail, tourne, sautille :

— Regarde comme je suis beau. Et tu ne me donneras rien ?

Dans un chatoiement de sa queue aux reflets vert-doré, il s'élance sur la route déserte. On l'entend jeter des appels par les ravins, — qui sait ? une paonne peut-être y répondra ! — Et le voici de nouveau errant autour de sa villa solitaire. A moins qu'il ne grimpe la côte, n'entre à « Mon Repos », chez les Pribytko : il est douteux qu'il y trouve pâture, car là aussi cela va mal. Ou plus haut encore chez les Verba : parfois les enfants lui donnent ici quelque chose en échange de plumes. Ou tout en haut sur la crête, chez le vieux médecin. Mais là cela va tout à fait mal.

Naguère encore le pauvre paon vivait à son aise, couchait sur le toit, passait ses journées sous le cèdre. On se préoccupait de lui trouver une compagne.

Maintenant il fait peine à voir.

...E-oou-aaaa !... Qu'exprime son cri désolé ? Plainte ? Nostalgie ?

Le matin l'a éveillé. Pour lui aussi la journée s'écoule dorénavant dans le travail. Il se lève, défripe ses ailes argentées, à ourlet rose-paille, redresse fièrement sa tête de jeune reine aux yeux noirs. Il considère le vieux poirier, se souvient que les poires ont été pillées. Eh bien, crie donc, crie que l'on t'a, toi aussi, volé ! Dans un flamboiement violet, il se promène, pensif, au soleil, le long du balcon, traîne sa queue soyeuse, s'accoutume au matin... Et soudain, avec la rapidité de l'éclair, il se précipite dans la vigne.

— Psts... Que fais-tu là, malheureux !...

Il ne craint plus les cris, entortille aux ceps sa queue serpentine, béquète les grappes mûrissantes ! Hier nous en avons trouvé un grand nombre de dévorées. Hélas, tout le monde veut manger, et le soleil a depuis longtemps tout grillé. Il devient un effronté voleur, ce bel animal à la démarche royale. Il me pille sans vergogne, m'arrache mon pain : car on peut se nourrir de raisin ! Je le chasse à coups de pierres : il comprend, plonge,

éclair azuré, entre les ceps, rampe le long du talus rose, disparaît derrière sa villa, en lançant son cri désertique :

...E-oòu... aaaaa !...

Oui, il a maintenant peine à vivre. Les chênes n'ont pas donné de glands cette année ; les ronces et les églantiers desséchés ne porteront pas non plus de fruits. Le paon creuse, creuse la terre sèche, picore les bulbes des aulx sauvages à la puante odeur.

Cet été il s'en allait au vallon ensemencé de froment par les Grecs. La dinde et les poules convoitaient aussi le froment, — grande richesse à l'heure actuelle, — mais les Grecs le gardaient jalousement, passaient la nuit au vallon, assis autour d'un feu, prêtant l'oreille aux bruits nocturnes. Le blé a beaucoup d'ennemis quand la famine menace !

Mes pauvres oiseaux ! Ils maigrissent, dépérissent, mais... ils nous rattachent au passé. Nous partagerons avec eux jusqu'au dernier grain.

Le soleil est déjà haut sur l'horizon, — il est temps de donner la volée à la famille poule. Pauvre dinde ! Privée de mâle, elle s'est entêtée à couver des œufs de poule refusant toute nourriture jusqu'à ce qu'elle les eût fait éclore. Puis elle a consacré tous ses soins à ces poussins étrangers, leur a enseigné à lever un œil vers le ciel, à marcher d'un air grave en tendant les pattes, et même à traverser en volant la ravine. Grâce à elle une agréable préoccupation nous aide à tuer le temps.

A pointe d'aube, je donne à la dinde étique la clef des champs. Elle demeure longtemps indécise, me regarde d'un œil rond, de l'autre : que ne me nourris-tu ? Et ses tendres poulettes volettent sur mes mains, s'agrippent à mes haillons, m'implorent des yeux, cherchent à me béqueter les lèvres. Naguère grassouillettes, elles fondent de jour en jour, deviennent légères comme leurs plumes. Pourquoi les ai-je fait naître ? Pour tromper le vide de la vie, la remplir de chants d'oiseaux ?

— Pardonnez-moi, petites. Allons, conduis-les là-bas, mère dinde !

Elle sait s'y prendre. Elle-même a découvert le val au froment et comprend que les Grecs l'en chassent. A travers charmes et yeuses elle mène à l'aurore sa couvée à la pâture, s'insinue jusqu'au bout du champ là où le blé confine aux buissons. Poulettes à sa suite, elle s'enfonce au beau milieu, et le festin commence. De son bec solide elle arrache les épis, décortique les grains. Toute la journée elle résiste à la soif, et seulement à la tombée de la nuit elle ramène la bande au logis. A boire ! A boire ! Elles boivent longtemps, longtemps, comme si elles pompaient de l'eau, et je dois les réintégrer au bercail : elles ne voient déjà plus rien.

J'ai bien quelques remords, mais n'ose pourtant retenir la dinde : ni elle, ni moi ne sommes responsables de la vie actuelle. Continue d'aller à la maraude, bonne dinde !

Le paon a lui aussi appris le chemin du val. Mais au frétillement de sa queue, les Grecs le découvrent, chassent les pillards, s'assemblent devant mon portail :

— Pourquoi lâches-tu tes poules ? Tue-les tout de suite !

Leurs visages émaciés, à nez busqué, sont haineux, leurs dents affamées, d'un blanc sinistre. Ils sont capables de vous assassiner : tout est maintenant possible.

— Tue-les tout de suite ! Egorge de tes mains les maudites voleuses !

Minutes poignantes : je ne me sens pas le courage de tuer, et ces gens ont raison : élever des poules à pareil moment !

— Je ne les laisserai plus sortir, mes amis... Elles n'ont béqueté que quelques malheureux grains...

— Est-ce toi qui les a semés ?... Tu nous arraches le pain de la bouche !... Tu mérites qu'on te coupe la tête ! Nous mourrons tous de faim !

Ils braillent encore longtemps, frappent le portail de leurs bâtons, vont bientôt l'enfoncer. Ils poussent des hurlements furieux, tendent les veines de leurs cous en sueur, roulent des yeux étincelants, exhalent une puanteur d'ail :

— Tue-les ! Il n'y a plus de juges... nous nous ferons justice nous-mêmes ...

Je discerne dans leurs cris le rugissement de la vie bestiale, de l'antique vie cavernaire qu'ont connue autrefois ces montagnes, et que voici revenue. Ils ont peur. L'épouvante grandit de jour en jour, — et maintenant une poignée de froment vaut davantage qu'un homme...

Depuis longtemps les Grecs ont moissonné, ensaché, emmené leur blé à la ville. Après leur départ, le champ fourmilla d'une vie insolite. Des milliers de pigeons, dissimulés Dieu sait où jusqu'alors, s'abattaient sur les chaumes, en quête des grains tombés ; des enfants s'y traînaient des journées entières, glanant les épis oubliés. Le paon, la dinde, les poulettes y trouvaient aussi leur pitance : mais les enfants les chassèrent. Il ne reste plus maintenant le moindre grain, — et le silence plane sur le val.



LE DÉSERT

Mais que devient Tamara ?

Elle a déjà rongé les amandiers, brouté les branches qui pendaient, désolées, par-dessus la clôture, et que maintenant le soleil achève de dessécher.

Le portail gémit. A coups de cornes Tamara essaie d'enfoncer le guichet. Elle a réussi à glisser à travers une fente sa corne pointue. Le potager, où le vert maïs déborde de sève, l'attire. La fente s'élargit, le mufle rose moite passe au travers, bave, renifle avidement.

— Eh là ! Arrière !

Elle rentre les bajoues, le museau, s'immobilise de-

vant le guichet. Où pourrait-elle bien aller ? C'est partout le désert.

Le voici notre misérable potager ! Pourtant que de forces ai-je dépensées dans ce schiste aride ! J'en ai extrait des milliers de cailloux, j'y ai apporté des vallées de la bonne terre à pleins sacs, me déchirant aux fourrés, me meurtrissant les pieds aux pierres...

Pourquoi toute cette peine ? Pour tuer mes pensées.

Arrivé au haut de la côte, je croise les mains : la mer ! A travers des gouttes de sueur, à travers des larmes, je contemple les lointains bleus... Et là, derrière ces noirs cyprès, cette humble maison basse à toit rouge... est-ce possible que je l'habite ? Pas une âme au jardin et tout à l'entour est désert : jamais un seul passant ! Gros comme un pigeon, le paon vague dans cette solitude, sonde du bec les pierres. Les soirs de printemps, un merle chante à ravir sur un sorbier stérile. Après avoir lancé ses notes vers les montagnes, il se tourne vers la mer. Il chante à la mer, à nous, à mes amandiers en fleur, à notre maison. Notre maisonnette solitaire !... On en voit d'ici les avaries : les pluies ont ravagé le mur de derrière ; les pierres saillent sous la terre glaise ; je devrai la réparer avant les averses automnales. La saison pluvieuse approche. N'y songeons point. Habituons-nous à ne plus penser ! Il me faut piocher le schiste, traîner des sacs de terre, émietter mes pensées.

La tempête a déchiré la tôle du toit, il a fallu l'assujettir avec des pierres. Un couvreur serait le bienvenu, mais il n'y en a sans doute plus. Si, le vieux Koulèche est encore là : son maillet retentit dans le ravin ; avec de la vieille fonte il fabrique pour mon voisin des poêles que celui-ci ira échanger dans la steppe contre du blé, des pommes de terre... Il fait bon avoir de la ferraille.

Fouetté par la brise marine, je m'absorbe en ma contemplation : quelle merveille !

En bas, tout en bas, la petite ville blanche avec sa

tour génoise, canon noir pointé obliquement vers le ciel. Accostée au quai-joujou, tabouret pour les pieds de la ville, une barque solitaire fait l'effet d'une coque de noix. Par derrière, le chauve Tchatyrdag bleuit au lointain... Plus haut encore, par delà le col, émerge le toupet du Démerdji, dont les aigles hantent les gorges... Plus loin, dans une brume ensoleillée, la chaîne dénudée, lumineuse des monts Soudak...

Vue d'ici la ville est charmante avec ses jardins, ses cyprès, ses vignobles, ses hauts peupliers. Charme trompeur ! Toutes ses vitres rient aux soleils. Ses blanches maisons, modestes, avenantes, décèlent une vie paisible. Et la maison de Dieu à la blancheur de neige étend sur ses humbles ouailles l'ombre protectrice de la croix. On croit entendre la cloche lancer au ciel la prière vespérale : « Lumière joyeuse de la sainte gloire... »

Je connais cette duperie des lointains. Approchons-nous plus près, la vérité apparaîtra... C'est le soleil qui rit, le soleil seul. Il rit même dans les yeux morts. Cette bienfaisante paix n'est en réalité que le mortel silence du cimetière. Sous chaque toit règne une seule et unique pensée : du pain !

Le presbytère n'est plus la maison du pasteur, mais une infecte geôle... Sur le seuil, au lieu du sacriste, un gaillard à face bestiale, l'étoile rouge à la casquette, monte la garde et braille :

— Eh là !... Au large !...

Sur sa baïonnette aussi le soleil rit.

De cette hauteur la vue porte loin. Voici, par delà la ville, le cimetière. Une chapelle transparente, toute en vitraux, resplendit. Impossible d'apercevoir l'intérieur, le soleil flamboie sur les verrières.

Trompeur, le charme des jardins ; trompeur, celui des vignobles ! Abandonnés les jardins, dévastés les vignobles, dépeuplées les villas. Leurs propriétaires ont fui, ont été massacrés, anéantis, et le nouveau maître, déso-

rienté, après avoir brisé les vitres, arraché les solives, vidé les caves, nagé dans le sang et le vin, cuve maintenant son ivresse, assis au bord de la mer, l'air morne, les yeux fixés sur les galets. Les montagnes le contemplent...

J'aperçois leur secret sourire,—le sourire de la pierre.

Aux flancs du Démerdji grisaille un éboulis, jadis village tatare. Des siècles entiers la montagne contempla cette tanière humaine.Puis un beau jour elle montra son sourire, lança l'avalanche. Que règne le silence de la pierre ! Le voici déjà venir...

Eh bien, Tamara ? Toi aussi as déjà la corde au cou... Mais tu ne veux pas te résigner : tu t'entêtes à frapper du sabot, à ébranler le portail ! Tu as beaucoup maigri, pauvrette...

De ses yeux vitreux où se reflète le bleu du ciel et de la mer, elle regarde stupidement ma main levée. Où pourrait-elle bien aller ? Les flancs sont creux, les côtes saillent sur le bassin, les taons et les mouches sanguinaires ont rongé l'échine amenuisée... La sanie coule des blessures : les vers germent déjà à la chaleur des plaies. Le pis s'est réduit, assombri, les tétins, racornis, recroquevillés : les doigts de la ménagère n'en pourront rien tirer.

— Eh bien, file... je n'ai rien à te donner !...

Elle ne me croit pas. Connaissant la grande puissance de l'homme, elle n'arrive pas à comprendre pourquoi son maître ne la nourrit point.

Moi non plus, Tamara, je ne comprends pas... Je ne comprends pas pourquoi ni au profit de qui tout a été changé en désert, inondé de sang ! Pourtant, tu t'en souviens, naguère encore chacun était à même de te tendre un morceau de pain odorant frotté de sel,chacun prenait plaisir à tapoter tes chaudes bajoues, à contempler tes lourdes mamelles. Qui donc les a taries ? Chaque printemps tu mettais bas, et maintenant te voilà stérile, aucune marque nouvelle ne s'inscrit plus sur tes cornes.

Dans ses yeux vitreux, je discerne des larmes muettes. Sa bave avide tombe sur les ronces qu'elle broutait. Elle abandonne le guichet, détourne difficilement ses yeux du maïs, les fixe sur la mer, la mer bleue et déserte. Elle la connaît bien : bleue et déserte. De l'eau, des pierres.

Moi aussi je regarde la mer. Regarde à ton aise, dans toutes les directions.

En face : l'invisible Asie, Trébizonde. Kémal-Pacha y lutte contre tous les peuples de la terre ; il a battudit-on, les Grecs, les Français, les Anglais, les Italiens, les a tous noyés dans la glorieuse mer turque.

Les Tatares apeurés chuchotent entre eux :

— Tsé, tsé, tsé... Kémal-Pacha ! Venir Crimée... tirer mitrailleuses, chasser *balchiviks* ! Nous aurons du pain, *tchourek-tchébourek*, du mouton.... Grand homme, Kémal-Pacha !

A droite : le lointain Bosphore, Stamboul la Grande. Pain, sucre, fromage, café, moutons y foisonnent...

A gauche, dans la brume matinale, la terre natale, arrosée de sang sacré.

Pas une fumée sur l'étendue bleue, qu'argentent, deci de-là, les courants...

C'est ici une mer morte : les alertes vapeurs ne l'aiment point. Ils ne trouveraient ni blé, ni tabac, ni vin, ni laine à charger... Tout est mangé, bu, dévasté, — tout.

Mais le soleil peint toujours ses tableaux !

La plage violette avait pris des tons roses, qui maintenant pâlissent. Elle rutilera sous l'ardeur du soleil, bleuira de froid à la tombée de la nuit. Mais voici la mer qui moutonne, chatoie. Et pas une âme sur les galets, pas une tache vivante. Disparue l'animation d'autrefois !

Plus de Tatare bronzé, sa lourde hotte aux hanches, — poires, pêches, raisins ! Plus d'Arménien de Koutaïs, Oriental criard et fripon, offrant, à la joie des femmes, des

étoffes et ceintures caucasiennes, des voiles aux couleurs passées ; plus d'Italien porteur d'éventaire « obomarché » ; plus de photographe, visage en sueur, pieds poussiéreux, vous prenant « avec le sourire » sur un rocher, se couvrant crânement d'un chiffon de drap noir, vous jetant un nonchalant « merci » ! Disparues aussi les pierres de l'Oural, évanouis les craquelins à un kopek, les coquillages ornés d'une vue de Ialta à l'encre de Chine, les guides tatares aux pantalons de cheval à raies bleues, aux moustaches cirées, au stick planté dans la botte vernie, à l'odeur d'ail et de poivre. Plus de phaétons aux coussins de velours ponceau, aux blancs tendelets gonflés par la course rapide, aux grelots d'argent, aux languettes de clinquant, aux chevaux parés de roses en laine le long de la crinière, passant avec une molle élégance devant les villas qui s'éveillent parmi les glycines et les mimosas, les magnolias, les roses et la vigne, parmi la fraîcheur parfumée du matin et la bruine d'un savant arrosage. Plus de Turcs musculeux, à larges pantalons bleus, pilonant en cadence de nouvelles plantations, dormant à partir de midi, couchés à terre près d'une pierre. Plus d'ombrelles sur la grève, fleurs ardentes de midi, plus de bronze humain bruni par le soleil, plus de vieillard tatare, sec, un bandeau blanc autour de sa tête couleur chocolat, hochant, à genoux, la tête vers la Mecque.

Les aurais-tu dévorés, ô mer ? Elle se tait, s'ébat.

Qui pourrait maintenant vendre, acheter, excursionner, se baigner, rouler paresseusement un fin tabac doré ?... Tout a disparu : sous terre, — ou, là-bas, outremer.

De leurs yeux crevés les villas regardent la plage vide. Des files de cormorans rasent la mer.

Sur le chemin qui longe la côte, un unique spectacle s'offre aux yeux.

Une bonne femme sordide, abrutie par le malheur,

boitille, pieds nus, visage tendu, stupide, portant dan
une natte déchirée une bouteille vide et trois patates
— Et ils prétendaient qu'on aurait de tout en abon
dance !...

Derrière son âne chargé de bois, un Tatare d'âge mû
s'avance, morne, déguenillé, coiffé d'un bonnet roux
il hoche la tête devant une villa aveuglée, la grille arra
chée, une carcasse de cheval près d'un cyprès abattu :

— Tsé, tsé, tsé... ah, les maudits diables !...

Il fut un temps où il apportait ici suivant les saison
des coqs, des guignes, du raisin, des poires ! Et mainte
nent on n'a même plus de quoi acheter du sel.

Ou encore, sur un cheval poussif, un garde roug
éméché, sans patrie, sans foyer, une étoile rouge fripé
sur sa haute casquette de drap à oreilles, un barille
devant la panse, apporte d'une cave éloignée pas encor
tout à fait vidée la joie de l'ivresse à ses chefs.

Voilà donc ce qu'est le désert !

Le soleil rit, les montagnes jouent avec les ombres
Tout leur est indifférent : vivant corps rose ou cadavr
bleui aux orbites vides, vin ou sang... Et aussi à ce cava
lier stellifère. Il s'arrête devant la villa en ruine, écar
quille ses yeux ensommeillés : pas possible, une vitr
encore intacte ! Aussitôt il braque dessus sa carabine

— Ah, ah ! Nom de...

Et encore une fois il vise...

Où pourra bien aller la pauvre Tamara ?

Elle allonge le museau, meugle vers la mer. La me
bleue et déserte... elle meugle, meugle encore... Pui
elle s'engage dans le sentier qui mène à la ravine, hésit
à happer une grasse tige d'euphorbe... Mais elle s'é
broue, s'éloigne ; son flair de bovidé l'a préservée d'un
atroce douleur : l'euphorbe fait suinter le sang au pis.

Allons, que faire aujourd'hui ? La même chose qu'hier
cueillir de jeunes feuilles de vigne, les hacher menu, pou
la soupe. Il serait bon d'y ajouter de l'ail, qui, paraît-il

donne de l'énergie, mais nous n'en avons plus. Puis... il faut encore des feuilles, pour duper les seuls êtres vivants qui nous restent, qui nous relient au passé, nos oiseaux domestiques. Laissons-les aller : peut-être dénicheront-ils un criquet. Ils traîneront jusqu'à l'automne. Après ?... N'y pensons pas. Qu'ils continuent seulement à se montrer peu farouches ! Sensibles aux caresses,ils somnolent sur nos genoux, s'élancent bruyamment des ravines, lorsqu'ils entendent le tintement trompeur d'une boîte en fer-blanc,— ne serait-ce pas du grain ? — et conversent même avec nous. Je comprends Robinson.

Ainsi donc la journée commence.



DANS LA RAVINE AUX RAISINS

La Ravine au Raisin... Est-ce un ravin ? une fosse ? Non, c'est désormais mon temple, mon cabinet de travail, et mon garde-manger. C'est ici que je viens songer. C'est ici que je trouve mon pain quotidien. Je possède ici des fleurs : un buisson de gueules de lion, d'un cramoisi doré, couvert d'abeilles. C'est tout. Une énorme fenêtre : la mer. Et le raisin mûrit.

Mon temple ?... Non, je n'ai plus de temple.

Je n'ai point de dieu : le ciel bleu est vide. Mais les murailles schisteuses me protègent : elles me cachent le désert. Des « natures-mortes » y vivent, : pommes, poires, raisin...

En descendant la pente schisteuse qui s'effrite sous mes pieds, j'inspecte mes réserves. Les abeilles ont fortement compromis la récolte des pommes. Elles accouraient par milliers vers les pommiers en fleurs, se jetaient dans les blanches corolles, rongeaient les étamines dorées. Vers midi, elles s'assoupissaient et je les recueillais toutes endormies. Le pêcher, retourné à l'état sauvage, porte de minuscules fruits pétrifiés; sur le guignier, béqueté par les

merles, pendent des noyaux desséchés ; le cognassier est stérile, les églantiers, les ronces envahissent tout.

Et le jeune noyer, qui, l'an dernier, pour la première fois, nous donna trois noix, — une pour chacun de nous ! Merci de ta gentillesse, cher petit. Nous ne sommes plus que deux.... et cette année, plus généreux, tu nous offres dix-sept noix. Assis sous ton ombre, je m'en vais rêver...

Es-tu toujours vivant, bel arbre ? Toujours debout dans le vignoble désert, épanouis-tu encore parmi le printemps ta radieuse verdure à l'ombre transparente ?... Eh quoi ! Tu n'existes plus ? On t'a abattu, tué comme toute chose vivante...

Il fait bon s'asseoir ici dans la paix matinale, oublier tout parmi les ceps qui grimpent en liberté le long de la ravine vers les vieux amandiers où sautillent des geais bleus. Une des pentes de cette paisible combe est encore plongée dans l'ombre, tandis que sur l'autre, baignée de soleil, les jeunes poiriers semblent parés de perles d'or.

Si l'on regarde en arrière, on aperçoit la fenêtre bleue, la mer ! La gorge finit en pente abrupte, et dans l'étroite couverture la mer vous tend sa coupe bleue : buvez-la des yeux.

Il fait bon rester ici sans songer...

Le paon lance son cri désolé :

E-ou-a-aaaaa... !

Impossible de ne pas songer : les portes sont grandes ouvertes sur le désert qui crie. La vache meugle du fond de ses entrailles, des coups de fusil résonnent dans les montagnes. Au-dessus de ma tête une voix d'enfant implore en traînant les mots :

— Un peu de pain... Un tout petit peu... gros comme un bouton...

Je perçois le heurt d'un tuyau de samovar. Ces sons parviennent de chez nos voisins, la maisonnette un peu plus bas que la nôtre.

— Ah, Vova, ne t'ai-je pas dit !...

Cette fois, c'est une voix faible, fatiguée, celle d'une vieille dame prise, elle aussi, au piège. Elle a adopté les enfants de sa bonne : Lola et Vova (1). Ils sont aux abois.

— Un petit morceau de lard...

— Je t'ai déjà dit... Attends, nous allons faire bouillir des pétales, nous prendrons une infusion de roses...

— Je veux du lard...

— Ah, tu m'agaces !... Lola, emmène-le...

J'entends un piétinement cadencé et la voix fine, essoufflée de Lola :

— Du lard... attends un peu... Je vais t'en donner du lard... Veux-tu que je te frotte les *areilles* ?...

— Lola, laisse-le... Et puis il ne faut pas dire *areilles*, mais *oreilles*... Et comme tu t'exprimes grossièrement !... Et moi qui voulais t'apprendre le français !...

Le français !... Apprendre le français quand la mort menace !... Non, elle a raison, la bonne vieille dame : il faut apprendre le français et la géographie, et se laver tous les jours, nettoyer les boutons de porte, battre les tapis. Résister, ne pas se laisser aller... Allons, quels sont les plus grands fleuves ? le Nil, l'Amazone... Et les plus grandes villes ? Londres, New-York, Paris...

Paris... Chose étrange, quand, de bon matin, assis dans ma ravine, j'entends le heurt du samovar, j'évoque Paris où je ne suis jamais allé... Dans ce trou songer à Paris ! Paris, c'est sans doute une ville d'un autre monde... Mais existe-t-il, ce Paris ? Ne serait-il pas, lui aussi, disparu ?..

Voici pourquoi j'évoque Paris : ma voisine nous a parfois raconté qu'elle a vécu à l'étranger, étudié à Berlin, à Paris... A Paris, si loin d'ici. Elle qui maintenant, malade, abattue, rôde en fichu tricoté, se tâte sans cesse la tête, mâchonne des graines... Elle a vu Paris, s'est promenée au Bois, a contemplé Notre-Dame et la Vénus de

(1) Diminutifs d'Hélène et de Vladimir. — H. M.

Milo !... Pourquoi donc est-elle ici, sur la crête de la ravine ? Elle s'épuise à élever des enfants étrangers, vend ses dernières jupes et ses dernières cuillères, les échange contre du sel et de l'orge fermentés ! Elle craint qu'on ne lui prenne je ne sais quel tapis... Elle tremble toutes les nuits qu'on vienne lui arracher ce tapis et ce fichu, cette dernière demi-livre de sel. Est-ce possible ?

Paris ?... Le Bois de Boulogne,les promenades d'avant-dîner décrites par Maupassant ? La Tour Eiffel, énorme masse de fer transparente ? Sans doute bruit-il encore, et dans ses rues étincelantes de mille feux des gens se promènent libres et joyeux !... Paris... Cependant ici on tend des pièges aux chats, on enlève aux gens leur sel, on les colle aux murs, on les laisse pourrir ou on les fusille dans des sous-sols, on entoure les maisons de barbelé,on organise des « abattoirs humains » ! Dans quel monde cela se passe-t-il? Paris !... Mais ici les hommes mangent leurs enfants et les animaux conçoivent l'horreur !...

Dans quel monde cela se passe-t-il ? Tout simplement en ce bas-monde ! Il n'y a plus de Paris, ni de Londres ! Paris est disparu, tout est disparu ! Voilà du travail pour les opérateurs de cinémas, un film long de millions de mètres ! Grandes villes des grands hommes, existez-vous encore ? Contemplez-vous nos films ? Nos films sanglants sont assez nombreux pour contenter la curiosité de centaines de grandes villes, de millions de badauds en smokings ou en jaquettes, en vestons ou en blouses...et aussi parés de zibelines et de diamants volés ! Regarde, Europe ! Des navires t'amènent des marchandises d'un autre monde ; des crânes façonnés en coupes pour égayer les festins ; des ossements humains, porte-bonheur pour les joueurs ; des portefeuilles en « cuir de Russie », œuvre des artisans du Nord ; du crin « russe », apte à rembourrer de confortables fauteuils de députés ; des croix et des ciboires pour en ouvrer des porte-cigares; des reliquaires, pour en battre monnaie. Allons, Europe, fais

des emplettes à bon compte : la foire ivre, la foire sanguinaire bat son plein !...

Mais l'Europe existe-t-elle encore ? De mon ravin je ne vois rien. Que deviennent les « droits de l'homme » ? Tous les feuillets des grands livres sont-ils intacts ?...

Oh, Paris !... Du fond de ce trou, ce lointain Paris me semble une ville de conte, une ville d'un autre monde comme mes rêves. Là-bas la pierre ne rit pas : elle s'aligne, domptée. Paris ! Des feux bleus y brillent, éclairant des gens d'un autre monde. Des buccins d'or y sonnent des marches triomphales, un monstre d'acier diaphane interroge tous les coins de la terre, épie toutes les voix humaines.Entend-il cette voix des campagnes désertes, ce frémissement des souterrains ?... Ce sont les soupirs de ceux qui naguère ont contribué à te sauver, transparente Tour Eiffel !

Il n'entend pas. Les trompettes d'or résonnent...

— Du pain... Du pain...

Et quelque part d'énormes boulangeries sont ouvertes, des pains restent jusqu'au soir exposés à leurs vitrines...

— Mon Dieu, je n'en puis plus... Lola, emmène Vova. Donne-lui une poire à grignoter... Quand ce supplice finira-t-il ?

Finir ? Mais il ne fait que commencer.Hier, le Manchot, le serrurier de la Ravine Sèche, a mangé la petite chienne rousse des Mintz... et la semaine dernière j'ai vu moi-même sa femme cuire des galettes. Nous avons encore des amandes... Et ma voisine possède encore, je crois, un tapis et un collier extraordinaire, un collier de perles en cristal de Paris ! Elle se demande quand ce supplice finira ! C'est le soleil qui nous dupe, qui nous réchauffe l'âme. Il nous fait croire que nous connaîtrons encore de superbes jours de fête : la saison des vendanges approche, les grappes joyeuses déborderont des corbeilles, les feux de l'automne scintilleront sur les

vignes... La mer sera toujours bleue, sillonnée de rubans d'argent.

Le soleil aime à rire ! ... Bientôt les vents se déchaîneront du Tchatyrdag, des nuages gros de neige couvriront la Montagne-Tente, les pluies se précipiteront du noir Babougane, — alors !...

Et maintenant... des rubis aux teintes chaudes, tendres, brillent sur les ceps : le « tchaouch » doré, le rose chasselas, le muscat parfumé, noir comme du cassis... Voilà du pain sucré pour toute une semaine !...

Je parcours les sentes, choisis des feuilles pour la soupe, inspecte les grappes. Cette nuit des chiens sont venus, ont donné de-ci de-là des coups de dents. Les chiens? Non, ils festoient toute la nuit, dévorent dans une autre ravine une charogne de cheval : j'ai entendu monter de là-bas leurs hurlements. Ce sont, bien sûr, les poules et le paon qui, de jour en jour, épuisent mes réserves.

Il y a peu de raisin, mais il m'agrée d'autant plus que c'est mon œuvre. Au printemps, j'ai déchaussé chaque pied, coupé les sarments, enfoncé les échalas dans le schiste pour y accoler les ceps. Alors... — comme il y a longtemps de cela ! — assis près de cet échalas tortu, je contemplais à travers la fissure de la gorge la coupe bleue, flamboyante, de la mer. Dieu l'a créée pour que nous la buvions des yeux. Et je la buvais à travers mes larmes.



LE PAIN QUOTIDIEN

Je ramène de la ravine une brassée de feuilles de vigne. Notre pain quotidien !

— Bonjour !

Ah, une petite voix bien connue ! Derrière un cyprès Lola, gamine de huit ans, pieds nus, me regarde d'un œil. Depuis le printemps elle est uniformément habillée d'une jupe rouge et d'une blouse blanche. Bien que toujours au

soleil, elle est pâle, frêle, diaphane. Ses yeux clairs, intelligents — des yeux russes — lancent des flèches. Une de ces flèches tombe du côté du Babougane :

— Regardez, une autonobile qui file sur Ialta ! Hier il en est passé trois ! On fait la chasse aux « verts ».

— Tu sais toujours tout ! Et qui sont ces « verts » ?

— Ceux qui ne se rendent pas... qui se cachent dans les forêts.

Un nuage court sur les collines boisées, une trépidation cadencée révèle une automobile invisible.

Les flèches tombent maintenant sur la vigne :

— Regardez, le paon a de nouveau visité la vigne, il y a laissé une plume. Et tantôt Tamara a brouté les amandiers !...

— Eh bien, cela fera du lait d'amandes.

Lola rit d'un rire plus faible qu'autrefois. Mais ses yeux ne rient pas, ils scrutent les lointains. Et ses yeux sont bleu-clair, comme les lointains.

— On a volé hier la vache des Mintz, reprend-elle timide.

— Je sais. Et le Manchot a mangé leur chienne rousse.

—Celle qui venait toujours vous voir, la queue en panache... Un Polonais, ça mange de tout. Il a aussi attrapé leur chat, parole d'honneur, s'empresse d'ajouter Lola.— Il a fabriqué une cage avec un poids... la nuit il y suspend un morceau de charogne de cheval... et voilà tout. Il n'est pas pour rien serrurier... Je me moque de la famine, qu'il dit, je me nourrirai de chats. C'est bon, les chats ?

— On prétend que ça n'est pas mauvais. Et toi, as-tu mangé aujourd'hui ?

— Nous avons mangé... profère Lola, les yeux fixés sur la ravine.

—La *niania* va venir... reprend-elle en rougissant, tandis que son pied roule une pomme de cyprès. Attendez que je vous aide... En voilà des feuilles !

Elle n'avouera jamais qu'ils n'ont pas mangé, que la bonne est allée vendre le tapis.

— La Pêcheuse n'a pas pu résister : elle a dû vendre sa vache Mania. Leur famille est si nombreuse...

Elle parle comme une grande personne sur un ton toujours sérieux. Sa petite tête curieuse sait tout ce qui se passe aux alentours, en ville, sur mer.

— Quoi de nouveau encore ?

Debout sur le seuil de la cuisine, elle frotte, confuse, un pied contre l'autre, me regarde émietter les feuilles.

— Votre dinde est allée hier chez le docteur, elle a cassé une tasse dans la cuisine !...

Lola louche de mon côté et, voyant que je me tais, aborde un sujet plus intéressant :

— Et quel malheur est arrivé aux Verba :

— Un malheur ?

Elle rougit, ses yeux brillent : la voilà contente. D'un geste cher à sa mère et *niania*, elle croise les bras sur la poitrine, et commençe d'une voix dolente !

— Cette nuit on leur a volé une oie !

— Pas possible ?

— Mais si ...et elle n'a pas même poussé un cri. Tenez, regardez, il n'y en a plus qu'une à se promener.

De la cuisine on aperçoit tout le mamelon des Verba, sur lequel, en effet, une oie solitaire vague, suivie du paon qui fouille la terre.

— Ce doit être le père André... chuchote-t-elle en portant ses regards de l'autre côté de la ravine : par delà le domaine du paon une excroissance de terrain empêche d'apercevoir la villa « Mon Repos ». — Oui, cela ne peut être que lui. Le vilain moujik ! Toute la nuit nous avons perçu une odeur d'oie rôtie, apportée par le vent qui soufflait du Boubougane... Cela sentait le lard, la graisse... On ne pouvait plus respirer !

Devinant la bouche de Lola pleine de salive, je m'empresse de détourner son attention :

— Il paraît qu'hier, l'institutrice a attrapé les petits Verba ? Que s'est-il donc passé ?

— Bien sûr, bien sûr, confirme Lola, qui s'anime et de nouveau croise les bras. — Mme Pribytko, l'institutrice, s'en revenait de la ville par la vigne des Amidov à la nuit tombante. Elle voit mal, elle porte un pince-nez... Elle crut d'abord que c'étaient des chiens... Et comme la scie grinçait !... En approchant elle aperçut ces polissons de Verba en train de scier un poirier... un beau poirier avec des poires comme cela ! Maintenant, n'est-ce pas, toutes les clôtures sont brisées, chacun se promène où bon lui plaît... Alors elle les a attrapés. « Qu'est-ce que vous faites là ? A-t-on jamais vu scier les arbres fruitiers ? » Ils ont pris les jambes à leur cou. Ah ! elle leur en a donné ! A-t-on idée aussi de scier les arbres fruitiers ? Il faut tant de soin pour les faire pousser...

— Écoute, ma petite gazette... prends cette galette... partage-la avec Volodia.

Elle recule, cramoisie, sans pouvoir détourner les yeux de la galette. Elle esquisse même un geste d'effroi :

— Mais non, mais non, je n'ai besoin de rien... Nous avons tout ce qu'il nous faut...

Je dois la retenir par l'épaule, la forcer à prendre la galette.

— Mais pourquoi, pourquoi ? Vous-même en avez besoin... Allons, merci, merci, grand mer... merci...

Elle s'engoue, honteuse, et recule vers les cyprès en dévorant des yeux la galette.

D'abord elle se retient, s'en va lentement, puis tout à coup prend sa course.

Sa jupe rouge scintille entre les cyprès, ses pieds nus brunis par le hâle brillent près du précipice, sa voix étouffée appelle : « Volodia, Volodia ! » Volodia, blondin de cinq ans, va tout de suite apparaître à la lisière de mon domaine, derrière la haie ; il viendra me remercier. La vieille dame, qui a habité Paris, leur enseigne la politesse.

En effet le voici qui surgit de sous ses chêneaux: affublé d'une blouse blanche à pièces bariolées et d'un pantalon mi-parti blanc (le sien) et brun (vestige d'une robe de la dame), il crie d'une voix sonore :

— Merci, merci, grand mer... ci !...

Il y a encore heureusement des voix d'enfants, de la tendresse. Heureusement, car les gens commencent à s'exprimer d'un ton rageur, à ne plus se regarder franchement dans les yeux. D'aucuns même mugissent...

Je donne la clef des champs à la dinde et aux poules. Aujourd'hui et jusqu'à... disons jusqu'à demain, ce seront les témoins, les confidents de notre trépas. Nous leur confions tout et comme ellés savent nous écouter !

Avec un crochet de fil de fer, je retire par l'ouverture supérieure le support intérieur dela porte, ingénieuse fermeture du temps de famine.

— Aussitôt, dans un gloussement vengeur du silence nocturne, les volailles s'échappent du poulailler, se précipitent sur moi. . . . .

Vous êtes encore en vie, mes braves petites ! Bonjour, bonjour ! . . . .

Elles se pressent entre mes jambes, ne me laissent pas faire un pas, inspectent mon visage et mes mains. Du grain ! Du grain ! Elles courent après moi, sans faire attention où elles posent la patte, trébuchent, sautillent comme de petits chiens, tournent le cou, s'inquiètent : leur donnera-t-on à manger ? La dinde s'avance, grêle, étique : une bouteille qui aurait des pattes.

Infortunés volatiles ! Te voilà toute épuisée, ma pauvre « Torpille » : tes yeux se font vitreux. Et toi, « la Perle », tu n'es pas gaie. Et toi, « la Gloutonne », tu te souviens de la tête de mulet que tu as rapportée hier déjà toute rongée de la ravine et tu t'acharnes à nouveau après elle ! Saute sur mes bras, petite, parle-moi à l'oreille... Ah, ah, tu fouilles ma poche, naguère remplie de grain... Il y avait aussi une montre... Attends, j'ai mis

de côté pour toi deux... dix,... douze grains ! C'est tout, pourquoi t'obstiner à béqueter ma main vide ?... Que vous dirai-je de neuf ? Ah, oui, votre tour pourrait bien être arrivé. Dans la vallée habitent des gaillards qui aiment manger et font grand cas des poules ! Pourvu qu'il ne leur prenne pas fantaisie de venir vous chercher ! Cinq poules, passe ! Davantage constitue un « superflu », sujet à réquisition.... Allons, écartons ces pensées.

Je leur donne des feuilles bouillies. Elles se les arrachent, s'écrasent, gonflent le jabot. Elles sont longtemps à picorer dans les mangeoires vides. Et les vautours surveillent déjà les ravins.

Je regarde, j'agite des pensées, des souvenirs, je tâche de comprendre... Est-ce un cauchemar ? Aurai-je été fait prisonnier par des sauvages ?... *Ils peuvent tout !* Impossible de comprendre. *Ils peuvent tout et je ne puis rien !* Ils peuvent tout me prendre, me jeter dans un cul de basse-fosse, me tuer ! Ils m'ont déjà tué ! Je ne comprends pas. Aurai-je perdu la faculté de penser ?... A quoi bon penser quand je suis réduit à la même mangeoire que mes poules ?

J'entends un signal, lancé par la voix perçante de Lola : — Aï-ïou-a-aï !... cri sauvage, désolé, semblable à celui du paon, comme elle seule peut en proférer.

Ah, le vautour approche ! En automne, les vautours deviennent féroces.

Le cri de Lola s'entend à des verstes de distance sur la mer comme dans les gorges lointaines. Les oiseaux de proie connaissent sa jupe rouge, visible de loin, ses yeux lançant des flèches vers les monts et le ciel : ils la guettent dans les chênaies, fixent sur elle leurs prunelles ardentes : avec quelle joie ils la déchiquetteraient ! Les poules, tous les oiseaux la comprennent... Ne ressemble-t-elle pas à une blanche colombe ? Dès qu'elle donne l'alarme, des cris, des battements de mains s'élèvent du haut de la colline, dans toutes les villas expirantes qui

possèdent encore des poules, derniers êtres vivants. Comme on a tremblé pour elles lors de la réquisition des « superflus » : œufs, casseroles, caleçons, essuie-mains... On a réussi à les dissimuler. Et maintenant on craint les vautours, ces charognards ailés.

En voici un qui plane au-dessus de la ravine. Le soleil met à ses ailes des reflets paille. Détourné de sa route par le cri sauvage de Lola, il cherche refuge au plus épais de la chênaie.

Je connais maintenant le tremblement des poules terrées sous les ronces, blotties sous les murs, tapies dans les cyprès, le cou tendu, les prunelles frémissantes.

Je connais la crainte des hommes devant leurs semblables, — sont-ce bien leurs semblables ? — je les vois se dissimuler dans des fentes, creuser leur fosse en silence.

On peut pardonner aux vautours : c'est *leur* pain quotidien.

Nous mangeons des feuilles et tremblons devant les vautours ! La voix de Lola effraie les charognards, mais « ceux qui s'en vont tuer » ne reculent même pas devant le regard d'un enfant.

*

CEUX QUI S'EN VONT TUER

Quelqu'un s'en vient à cheval... Qui est-ce ?...

Il apparaît au tournant de la route. Ah ! c'est cet individu aux dents menues, le musicien Choura (1), « Choura le Faucon », comme il s'intitule crânement. Et pourtant ce n'est, je le sais, qu'un vilain charognard.

Qui a créé le charognard ? Quel jour, Seigneur, avez-vous créé le charognard, si c'est vous qui l'avez créé à Votre image ?

Docile, son cheval le mène par les monts : il renâcle mais va toujours son chemin, la tête baissée, la crinière

(1) Un des nombreux diminutifs d'Alexandre. — H. M.

collée aux yeux, les flancs mouillés, agités : rude est la montée. Le cheval russe est docile : il mènera, s'il le faut, le charognard jusqu'au sommet du Tchatyrgag, jusqu'à la cime du Démerdji, — jusqu'à ce qu'il en crève.

Je me détourne, me dissimule derrière un cyprès. Ai-je honte de mes haillons, de ma besogne ?...

Il y a quelque temps, par un ardent midi comme aujourd'hui, je portais un sac de terre. Tandis que je me traînais sur les pierres, — et par bonheur ma tête était, elle aussi, une pierre ! — le charognard sembla tout à coup sortir de terre avec son petit cheval et montra ses dents menues comme celles d'un serpent, toutes blanches sur sa face noiraude. Il cria tout joyeux, en agitant les coudes :

— Dieu aime le travail !

Parfois les charognards eux-mêmes parlent de Dieu.

Voilà pourquoi je me cache : je perçois l'odeur du charognard.

Tandis que nous sommes tous déguenillés, lui arbore une bonne vareuse proprette. Tandis que nous sommes tous décharnés, yeux caves, visages noircis, lui offre une face rose, joufflue, poupine. Tandis que nous nous traînons à peine sur nos jambes, lui chevauche bravement par monts et par vaux.

Voilà trois ans que je le connais. Il habitait tout en haut de la crête la villa « La Mouette ». Il jouait du piano. Les paisibles baigneurs menaient une vie calme, descendaient le long des gorges vers la plage, admiraient les montagnes, souhaitaient le bonsoir à tout le voisinage. « La Mouette » était pleine de cris gais, sonores. De jeunes femmes y demeuraient, doctoresses, artistes, gens à qui le repos estival est indispensable.

Les temps révolus, « ceux qui s'en vont tuer » arrivèrent, tuèrent, — s'ennuyèrent. Il leur fallut des femmes gaies, folâtres. On leur en procura. Les artistes chantèrent, dansèrent pour eux.

Il leur fallut du sang. Ils en eurent tant qu'ils voulurent.

Et maintenant que tout est anéanti, Choura-le-Faucon chemine sur son petit cheval. Ce n'est pas pour rien qu'il jouait du piano et habitait la villa la plus élevée, — les charognards aiment, postés sur les cimes, à inspecter les environs ! — beaucoup de personnes ont déjà été « expédiées » au nord... à Kharkov... dans l'autre monde. Mais Choura, qui habite maintenant une villa plus confortable, mange chaque soir une succulente bouillie, joue du piano, reçoit des femmes, dont il paye les faveurs en farine, en sel... Voilà ce que c'est d'être bon musicien !

Que faire maintenant ? Aller chercher du combustible dans les ravines ? Comme il ferait bon se glisser au plus profond de la plus profonde d'entre elles, ne rien voir, oublier tout entre ses falaises escarpées. Mais il faut surveiller les poules, ne pas les laisser pénétrer dans la vigne. Allons, il faut m'asseoir sur le talus de la Ravine au Raisin et songer... à quoi ?... Dans cette combe on ne peut songer qu'à... On ne peut songer à rien, il ne faut d'ailleurs pas songer ! Demain sera semblable à aujourd'hui et ainsi de suite. Contente-toi de regarder le soleil jusqu'à ce que tes yeux soient devenus des cuillers de plomb. Contemple le vivant soleil ! Car bientôt les vents souffleront, les pluies s'abattront, la tempête hurlera... Des diablotins commenceront à battre nos murs, à secouer notre maison, à danser sur le toit. Alors nous demeurerons au coin du feu... Les sauvages vivent heureux : ils ne savent rien, n'ont jamais rien appris. Ils sont heureux : ils n'ont rien à perdre. Lire des livres ? Je les ai tous lus et relus. Et d'ailleurs ils parlent de cette vie qui n'existe plus. Et il n'y en aura pas de nouvelle. Nous sommes revenus à la vie ancestrale, la vie des cavernes.

Mes livres... J'y songe souvent. Quand j'entre dans ma maisonnette, je les aperçois abandonnés dans un coin sombre. Mes chers compagnons de route... Eux aussi

sont déjà « expédiés » je ne sais trop où. Une patte ensanglantée s'est déjà posée sur eux.

Quand cela ? Il y a bientôt un an, par une journée froide. La pluie tombait du noir Babougane. Des chevaux abandonnés erraient par les collines. Leurs os blanchissent maintenant au soleil. C'est alors que parmi la pluie nous arrivèrent « ceux qui s'en vont tuer »... Partout : sur le rivage, aux flancs des monts, par delà les monts, ils avaient fort à faire. Il fallait organiser des abattoirs, tenir toute une comptabilité funèbre, montrer à ceux qui les avaient envoyés que le balai de fer balayait bien, travaillait sans relâche. Il fallait tuer bien des gens. Plus de cent vingt mille. Et les tuer dans les abattoirs.

Je ne sais avec quelle rapidité procèdent les abattoirs de Chicago. Ici tout se passait plus simplement : on tuait et on enfouissait. Ou plus simplement encore : on empilait les cadavres dans les ravins, on les jetait à la mer. Et cela sur l'ordre de gens qui avaient trouvé le secret de rendre l'humanité heureuse, ce pourquoi il fallait commencer par des abattoirs humains.

Ainsi donc, ils tuaient la nuit. Le jour... ils dormaient, tandis que d'autres, dans les caves, attendaient... Une armée entière attendait dans les caves. Jeunes gens, hommes mûrs, vieillards — héros au sang généreux. Dernièrement encore, ils se battaient. Ils défendaient leur patrie et l'Europe sur les champs de bataille de Prusse et d'Autriche. Ils les défendaient dans les steppes russes. Maintenant, harassés, ils étaient là sous bonne serrure, dans les caves, d'où l'on ne devait les faire sortir que pour les mettre à mort.

Par ce pluvieux matin d'hiver, dans les caves de Crimée des dizaines de milliers d'hommes attendaient la mort. Et au-dessus de leur tête s'enivraient ou dormaient « ceux qui s'en vont tuer », avec devant eux des monceaux de feuillets sur lesquels on apposait à la nuit tombante la fatale lettre R. Si cette lettre est l'initiale du cher mot :

Russie, elle l'est aussi du sinistre vocable : *Rastriel* (Fusillade). Évidemment « ceux qui s'en vont tuer » ne connaissent pas le mot : *Russie*.

Ce matin-là, on frappa de bonne heure à ma porte. N'était-ce point « ceux qui s'en vont tuer » ? Non, mais un paisible, boiteux architecte. Lui aussi avait peur. Et parce qu'il avait peur, il servait « ceux qui s'en vont tuer »...

Assis sur la crête je contemple les montagnes ensoleillées... Sont-ce toujours bien les mêmes ? Ou celles d'un autre monde ?...

Je remue mes souvenirs...

— C'est moi, fait l'architecte confus, les yeux baissés... Quel temps affreux... Vous habitez bien haut... J'ai reçu ordre de dresser un inventaire de vos livres, de les réquisitionner... On les expédiera je ne sais trop où... Évidemment je comprends...

Il sue, le malheureux. Il travaille par peur, pour une demi-livre de pain de son.

— Sous menace du tribunal révolutionnaire... trahison... peine de mort !...

Il me regarde de ses yeux ronds, des yeux d'oiseaux où gîte l'horreur.

— Je sais. Et les machines à coudre, et les bicyclettes. Mais je n'ai pas ici de bibliothèque ! Je n'ai qu'un Évangile et deux ou trois de *mes* livres.

— Pourtant il le faut.

L'architecte est un homme de l'art... Boitillant avec zèle sous la pluie, dans la boue, par les monts, par les ravines, il est venu jusqu'ici chercher sa proie : il faut vivre.

— Que faire ? L'ordre n'est pas très clair... Signez au moins l'engagement de ne pas vous en défaire...

— Me défaire de mes livres ?... De mon œuvre !...

Sommes-nous fous ?... Il ne pouvait se résoudre à s'en aller sans ma signature. Il me suppliait de la voix, de ses

yeux qui n'osaient pas regarder en face, et de sa jambe boiteuse. Je signai.

J'ai honte maintenant de regarder dans le coin sombre la pile de livres « enregistrés »... Et Toi aussi, mon petit Évangile ! J'ai honte, il me semble que je L'ai trahi.

C'était la saison des pluies... Les montagnes se dérobaient sous une buée de plomb. Sur les collines les chevaux abandonnés attendaient on ne sait quoi, s'immobilisaient, crevaient. Cependant le boiteux architecte s'en allait de villa en villa confisquer les livres... Et les gens se dissimulaient dans des trous. L'horrible cauchemar !...

Ne songeons à rien. Quel ardent soleil !

Il monte toujours plus haut sur l'horizon. Des brumes de chaleur s'étendent sur les montagnes, qui commencent à bleuir, à scintiller. Elles remuent, s'animent, regardent. Le soleil joue sur la mer.

Mes concombres sont desséchés, recroquevillés ; les tomates pendent calcinées. Les poules sont parties aux vallées. Affalé dans l'ombre près de sa villa, le paon se tait : la chaleur l'empêche de crier. La vache remonte de la ravine, traînant son pis vide.

Pourquoi, ma petite « Torpille », n'as-tu pas suivi tes compagnes ?

Réfugiée sous le cyprès, elle branle la tête, ferme les yeux. Je comprends : elle *s'en va*. Je la prends dans mes bras. Une plume ! Allons, tant mieux pour elle... Regarde le soleil, tu l'aimais sans savoir ce que c'était. Et puis là-bas voilà les montagnes, toutes bleues maintenant. Tu t'y étais habituée sans les connaître. Et ce grand espace bleu ? C'est la mer. Tu es trop petite, tu ne sais encore rien. Voyons, ouvre tes petits yeux... Le soleil ! Le soleil est en eux !... Mais un tout autre soleil, froid, morne. Le soleil de la mort. Tes yeux sont une membrane de plomb où se fige un soleil de plomb. Ce n'est pas la faute du soleil, ni la tienne non plus, «Torpille». Tu baisses la tête... Heureuse es-tu, « Torpille », de t'en aller en paix ! Je te

murmure tout doucement : adieu, mon soleil vivant !... Et combien de *grands*, qui savaient ce qu'est le soleil, *s'en vont* maintenant dans les ténèbres, sans une parole amie, sans la caresse d'une main chère... Heureuse es-tu, « Torpille » !...

Elle est passée dans mes bras, la pauvre innocente...

Le soleil était haut sur l'horizon. Je pris une pelle, et dans un coin paisible, près d'un tas de pierres brûlantes je creusai une fosse, où précautionneusement je déposai le petit cadavre. « Adieu », murmurai-je en comblant la fosse...

Mollement assis en vos fauteuils, vous sourirez sans doute. Quelle sentimentalité ! Peu me chaut. Fumez vos cigares, lancez vos vaines paroles, eau bruyante de la vie destinée à couler au cloaque. Je sais avec quelle avidité vous dévorez les mensonges des journaux ! Je vois dans vos yeux le soleil de plomb, le soleil des morts. Jamais ne s'y enflammera l'éclair de vie, fût-ce l'humble étincelle qui brillait aux yeux de ma petite « Torpille », cette pauvre ignorante ! Laissez-moi vous le dire : vous aussi avez tué ma « Torpille » ! Vous ne me comprenez pas. Fumez vos cigares.

IVAN CHMÉLOV.

Paris, mars 1923.

Traduit du texte russe inédit par HENRI MONGAULT.

POÈMES

PRINTEMPS DES OMBRES

O milliers de cyprès qu'une Parque trop fière
A plantés comme des couteaux,
Quand avril couvrira d'un fleuve de lumière
La terrasse des noirs coteaux,

Verrai-je tressaillir votre peuple nocturne,
Et l'Adonis baigné de pleurs,
Quand il vient à vos flancs, tristes gardiens de l'urne,
Nouer son écharpe de fleurs,

Me ramènera-t-il dans la plaine accueillante
Où je saurais bien découvrir,
Lourds cerisiers, parmi votre neige opulente,
Le toit marqué d'un souvenir ?

...Mais non ! je n'aperçois qu'une amante blessée
Qui franchit les sombres gradins,
Et son voile, et ses yeux couleur de ma pensée
Devant le ciel et les jardins.

OFFRANDE

Dieux obscurs qui veillez aux chutes des cascades
Et conduisez le vent sur les monts vivarois,
Nymphes qui m'appeliez, furtives Oréades
Dont j'ai suivi la trace aux lisières des bois,
Je vous offrais sur les rochers le miel sauvage

Avec le lait fumeux des plus grasses brebis.
Maintenant que l'automne entrant dans le bocage
Vient poursuivre l'été sous ses derniers abris,
J'allume en votre honneur ces feuilles jaunissantes,
Et veux à pleines mains jeter dans le foyer
D'où jailliront alors des flammes plus ardentes,
Les aiguilles des pins, à défaut de laurier.

—

LEVER DE LUNE

La terre est tiède et lasse... Au faîte des ombrages
Un lent rayon s'attarde et lutte avec le soir.
Bientôt le crépuscule empourpre les nuages,
Et le monde vaincu retombe en mon pouvoir.

Dans le ciel transparent ma corne d'or s'élève.
Les ravins et les bois, pleins d'antique frayeur,
Se taisent, et le vent retient sa plainte brève.
Mais soudain, quelle étrange et puissante rumeur !

Craintif aboi des chiens, clair grelot des rainettes
Sur le rivage herbeux des étangs où je luis,
Cris de faunes, appel de nymphes inquiètes,
Galop retentissant du Centaure des nuits,

Soupir des monts lointains qui s'endorment, murmures
Des fleurs qui vont éclore et d'invisibles eaux,
Bruit de cristal rompu dans les feuilles obscures
Des arbres que j'enchaîne à mes premiers réseaux...

Toute l'ombre frissonne et recommence à vivre :
C'est un rêve timide, impalpable et changeant
Que du sein des forêts ma victoire délivre
Et qui s'épanouit dans ma clarté d'argent.

Pâle et fière, j'avance à travers l'étendue,
Et du gouffre béant jusqu'aux bleus horizons,
La nature à mes traits demeure suspendue.
Grands bois, sous mes regards que vous êtes profonds,

Et comme un seul reflet vous couvre d'étincelles,
Mélèzes, noirs sapins enclos dans le rocher!...
Mon jeune orgueil attend des conquêtes nouvelles,
Et sur tous les pays je viendrai me pencher.

De la terre et du ciel souveraine maîtresse,
Mes pas feront jaillir des fontaines d'amour.
Montagnes, saluez Diane chasseresse,
La vierge aux yeux divins plus belle que le jour !

LOUIS PIZE.

LES OBJECTEURS DE CONSCIENCE ANGLO-SAXONS

Sept années bientôt se sont écoulées depuis que s'es manifesté en Angleterre le mouvement des *conscientiou objectors* et, cependant, aucune étude tant soit peu détaillée de l'objection de conscience à la guerre n'a encor paru en France. Celle qu'on va lire ici comblera cett lacune ; elle est avant tout historique, documentaire — et impartiale ; les commentaires y sont réduits au minimum indispensable ; on y trouvera surtout des faits En un mot, elle n'a pas été entreprise pour flatter tel ou tel courant d'opinion, mais pour renseigner et faire réfléchir, selon la raison de chacun.

§

A la fin de 1915, devant les résultats insuffisants donnés par le volontariat au point de vue du recrutement d l'armée, le gouvernement anglais se trouva dans la nécessité de lui substituer la conscription. La loi instituant l service militaire obligatoire pour les hommes de dix-huit à quarante et un ans, limite d'âge portée à cinquant et un ans en 1918, fut votée par le Parlement en janvie 1916. Mais c'était chose absolument nouvelle pour le Anglais et que beaucoup d'entre eux jugeaient attentatoir à leur liberté personnelle. Le peuple anglais est très ind-vidualiste par nature ; il jouit en conséquence, depu longtemps, d'une liberté politique, civile et religieus supérieure. D'autre part, le christianisme, un christi

nisme pris au sérieux par une section importante de la population, est profondément enraciné en lui. Le gouvernement se trouvait donc en présence d'une mentalité générale faite d'une combinaison très particulière d'individualisme et de christianisme susceptible d'engendrer des actes de rébellion. C'est ce qui donna lieu à l'introduction dans la loi de la clause d'exemption pour objection de conscience, ainsi libellée :

Une requête peut être présentée à tout moment, avant la date fixée, au tribunal local établi en vertu de la présente loi, par ou pour tout homme, en vue de la délivrance en sa faveur d'un certificat d'exemption des dispositions de cette loi... en raison d'une objection de conscience à l'accomplissement du service combattant ; et le tribunal local, s'il considère la requête comme bien fondée, accordera ce certificat.

Tout certificat d'exemption peut être absolu, conditionnel ou temporaire, comme l'autorité qui le délivre le juge nécessaire, et aussi, en cas de requête pour raisons de conscience, peut prendre la forme d'une exemption de service combattant seulement, ou peut être conditionnel à l'engagement du requérant dans une occupation ayant, selon l'opinion du tribunal jugeant le cas, un caractère d'importance nationale.

Une nouvelle loi militaire votée en mai 1916 ne fit que confirmer ces dispositions en élucidant ce qu'elles pouvaient avoir d'obscur.

Des tribunaux spéciaux furent donc établis, avec mission de décider si l'opposition à la guerre de l'objecteur relevait bien de la conscience et si elle était sincère. Ils comprenaient trois degrés de juridiction : tribunaux populaires locaux, composés de cinq à vingt-cinq membres ; tribunaux d'appel, de composition à peu près identique ; enfin, tribunal central d'appel, composé de membres du Parlement, hauts fonctionnaires, etc. De la juridiction locale, l'objecteur était libre d'aller en appel, mais il ne pouvait se pourvoir devant le tribunal central qu'autant qu'il y était autorisé par le tribunal d'appel. Un représentant de l'armée siégeant à chaque tribunal local avait

également droit d'appel s'il jugeait la décision indûment favorable à l'objecteur.

S'il était reconnu que l'objection provenait de la conscience et était sincère, l'objecteur bénéficiait : ou de l'exemption de service combattant et était versé dans le corps non-combattant (occupations à la base de l'armée, bureaux militaires, ambulances, relèvement des mines, etc.) ; ou de l'exemption totale de service militaire, mais à condition d'entreprendre un travail civil considéré comme d'importance nationale (agriculture, forêts, vivres, transports, mines, éducation, services de santé, œuvres de prévoyance sociale, etc.).

Si le bien-fondé et la sincérité de son objection n'étaient pas admis, il restait à l'objecteur à se soumettre, ce qui prouvait la fragilité de son objection et l'élasticité de sa conscience, ou à adopter une attitude de réfractaire, auquel cas il était traité en insoumis ou en déserteur, selon les circonstances.

Suivant leur historiographe, Mr. John W. Graham, qui disposa des statistiques, les objecteurs furent, en chiffres ronds, au nombre de 16.000. Une grande quantité d'objections furent reconnues, mais la majeure partie d'entre elles reçurent la sanction du service non-combattant. Quelques centaines d'objecteurs seulement bénéficièrent de l'exemption totale ; c'étaient presque tous des hommes ayant une occupation ecclésiastique, mais non dans les ordres, car les ministres des divers cultes étaient exemptés d'office, de par la loi. Or, les objecteurs vraiment sincères ne pouvaient se satisfaire du service non-combattant : ils arguaient que tuer ou travailler à ce qui permet de tuer sont en principe des actes équivalents. D'aucuns même, pour diverses raisons, allaient jusqu'à refuser d'accomplir le travail d'importance nationale, condition de l'exemption totale. Ils le considéraient comme réalisant une conscription civile et un prolongement de l'autorité militaire ; comme un moyen d'envoyer

à l'armée, à leur place, un homme qui était conditionnellement exempté pour une raison autre que l'objection de conscience ; enfin, comme un compromis honteux pour acheter leur exemption.

Tous les objecteurs absolutistes devinrent nécessairement des réfractaires irréductibles. Ils étaient traduits en conseil de guerre et condamnés à une peine de prison, le plus souvent avec *hard labour*, autrement dit aux travaux forcés. Elle variait de quelques mois à deux ans de prison. Mais comme, à l'expiration de cette période, ils étaient voués à la même attitude, il s'ensuivait que la peine était renouvelée pour ainsi dire automatiquement. Les réfractaires ne furent, en fait, libérés qu'un certain temps après l'armistice, soit à l'expiration de leur dernière peine, soit à l'amnistie d'avril 1919, dont l'application graduelle s'étendit jusqu'à fin juillet.

Au milieu de 1916, un certain nombre d'objecteurs réfractaires, versés dans le corps non-combattant, avaient été envoyés en France. Leur refus d'obéir les fit passer en conseil de guerre, où trente-quatre d'entre eux furent condamnés à mort ; mais l'agitation que ces condamnations avaient suscitée dans leur pays leur valut une commutation de leur peine en dix ans de travaux forcés et ils furent renvoyés en Angleterre. L'expérience ne fut pas renouvelée et bientôt l'autorité civile se substitua à l'autorité militaire dans le traitement pénitentiaire des réfractaires.

§

Parmi les objections qui furent formulées, il faut distinguer les mystico-religieuses et celles où l'objecteur se plaçait à un point de vue moral ou politique.

Les objecteurs religieux représentaient le tiers environ du nombre total. Les uns, purs mystiques, se disaient inspirés par la voix divine s'exprimant en leur âme ; d'autres étaient des chrétiens qui observaient l'enseignement

du Christ ; certains étaient des tolstoïens opposés à tout usage de la force. Il y eut aussi des objecteurs juifs, voire des bouddhistes. Nul pays sans doute n'est aussi saturé de mysticisme et de christianisme que l'Angleterre. Les objecteurs chrétiens étaient pour la plupart des Quakers, lesquels, depuis le XVIIe siècle, époque où fut fondée la Société des Amis (nom officiel de la communauté des Quakers), se sont toujours opposés à la guerre ; mais il y avait aussi des Christadelphiens et des Frères de Plymouth, qui professent des opinions religieuses assez semblables à celles des Quakers, quoiqu'ils soient moins intransigeants en ce qui concerne la guerre, puisque ce sont eux qui ont fourni la majeure partie de l'effectif du corps non-combattant. Il y eut encore des Baptistes, des Adventistes, etc., et même quelques Catholiques. Chaque tribunal était le lieu d'une continuelle controverse dogmatique. Juges, représentant militaire et objecteurs discutaient sur l'interprétation de la Bible, qui jouit d'une grande autorité en Angleterre et avec laquelle chacun est plus ou moins familiarisé depuis l'école. Si un objecteur citait le Sermon sur la Montagne, on lui opposait le Deutéronome. La doctrine de « Tu ne tueras point » était confrontée avec celle d'« Œil pour œil, dent pour dent ».

Les deux autres tiers des objecteurs étaient mus par des motifs moraux ou politiques et étaient formés surtout de socialistes dont certains étaient athées ou agnostiques et d'autres chrétiens. En Angleterre, christianisme et socialisme sont si intimement associés qu'il serait difficile de faire un départ exact des deux doctrines en matière d'objection de conscience. Les objecteurs socialistes étaient principalement des adhérents de l'Independent Labour Party, qui, sous la direction de Keir Hardie, avait toujours été antimilitariste. Les uns se plaçaient au point de vue humanitaire, les autres au point de vue anticapitaliste; ces derniers n'auraient pas reculé devant l'usage de la violence, au cours d'une révolution, dans ce

qu'ils auraient jugé être une action de défense contre leurs ennemis de l'intérieur ou de l'extérieur.

Si différents qu'ils fussent les uns des autres par leur inspiration, les objecteurs se mettaient cependant d'accord en considérant la vie humaine comme respectable en soi, — les plus religieux disaient : comme sacrée, — parce qu'incorporant une personnalité ; d'où cette conséquence que l'État n'a le droit ni de demander à un être humain le sacrifice de son existence, ni de lui ordonner de supprimer celle d'autrui ; à plus forte raison si la conscience de celui à qui il s'adresse réprouve ces actes.

Leur entente, en dépit des divergences de principes, se manifesta par la formation d'une organisation puissante : le No-Conscription Fellowship, maintenant dissoute puisqu'elle n'a plus d'objet. Les Anglais, quoique foncièrement individualistes, savent s'associer lorsque l'individu laissé à ses seules forces serait impuissant. L'Angleterre est le pays des ligues. Dès novembre 1914, où l'on prévoyait que la conscription allait être envisagée, cette association s'était constituée. Elle ne comprenait que des membres susceptibles d'être atteints par la conscription, sans distinction d'opinions religieuses, éthiques ou politiques. Le nombre total de ses membres, au milieu de 1916, s'élevait à environ 20.000. En mars de cette même année, le No-Conscription Fellowship lança son organe hebdomadaire, *The Tribunal*, dont le tirage atteignit jusqu'à 100. 000 exemplaires.

A cette association principale, deux autres se joignirent en une sorte de fédération pour former le Joint Advisory Committee, en vue d'une action commune ; c'étaient le Friends' Service Committee (c'est-à-dire le Comité de Service social de la Société des Amis) et le Fellowship of Reconciliation, union de pacifistes chrétiens forte de 8.000 membres.

D'autre part, deux autres associations assistaient les objecteurs : le National Council against Conscription,

devenu plus tard le National Council for Civil Liberties et dont le président était Mr. Robert Smilie, président de la Fédération des Mineurs, aujourd'hui membre de la Chambre des Communes ; et l'Alternative Service Guild, association d'objecteurs qui acceptaient l'obligation du travail d'importance nationale comme un devoir de l'objecteur envers l'État, dès lors que l'État ne faisait pas violence à sa conscience. Elle avait pour objet de procurer à ses membres, dans le délai voulu par la loi, cette sorte de travail.

Au nombre des objecteurs se trouvaient des hommes de *high standing*, universitaires, gens de lettres, artistes, dont quelques-uns jouissent d'une certaine notoriété en Angleterre : Clifford Allen, président du No-Conscription Fellowship et directeur du *Daily Citizen*; Fenner Brockway, secrétaire de la même association, directeur du *Labour Leader* et directeur adjoint du *Christian Commonwealth* ; C. H. Norman, esprit remarquable pour ses facultés critiques ; Gilbert Cannan et Miles Malleson, tous deux romanciers et dramaturges de grand talent ; Hubert W. Peet, directeur du *Ploughshare*; Guy A. Aldred, directeur du *Spur* ; deux fins lettrés, Corder Catchpool et Max Plowman, — pour ne citer que les plus connus. Leur origine familiale mettait certains autres en relief, tels Stephen Hobhouse, fils d'un membre du Conseil privé de la Couronne ; Maurice L. Rowntree, fils d'un membre de la Chambre des Communes ; Garnett, fils de la traductrice de Tolstoï ; Alexander Smilie, fils du précité Robert Smilie. Il eût été intéressant de donner un aperçu des raisons qu'ils émirent devant les tribunaux, sans réussir à les convaincre d'ailleurs, car tous, sauf Gilbert Cannan, restèrent emprisonnés jusqu'en 1919 ; mais un volume serait pour cela nécessaire.

Quelqu'un a dit : « L'Anglais est une île. » La boutade

est juste. Elle est applicable au cas présent. L'Anglais est aussi isolé moralement que géographiquement. Par tempérament et éducation, les peuples latins, entre autres, ne peuvent comprendre ces spécialités anglo-saxonnes : l'objection de conscience et sa consécration légale. Il faut cependant dire qu'en Angleterre, ainsi que dans les autres nations anglo-saxonnes, une partie de la population manifesta son hostilité à la clause d'exemption contenue dans la loi. Mais là, nous touchons au fonds commun de l'humanité. Lorsqu'on parle de l'évolution supérieure d'un peuple, on envisage nécessairement l'élite. Or, cette hostilité provenait, en dehors des militaires professionnels et des impérialistes, de cette partie inculte de la population de tout pays à qui l'on parle tant de démocratie que toute supériorité encourt sa haine. On parle beaucoup de démocratie en Angleterre et Démos y a comme ailleurs sa conception de l'égalité par en bas.

Si un Latin fait effort pour pénétrer l'esprit de la clause d'exemption répondant à l'objection de conscience, il s'aperçoit que cette disposition légale est libertaire, mais dans le sens du privilège en faveur d'une catégorie d'individus supérieurement évolués. Elle fait de la loi de conscription anglaise,— aujourd'hui abrogée et remplacée par l'ancien volontariat, — une loi aristocratique, ce qui n'a en somme rien d'étonnant dans un pays tel que l'Angleterre, mélange singulier d'aristocratie et de démocratie, mais où naturellement on parle davantage de celle-ci que de celle-là. Peut-être, après tout, si l'on est forcé de faire un choix, vaut-il mieux, pour une collectivité, posséder une loi aristocratique assurant ouvertement, franchement, un privilège aux plus nobles réels, qu'une loi égalitaire faisant descendre ceux-ci au niveau des moins évolués, pour finalement les sacrifier. Le point de départ des Anglais éduqués qui ont introduit la clause en question dans la loi est le respect dû à la conscience individuelle ; son effet pratique, non délibérément envisagé par

eux peut-être, mais néanmoins réel, est la préservation des meilleurs. Il va sans dire que le meilleur est l'être pacifique, comme implicitement l'ont proclamé ceux qui ont donné à la guerre récente l'objet d'en finir avec la guerre. Mais ce choix, l'égalitarisme démocratique ne peut l'admettre, naturellement.

En vérité, il faut qu'un Latin vive longtemps en Angleterre pour parvenir à comprendre, parfois à partager, ce sentiment. Une chose qui sera encore plus incompréhensible à ses yeux, c'est qu'un patriote, partisan de la guerre lorsqu'elle lui apparaît comme imposée à son pays par un agresseur, défende celui qui s'y oppose et qui se refuse à y participer. Nous nous trouvons là encore en présence d'une qualité anglaise : la tolérance. Le professeur Gilbert Murray, de l'Université d'Oxford, entre une quantité d'autres défenseurs des objecteurs, nous donne cet exemple dans sa préface à *I Appeal unto Cæsar*, le livre écrit en faveur des réfractaires par Mrs. Henry Hobhouse, mère de deux fils qui combattaient et d'un objecteur de conscience non reconnu et par suite réfractaire. Il dit

> Je parle ici de choses dont j'ai l'expérience. J'ai eu l'occasio[n] de m'occuper de cette question parce que certains étudiant[s] d'Oxford furent des objecteurs de conscience. Je les connais[-] sais et après avoir employé toute ma puissance de persuasio[n] pour vaincre leurs scrupules, j'ai fait le peu qui était en mo[n] pouvoir pour faire respecter leurs droits légaux.

La lettre suivante, envoyée le 28 mars 1916 aux *Dail[y] News* (quotidien libéral et non-conformiste en matière d[e] religion), par un groupe de personnalités éminentes d[u] monde religieux, nous éclaire sur les deux aspects pr[é]cités de la question : objection de conscience et défen[se] de l'objecteur par des patriotes. Elle est relative au[x] décisions des tribunaux :

> Ce pays a pris part à la guerre dans la conviction que c'ét[ait] une guerre pour la liberté. Nous croyons juste de combat[tre]

pour une telle cause, mais nous désirons être fidèles à la cause tandis que nous nous battons pour elle.

Ceux qui étaient convaincus que la nécessité nationale justifiait l'emploi d'une certaine forme de contrainte en vue du service militaire ont reconnu le droit inaliénable de tous les hommes à la liberté de conscience ; et le droit de revendiquer et d'obtenir l'exemption de service combattant, et en certains cas l'exemption totale, fut donné par la loi militaire à tous les objecteurs de conscience à la guerre.

Personne ne sympathise avec les hommes qui voudraient s'abriter sous un prétexte de scrupules de conscience et tout le monde admet la nécessité d'un minutieux examen. Certains des sollicitants sont sans doute des personnes ennuyeuses et la tâche des tribunaux est ardue et délicate.

Cependant, tout en reconnaissant pleinement les difficultés de la situation, nous ne pouvons nous empêcher de craindre qu'en beaucoup de cas l'examen n'ait pas été conduit avec la justice et le respect que demande et attend tout Anglais à l'égard d'opinions maintenues avec sincérité. Il y a abondance de preuves d'arrogance et d'une tendance à traiter avec dédain l'idée même d'objection de conscience. La conscience, quelque erronée qu'elle puisse être, ne doit pas être un sujet de ridiculisation publique.

Nous désirons affirmer notre conviction que le maintien de la liberté de conscience est un principe religieux vital (1).

Mais il y a peut-être plus incompréhensible encore. Nous venons de voir des patriotes favorables à la poursuite de la guerre défendant des objecteurs et des réfractaires qu'ils n'approuvent pas, mais dont ils respectent la conscience ; voici maintenant la contre-partie : un Quaker qui ne dut qu'à son âge de n'avoir pas à formuler son objection devant un tribunal et qui approuve les patriotes sincères participant effectivement à la guerre. Mr. John W. Graham écrit :

Même s'il est perverti, l'impératif de la conscience doit être obéi. L'objecteur de conscience n'a jamais manqué d'honorer ses camarades de l'armée (2).

(1) *Daily News*, 30 mars 1916.
(2) *Conscription and Conscience* (Londres, Allen and Unwin. 1922), p. 33.

§

La clause d'exemption pour objection de conscienc
rappelle quelque peu le « droit d'ignorer l'État », dont e
1851 Herbert Spencer formulait la théorie en prophét
sant son admission dans la législation de l'avenir (1). Pa
elle, la loi de conscription offre aussi une certaine analogi
avec la législation anglaise relative aux cultes. Cette claus
ne paraissait nouvelle et singulière aux Anglais, en dehor
des objecteurs et de leurs défenseurs, que parce qu'
s'agissait d'une affaire plus grave qu'une question d
liberté ou de non-liberté du culte rendu à la divinité, asso
ciée à un paiement de taxes, en quoi se résumait tout
la querelle entre l'autorité, d'une part, et, d'autre par
les *dissenters* non-conformistes, au temps où la libert
religieuse n'existait pas en Angleterre. La chose les émou
vait davantage : il s'agissait de l'impôt du sang. Jadis, u
non-conformiste ne voulait ni subir le mode cultuel d
l'Église anglicane, ni être taxé pour l'entretien de celle-c
parce qu'il en désapprouvait l'œuvre ; et la loi, finalemen
lui assura la liberté à cet égard. Cette fois, le nouveau no
conformiste, l'objecteur de conscience, refusait à l'Ét
sa vie, nécessaire à faire la guerre, qu'il désapprouvait,
et la loi l'exemptait encore une fois.

C'est parce qu'il s'agissait de l'impôt du sang, dont
paiement entraîne pour l'individu l'éventualité de
be or not to be, qu'une certaine hostilité était souve
montrée par les tribunaux, selon le hasard de leur comp
sition, envers les objecteurs. Ces tribunaux populai
présentaient naturellement les tares de toutes les ins
titutions démocratiques dans leurs rapports avec les éli
et les minorités. Leur composition était celle de la « M
jorité compacte », dont ils étaient l'émanation plus
moins indirecte : ils résultaient d'un choix fait par
comités électoraux des divers partis politiques. Cette

(1) *Social Statics*, 1ère édition, 1851, chap. XIX.

gine les rendait incapables de comprendre les intellectuels et les mystiques qui étaient en nombre parmi les objecteurs. Ils avaient l'orgueil de faire partie de la machine de l'État et le sentiment de remplir un devoir sacré — en les évinçant. Ils étaient soumis aux excitations de la presse démagogique et certains de leurs membres étaient une vivante illustration de l'aphorisme de Proudhon : « La démocratie, c'est l'envie. » En conséquence, la clause relative à l'objection de conscience fut rarement appliquée correctement. A ces raisons, s'ajoutait parfois l'incompréhension pure et simple de la clause par maints tribunaux. De cette incompréhension, voici un exemple :

Le 21 février 1916, devant le tribunal local de Westminster (Londres), un comptable âgé de vingt ans formule une objection de conscience et sollicite l'exemption totale. Les paroles suivantes sont échangées :

— A quelle religion appartenez-vous ?

— Je suis Wesleyen.

— Je n'ai encore jamais entendu dire que selon le credo des Wesleyens le combat fût un acte criminel.

Exemption refusée. (Daily News, 22 février 1916.)

Or, comme le faisait remarquer ce journal, les commentaires de deux ministres, à la Chambre des Communes, lors de la discussion du projet de loi, condamnent cette interprétation, qui était fréquente. Mr. Bonar Law, alors secrétaire d'État des Colonies, avait dit :

S'il existe un droit d'exemption pour raisons de conscience, cela ne s'applique certainement à aucune dénomination religieuse particulière ; c'est une question de conscience personnelle de l'homme.

Et Mr. Herbert Samuel, alors secrétaire d'Etat du Home Office, s'était exprimé ainsi :

Ce serait une erreur de regarder la religion comme une chose nécessairement définie. La plus belle religion doit toujours être individuelle et il serait absurde de dire qu'un homme ne peut avoir de conscience que s'il appartient à une secte.

C'est chose difficile que d'avoir une conscience claire
lire dans la conscience d'autrui l'est bien davantage.

D'autre part, le sens de la clause n'était pas toujour
bien compris des justiciables eux-mêmes.

Au tribunal local d'East Ham (Londres), Mr. R. T. Shirley comptable, trente-sept ans, fait la déclaration suivante : « J suis d'une nature beaucoup trop sensitive pour avoir quoi qu ce soit de commun avec les choses militaires. Mon extrême sen sibilité me rend très difficile d'aller à l'armée. Tel que je suis, il eû mieux valu que je naquisse fille plutôt que garçon. » Le prési dent lui fait remarquer que l'objection doit provenir de la con science, non de la sensibilité.

Exemption refusée. (Daily News, 17 mars 1916.)

Un certain nombre d'autres objecteurs se réclamaien de leur ascendance paternelle ou maternelle allemand pour ne pas être militarisés, mais les tribunaux ne consi dérèrent jamais cette objection comme rentrant dans l cadre de la clause.

Toutes les raisons précitées de fausse interprétation d la loi par les tribunaux concouraient à l'émission de juge ments contradictoires. Voici trois décisions différente pour une même objection :

Un socialiste, Mr. Dan Griffiths, formule son objection de vant le tribunal local, qui lui accorde l'exemption totale. Ma sur appel du représentant militaire, le tribunal d'appel, consi dérant que l'objection n'a pas un caractère théologique, ma est simplement sociale et morale, annule le jugement.

Versé dans le service non-combattant. (Labour Leader, 15 ju 1916.)

Un employé de librairie sollicite du tribunal local l'exem tion totale. Il se déclare internationaliste et membre du pa socialiste. « Si un homme m'attaquait, dit-il, je me contenter de le désarmer. Je n'ai encore employé la force brutale con personne. »

Exemption totale accordée. (Daily News, 11 avril 1916.)

Au tribunal d'appel de Leicester, un jeune socialiste demar l'exemption totale et harangue la Cour sur les maux de la guer

Plaçant sa main gauche sur une table, il la transperce d'un coup de canif en disant : « Ceci vous prouvera ma sincérité. »

Appel rejeté. (Daily News, 21 avril 1916.)

Et voici qui est encore plus incohérent :

Au tribunal local de Tottenham, les deux frères Baker présentent la même objection. L'un est envoyé dans le service combattant, l'autre dans le service non-combattant. (*Daily News*, 21 avril 1916.)

Devant un tribunal d'appel de Londres, deux cas différents témoignent du manque d'unité dans les décisions. Dans le premier cas, l'objecteur se disait disposé à accomplir le service non-combattant, y compris le creusement de tranchées. L'exemption partielle fut refusée pour cette dernière affirmation, où le tribunal trouva la preuve de la non-sincérité de l'objecteur. Dans le second cas, le tribunal, estimant que l'objecteur avait établi sa sincérité, le versa dans le service non-combattant — qui comprend le creusement de tranchées. (*Daily News*, 2 juin 1916.)

§

Nous voudrions maintenant citer quelques cas typiques d'objection, afin de faire connaître brièvement, et d'ailleurs dans la mesure restreinte où les journaux du temps renseignaient leurs lecteurs sur ce sujet, la manière dont se manifestait la conscience des objecteurs, leur argumentation et la sanction donnée par les tribunaux.

Au tribunal local de Westminster (Londres), un marchand de tableaux se dit libre-penseur et anarchiste philosophique.

— Je n'ai de sympathie pour aucune nation en particulier, ajoute-t-il. Mes sympathies sont plutôt internationales. Il n'y a aucune querelle entre moi et le peuple allemand et je ne pense pas que celui-ci en ait une avec le peuple anglais.

Service non-combattant. (Daily News, 13 mars 1916.)

Au tribunal de Chesterle-Street, un objecteur de quarante ans se donne comme athée. Il prouve qu'il se livrait à la propagande antimilitariste longtemps avant la guerre. Il ne veut accepter le service ni combattant, ni non-combattant. Il ne fera rien pour aider le gouvernement dans la continuation de la guerre.

Exemption refusée. (The Star, 8 mars 1916.)

Au tribunal d'appel de Lewisham (Londres), un objecteur

se présente comme internationaliste et déclare que comme citoyen du monde il considère le monde comme sa patrie et tous les hommes comme ses compatriotes.

Aux applaudissements de l'assistance, *appel rejeté.* (*Daily News*, 13 mars 1916.)

Au tribunal d'appel de l'Essex, un membre du parti socialiste déclare qu'il était autrefois employé dans une fabrique d'aéroplanes, mais qu'il a renoncé à son emploi parce que les aéroplanes servaient à la guerre et qu'il refuse tout travail de munitions.

Service non-combattant. (*Daily News*, 29 avril 1916.)

A Shoreditch (Londres), on demande à un objecteur, conseiller municipal socialiste :

— Etes-vous anti-anglais ?

— Pas nécessairement. Je me moque d'avoir une patrie. Je suis Anglais, mais je n'ai rien fait pour cela. Que l'Allemagne ou l'Angleterre remporte la victoire, il n'y aura rien de changé pour les travailleurs.

Exemption refusée. (*Daily Sketch*, 29 mars 1916.)

Au tribunal d'appel de l'Essex, un socialiste se déclare déterminé à ne prendre aucune part à la guerre. « C'est, dit-il, une guerre contre mes camarades d'Allemagne. Ma conscience s'oppose à ce que je me batte pour mes ennemis, contre mes camarades socialistes. » Il ajoute que si une guerre était déclarée entre le capital et le travail, il y prendrait part, du côté du travail.

(*Appel rejeté.* (*Daily News*, 20 mai 1916.)

A Eastbourne, Mr. G. Wichelo, instituteur, affirme qu'il est chrétien au sens primitif et internationaliste. Il aspire à une existence d'amour, de joie, de paix et de douceur et ne recule pas devant le sacrifice en faveur de cet idéal. Le représentant militaire le propose pour le service d'ambulancier.

Service non-combattant. (*Daily News*, 24 février 1916.)

A Mitcham, banlieue de Londres, deux Quakers demandent l'exemption totale. L'un d'eux dit :

— Nous ne pouvons accepter de collaborer à l'œuvre militaire. Dieu nous a donné une conscience et nous devons y être fidèles.

Le représentant militaire. — Vous consentez à accepter les sacrifices d'autres hommes que vous devez remercier pour votre liberté ?

— Nous ne désirons pas qu'ils se battent pour nous.

— Si un officier vous demandait de sauver un mourant, refuseriez-vous ?

— Non, s'il nous le demandait en simple citoyen ; mais comme officier, oui.

Un membre du tribunal. — Consentez-vous à jouir de tout ce qui sera gagné par la guerre ?

— Nous ne voulons pas en bénéficier pour la valeur d'un penny.

Exemption totale. (*Evening News*, 6 mars 1916.)

A Hertford, Mr. Ernest J. Wilson dénie à tout gouvernement le droit de lui ordonner de porter les armes. Toute guerre, dit-il, est mauvaise, quel qu'en soit le but. Il a rompu avec l'Eglise à cause de l'attitude qu'elle a adoptée à l'égard de la guerre présente.

Exemption totale. (*The Star*, 8 mars 1916.)

A Sandown, un épicier dit qu'il se peut qu'il soit de la minorité, mais que Jésus-Christ en était également. Beaucoup de ceux d'opinion semblable à la sienne, en Allemagne, ont été fusillés ou emprisonnés. Il est prêt à subir le même sort pour ses principes.

Service non-combattant. (*Daily News*, 7 juin 1916.)

Un employé drapier expose que son devoir envers Dieu passe avant son devoir envers la nation. Il n'est pas libre de prendre les armes contre qui que ce soit.

Un membre du tribunal. — Cela revient à ceci : « Je sauve mon âme et l'Angleterre périt. »

— Eh bien, si ça revient à cela, oui.

Exemption refusée. (*Daily News*, 29 février 1916.)

Devant le tribunal d'appel de l'Essex, un objecteur dit que la seule guerre à laquelle il peut prendre part est celle contre le péché et qu'il est prêt à subir les conséquences de sa désobéissance à la décision du tribunal local, car il croit que « celui qui perd son existence pour la cause du Christ en réalité la sauve ». Il n'a d'ennemi que le monde en général, parce que le monde est contre Dieu.

Service non-combattant. (*Daily News*, 15 avril 1916).

A Tipton, un objecteur déclare qu'il considère si parfaitement la vie comme sacrée que depuis quatorze ans il pratique le végétarisme.

Exemption refusée. (*Daily News*, 8 mars 1916.)

A Taunton, un fermier expose qu'il était naguère instituteur volontaire aux écoles religieuses du dimanche, mais qu'il a démissionné en raison de l'attitude du vicaire en faveur de la guerre. Son père et lui-même sont incapables de tuer même un insecte.

Exemption totale. (*Daily News*, 17 avril 1916.)

A Poplar (Londres), un garçon épicier formule son objection. Son père vient témoigner qu'il n'a jamais permis à son fils, lorsqu'il était enfant, d'avoir en mains des jouets militaires et que lorsqu'un livre de ce caractère lui fut donné comme prix, lui, le père, fit des reproches aux autorités scolaires.

Service non-combattant. (*Daily News*, 5 avril 1916.)

Un étudiant du Pembroke College de Cambridge dit qu'il est antimilitariste depuis son adolescence et il en donne la preuve par son refus, jadis, d'adhérer à une organisation militaire scolaire qui, dit-il, ne servait qu'à créer une atmosphère empoisonnée favorable à la croissance du parasitisme militaire. Ce qu'il veut, c'est éduquer le peuple de telle manière que la guerre devienne impossible dans l'avenir.

Service non-combattant. Il fait appel. (*Daily News*, 16 mars 1916.)

Dans les exemples qui suivent, on reconnaîtra que l'objection n'était pas de première qualité. Tant au point de vue de la conscience qu'à celui de la loi, il serait difficile de s'élever contre ces décisions de tribunaux. Nous avons ici des types de faux objecteurs de conscience.

Au tribunal d'appel de l'Essex, il est révélé qu'un objecteur appelant a placé 5 livres sterling dans l'emprunt de guerre.

Appel rejeté. (*Daily News*, 29 juin 1916.)

Devant un tribunal d'appel, un Christadelphien employé comme ajusteur dans une fabrique d'aéroplanes s'attire cette observation du président :

— Quiconque vient ici en prétendant appartenir à une association dont les principes s'opposent à toute espèce de service militaire et est cependant employé à la fabrication de machines de guerre, celui-là mériterait un qualificatif énergique.

Appel rejeté. (*Daily News*, 20 avril 1916.)

A Croydon, un garçon épicier formule une objection de conscience, mais il est révélé au tribunal qu'en temps ordinaire il porte le brassard de ceux qui ont adhéré au « système Derby » (engagement de servir au premier appel), c'est-à-dire qu'il se montre à son entourage comme prêt à partir.

Exemption refusée. (*Evening News*, 29 mars 1916.)

A Douvres, un Christadelphien objecteur travaille en même temps pour l'Amirauté.

Exemption refusée. (*Daily News*, 13 mars 1916.)

A Weymouth, un objecteur dit que sa patrie est au Ciel ; mais il est obligé de reconnaître qu'il a passé un contrat de fournitures avec l'autorité militaire ; il fait remarquer, toutefois, que *business is business.*

Exemption refusée. (*Daily News*, 13 mars 1916.)

A Orsett, un objecteur est occupé à la fabrication de l'ammonite dans une usine d'explosifs. Il déclare savoir que cet explosif était expédié en France ; mais il le croyait destiné à l'industrie minière. On le détrompe: cet explosif sert à la guerre; mais il refuse néanmoins de quitter son travail.

Exemption refusée. (*Daily News*, 8 mars 1916.)

5

Que leur objection fût sincère ou non, il est certain que les objecteurs eurent contre eux l'hostilité plus ou moins agissante d'une partie de la population. En dehors de ce qu'on peut déduire des faits précités, en voici quelques-uns, entre une quantité d'autres, qui l'attestent.

Les îles de Jersey et de Guernesey disposent d'une certaine autonomie. Chacune d'elles a sa propre assemblée législative. Or, à la fin de 1916, elles votèrent une loi de service militaire obligatoire semblable à celle du reste de l'Angleterre, mais elle n'admettait pas l'objection de conscience.

Sauf quelques rares journaux, tels que les *Daily News*, le *Star* et le *Manchester Guardian*, la presse quotidienne menait une campagne acharnée contre ceux qu'elle appelait « les hommes à la conscience délicate ».

Les Eglises leur étaient souvent hostiles. Les tribunaux spéciaux également. Ainsi, dans le district londonien de Camberwell, un membre du tribunal proteste contre l'attitude des autres membres, qu'il accuse de parti pris, les entendant constamment murmurer que « les objecteurs de conscience devraient être pendus ou fusillés » et qu'eux, les juges, « ne devraient pas avoir à écouter tout ce fatras d'absurdités ». (*Daily News*, 8 mars 1916.)

Bien que reconnus, les objecteurs étaient privés du droit de vote, sauf s'ils accomplissaient un travail d'importance nationale et obtenaient un certificat du tribunal central maintenant leur droit de suffrage. L'objecteur versé dans le service non-combattant ne pouvait voter.

Des services municipaux et des entreprises privées congédiaient fréquemment les objecteurs gratifiés de l'exemption totale, souvent à la requête de leur personnel, parfois par crainte de l'opinion publique, comme dans les établissements d'enseignement. Ainsi, le 2 août 1916, les 1.500 ouvriers des moulins à huile John Bibby and Sons de Liverpool se mettent en grève parce qu'on y emploie, sur la demande du gouvernement, un certain nombre d'objecteurs devant accomplir un travail d'importance nationale.

Jusqu'à la fin de la guerre, des objecteurs furent attaqués dans les localités où se trouvaient des camps d'internement des familles; des Quakers le furent dans leurs maisons. En 1916, des temples non-conformistes furent envahis et saccagés au moment où des objecteurs religieux y tenaient des réunions.

Sans abonder dans son sens, on peut se mettre un moment à la place de la masse anglaise et s'expliquer de tels actes. Mais s'il s'agit d'Allemands, on ne comprend plus — ou l'on ne comprend que trop. Le fait suivant ne fait pas apparaître la nature humaine sous un aspect très favorable.

Les *Daily News* du 31 octobre 1918 signalaient qu les prisonniers allemands d'un camp important du su de l'Angleterre s'étaient mis en grève la veille, à titr de protestation contre l'obligation où on les mettait c travailler à faire des routes en compagnie d'objecteur Un officier allemand, délégué par les prisonniers po parler à l'officier anglais commandant le camp, dit « Nous nous sommes mis en grève parce que ces homn

sont des objecteurs de conscience et ne se battent pas pour leur pays. Nous ne voulons pas travailler avec eux. Qu'ils aillent se battre ! » Les objecteurs furent déplacés, ce qui mit fin à la grève.

§

La confusion des premiers mois, dans les interrogatoires et les décisions des tribunaux locaux et d'appel, amena le gouvernement à transmettre à ceux-ci un questionnaire modèle rédigé par le tribunal central et qui devait servir à l'examen des objections. Il contenait les questions suivantes :

Dites avec précision sur quel motif vous basez vos objections au service combattant.

Si vous faites aussi objection au service non-combattant, donnez vos raisons avec précision.

Avez-vous une objection à l'emploi des armes dans une querelle quelconque, quelles que soient les circonstances et quelque juste qu'en soit la cause, selon votre opinion ?

Seriez-vous disposé à servir quelque branche du service militaire s'occupant non de la destruction, mais du sauvetage de la vie ? Sinon, dites vos raisons avec précision.

Depuis combien de temps entretenez-vous les objections de conscience exprimées ci-dessus ? Quel témoignage pouvez-vous produire à l'appui de votre affirmation ? Prière d'envoyer des témoignages écrits (de personnes haut placées si possible) qui soient tout à fait affirmatifs quant à la nature et à la sincérité de vos objections de conscience.

Etes-vous membre d'une association religieuse et dans l'affirmative, quelle est-elle ? Est-ce un principe de cette association, qu'aucun de ses membres ne doive s'engager dans un service militaire, quel qu'il soit ? L'association soumet-elle à une peine quelconque le membre qui accomplit un service militaire ; si oui, quelle peine ? Quand avez-vous adhéré à cette association ?

Etes-vous membre de quelque autre association dont un des principes serait l'objection à toute forme de service militaire et si oui quelle association ? Quand y avez-vous adhéré ?

Pouvez-vous citer quelque sacrifice que vous ayez fait, à un moment quelconque, à cause des objections de conscience que vous venez de formuler.

A supposer que vos objections de conscience soient établies, seriez-vous disposé à entreprendre quelque espèce de service national (autre que votre travail actuel) en ce moment de nécessité nationale ? Quelles espèces particulières de service national seriez-vous disposé à entreprendre (énumérez-les) ? Avez-vous été, depuis la déclaration de la guerre, engagé dans une forme quelconque de travail philanthropique ou autre pour le bien de la communauté ? Si oui, donnez des détails. Quel sacrifice êtes-vous préparé à faire pour montrer votre bonne volonté, sans violer votre conscience, d'aider votre pays dans les circonstances actuelles ?

Si vous n'êtes disposé à entreprendre aucune espèce de travail d'importance nationale comme condition d'exemption de service militaire, dites vos raisons avec précision et aussi comment vous conciliez avec ce refus le fait que vous jouissez des privilèges du citoyen britannique.

D'autre part, dans le monde religieux non-conformiste et dans certaines organisations socialistes, les amis des objecteurs avaient pris leur cause en main.

Parmi leurs défenseurs, une mention particulière doit être faite de Bertrand Russell, l'éminent philosophe et mathématicien, qui, pendant toute la durée de la guerre, se consacra littéralement à la lutte pour le respect de la conscience individuelle. Condamné en 1916 à 100 livres sterling d'amende pour sa défense d'un objecteur, l'instituteur Everett, il fut, à la suite de cela, privé de sa chaire de philosophie par le conseil du Trinity College de Cambridge. Et pour son action à la tête du journal *The Tribunal*, il eut à subir, entre autres peines, une condamnation à six mois de prison en 1918.

Le 23 août 1916, une pétition avait été envoyée au gouvernement pour attirer son attention sur l'application de la loi et demander l'exemption totale de tous les objecteurs emprisonnés, lesquels, disait-elle, avaient prouvé au delà de tous autres la sincérité de leurs opinions. Cette pétition était signée de noms célèbres, tels ceux d'Edward Carpenter, Norman Angell, Gilbert Cannan, Sir Arthur Quiller-Couch, J. Lowes-Dickin-

son, etc. Mais les défenseurs des objecteurs n'obtinrent jamais cette exemption absolue des réfractaires, à laquelle s'opposait l'opinion publique ; ils obtinrent simplement une amélioration du sort des prisonniers.

Une circulaire du tribunal central en date du 28 août 1916, envoyée aux autres tribunaux à titre d'information et communiquée à la presse, semble avoir été une réponse indirecte à cette pétition. Elle vaut d'être citée, parce qu'elle définit très clairement l'attitude des objecteurs, en même temps qu'elle renseigne sur les directives qui inspiraient les jugements du tribunal central. Elle fixe pour ainsi dire la jurisprudence en matière d'objection de conscience.

Le tribunal central, y était-il dit, a eu à examiner une quantité d'appels de personnes invoquant une objection de conscience au service militaire non basée sur des motifs religieux. Certaines objections sont basées sur une opposition à la présente guerre ; certaines autres sur une désapprobation de l'organisation actuelle de la société, que l'homme ne considère pas comme digne d'être défendue ; ce dernier se battrait volontiers pour la défense d'un Etat organisé selon une manière qui aurait son approbation. Ces opinions, quoique soutenues sincèrement et avec force, ne constituent pas, aux yeux du tribunal central, une objection de conscience selon la signification des lois sur le service militaire. Dans la majorité des autres cas, le tribunal central est assuré que les appelants ont la conviction sincère que la suppression de la vie humaine est en toutes circonstances moralement injuste, et le tribunal central est d'avis qu'une objection semblable est convenablement sanctionnée par une exemption de service combattant. Dans quelques-uns de ces derniers cas, l'appelant a prouvé une objection de conscience sincère et bien définie non seulement à la suppression effective de l'existence, mais à tout ce qui a pour objet direct d'aider à la continuation de la guerre. De tels cas, lorsqu'ils sont établis, donnent droit à l'appelant, au sentiment du tribunal central, à l'exemption de toutes les formes de service militaire, à condition qu'il accomplisse un travail d'importance nationale, dont des exemples seront trouvés dans les causes décidées par le tribunal central. Le tribunal central regarde l'âge de l'homme élevant une objection de conscience comme un facteur impor-

tant dans la considération de la question de savoir si son objection est délibérée et fixée au point de lui donner droit à l'exemption ou à la forme la plus libérale d'exemption.

§

Au nombre des améliorations de traitement des objecteurs réfractaires obtenues par leurs défenseurs se trouvait l'institution par le Home Office des « centres de travail », qui enlevèrent un certain nombre de ces réfractaires à l'atmosphère déprimante de la prison ordinaire.

Parmi les journalistes qui visitèrent les centres de travail, l'un d'eux, Mr. Keigley Snowden, a donné une description de celui de Wakefield (1), où se trouvaient six cents objecteurs et qui, comme celui de Warwick, était établi sur une base curieuse de *self-government*. Le comité du Home Office qui les avait organisés avait en effet pensé que, les objecteurs en question étant socialistes, on pourrait faire avec eux l'expérience d'un fonctionnement socialiste.

Le centre de Wakefield était attenant à la vieille prison. Les cellules des objecteurs étaient ouvertes. Ils pouvaient sortir en ville le soir et leurs *week-ends* étaient libres, c'est-à-dire qu'ils accomplissaient la « semaine anglaise », comme des ouvriers quelconques. Logés, nourris et payés 8 pence par jour, ils avaient à fournir un travail dont la somme n'était pas fixée ; seul le nombre d'heures l'était : huit heures chaque jour, sauf le samedi, quatre heures et demie. Ils avaient le droit d'élire leurs contremaîtres. Au point de vue technique, ils étaient assistés par les instructeurs de la prison. En cas de sabotage, ils perdaient le bénéfice de leurs sorties du soir et de leurs permissions de fin de semaine.

Pour tout le reste, ils étaient libres d'organiser leur existence comme bon leur semblait. Non seulement ils se donnaient deux fois par semaine de grandes confé-

(1) *Daily Chronicle*, 25 janvier 1917. Voir aussi *Labour Leader*, 26 octobre 1916.

rences contradictoires, mais ils avaient leurs cours d'économie politique, de mathématiques, de grec, d'esperanto et de culture physique, un comité de sports et un comité de cuisine assistant l'établissement. Un menu spécial devait être confectionné pour les plus intransigeants en matière de nourriture : les végétariens. Cette organisation était calquée sur le modèle des écoles d'été du parti socialiste fabien. Pour leurs débats, ils élisaient un président, qui était aussi leur délégué auprès du Home Office. Une acceptation assez générale de ces conditions d'existence fit de Wakefield un centre de travail relativement paisible.

Au camp de travail de Dyce, dépendant de ce centre, se trouvaient, au début de 1917, cent soixante-dix réfractaires chargés de faire des routes. Il y eut là des rébellions tumultueuses, car il s'y trouvait un certain nombre d'anarchistes, notamment quelques-uns des condamnés à mort revenus de France. Cependant, l'organisation y était la même qu'à Wakefield. Les objecteurs de ce lieu eurent même la possibilité de publier un journal : *The Granite Echo*. Mais la rébellion s'apaisa peu à peu, car parmi ces réfractaires se trouvaient un professeur d'université, un directeur de magazine, deux conseillers municipaux et autres gens disposés aux compromis, qui finirent par faire entendre raison aux plus turbulents.

Quant au choix des travaux, le Home Office devait tenir compte non seulement de la détermination de ces objecteurs de ne pas exécuter de travaux relatifs à la guerre, mais aussi de la décision des trades-unions, toutes-puissantes en Angleterre, de ne pas permettre une concurrence défavorable au travail libre. Les occupations, généralement pour le compte des prisons, consistaient donc en cuisine, blanchissage, jardinage, menuiserie, maçonnerie, peinture, réparation de chaussures, fabrication de vêtements, tissage de toile à sacs et de couvertures de laine, tressage de paillassons, corderie et fabri-

cation de sacs pour le service des postes ; en outre, à l'extérieur, construction de routes, extraction de pierr des carrières et coupe de bois dans les forêts.

Plus tard, le tribunal central, sous la présidence d Lord Salisbury, revisant d'office les cas des réfractaire détenus, en libéra un certain nombre, ce qui prouve l partialité des tribunaux populaires, dont les membre se montrèrent, en général, peu aptes à décider de cas d conscience.

§

L'exemple anglais et sans doute une communauté d sentiment inspirèrent le reste du monde anglo-saxon.

De l'Australie, il n'y a rien à dire, puisqu'en 1916 ell refusa par referendum d'adopter la conscription.

En Nouvelle-Zélande, la conscription fut adoptée e 1916. La loi contenait une clause d'exemption en faveu des hommes dont la conscience adhérait aux principe des Eglises ou communautés religieuses qui interdisen à leurs membres le service militaire, pourvu que ce hommes eussent fait partie de ces Eglises ou commu nautés avant la déclaration de guerre et depuis sans in terruption. Cette exemption ne s'appliquait qu'au se vice combattant et n'intéressait que les Quakers, l Christadelphiens et une ou deux autres petites secte A la suite d'une campagne des Catholiques en faveur leurs prêtres, le clergé de toutes les religions sans distin tion fut exempté, non par la loi, mais par l'arbitraire l'exécutif : des certificats d'exemption individuels fure délivrés aux bénéficiaires. Il y eut cependant, à côté d religieux, des objecteurs socialistes. Il y eut aussi d objecteurs d'origine irlandaise ou maori, mais ceux- ne peuvent être considérés comme inspirés par la co cience pure ; ce furent plutôt des rebelles nationalist En conséquence, on compta plusieurs centaines d' jecteurs non reconnus et réfractaires, socialistes pour

lupart. Une statistique du gouvernement néo-zélan-
ais indique comme réfractaires 2.000 blancs et 117 Mao-
is.

Au Canada, la conscription fut votée durant l'été de
917. Une clause d'exemption contenue dans la loi s'ap-
liquait aux seuls membres des Eglises organisées et
econnues par le gouvernement dont les principes pros-
rivent le service combattant. L'exemption ne visait
onc que ce dernier. Les réfractaires étaient punis d'une
eine d'emprisonnement avec *hard labour* pouvant s'éle-
er jusqu'à cinq années. Même reconnus et exemptés
ar les tribunaux, les objecteurs étaient privés du droit
le vote.

Enfin, aux Etats-Unis, la conscription eut lieu en
917. L'article suivant fut inséré dans la loi :

Nulle disposition de cette loi ne sera invoquée pour contrain-
re à servir dans l'armée toute personne qui serait membre
une secte ou organisation religieuse à présent existante dont
l credo interdit à ses membres de participer à la guerre sous
ne forme quelconque, si les convictions de cette personne
nt opposées à la guerre ou à la participation à la guerre, con-
rmément au credo de ladite secte ou organisation religieuse.

Ainsi, à l'origine, l'exemption pour objection de cons-
ence aux Etats-Unis était limitée aux objecteurs
ligieux. Les grandes Eglises chrétiennes en bénéfi-
èrent, ainsi que des sectes telles que les Quakers, les
ennonites, les Dunkers, etc. Par la suite, un ordre du
ésident Wilson l'étendit à l'objection des socialistes,
ais ce furent surtout ceux-ci qui formèrent le gros des
bjecteurs non reconnus et réfractaires.

En juillet 1918, le Civil Liberties Bureau américain
ublia certaines statistiques relatives aux objecteurs.
ur 9.586.508 personnes de moins de trente et un ans
umises au service militaire, 15.000 avaient formulé
ne objection de conscience. Sur le premier détachement
e 687.000 hommes, il y eut 2.000 objecteurs. Les deux

tiers de ceux-ci acceptèrent le service non-combattant 600 environ, ayant refusé tout service, furent isolés a fort Leavensworth, dans le Kansas ; considérés néan moins comme soldats, ils furent employés à des travau agricoles avec paie militaire. Le rapport ajoutait qu ces hommes étaient mal vus de la population civile, ma que toute attaque contre eux était réprimée et que l officiers responsables étaient bien disciplinés.

D'autre part, selon une statistique générale du minis tère de la Guerre américain publiée après l'armistic environ 65.000 hommes avaient demandé à être vers dans le service non-combattant. Sur ce nombre, 20.87 furent mis dans le service combattant. Les chiffres man quent quant à ceux qui eurent satisfaction. Aucun décision ne fut prise pour le reste, la guerre ayant ét terminée auparavant. Mais les réfractaires furent a nombre approximatif de 4.000. Des peines de trois moi à vingt ans de prison furent prononcées et même de condamnations à mort, qui furent d'ailleurs toutes com muées.

En réalité, le mouvement des objecteurs américain n'eut ni l'ampleur, ni la cohésion, ni le succès relatif d mouvement d'Angleterre, parce qu'aucune affinité n'exist entre les Quakers et les socialistes des Etats-Unis. N'é tant reliés par aucune solidarité, ils ne disposèrent pa d'une organisation similaire au puissant No-Conscrip tion Fellowship anglais.

§

Nous ne saurions mieux clore cette étude du mouv ment des *conscientious objectors* que par la constatatio faite par certains de leurs amis et notamment Mrs. A xander C. Wilson (1), que la clause d'exemption po objection de conscience de la loi anglaise était en avan

(1) Citée par John W. Graham : *Conscription and Conscience*, p. 286.

r l'opinion publique et par suite ne fut qu'incomplète-ent appliquée. Beaucoup de ceux qui auraient dû en néficier en ont souffert : sort habituel des précurseurs.

En cette circonstance, les gouvernants ont été plus béraux que les gouvernés.

MANUEL DEVALDÈS.

MES PROCÈS LITTÉRAIRES

SOUVENIRS D'UN ÉDITEUR

—

Me voici arrivé à parler de mes procès. J'aurais désiré faire d'une façon objective. Mais il est difficile, sinon im possible, d'éviter l'écueil du « Moi » dans un récit de « So venirs ».

Tout au plus peut-on s'appliquer à ce que ces évocatio soient exemptes de toute rancune, de toute amertume ; en core qu'il y en ait de très tristes pour moi, il s'en trou de divertissantes, anecdotes véridiques qui m'ont bi amusé. Le temps du reste a marché, trente ou quaran ans semblent peu de chose dans l'histoire d'une institutio mais, en réalité, c'est un laps au bout duquel les survivan se comptent. Entré dans l'hiver de ma vie, les petites v nités de l'existence m'apparaissent à distance comme éta bien puériles. Ce n'est donc que pour l'édification des jeun que j'entreprends de démontrer combien la carrière d'u éditeur de « combat » réserve souvent de tracas et d'ennu dans les périodes de réaction, et ce qu'il faut de convictio et de persévérance pour s'y maintenir quand on ne cons dère pas une maison d'édition comme étant uniqueme une usine où l'on débite du papier noirci.

Pour le moment, je ne jetterai qu'un coup d'œil d'e semble sur cette période de guerre et de stupide répressi contre l'art et la littérature qui a sévi en Belgique à la du dernier siècle, et durant laquelle j'occupais consta ment la place en vedette, me réservant de revenir, ailleu et en détail, sur les livres poursuivis. J'étais entré dep longtemps dans la carrière, lorsqu'un des plus illustres

fants de la Belgique, Maurice Maeterlinck, invité par le gouvernement belge à participer aux fêtes d'un anniversaire national, s'exprimait ainsi :

J'entends ne prendre aucune part à la célébration d'une fallacieuse indépendance qui, présentement, nous afflige du gouvernement le plus rétrograde, le plus ennemi des idées de justice, de liberté, qui subsiste en Europe, — la Russie et la Turquie dûment exceptées.

Nous sommes quelques-uns qui attendons que ces choses passent, que la justice vienne, et qui espérons bien nous réjouir un jour de l'indépendance véritable de notre pays.

Je comptais déjà à mon actif dix-huit acquittements en Cour d'Assises, devant la Chambre correctionnelle, ou devant la Chambre des mises en accusation. Pendant vingt-deux ans (de 1880 à 1902), j'eus à subir les assauts sans cesse renouvelés des Parquets belges qui se succédèrent, et qui avec obstination et empressement recueillaient l'héritage et les erreurs de leurs prédécesseurs.

Mon premier procès me fut intenté pour avoir mis en vente une traduction française des *Diaconales*, un Manuel des Confesseurs, œuvre d'un prélat français, Mgr Bouvier, ancien évêque du Mans et membre de la Congrégation de l'Index. Cette poursuite n'avait qu'un caractère confessionnel. J'avais confié ma défense à Me Guillaume de Greef (1). Le Jury m'acquitta. C'était un bon début.

Vint ensuite le procès d'*Autour d'un Clocher* de L. Desprez, devant les Assises de la Seine, auquel je fus mêlé quoique éditeur imprimant en Belgique, et que je ne mentionne que pour mémoire, le *Mercure de France*, dans son n° 560 du 15 octobre 1921, lui ayant consacré une étude sur laquelle je n'ai plus à revenir. Pour ne pas séparer ma cause de celle de l'auteur du volume, et ne pas renier des convic-

(1) Il fut mon premier conseil et mon défenseur à l'origine de mes procès. Toujours il me conserva sa précieuse amitié. Sa parole était chaude et convaincante; comme avocat il avait l'oreille des juges, et leur estime comme savant. Il se retira du barreau pour se consacrer exclusivement à ses travaux sociologiques, et fut nommé Recteur de l'Université nouvelle.

tions littéraires communes, je me suis présenté volontairement devant la Cour d'Assises de Paris (1).

I

C'est à partir de ce moment que commença la grande Croisade contre mes publications. Son origine est assez complexe, et on pourrait y trouver des dessous au sujet desquels je m'expliquerai ailleurs dans ces pages de « Souvenirs » que j'écris de mémoire, n'ayant gardé que peu ou prou de notes.

J'affirme toutefois, quitte à le démontrer par la suite, que des rancunes politiques s'y mêlèrent; représailles contre l'ancien éditeur des proscrits de la Commune ou des réfugiés français de toute opinion ; aussi, et par ricochet, contre le défenseur de la littérature et des idées d'avant-garde, de la pensée républicaine.

En haut lieu le prétexte qu'on invoquait pour justifier cette persécution contre la littérature était que, depuis quelque temps, une certaine partie de la presse française menait une campagne contre les « livres belges », et que le gouvernement belge, pour protester contre l'accusation d'encourager la pornographie, se voyait forcé d'entreprendre une répression à outrance, sans se soucier de faire une distinction entre le vrai et l'ivraie. Reconnaissons aussi qu'une bande de roquets rangés sous la bannière d'une pudibonderie hypocrite, et ayant la haine de la littérature, aboyait dans les coulisses, et ce fut alors, non pas une

(1) A propos de ce procès, rappelons ici un incident peu connu : quelque emps après, parut un petit volume, qui circula « sous le manteau », et qu'on se disputa au Palais et dans le monde des collectionneurs, à prix d'or. C'était une réimpression d'un recueil très rare du XVIII[e] siècle, onze contes très court vêtus, très littéraires, dans le genre des contes de Voltaire. Le grand attrait de cette réédition était une Préface curieuse, pleine d'humour quoique fort irrévérencieuse à l'égard du Jury qui avait siégé dans le procès, une sorte de petit pamphlet que n'aurait pas désavoué Paul Louis Courrier lui-même. Titre : *Pornophile* (contes saugrenus), sur l'imprimé de Bassora 1789, chez Samuel, Isaac-Josédiah Smithson. libraire à Jersey, 1885 ; — les nom et adresse de l'éditeur étaient apocryphes. On ne connut jamais le préfacier, mais on était généralement d'accord pour attribuer la paternité de cet avant-propos à un magistrat.

vague, mais un raz de marée de pudeur qui submergea le pays.

Nous en trouvons une preuve dans le discours du ministre de la Justice De Volder, répondant à l'interpellation d'un député de l'opposition, et reproduit dans le *Moniteur* (Journal officiel), séance du 15 juillet 1887 :

> A l'étranger on signale la Belgique comme un foyer de corruption où s'impriment et se débitent les ouvrages les plus infâmes, les plus contraires aux bonnes mœurs.
>
> Je n'hésite pas à le dire, Messieurs, j'ai appelé sur ces faits déplorables l'attention du Parquet en le priant d'en poursuivre les auteurs de manière à détruire la fâcheuse réputation qui nous est faite, etc., etc. (1).

Mais si le Ministre donnait des *ordres* aux Parquets, il n'avait pas à commander à la conscience des juges composant la magistrature assise, ni au bon sens de l'opinion publique représentée par le Jury. Partout les Parquets éprouvaient échecs sur échecs ; engagés dans la lutte, ils y mirent de l'amour-propre, sans cesse aiguillonnés par une certaine presse sectaire et rétrograde, et encouragés par le Ministère. Je rends un hommage sincère aux magistrats. Durant toute la première période de la croisade, je veux dire aussi longtemps que les poursuites restèrent confinées dans les limites de la loi, je n'eus qu'à me louer de leur attitude à mon égard. Je conserve un souvenir fort agréable de mes Présidents, la plupart disparus aujourd'hui, les Perlau, les Robyns, les de Roissart, etc., etc., et particulièrement de ce bon Président du Roy de Blicquy, que je regrette le plus de tous. Par trois fois il présida ma Cour d'Assises. La troi-

(1) La réponse aurait pu être moins pleutre, en rappelant simplement le fait qu'à travers les âges la Belgique avait été le refuge de la pensée, et que, lorsque le « Privilège du Roy » était refusé en France à quantité d'ouvrages philosophiques, historiques, sérieux ou badins, grivois ou licencieux, ils furent sauvés de l'oubli grâce aux presses belges. Que, de plus, la majeure partie de ces « livres belges », contre lesquels on partait en guerre aujourd'hui, n'étaient que *des réimpressions des éditions originales* parues en Belgique aux siècles passés et qui n'avaient point alarmé nos aïeux.

sième fois, quand je comparus la veille dans son cabinet pour satisfaire à une formalité de la loi, il haussa la tête, et d'une voix qui trahissait la sympathie : C'est « encore vous ? » articula-t-il.

A quoi, je répondis en souriant : « Mais oui, mon Président, on m'a obligé à prendre un abonnement à la Cour d'Assises. »

Il en fut de même avec mes nombreux juges d'instruction. Aucun de leurs cabinets ne m'était étranger.

Je faisais partie de la maison. Et je me souviens du galant homme qu'était M. Wellens (aujourd'hui Président de la Cour militaire), et aussi de M. Arnold, devenu depuis conseiller à la Cour d'appel, lui que j'appelais *le bon juge*, car j'avais *un bon juge* d'instruction comme j'avais *un bon Président*.

Du côté Ministère public, je n'eus pas non plus trop à me plaindre, encore que j'aie eu comme adversaires presque tous les Substituts et Avocats généraux. Il est arrivé qu'à l'audience certains me couvrirent de fleurs, ce qui était parfois gênant. Tous étaient des gens instruits, quelques-uns étaient des lettrés, tels MM. Raymond et Edmond Janssens, Barthel Jottrand. Et leurs réquisitoires faisaient mon régal. J'éprouvais un vrai plaisir à les écouter, tout en songeant que leurs joutes oratoires ne représentaient que des conventions surannées, et que leurs efforts constituaient une besogne peu enviable. Car ils en sortaient vaincus, écrasés par les arguments de mes défenseurs, et leur tâche était ingrate, le Jury prenant presque toujours position contre le Ministère public en matière de procès de presse. Bref, ces séances étaient une compensation à mes troubles et à mes soucis. J'y allais comme à une conférence ou à un spectacle (1).

(1) Sans compter qu'il y avait aussi des incidents comiques, qui venaient égayer ces audiences. Je pourrais en citer cent, en voici deux ou trois :

Lors de mon 8e procès, l'avocat général Servais débuta ainsi :

— MM. les Jurés, vous avez devant vous un chevronné de la Cour d'Assises, il s'en glorifie et s'en vante. Il a reçu sept avertissements...

Mais, dira-t-on, n'y avait-il pas des substituts qui se récusaient ? Le cas s'est présenté, mais il est assez rare. Car il faut tenir compte de la mentalité d'un accusateur public à l'audience : l'Avocat général considère comme un discrédit personnel que l'homme contre lequel il prononce un réquisitoire puisse ne pas paraître coupable. Il a la fonction de le charger quand même, et parle alors pour accomplir un devoir. Mais ce devoir, sans qu'il s'en rende compte, est discipliné par des habitudes et des phrases. Il appartient à une corporation dont, à moins d'une vertu rare et surhumaine, il ne peut laisser prescrire les privilèges. Quel représentant du Ministère public osera jamais s'élever à l'audience contre la conduite d'une procédure ? Pourra-t-on nous citer un pendant au discours prononcé jadis à la Cour d'Aix-en-Provence par cet éminent magistrat français, l'avocat général Fabre :

... Vouloir apporter des entraves à l'expression de la pensée, prétendre, au nom de la pudeur, imposer à l'écrivain, au peintre ou au sculpteur des formes de convention, lui tracer des limites qu'il ne doit point franchir, n'est-ce pas supprimer toute poésie,

— C'étaient des avertissements *pour le Parquet*, fit remarquer mon défenseur, Me Eugène Robert, puisqu'ils constituèrent sept acquittements !

Au cours d'un autre de mes procès, l'Avocat Général Terlinden s'écria avec un geste tragique :

— MM. les Jurés, le livre que vous êtes appelés à juger n'est pas seulement un livre pornographique, mais c'est aussi un livre impie ! Qui achète ce genre de littérature ? Les maniaques, les débauchés...

— Pardon, répliqua Me Robert, il y a aussi les Evêques. J'ai sous les yeux la souscription d'un Monseigneur des plus vénérables.

Interloqué, l'Avocat général se ressaisit :

— Monseigneur aura été trompé par un prospectus prêtant à double entente.

— Grande erreur de votre part, voiçi dans mon dossier une autre lettre du même prélat, qui, après avoir reçu son exemplaire, nous en commande trois autres pour ses amis. C'est un homme de goût !

Une autre fois encore, comme j'avais fait citer, à titre de *témoin littéraire*, un député de Bruxelles, docteur en droit, M. G. Vander Smissen, le Ministère public lui posa cette question :

— Vous avez lu le livre incriminé. Ne trouvez-vous pas que c'est un livre « cochon » ?

Et le témoin de répondre : « A mon avis, il n'y a pas de livres cochons. Il n'existe que des cochons. »

La Cour elle-même ne put s'empêcher de sourire.

toute hardiesse, toute aspiration vers l'idéal, c'est-à-dire vers la reproduction embellie de la réalité ?

A mon avis, les atteintes à la liberté en pareille matière sont pleines de dangers. L'imagination ne peut être enchaînée. Qu'elle recherche la beauté plastique et l'ivresse des sens, qu'elle suive, dans ses phases intimes, l'émotion rêveuse et passionnée de l'âme, qu'elle sonde les cœurs et les reins pour rendre avec plus d'énergie l'amour ou la haine, la joie ou le désespoir, elle doit rester toujours maîtresse absolue de sa richesse et de ses dons merveilleux. Voir, sentir, exprimer, tout l'art est dans ces trois termes, mais ils sont infinis comme les conceptions mêmes de l'esprit.

Cette théorie de la liberté absolue est d'ailleurs aussi vieille que la littérature elle-même : les Athéniens la pratiquaient lorsqu'ils allaient applaudir Aristophane, et elle permit plus tard à Boccace, à Villon, à Rabelais, à La Fontaine et à Voltaire, de nous donner librement leurs chefs-d'œuvre.

Elle est pourtant bien dangereuse, diront les esprits timides ; car, « à côté de l'indécence permise, parce qu'elle est la traduction d'une pensée élevée, quelquefois sublime, il y a l'indécence sans cause avouable et qui n'a d'autre but que d'exciter les mauvais instincts ».

Qu'importe ? je suis de ceux qui, en cette matière, comme en toute autre, préfèrent la liberté, avec ses périls, à la servitude, sous quelque forme qu'elle apparaisse.

§

Voilà donc le règne de la terreur noire inauguré. Il n'y eut plus de frein à l'arbitraire. Au début on était resté dans les limites des lois codifiées. Puis, Ministres et Parquets s'entendirent pour mener la bataille en dépit de toutes garanties constitutionnelles. Les Parquets saisirent en vrac l'édition entière de tout ouvrage qui leur déplaisait. Ils inquiétèrent les acheteurs en les faisant interroger sur la nature de leurs achats par commissions rogatoires (1) ! Le

(1) Les détails de ces commissions rogatoires surtout présentaient un caractère désopilant. Voyez ceux-ci cueillis dans le tas :

A Jask, un fort perdu au fond du Golfe Persique, on fait interroger un capitaine anglais sur la nature d'un Almanach qu'il m'avait acheté. C'était un

ministre rétablit la censure dans ses postes et dans ses gares de chemin de fer, refusa de transporter les publications incriminées, transforma les plus modestes fonctionnaires en dénonciateurs, par des circulaires leur enjoignant de violer le secret des envois privés !

Pour donner une idée du caractère que prit dès lors la persécution, nous reproduisons ici une chronique signée du doyen de la presse belge, écrivain des plus estimés, le regretté Jean d'Ardenne (*alias* Léon Dommartin), aussi connu en France qu'en Belgique par ses nombreux travaux littéraires (1) :

— Est-ce qu'on va encore s'amuser ? répétait à tout propos un personnage de la vieille farce, *Un chapeau de paille d'Italie.*

La justice de mon pays semblait avoir rompu avec l'habitude récréative, jadis contractée par elle, d'entreprendre des excursions périodiques dans le domaine littéraire, — excursions dont elle revenait inévitablement sans en mener large, mais non sans égayer la société ; l'emploi de récidiviste de l'acquittement, honorablement tenu durant tant d'années par l'éditeur Kistemaeckers, menaçait de devenir une sinécure ; la rigolade nationale allait perdre un de ses précieux éléments. Bigre !...

Heureusement, à la Pentecôte dernière, quelques imbéciles, — suprême ressource des pays où l'on est enclin à s'embêter, — reçurent du ciel l'inspiration folâtre de constituer entre eux, selon

Almanach de Gotha de 1809, bouquin très rare, qu'il collectionnait. Comme obscénité, c'était discutable...

Au Caire, ce fut un client effrayé et troublé à la vue des sbires : il se figura qu'il s'agissait de livres volés ; il avoua tout, et offrit la restitution immédiate... d'un exemplaire... du *Droit Civil* de Laurent ! A Naples, les policiers envoyés chez le libraire Detken, n'ayant pas compris leur mission, disent au libraire que son correspondant bruxellois a porté plainte contre lui pour des livres non payés. Tête de Detken !

A Galatz, M. B., professeur, abonné à un recueil XVIIIe siècle, non incriminé, fut pris d'une colique subite, apporta les livraisons, fit amende honorable, et promit que cela ne lui arriverait plus.

A Londres, on tombe sur M. Quaritch, savant orientaliste, libraire du *Britisch-Museum*, qui ne sut pas d'abord ce qu'on lui voulait.

Informations prises, il envoie promener la police et son Almanach, en s'étonnant qu'on le dérange pour de pareilles inepties ?

Et il y eut quatre cents commissions de cette nature ! Edifiant, n'est-il pas vrai ?

(1) Cette chronique porte la date du 13 janvier 1900.

notre patriotique devise, une association du genre de la ligue française contre la licence des rues. Il s'agissait de faire la chasse aux images et publications indécentes exposées dans les kiosques (les « aubettes », comme ils disent en leur iroquois de Jandrain-Jandrenouille) et aux étalages des libraires, et de dénoncer à la vindicte des lois ces criminels produits.

Mais une difficulté primordiale surgissait : la « vindicte », tant de fois échaudée, ne voulait plus marcher ; cette pauvre Thémis, lasse du rôle ridicule que lui faisaient jouer des paillasses déguisés en vengeurs de la morale outragée, était devenue extrêmement réfractaire à ce genre de sport.

En effet, le plus clair des résultats obtenus se résumait en une éclatante constatation d'ignorance crasse et de bêtise amère à l'actif de ceux qui compromirent la femme aux balances dans de pareilles aventures.

A Bruxelles, par exemple, inutile d'essayer encore ; ça ne collait plus du tout. La société des mouches à m...iel pornographiques, ayant acquis la décevante certitude de cette inutilité, se rejeta sur la province, laquelle, toutefois, ne paraissait pas très allante non plus ; les chefs-lieux les plus arriérés avaient la puce à l'oreille, — s'il m'est permis d'employer une image aussi hardie ; ils se méfiaient, les chefs-lieux, et la difficulté était d'en trouver un que n'eût pas encore atteint cette fâcheuse méfiance, un pur, où se fussent conservés suffisamment intacts la candeur primitive, le crétinisme immaculé des anciens jours.

Bruges s'offrit.

On n'attendait pas moins de sa bonne volonté.

Bruges, en somme, est une ville gaie, qu'on a toujours méconnue en lui attribuant cette sévérité macabre, cette mélancolie de nécropole, que le poète Rodenbach, habilement, fit gober au snobisme parisien.

La ligue belge contre la licence des kiosques et autres lieux avait son dernier espoir à Bruges : c'est là qu'on risquait encore de rencontrer des gens susceptibles de mettre en branle l'appareil de la justice et une douzaine de mollusques assez complète pour constituer un bon jury.

Nos ligueurs se mirent à fouiller l'arrondissement, tombant en arrêt chaque fois qu'un papier imprimé leur révélait quelque chose de suspect, un bout de ce sein que Tartuffe ne pouvait

voir, ou n'importe quel autre objet capable de blesser leurs pauvres âmes, de faire venir de coupables pensées à leurs pauvres esprits.

C'est ainsi que, sur la digue de Heyst, la saison dernière, ces limiers au flair heureux firent une jolie trouvaille : la reproduction, dans un journal illustré, d'une des compositions les plus connues de Rops, *la Foire aux amours*, délicieuse fantaisie du génial artiste, et où personne, depuis quinze ans qu'elle existe, n'a jamais songé à voir autre chose qu'une exquise œuvre d'art.

Poursuivant leurs intelligentes investigations, ils trouvèrent dans un autre numéro du même journal une de ces compositions d'une grivoiserie pas méchante, qui sont habituelles dans les publications de l'espèce ; l'auteur de celle-ci est M. Vallet, un dessinateur de la *Vie parisienne.*

Et c'est pour cela que Kistemaeckers (toujours lui !), l'éditeur de l'illustré en question, comparaît aujourd'hui même devant le tribunal correctionnel de Bruges.

Mais la correctionnelle ne suffit pas à des moralistes d'une aussi extraordinaire envergure ; il leur fallait la Cour d'Assises. Ils y arrivèrent par cette subtile combinaison : en feuilletant un almanach suspect (annexe du journal susdit et, plus que jamais, publié par Kistemaeckers), on trouva un second Rops, depuis longtemps connu, comme le premier, *le Maillot*, — vous savez : une danseuse, dans le plus simple appareil, en train de s'habiller ; debout, elle lève la jambe gauche pour l'introduire dans le maillot et se présente ainsi, — pas de face, — à un monsieur âgé, grave et raide comme la justice, correctement assis, le gibus à la main ; ce vénérable aréopagite, devant un tableau avec lequel il semble on ne peut plus familiarisé, a plutôt l'air d'un académicien écoutant un discours sur les prix de vertu ou d'un juge intègre en proie à quelque filandreux réquisitoire.

Telle est l'image également poursuivie sous la rubrique « pornographie ». Et comme une image ne suffit pas à justifier des poursuites en Cour d'Assises, qu'il faut un texte, on a scrupuleusement examiné ledit almanach et l'on y a découvert, dans une nouvelle de trente pages, dix lignes qui, même isolées, séparées de leur contexte, n'ont absolument rien qui soit de nature à motiver une intervention quelconque de la police des mœurs ; à plus

forte raison si, au lieu de les extraire selon le vieux procédé canaille, démodé depuis le procès de *Madame Bovary*, on les laisse dans l'encadrement où l'auteur les a mises.

Et voilà comment Bruges-la-Rigolante, l'*urbs hilarissima* des anciens, va voir sa gaîté habituelle rehaussée par deux affaires du plus haut intérêt artistique et littéraire : l'une correctionnelle, qui se déroulera aujourd'hui même (ce qui, j'en ai peur, va produire l'effet contraire chez les auditeurs : ceux-ci se rouleront), l'autre devant le jury de la Flandre extrêmement occidental, pas encore assez, cependant, pour obtenir, en fait de jury, le banc d'huîtres qu'on eût désiré.

Cette dernière est celle du *Maillot* et des dix lignes de texte que l'on a été forcé d'y joindre, bien qu'elles ne s'y rapportent point.

Et, comme entrée de jeu, il s'est produit un incident qui promet : l'éditeur poursuivi a reçu l'autre jour la visite d'un commissaire de police chargé télégraphiquement, par le parquet de Bruges, de vérifier l'identité et de s'enquérir du domicile actuel d'un nommé Rops, auteur du dèssin incriminé : *La Foire aux amours*...

Après celle-là, ne tirons pas l'échelle, s'il vous plaît : nous risquerions de manquer de nouvelles aubaines.

JEAN D'ARDENNE.

Mais, si en première instance le tribunal de Bruges condamna Félicien Rops, sur appel la Cour à Gand l'acquitta (1) !

Mieux encore : la Chambre des mises en accusation, saisie de l'affaire de l'Almanach, rendit un arrêt de *non lieu*. Et je continuais de justifier de mon titre honorifique *d'acquitté national*, ou de celui *d'acquitté à perpétuité*, sous lesquels me désignait familièrement la foule des braves gens de mon pays. Acquitté tout le temps, je perdais toutefois une partie de mes plumes après chaque procès dont je sortais vainqueur, et aussi bon nombre de mes correspondants

(1) Ce fut M. Gaston de Leval, le distingué avocat-conseil de la Légation britannique, un des futurs défenseurs d'Edith Cavell, qui accepta de défendre devant le Tribunal de Bruges les dessins du génial artiste. Il eut un mot cruel, mais de circonstance : « On ne discute pas *art* avec un Parquet qui poursuit Rops... Je ne plaiderai que la question de droit ! »

et de mes clients, qui ne se souciaient pas d'être inquiétés ou interrogés à cause de leurs achats chez moi.

Aussi Jean d'Ardenne put écrire, indigné :

L'affaire Kistemaeckers est écœurante. Elle nous donne, depuis plusieurs années, le spectacle d'un véritable duel entre le Parquet et un citoyen honnête homme forcé de se défendre contre d'inqualifiables assauts toujours répétés.

Toute la presse indépendante fit chorus. *La Meuse*, un grand journal presque centenaire de Liége, mena une campagne serrée contre les persécuteurs :

Cette fois, les procédés qu'on vient d'employer, à propos d'une nouvelle affaire qu'on suscite à l'éditeur Kistemaeckers, soulèvent dans l'opinion publique de vives protestations. L'on semble s'acharner à vouloir la ruine d'un homme... Nous en sommes arrivés au régime du bon plaisir, et les libertés dont nous sommes censés jouir sont terriblement écornées. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie néfaste? Pauvre Belgique, où en est-elle arrivée (1) !

Ce qui n'empêcha nullement le Parquet de redoubler d'audace. C'est vers cette époque, — et pour donner le change sans doute, — que le ministre des Chemins de fer interdit l'entrée et le transport en Belgique de plusieurs journaux français, notamment du *Gil-Blas* et de l'*Echo de Paris*, et qu'on en poursuivit les dépositaires en Cour d'Assises. Tous furent acquittés par le Jury (2). On inculpa également

(1) Numéro du 15 décembre 1891.

(2) Pour rester dans la vérité, nous devons toutefois consigner ici deux ou trois petits avantages remportés par les Parquets dans des poursuites intentées à d'autres libraires et imprimeurs qui ne surent se défendre, ou qui, pris de peur, préférèrent émigrer et se laisser condamner par défaut.

Dans ce nombre on compte 6 Belges, 3 Français et 1 Irlandais. Ce dernier fut inquiété comme traducteur d'un livre de commentaires sur la théorie malthusienne qui avait connu la vogue de cent éditions en Angleterre. Mais pendant l'instruction, le traducteur irlandais mourut. Il fallut abandonner les poursuites.

Parmi les autres, on relève le nom d'un liquidateur, à qui on reprochait d'avoir écoulé des livres, réputés immoraux, dans l'intérêt des héritiers ou créanciers de leur éditeur défunt ! Condamné, il se réfugia en France. Un imprimeur fut également condamné et aux trois quarts ruiné, pour avoir imprimé des livres en langue anglaise pour le compte d'un éditeur de Londres. Enfin deux ou

quelques autres libraires qui avaient vendu des livres édités à Paris, ce qui me donna un peu de répit. On vit s'asseoir sur le banc des accusés les frères Moens à Anvers, Mme veuve Otte à Gand, Dechenne à Bruges, Istace et le Directeur de l'importante maison l'*Office de Publicité* à Bruxelles, etc., etc., enfin, on inquiéta quelques écrivains de race, et on cita Camille Lemonnier et Georges Eekhoud en Cour d'Assises à Bruges. Tout le monde fut acquitté, naturellement ; excepté toutefois une pauvre veuve, Française d'origine, qui tenait une petite boutique de librairie dans un passage à Bruxelles, et qui fut gratifiée de 2 ou 3 mois de prison pour avoir vendu quelques exemplaires d'un livre de contes trop décolletés ! La malheureuse femme en mourut quelques mois après; triste pendant à l'affaire Louis Desprez...

§

En présence d'un si maigre résultat, on décida de porter un grand coup, pour en finir.

On commença par glisser sournoisement, dans quelques feuilles à tendances réactionnaires, de perfides notes de dénonciations anonymes, ce qui fournit l'occasion à quelques infimes écrivassiers, qui avaient fait antichambre chez moi, de satisfaire leurs rancunes. On trouva même une petite Gazette de Palais pour imprimer un long article non signé, mais qui constituait une véritable mise en demeure au Parquet de reprendre les poursuites !

Puis on demanda une forte tête, capable d'inventer un délit nouveau, quelque chose qui étonnerait le monde. Quelqu'un dans la magistrature debout répondit à l'appel, et dans son sectarisme, en véritable iconoclaste, s'inscrivit pour saboter la liberté de la presse inscrite dans la Constitution. Son nom ? Pierre ou Paul, peu importe, il ne passera certes pas à la postérité. Le clair de l'affaire, c'est qu'il

trois éditeurs transportèrent leurs pénates et leur commerce en Hollande, suivant ainsi l'exemple de leurs ancêtres français, qui, aux temps des guerres de religion, se réfugièrent en Belgique, alors pays de liberté... Ils furent condamnés par contumace.

créa dans son imagination un délit *non prévu par le code*, afin de me faire tomber dans un piège juridique, un bas de fosse, machiavéliquement creusé sous mes pieds. Ah! les Tribunaux avaient été tous d'accord pour me renvoyer absous! Eh bien, on maquillerait ces délits de presse, de façon à les transformer en délits de droit commun. La Constitution belge s'y opposait? La belle affaire, on lui casserait une jambe, on la violerait cette vieille gêneuse, mais les Parquets auraient le dernier mot!

En dehors de mes éditions littéraires et bibliographiques, je dirigeais deux journaux illustrés, le *Frou-Frou* et le *Flirt*. Le premier était une édition pour la Belgique de la feuille portant le même titre qui se publiait à Paris, et dont j'avais acquis par contrat le droit de faire une édition belge, et de reproduire tous les dessins. Le Ministre belge m'ayant fait l'honneur d'inscrire mes deux journaux en tête de ses listes de proscription, et de me causer un préjudice considérable en interdisant leur transport, j'assignai l'Etat devant le Tribunal de Commerce pour abus de pouvoir, illégal et vexatoire, et les juges consulaires condamnèrent l'Etat à me payer mille francs de dommages et intérêts, plus 50 fr. d'amende par jour de retard.

Le Ministre persista dans son refus de transporter mes journaux, et pour bien montrer qu'il se f...ichait du jugement rendu par le Tribunal de Commerce, fit saisir le *Frou-Frou* et incriminer *tous* les numéros parus (environ une centaine), sans en poursuivre toutefois les textes et les légendes qui accompagnaient et expliquaient les dessins, ce afin de me rendre passible de la Correctionnelle et non du Jury. Pour la première fois, j'allais faire la connaissance d'une nouvelle couche de magistrats, de jeunes substituts de première culotte, à peine sortis de l'Université, bien stylés, bien pensants, pleins de zèle. Couramment on disait au Palais, — sans preuves du reste, — qu'il serait tenu compte de leur abnégation pour leur avancement. Je crois pour ma part que c'était là de la médisance, et je suis persuadé que

j'ai eu affaire à des béotiens plutôt qu'à des arrivistes sans conscience.

A l'audience j'eus donc, comme adversaire, un petit substitut rageur, fier de son importance, méchant à l'excès, vraiment comique dans ses attitudes. Comme mon avocat lui demandait quels étaient les dessins qu'il incriminait dans cette collection qui en comportait 400, il répondit : *Tous !* Il avait reçu l'ordre de requérir contre le journal dans son ensemble, son titre même devait être considéré comme un outrage à la morale publique (1). Et il se démenait, s'agitait, transpirait, mon petit substitut ! Tout à coup, il s'interrompit pour sortir un papier de sa serviette et, de l'air le plus grave, se mit à lire, sinon à chantonner, un couplet en langue macaque, qui se débitait dans une revue de l'année sur un Théâtre bruxellois, et critiquait la licence des rues.

— Voilà ce que pense l'opinion publique ! s'écria-t-il en brandissant son feuillet.

Ce fut d'un grotesque homérique ; dans le prétoire on se tordait !

Décontenancé, le petit substitut demeura interloqué, resta *tout court* sur ses positions.

Le tribunal, pour l'encourager, condamna *par procuration* en ma personne les quarante premiers dessinateurs parisiens, parmi lesquels figuraient Willette, Steinlen, H. Gerbault, Guillaume, L. Vallet, L. Malteste, Heidbrinck, Henri Boutet, Couture, Forain, J. Wely, etc., etc., comme pornographes. Jamais je n'avais été plus fier de me trouver en si bonne société, encore que cela coûtait assez cher : six mois de prison et deux mille francs d'amende !

§

Mais continuons. Nous arrivons à l'affaire du *Flirt*. C'était un journal litttéraire et d'art, gai et amusant, qui, écar-

(1) Il dit en substance: « Je ne puis démontrer pourquoi ces dessins sont obscènes, parce que l'obscénité saute aux yeux et n'a pas à être démontrée (*sic*). »

tant de parti pris toute combinaison de publicité louche, de paris aux courses, sociétés financières, cercles de jeux, etc., se contentait de mettre sa quatrième page, — et cela depuis dix ans, — à la disposition d'annonces commerciales. On y trouvait aussi, sous la rubrique : *Mariages éventuels*, une petite correspondance amoureuse, exactement pareille à celle qu'insèrent journellement nombre de journaux à grand tirage, belges et étrangers. Depuis de longues années le public y était habitué et s'en divertissait ; aucun texte de loi n'en défendait la pratique. Un demi-siècle auparavant, ce mode de publicité avait déjà eu sa rubrique dans le journal qui était l'organe de Proudhon lorsqu'il habitait la Belgique et qui jouissait d'une vogue considérable. Ce journal était rédigé par un des membres les plus remarquables de la Chambre belge des députés de ce temps, M. Louis Hymans, journal plutôt austère, que personne ne songea jamais à poursuivre pour ses petites annonces. Nos parents en auraient fait des gorges chaudes. Le *Flirt* n'avait donc ni l'exclusivité, ni le mérite de l'invention.

C'est ici que le grand inquisiteur du Parquet, dont nous parlons plus haut, entra en lice. Il découvrit que le fait de laisser insérer dans son journal une petite annonce : « Jeune dame désire connaître monsieur sérieux », constituait, pour un directeur, une excitation de mineurs à la débauche, donc un délit de droit commun, et quoique commis par l'instrument de la presse, non justiciable du Jury, parce qu'il ne saurait être rangé parmi les délits d'opinion, ce qui est loin d'être prouvé (1). Eurêka ! On allait pouvoir écraser un éditeur comme une mouche sous une meule. La fin justifierait les moyens.

A vrai dire, cela n'alla pas tout d'abord sur des roulettes. La Chambre des mises en accusation se rebiffa ; il y eut

(1) Une opinion est le sentiment qu'on se forme d'une chose et qui peut différer suivant les personnes. Dans mon cas, une Cour d'appel avait opiné en ma faveur, une autre Cour d'appel en sens contraire. En *droit*, je devais donc bénéficier de ce dissentiment. Aux Assises un accusé est acquitté par six *non* contre six *oui*.

force tiraillements. La prétention du Parquet lui parut anticonstitutionnelle. Et elle rendit une ordonnance de non lieu. Appel du Ministère public. Nouvelle et orageuse séance de la Chambre des mises en accusation. Finalement, les *puristes* l'emportèrent sur les *juristes*. Et je fus renvoyé devant un tribunal correctionnel, soigneusement trié sur le volet.

Un autre jeune substitut janséniste était chargé de soutenir l'accusation. Cyniquement, il avoua qu'il s'agissait bien dans l'espèce d'un procès de tendance, et conclut en ces termes :

Le *Flirt* sera un journal honnête (lisez bérangiste) ou il disparaîtra !

En ce qui concerne le Président, son siège avait été fait d'avance. C'était un vieux bonhomme, laborieusement arrivé, après des années de stage, à un fauteuil de vice-Présidence (1). Il avait l'air de ne rien comprendre au fond de l'affaire, et quand mes défenseurs déposèrent des conclusions d'incompétence, il sembla fort étonné et passa outre pour me condamner.

Appel fut interjeté, et un coup de théâtre se produisit. Les Conseillers, magistrats sérieux et juristes avérés, refusèrent de s'associer à une pareille interprétation du code et, dans un langage très élevé, par la voix du Président de Roissart, infirmèrent le jugement de la Chambre correctionnelle, affirmant que je ne pouvais être soustrait à mon juge naturel, le Jury, et qu'il s'agissait bien d'un délit de presse !

Grand émoi au Parquet qui se pourvut en Cassation. J'avoue n'avoir jamais pu savoir ce qui se passa alors ; ceux qui se prétendaient bien renseignés affirmaient que les opinions des conseillers étaient partagées. Il s'écoula du temps avant qu'on obtînt la cassation de l'arrêt de la Cour d'appel.

Et la cause fut renvoyée devant une nouvelle Cour d'appel, présidée cette fois par un autre Président, infirme et d'hu-

(1) Ses collègues lui avaient donné le nom de *voyageur*, apparemment pour le distinguer de ses homonymes ?

meur variable, et qui me condamna à un an de prison et quelques milliers de francs d'amende.

On illumina ce soir-là au Parquet. Le loup blanc était touché! Comme je n'étais pas habitué à vivre en la société des tire-laines, des escrocs ou des banqueroutiers, je ne pus me décider à donner à mes persécuteurs la joie de me mettre en cage, et, ma dernière cartouche brûlée, je mis la clef sous la porte, je partis pour l'exil; et à mon tour je vins demander à la France une hospitalité que jadis j'avais accordée moi-même à ses proscrits de la plume et de l'idée...

§

Le rideau n'était pas tombé sur la pièce, comme on pourrait le croire; un dernier acte restait à jouer. Deux ans après mon départ de Belgique, le Parquet de Bruxelles eut la témérité de réclamer mon extradition. Grâce à la recommandation de mes vieux amis, les Sénateurs Arthur Ranc et Paul Strauss, j'obtins d'urgence une audience du garde des Sceaux, M. Vallé, qui me reçut fort courtoisement, à qui je pus expliquer mon cas, plaider ma cause, et qui m'assura que je n'avais rien à craindre. MM. Henry de Jouvenel et A. de Monzie firent le reste : mon extradition fut refusée (le 2 juin 1905). Je leur témoigne ici toute ma gratitude.

Il y avait cent raisons à faire valoir pour rendre l'extradition non recevable, une seule avait suffi :

« Le principe est admis *que la base de tout traité d'extradition est la réciprocité des délits* (1). » Tous les jurisconsultes

(1) En France, la question de responsabilité des Directeurs de journaux, en matière de petites annonces, fit l'objet d'un projet de loi, déposé en 1903, et qui fut rejeté par la Chambre en 1907.

C'était donc abusivement que, sur une plainte émanant de la Société contre la licence des rues, trois directeurs et trois gérants de journaux parisiens furent cités devant la 9e chambre correctionnelle le 24 février 1908. Ils furent naturellement acquittés :

« Attendu, dit le jugement prononcé, le 19 mars, par M. le Président Pacton, attendu qu'il n'y a lieu de considérer comme punissables que les annonces qui, dans leur texte ou dans leur forme, seraient contraires aux bonnes mœurs;

sont d'accord sur ce point, et M. Schuermans, conseiller à la Cour d'Appel de Liége, auteur d'un livre qui fait autorité, est particulièrement catégorique. Selon sa thèse, mon extradition aurait violé l'esprit et la lettre des accords internationaux en matière d'extradition, au même titre que la loi belge *d'exception* viole la Constitution belge.

Le Parquet de Bruxelles, comme le singe de la fable, avait oublié d'éclairer sa lanterne...

Dans son numéro du 19 mai 1905, le *Messager de Bruxelles* consacra son leader article à ce qu'il appelait le cas de l'éditeur Kistemaeckers ; en voici un extrait :

Le départ de Kist, — comme on l'appelait, — ne chagrinait que ses amis. Il en comptait beaucoup au temps de sa prospérité. Ce n'est pas à l'heure où la loi s'acharne contre lui que je lui marchanderai les sympathies auxquelles il a droit et la justice qui lui revient. Je n'étais pas des familiers de sa maison, — comme tant d'autres qui le lâchent aujourd'hui, — et ce fut d'un peu loin que j'assistai à ses curieux et méritoires efforts au profit des lettres. Il y apportait une activité merveilleuse et un incontestable courage, pour s'improviser éditeur en Belgique il y a trente ans, avec le parti pris de n'offrir au public que de la littérature.

On oublie trop qu'il fut l'un des premiers éditeurs de Camille Lemonnier, de Georges Eekhoud, de Théo Hannon, de Jean d'Ardenne et que l'on retrouve sur ses catalogues les noms de Catulle Mendès, Jules et Edmond de Goncourt, Henri Fouquier, Guy de Maupassant, Paul Bonnetain, Francis Poictevin, Henri Céard,

que cette interprétation s'impose d'autant plus qu'un projet de loi a été déposé, en 1903, en vue de combler les lacunes de la législation actuelle.. ;

« Attendu que, dans la séance du Sénat du 25 mars 1904, le Président de la commission, M. Béranger, reconnaissait que les termes de la loi de 1898 avaient paru insuffisants quand l'annonce n'était pas, dans son texte, obscène; qu'il ajoutait également que le projet dont il sollicitait le vote était destiné à réprimer les annonces et correspondances licencieuses... et, entre autres, les *annonces des maisons de massage* ;

« Attendu que le texte du paragraphe 5 de l'article 1er de la loi de 1898, pour ne laisser prise à aucune équivoque, fut modifié ainsi : « Par des annonces ou correspondances publiques faites dans un but obscène ou contraire aux bonnes mœurs ; »

Attendu que ce texte nouveau, voté par le Sénat, a été rejeté par la Chambre des députés, le 21 février 1907;

« Par ces motifs, acquitte tous les prévenus. »

Ernest d'Hervilly, Lucien Descaves, Léon Hennique, Jean Richepin, Edouard Rod, Robert Caze, Flor O'Squarr, Lucien Solvay, Georges Rodenbach et beaucoup d'autres qui jamais ne servirent à désigner des pornographes. On oublie ses belles rééditions du XVIIIe siècle. On oublie qu'il offrit ses presses aux proscrits de la Commune, et que, grâce à lui, leur voix ne put être étouffée !

§

Lorsque huit ans plus tard, en novembre 1911, la prescription m'étant acquise, je fis un voyage au pays natal, ma première visite fut pour le Palais de Justice de Bruxelles, ce champ de bataille de mes luttes d'antan. Ce n'est pas sans éprouver un sentiment de mélancolie que je me dissimulai ce matin-là dans le prétoire d'une Chambre correctionnelle en séance. Et j'eus l'agréable surprise de reconnaître, dans les trois magistrats qui siégeaient, trois vieilles connaissances, trois de mes anciens juges d'instruction, parmi lesquels le président Arnold, celui que j'avais baptisé le *bon juge*, devenu conseiller à la Cour. Je le saluai de loin respectueusement, et j'ignore si j'ai été le jouet d'une illusion, mais il m'a semblé qu'il me rendit mon salut d'un sourire...

Dans son numéro du 10 novembre 1911, le chroniqueur judiciaire de l'*Indépendance belge* s'exprima comme suit :

Dans les couloirs, on a aperçu une figure... de revenant.

Un revenant capable de produire une sensation désagréable pour quelques magistrats, — non à cause d'une peur superstitieuse, mais à cause d'un petit froissement d'amour-propre...

Il s'agit du revenant qu'est, pour la Belgique, l'éditeur bien connu Henry Kistemaeckers ; on se rappela que cet éditeur fut condamné, *inconstitutionnellement* (1) de l'avis de beaucoup, pour délit de presse par les juges correctionnels : comme le jury

(1) Il y a quelques années, j'eus l'honneur d'être reçu en audience privée par le Ministre de la Justice de Belgique, écrivain et juriste des plus estimés. Je ne puis trahir sa confiance en invoquant son témoignage, mais il me sera permis toutefois de rapporter ici qu'il me déclara que jadis, comme avocat, il s'était vivement intéressé à mes procès, et qu'à son avis on avait méconnu l'esprit de la Constitution en me soustrayant au jury...

l'avait toujours acquitté, on l'avait soumis au régime du tribunal correctionnel...

Le condamné partit en France : l'extradition fut réclamée... mais le Ministre français, animé de l'esprit constitutionnel qui n'aurait jamais dû être abandonné, refusa l'extradition.

Un autre journaliste en vue, M. Camille Gutt, l'actuel chef de cabinet de M. le Ministre Theunis, avait publié un article qui fit sensation dans *la Chronique* du 7 novembre 1911. En voici quelques extraits :

Je me trouvais, samedi dernier, au Palais de Justice, et dans le couloir de première instance je regardais passer les figures connues, avocats ou avoués, grands maîtres de la politique ou petits-maîtres du barreau, journalistes affairés. Je vis quelqu'un dont l'apparition me frappa. Ce n'était pas le premier venu, le passant égaré dans le dédale des salles, parmi la bousculade des robes noires. C'était quelqu'un qui était déjà venu là, mais il y a longtemps. Familier de la grande maison, il y faisait pourtant figure d'anachronisme. Il ne se trouvait pas chez lui : il s'y retrouvait.

. . . .

Henry Kistemaeckers ! C'était bien lui, le brave Kist, allègre, allant, confiant en l'avenir, en lui, à travers tout, quand même ! Un détail seul l'évoquera : il semblait heureux, oui, tout heureux de se retrouver dans cette ville où il fut l'Art au temps où l'Art avait à soutenir d'autres luttes qu'aujourd'hui, et moins lucratives ; où il fut plus : l'accueil cordial aux artistes, — et où il ne reçut, en récompense de cet effort, de cette beauté, qu'avanies et ingratitude.

. . . .

Il faut se souvenir, et il faut que ceux-là sachent la vérité, qui l'ignorent. Il faut qu'ils sachent que le jour où Kistemaeckers fut condamné dans notre pays, il fut le complice — oh ! bien involontaire, — d'un terrible outrage aux mœurs : d'un viol. Et c'était une femme, presque une ancêtre, qui subit ce viol en pleurant : c'était la Constitution belge !

Mais comme on voulait poursuivre cet homme malgré tout, et le condamner, il fallait le poursuivre devant un autre juge. Et pour cela, on choisit, dans toutes ses œuvres, un journal ; dans ce journal, une page ; dans cette page, un dessin, puis des ar

nonces! et pour ce dessin, ces annonces, séparés de cette page, de ce journal, de cette œuvre, on lui infligea un an de prison !

. . . .

Ce qu'il y a d'inadmissible, c'est que pour flétrir cet homme, on ait recouru, — selon le mot d'Edmond Picard, — à une embûche juridique dans laquelle il est allé donner, lui, de toute sa loyauté ; c'est qu'on ait soustrait un artiste, pour le punir, à son juge naturel, à son juge légal, qui l'aurait toujours triomphalement absous.

Ailleurs, dans un pays d'art, pareilles poursuites, pareilles condamnations conduisent leur homme à la gloire, à la richesse, voire à l'Académie. Rappelez-vous Richepin et tant d'autres. Ici, elles ont conduit celui qu'elles frappaient à l'exil, — terminé hier, — à la plus cruelle des proscriptions. La cruauté, je l'admets. Le ridicule, passe encore ! mais les deux ensemble, quelle erreur ! Nous n'avons pas le sens de la mesure.

Je clos ici ce chapitre de mes « Souvenirs » en ce qui concerne mes procès. Je viens de relire une lettre que m'adressa, le 25 décembre 1912, un de mes fidèles défenseurs Me Henry Frick (1) :

Mon cher Kistemaeckers !

. . . .

Je garde de nos anciennes luttes pour la liberté d'écrire un souvenir à la fois honorable et pénible. Je me suis battu à côté d'Eugène Robert pour le droit que vous représentiez avec tant d'énergie. J'ai été aussi du guet-apens judiciaire où l'on nous a entraînés. Mais vous vous êtes redressé et je retrouve en toutes vos paroles l'homme d'énergie et de conviction que vous fûtes et resterez. Me voici arrivé à l'âge où l'on est un ancien du bar-

(1) Ils furent deux : MM. Eugène Robert et Henry Frick, qui, sans répit, avec un dévouement et un désintéressement de tous les instants, me disputèrent pied à pied à la haine de mes ennemis. Jamais les lettres n'eurent des défenseurs plus ardents, plus convaincus. En exil j'ai pleuré en apprenant la mort d'Eugène Robert. Ma gratitude lui survit...

Il me reste Me Frick, le brillant avocat, le fidèle ami, dont on a fêté cette année les noces d'or de cinquante ans de pratique au Barreau, et qui, depuis quatre lustres, remplit les délicates fonctions de Bourgmestre de la ville de Saint-Josse-Bruxelles. Il m'est doux d'inscrire leurs noms sur ces feuilles de souvenirs !

reau : j'ai toujours vivace le souvenir de nos campagnes ; nous étions pour la bonne cause ! Plus j'y pense, plus je ressens l'impression que vous, comme éditeur et publiciste, Robert et moi comme avocats, nous n'avons pas fait œuvre inutile....

Toujours à vous !
Henri Frick.

Ce sont là mes lettres de noblesse. Précieusement je les ai rangées dans mes archives. Je ne les échangerais point contre toutes les distinctions honorifiques du monde.

HENRY KISTEMAECKERS, PÈRE.

LE SYMBOLISME DU SABBAT [1]

—

La Messe, à proprement parler, est un drame sacré. C'est la sainte liturgie par excellence autour de laquelle se groupent les plus éminents symboles religieux. Elle n'est que symbole, en vérité. Le sacrifice de l'autel reproduit dans toute la conduite du prêtre et dans ses moindres mouvements les diverses circonstances de la Passion. C'est la représentation pieuse et l'évocation magique de tout ce qui est le fondement même de la croyance vénérable.

L'imagination des inquisiteurs avait du champ. Elle pouvait se donner libre cours et supposer les plus affreux dérèglements. Il était aisé de transporter sur le terrain démoniaque ce qui déjà n'était qu'image dans le domaine religieux.

Le prêtre revêtait des ornements sacerdotaux, mis à l'envers, et se couvrait d'une chape noire sans croix. Le diable urinait dans un trou pour préparer le liquide de l'aspersion et, suivi d'un sous-diacre, l'officiant montait les marches de l'autel pour contrefaire la grand'messe.

Parfois un corps nu de femme servait de table sainte, le plus souvent le sacrifice s'opérait sans elle. Un livre dans la main gauche, le prêtre marmottait des prières. Il omettait le *confiteor* qui précède la pénitence et l'*alleluia*, expression de la louange unie à l'adoration et à l'action de grâces.

Tout était fait au rebours du rituel et le Symbole devenait une terrible profession de foi :

Je crois en Lucifer, Dieu le père qui a créé le ciel et la terre et

(1) Voyez *Mercure de France* n° 605.

dans son fils Beelzébuth qui a été conçu du Saint-Esprit. Je crois en Léviathan, le Saint-Esprit, et la Sainte Eglise Catholique, la Synagogue réformée.

A l'offrande le diable s'asseyait.

Parfois un homme tient le bassin, dans lequel ceux du Sabbat jettent ores deux escuz, ores un escu de bon argent (car ce n'est le Diable qui le donne) qui plus qui moins à discrétion et selon sa portée, car je ne voy point de règle.

Et le démon s'écartait ou détournait la tête lorsqu'il tombait dans le bassin quelque pièce marquée d'une croix. L'argent ainsi recueilli devait servir à assurer la défense des sorciers accusés devant les tribunaux.

L'élévation était l'heure de la profanation suprême. L'hostie était tantôt une rondelle de rave noire, tantôt un pain azime noir « sans qu'il n'y eust rien de gravé au dessus », tantôt un pain noir et triangulaire. Avec des injures et des cris le prêtre indigne étreignait l'objet consacré. Dans une sorte d'affreux délire il se tenait « le visage non tourné vers l'autel ains tout à rebours le visage tourné vers le peuple et cabriolant sans respect ». Il levait les pieds en l'air « de contremont et la tête renversée en bas devant le diable, il demeurait en ceste posture pendant l'élévation autant de temps qu'on mettroit à dire un *Credo* ».

L'hostie demeurait ainsi présentée aux regards impurs qui se fixaient sur elle un temps long pendant lequel la foule répétait sans cesse : *Corbeau noir*, *corbeau noir*, « ne pouvant faire autre prière, ny prononcer autres mots que ceux-là », puis dans un délire soudain l'hostie était « en signe de plus grande exécration jetée aussi-tost et foulée aux pieds ».

La folie du sacrilège dépassait toute limite, Dieu était jeté en pâture aux bêtes et les sorcières poussaient si loin leur rage démoniaque que les bêtes elles-mêmes refusaient quelquefois de s'associer à leurs orgies.

Un jour le Magicien commande de faire venir un gros dogue pour manger le pain consacré qu'il avait fait accumuler en un monceau. Estant ammené devant le Saint Sacrement, il met ses

pieds de derrière à genoux et les deux de devant comme à mains jointes, inclinant sa teste comme adorant et jamais on ne le peut tirer de là, ny à coups de pierre, ny à coups de bastons, dont plusieurs se prindrent à plorer et fust ordonné que d'oresnavant on n'y meneroit plus de chiens (1).

Aucune clochette n'accompagnait cette partie de la cérémonie qui se faisait seulement parmi les cris et les imprécations. C'est que la cloche a la vertu mystique d'écarter les mauvais esprits qui suscitent les tempêtes, la grêle et le tonnerre et que la propagation de ses ondes sonores fait fuir les calamités (2).

Les assistants s'approchaient et communiaient sous les deux espèces, ils buvaient au calice d'un vin dont « l'odeur et le goût sont insupportables et qui mettent le corps en sueur pendant qu'un froid aigu pénètre jusqu'à la moelle de leurs os ».

La profanation était complète. Certains crachaient l'hostie et s'en frottaient le corps, la souillant des plus honteux contacts.

Et l'office continuait, tandis que l'auditoire enfiévré ne se contenait plus, éructant des blasphèmes, bavant des infamies et que le prêtre remplaçait l'*Ite Missa est* par un « Allez au Diable » qui était le prologue d'une orgie plus sale encore.

Tout ce qui spirituellement pouvait être profané l'avait été férocement. Dieu avait été outragé dans ses propres mystères. L'abomination était consommée. Revenue à son vomissement, la Sorcière n'avait pas été foudroyée par la divinité outragée. C'était la preuve du pouvoir souverain de Lucifer, et, Dieu étant convaincu et réduit à l'impuissance, il restait maintenant à épuiser les satisfactions matériel-

(1) Michaelis : *Histoire admirable de la possession et confession d'une pénitente*. 1613, Acte du 19 janvier.

(2) Cette croyance populaire avait d'ailleurs été combattue dans les conciles qui voulaient attribuer seulement la victoire sur les fléaux à la prière à laquelle les cloches invitent les fidèles. Cf. *Concil. Médiol.* de 1576, contit. 1re part. *De oratione. Concil. Coloniens.* ann. 1536. *De constitut. ecclesiae*, art. 4. Vaussi Del Rio : *op. cit.*, VI. Sect. 3.

les : aucune ne devait être oubliée. Le Diable au Sabbat ne devait-il pas user, pour mieux attirer et piper les hommes, de tous les plaisirs grossiers, « nous présentant ce double aiguillon de la chair et nous perdant par festin et par femmes, par chair de charogne et femmes corrompues (1) ».

Les plaisirs de la chair ont toujours été considérés comme détestables et leurs désirs provoqués par l'Esprit du Mal. Est-il nécessaire de rappeler l'épître de Paul aux Galates : « Or les œuvres de la chair sont évidentes, c'est le libertinage, l'impureté, le désordre, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les emportements, les disputes, les divisions, les partis, l'envie, les meurtres, *les excès de vin et de table et autres choses semblables* (2). » Ce sont toutes ces actions que nous retrouvons au Sabbat.

Avec un fracas de tonnerre, l'autel disparaissait soudain, tandis qu'on offrait à Belzébuth des actions de grâce ; et de la terre jaillissait une grande table couverte d'une nappe tissée de fils d'or. Le banquet allait commencer.

J'ai dit au commencement que les hommes ont peu de ressources lorsqu'ils veulent représenter quelque grande joie matérielle : ce ne sont guère dans les représentations qu'ils en donnent et dans les formes qu'ils imaginent que satisfactions des appétits sensuels. Un festin devait inévitablement se rencontrer au Sabbat ; saint Paul l'avait dit et en outre, comme l'observe Pierre de Lancre, la table parmy le monde fait les amis.

A la place d'honneur et sur un trône d'or, le diable était assis et il faisait placer à ses côtés une sorcière insigne par son vice ou par sa beauté. Favorite passagère, elle était ce soir-là la reine du Sabbat.

Tous les assistants prenaient place.

Quelquefois elles ont chacune leur démon assis près d'elles et quelquefois elles sont toutes rangées d'un costé et leurs démons à l'opposite. Elles n'oublient pas aussi de bénir leurs tables avant

(1) Lancre, *op. cit.* III. Disc. 3.
(2) *Epître aux Galates*, V, 19, 20. 21.

le repas, mais avec des paroles remplies de blasphèmes, avouant Beelsebub pour créateur et conservateur de toute choses(1).

Sur la table point de couteaux, « de peur qu'on ne les croise et pour montrer qu'il ne faut point couper le prépuce de ses mauvaises habitudes, peut-être aussi pour éviter qu'ils ne s'entretuent au Sabbat de Haine ».

Tantôt les sorcières avaient apporté avec elles leur nourriture et tantôt le Diable fournissait les mets. Gn n'était point d'accord sur la qualité des plats. Les uns soutenaient qu'il n'était servi que des vivres exquis, d'autres qu'on n'y trouvait que des choses exécrables : « Crapaux, chair de pendus, charognes qu'on désensevelit et arrache des cimetières fraischement mises soubs terre, chair d'enfants non baptisez ou bestes mortes d'elles-même (2). »

Il semblait que la chair humaine devait être un mets de particulière qualité, parce que l'anthropophagie, d'une part, était interdite par les commandements de Dieu (3) et, d'autre part,

pour infirmer l'article de la Résurrection, car, comme argumentait Pline, vrai athéiste, comment pourroient les corps ressuciter, mesme par divine puissance, en leur propre substance, la chair estant par d'autres mangée et déjà changée en la propre substance de ceux qui l'ont mangée (4) ?

Aussi de nombreux procès-verbaux contenaient-ils des récits de cannibalisme. On mangeait des « meschants mor-

(1) Del Rio, *op. cit.* II, Quest. 16.

(2) Lancre, *loc. cit.* — *Histoire admirable et véritable advenue à l'endroit d'une religieuse professe du couvent des sœurs noires de la ville de Mont-en-Hainaut*, Paris, 1856.

(3) Manger telles viandes, c'est contrevenir au premier commandement que Dieu fit à l'homme après le déluge pour reformer le droit de nature qui auroit esté par les géans et mauvais garçons fort prophané et contemné. Je vous donne, dit-il, permission de manger de tous animaux vivants sur terre, mais je vous deffends de respandre le sang humain, il faut adjouter et entendre pour manger la chair humaine, car en ce passage de la Genèse, comme il appert par le texte, il n'estoit question de l'homicide, mais seulement de l'usage des viandes. Et par ce texte est expressément prohibé l'anthropophagie. Michaelis : *Discours des Esprits*, 1613, scholie IX.

(4) *Idem.*

ceaux » d'enfants non baptisés, et Jeanne d'Abadie, sorcière en Labour, avait soutenu :

Qu'on ne mange jamais un enfant entier au Sabbat faict en une seule parroisse : ains celuy-là mesme qu'elle vit porter et couper à un Sabbat à Siboro, fut mis à quatre quartiers dont l'un fut mangé à Siboro et les autres trois furent envoyez à trois autres diverses paroisses. Qu'elle a veu désenterrer force hommes, femmes et petits enfans es cimetières et leur arracher le cœur, le mettre en pièces et le servir esdictes tables pour le faire manger. A ceux que le diable veut qu'ils ne confessent jamais rien(1).

Une autre fut prévenue d'avoir fait « rostir une partie d'enfant » et les « témoins disoyent luy en avoir vu tourner la broche, laquelle fut condamnée à mort pour cela ».

On buvait de la malvoisie « pour eschauffer la chair à la luxure », comme la grande prostituée a enivré les habitants de la terre du vin de sa prostitution (2). Le pain est une méchante tourte noire faite avec du millet noir et jamais il n'était servi de sel. Tout n'était que poison, mort et corruption. Le sel est symbole de sagesse et de prudence, il est l'une des offrandes prescrites au Lévitique:

Tu mettras le sel sur toutes ces offrandes, tu ne laisseras point ton offrande manquer de sel, signe d'alliance de ton Dieu : sur toutes tes offrandes tu mettras du sel (3).

Le Christ lui-même en avait répété le symbole : « C'est une bonne chose que le sel, mais s'il devient insipide, avec quoi lui donnerez-vous de la saveur? Ayez du sel en vous-même et soyez en paix les uns avec les autres (4). »

Aussi pensait-on qu'il n'en pouvait figurer aux cérémonies diaboliques. C'en était au point qu'un convive en ayant un jour demandé à haute voix par inadvertance, on racontait que le Diable, la table et les convives, tout s'évanouit en un instant (5).

(1) Lancre, *loc. cit.*
(2) *Apoc.*, XVII, 2.
(3) *Levit.*, II, 13.
(4) *Marc*, IX, 50.
(5) Boguet, *op. cit.*, XXII.

Les petits enfants gardeurs de crapauds regardaient de loin, n'étant point admis au banquet, mais du moins le démon voulait-il qu'ils fissent semblant de manger et qu'ils ruminassent comme des bœufs « comme si véritablement ils mangeoient ».

Ils n'étaient pas les seuls déçus d'ailleurs, car là aussi les théologiens, après avoir imaginé le festin, avaient à grand renfort de textes, cherché ce que pouvait en être l'effet.

On enseignait que les convives demeuraient affamés : « Ces pauvres gens étant de retour en leur maison, ils ont autant ou plus faim qu'auparavant. »

Saint Thomas l'avait soutenu, parce que, disait-il, Dieu seul est créateur et les substances par lui faites ne peuvent être changées que par lui. Assurément le Diable en peut altérer ou changer les accidents, mais il ne saurait « changer une pierre ou autre chose en pain » ou changer l'eau en vin comme fit le Christ. Le mystère de la multiplication des pains ne pouvait être qu'une œuvre divine. Divin était le pain cuit sous la cendre et qui, mangé par Élie, lui procura une force suffisante pour marcher quarante jours et quarante nuits (1), divine encore la manne du désert. David au surplus avait dit : « Abandonnez au Seigneur le soin de tout ce qui vous regarde et lui-même vous nourrira (2). »

Et l'on concluait que « nourrir donc que et saouler corporellement les personnes, cela appartient au seul Dieu ou par le moyen de ses créatures ou par autre puissance extraordinaire ».

Si bien qu'aucun doute ne paraissait susceptible de s'élever : « Ce que ne sçachant, ces pauvres gens s'abusent après Sathan au temps de leur nécessité et pensent qu'il soit en sa puissance de les garder de la faim ou d'autre nécessité leur baillant les viandes comme il leur promet (3). »

Tout était donc frelaté, parce que non composé de véri-

(1) *Rois*, XIX, 8.
(2) *Psaumes*, LIV, 25.
(3) Michaelis, *loc. cit.*

table matière : les viandes sont là seulement en apparence ayant quelques qualités de pain, vin ou chair, mais ces qualités ne peuvent longtemps durer, car c'est, « dict sainct Thomas, que les œuvres du Diable ne sont point ny ne peuvent estre longtemps permanentes à cause qu'elles n'ont point leur vraye substance (1) ».

La fringale où le repas laissait les assistants avait une autre raison encore. Rien n'est plus propre que la digestion lourde à provoquer le sommeil, à appesantir les corps. Laisser les sorcières rassasiées, c'eût été empêcher la plupart de continuer l'orgie. Sortir de table au contraire l'appétit encore aiguisé, en dépit de la nourriture prise, c'était provoquer une surexcitation nerveuse, un désir plus grand et plus frénétique d'apaiser des sens que toute la première partie de la fête avait exaspérés. Après la dernière bouchée, la table disparaissait, l'espace restait vide, une musique étrange et discordante stridait aux oreilles et le démon, saisissant sa diablesse, ouvrait le bal, entraînant tous les autres dans une danse furieuse.

L'orchestre était composé d'instruments variés. Tandis qu'un petit diable tirait d'une flûte des sons aigus, un autre cadençait sur un hautbois une plus chaude mélodie, un tambourin scandait faussement la mesure. Quelquefois un grand tambour dominait le concert et l'accompagnait de bruits sourds comme un roulement de tonnerre.

Les danseurs ajoutaient encore au bruit : « Ils hurlent diversement haut et bas, contrefaisant une musique. » C'était un horrible tintamarre, une intolérable et entraînante cacophonie.

Et l'on dansait ! On dansait éperdument, parce que la danse provoque les désirs impurs, parce qu'elle tolère le rapprochement de corps qui seront prompts à s'échauffer et chez lesquels naîtront brusquement, à l'improviste et par permission maléfique, l'impulsion mauvaise pleine de concupiscence. « Jamais femme ni fille ne revient du bal si chaste

(1) Michaelis, *idem*.

comme elle y est allée », et de tout temps l'Eglise en enseigna le danger.

En vain avait-on voulu justifier et annoblir la danse,

disant que l'origine est venue de l'aller et venir et du cours des estoilles et planètes et de leurs embarrassements et de leur ordre en désordre, et que c'estoit quasi une certaine représentation de la danse harmonique des choses célestes (1).

Bien que David eût recommandé de danser devant l'arche sainte, il ne s'agissait là que de mouvements de corps « qui n'avaient rien d'insolent, ainsi le doux mouvement du corps eslevoit le cueur au ciel, qui est la chose la plus agréable à Dieu (2) ». On ne pouvait les confondre avec celles impies du temple d'Israël devant le veau d'or, avec toutes les danses païennes pour lesquelles les préoccupations d'ordre religieux étaient de peu de poids.

Trois sortes de danses étaient particulièrement en honneur. L'une est semblable à celle des bohémiens, l'autre est une ronde composée de sauts et dans la troisième les danseurs sont placés en ligne droite les uns après les autres, mais l'homme et la femme, pour exprimer le désordre, se tournent le dos, s'éloignent, se rapprochent par un mouvement cadencé et se heurtent brutalement.

Ains toutes les dances les plus découpées et celles qui agitent et tourmentent plus le corps, celles qui plus le défigurent et toutes les plus indécentes sont venues de là. Toutes les Pyrrhyques, les Morisques, les sauts périlleux, les danses sur les cordes, la Cascata du haut des Echelles, le voler avec des aises postices, les Pyrouëttes, la dance sur les demy-picques, l'Escarpolette, les Rodades, les forces d'Hercule sur la femme renversée sans toucher du dos à terre, les Canaries des pieds et des mains. Tous ces bastelages sont presque venus de l'Espagne. Et n'aguières elle nous a encore donné, de nouvelle invention, la Chicona ou Sarabande (3).

Ce n'était en somme que danses qu'on supposait lubriques

(1) Lancre, *op. cit*, III, 4.
(2) Bodin, *Démonomanie des sorciers*, 1687, II, cap. 4.
(3) Lancre, *op. cit.*, III, 4.

et effrontées, et c'était un spectacle étrange pour l'imagination que celui de ce furieux dévergondage. Tout était merveilleusement au rebours.

Les boiteux y vont plus dispostement que les autres (1).

Les estropiats, vieux décrépites et caducs sont ceux qui dansent plus légèrement, car ce sont festes de désordre où tout paroit déréglé et contre nature.

Et le diable donnait aux sorciers les plus extraordinaires apparences. Les nains pour une heure devenaient géants, les géants devenaient nains. On en voyait se transformer en chiens ou chats, en ânes, en chevaux, en pourceaux (2).

C'était une danse de forcenés. Certaines sautaient seules avec quatre crapaux : l'un vestu de velours noir, avec des sonnettes aux pieds, qu'elle portait sur l'épaule gauche, et l'autre sans sonnettes sur l'espaule droicte et à chaque poing un autre comme un oyseau, ces trois derniers non revestus et en leur naturel (3).

Les hommes devenaient insensés et les femmes avortaient, tant la violence des gestes était grande. On en voyait brandir les balais qui leur avaient servi de monture et, en signe d'allégresse, hurler dans le vent : *Har*, *Har*, *Diable*, *Diable*, *saute icy*, *saute là*, *joue icy*, *joue là*, tandis que la multitude inlassablement répétait en écho : *Sabbat ! Sabbat !*

On prenait des poses immodestes, les ventres devenaient provoquants, le corps se penchait en arrière.

Les filles sont si accoustumées à porter les mains en arrière en cette dance ronde, qu'elles y traînent tout le corps et luy donnent un ply courbé en arrière, ayant les bras à demy tournez : si bien que la pluspart ont le ventre communément grand, enflé et avancé et un peu penchant sur le devant (4).

On cherchait les poses les plus lascives, les gestes les plus impudiques, mais de préférence le dos tourné « pour

(1) Boguet, *op. cit.*, *loc. cit.*
(2) Lancre, *loc. cit.*
(3) *Idem.*
(4) *Idem.*

qu'ils n'ayent loisir de se remarquer aisément l'un l'autre : et par ce moyen ne puissent s'entr'accuser s'ils étoient prins par justice ».

Chacun cherchait par des poses horribles à provoquer en lui-même des désirs coupables; on se joignait si près qu'après quelques tours on portait la main au busc « qui va bien un peu bas pour plus aisément aller en amont », on avait des mouvements si sales « que les yeux en devroyent toimber de honte aux plus effrontées ».

La fatigue tenait haletantes les danseuses, mais il fallait pousser au paroxysme la tension des nerfs. Satan ne permettait pas de repos et celles qui faiblissaient étaient battues de verges. Parfois elles tombaient épuisées : les coups leur donnaient une force nouvelle pour sauter, trépigner, hurler.

Et pourtant tout cet ignoble bal ne constituait que les prémices d'une scène d'orgie plus ignoble encore, car cette danse violente et passionnée n'était faite que pour exciter à ce que « l'homme lubrique désire de la femme ».

Car l'homme et la femme passant et repassant plusieurs fois à certains pas mesurez l'un près de l'autre, on diroit que chaque membre et petite partie du corps cherche et prend sa mesure pour se joindre et s'associer l'un l'autre en temps et en lieu (1).

Tous ces sorciers, jusqu'à présent déçus, affamés et dont aucune passion n'avait été rassasiée, ne semblaient avoir été tenus en suspens que pour faire croître davantage leurs appétits. Toute leur chair, toute leur âme, toute leur vie n'était plus animée que d'un formidable frémissement de luxure, et le Diable, bousculant les assistants, saisissait tout à coup une femme, la jetait à terre, la tenait pantelante sous lui et assouvissait dans un spasme horrible l'immense désir qui palpitait dans ses flancs.

§

L'une après l'autre, toutes subissaient l'abjecte conjonc-

(1) Lancre, *loc. cit.*

tion. La copulation avec le Démon était universellement admise et ne paraissait pas discutable. Il était dit, au Deutéronome, que tous ceux qui s'étaient accouplés à Belphegor avaient péri et il était interdit, au Lévitique, de paillarder avec les boucs.

Ç'avait été la commune opinion des Pères théologiens et des philosophes. Saint Augustin, en sa *Cité de Dieu* (1), et saint Thomas avaient proclamé que c'était impudence de la vouloir nier. Ne fallait-il pas une antithèse aux unions mystiques avec Dieu, mariages avec le principe universel de la vie dont le fruit se manifeste sous forme de fécondité spirituelle et de vertus (2) ? La tension même de cet amour mystique avait eu sans conteste un retentissement sur les sens. On sait les ardeurs qui consumaient sainte Catherine de Sienne (3) et l'excessive intensité des impressions de sainte Thérèse (4). Ces manifestations portées sur le terrain démoniaque ne paraissaient pas étonnantes. Elles le paraissaient d'autant moins que, sans avoir pu en faire le diagnostic médical, on avait vu

> des sorcières couchées par terre le ventre en sus remuant le corps avec la mesme agitation que celles qui sont en cette sale action, prenant leur plaisir avec ces Esprits et Démons Incubes qui leur sont visibles, mais invisibles à tous autres, sauf qu'ils voyent après cet abominable accouplement une puante et sale vapeur s'eslever du corps de la sorcière (5).

Mais la simple fornication ne parut point devoir atteindre un degré d'horreur suffisant. Aucun terrain n'était plus propice que le terrain sexuel à fournir un aliment aux imaginations exaltées. Tout ce qui se peut concevoir de plus bassement luxurieux fut admis sans conteste. C'était un

(1) XV, ch. 34 : *Confirmant Silvanos et Faunos quos vulgo incubos vocant, improbos saepe exstitisse mulieribus et carum appetisse ac perigisse concubitum.*

(2) Madeleine Buttler, du couvent de Buken, eut sept enfants de son union avec le Seigneur : l'abstinence, la pauvreté, l'obéissance, etc...

(3) Ribet : *Mystique divine*, II, 415.

(4) Sainte Thérèse : *Chat. int.*, 6e dem., chap. VI et II.

(5) Lancre, *op. cit.* III, *Disc.* 5.

innombrable débordement de perversité et d'ordure. Le diable exige l'inceste et se complaît aux amours qui sont « contre tout ordre de nature ». La sorcière avait perdu toute pudeur et toute retenué. Pêle-mêle, les corps enlacés se chevauchaient dans la plaine, sans distinction d'âge ou de sexe, toutes les satisfactions étaient recherchées hâtivement. Couvertes de sueur, haletantes, épuisées, les Magiciennes quittaient un mâle pour s'offrir à un autre. Il n'y avait plus qu'un amoncellement de corps enchevêtrés d'où s'échappaient des soupirs, des râles et des cris.

La femme se jouë en présence de son mary sans soupçon ny jalousie, voire il en est souvent le proxénète. Le père dépucelle la fille sans vergogne. La mère arrache le pucelage du fils sans crainte, le frère de la sœur. On y voit les pères et mères porter et présenter leurs enfants (1).

C'était au surplus une opinion courante que « pour estre bon magicien, il fallait naistre de la mère et du fils ». Aussi toutes les lubricités qui firent abîmer Sodome et Gomorrhe étaient-elles communes.

Quand à moy je tiens que l'impudence desbordée du cynique, non plus que la chaleur brutale de ces Mahométans qui, vagans par l'Egypte en plein marché et à la veuë de tout le monde, empoignent celles qui leur sont le plus à gré pour en faire à leur plaisir, n'approche rien de celle des Sorciers. Voire que j'oseray asseurer que leur paillardise effrénée surpasse encor celle de celuy dont fait mention Florimond de Raymond en son Antechrist, lequel en l'an 1572 estrangla, à l'exemple de Sigismond, une très belle fille qu'il aimoit et puis se souylla et saoula d'elle plusieurs fois, après l'avoir couchée, nue, morte dans son lict (2).

Et le diable qui se mêlait à tous les groupes, qui s'insinuait entre tous les corps et qui se multipliait pour posséder davantage, se changeait en incube ou en succube au hasard de la rencontre afin d'assouvir mieux toutes les passions. Tantôt sous forme de bouc, tantôt sous forme

(1) Lancre : *op. cit.*, II, *Disc.* 4.
(2) Boguet : *Discours des Sorciers*. XXII.

humaine, il se prêtait à toutes les fantaisies de son ingéniosité, « le jeudi commettant la Sodomie, le samedy la bestialité et les autres jours à la voye naturelle (1) ».

Il les connaît tous et toutes

> parce qu'il sçait que les femmes sont addonnées aux plaisirs de la chair, afin que par un tel chatouillement il les retienne en son obéissance, car aussi d'ailleurs n'y a-t-il moyen par lequel l'homme se rende plus sujette une femme que d'en abuser ! Et pour ce que les hommes ne cèdent guières aux femmes en lubricité, c'est pourquoy le Démon se met aussi en femme ou succube pour complaire au Sorcier (2).

Non content des impudicités que la nature mettait déjà à son service, Satan créait par aberration sensuelle des sexes nouveaux :

> Antide Colas de Betoncourt, au ressort de Gray, laquelle estant prisonnière au mesme lieu pour crime de Sorcellerie et ayant esté visitée, on luy trouva un trou au-dessous du nombril, outre le naturel, qui fut sondé l'onzième de Juillet de 1598 par maistre Nicolas Millière de Regnaucourt, chyrurgien. Et lors la sorcière confessa que son Diable, qu'elle nommait Lizabet, la cognoissoit charnellement par ce trou et son mary par le naturel...
>
> J'ai leu d'une autre femme à laquelle il fut fait un trou insensiblement tout joignant aux parties honteuses, qui jettoit une humeur semblable à du miel et qui se referma seulement dès lors que le Démon, dont ceste femme estoit possédée, fut chassé par exorcistes (3).

Le diable cependant préférait les femmes mariées, n'ayant accoutumé d'avoir accointance avec les vierges, parce qu'il ne pourrait commettre adultère avec elles. Il n'y prenait aucun plaisir, parce que, comme simple esprit, il ne pouvait prendre aucune joie aux choses sensibles, « il le fait simplement pour faire choir l'homme dans le précipice dans lequel il est, qui est la disgrâce du Dieu très haut et très puissant ».

(1) Michaelis, *Hist. adm. d'un magicien*. Acte du 19 Janvier. Cf. *Mercure de France*, t. VII, 1893, p. 237-239.
(2) Boguet : *op. cit.* XII.
(3) Boguet : *op. cit.* XIII.

Mais son contact, son embrassement et sa souillure causaient une jouissance atroce et délicieuse. Parfois, pour ajouter une part de mystère à ses amours, il s'entourait d'une nuée épaisse qui cachait aux yeux lui-même et sa conquête. Sa caresse causait une brûlure douloureuse et sa brutalité était redoutable. Les femmes poussaient des hurlements comme lorsqu'elles sont en mal d'enfant.

On les ouït crier comme personnes qui souffrent une grande douleur et on les voit aussitôt revenir du Sabbat toutes sanglantes, je crois que c'est aussi bien devant que derrière selon le lieu où il est allé heurter (1).

On avait d'ailleurs sur sa conformation des renseignements précis et des descriptions circonstanciées, filles de la fantaisie déréglée des sorcières. Jeannette d'Abadie, du pays de Labour et qui n'avait que treize ans, disait que :

Elles souffrent une extrême douleur laquelle vient de ce que le membre du démon estant faict à écailles comme un poisson, elles se resserent en entrant et se lèvent et piquent en sortant (2).

Et la même ajoute encore :

S'il estoit estendu il seroit long environ d'une aulne, mais il le tient entortillé en forme de serpent.

Marie d'Aspicuette, fille de dix-neuf ans jugée au même procès, déclarait en outre qu'il est « long environ la moitié d'une aulne, de médiocre grosseur, rouge, obscur, tortu, fort rude et comme piquant ».

Marie de Marigrane, fille de Biarritz, âgée de quinze ans, l'avait vu « moitié de fer, moitié de chair tout de son long et de mesme les génitoires ». Marguerite, fille de Sare, seize ans, l'affirmait comme d'un mulet et Pierre de Linarre, brûlé à la même époque, comme en corne. Françoise Fontaine, fille possédée « à Louviers, le disait dur comme un caillou, noir et fort froid (3) ». Boguet qui s'occupait des

(1) Lancre : *loc. cit.*
(2) Lancre : *loc. cit.*
(3) Procès-verbal fait pour délivrer une fille possédée par le malin esprit à Louviers, 1591. Interrogatoire du 31 août 1591. Manuscrit. Bib. Nat. fonds français, nº 42.122 et édité Paris, *Progrès médical* 1883.

Sorciers de Bourgogne avait recueilli des témoignages un peu différents. Jaquema Paget, qu'il fit brûler, lui avait révélé :

Qu'elle avait empoigné plusieurs fois avec la main le membre du Démon qui la cognoissoit ; qu'il estoit froid comme glace, long d'un bon doigt et moindre en grosseur que celui d'un homme (1).

Ce qui attire de Lancre cette réflexion « que les Sorcières de Labour sont mieux servies de Satan que celles de la Franche-Comté ».

Toutes les difformités les plus monstrueuses furent imaginées. Dans ce domaine, il était peu aisé de trouver une limite. On n'éprouvait nul embarras à concevoir les plus extravagantes insanités, mais une question hantait tous les cerveaux : la fornication diabolique pouvait-elle être féconde ?

Des femmes l'avaient dit :

J'ai leu que Satan demanda à certaine fois à une sorcière si elle vouloit estre enceinte de luy et que la sorcière répondit que non. Cela fait croire qu'il y a apparence qu'il peut venir quelque chose de tel accouplement (2).

On était d'autant plus porté à le penser que des récits fréquents rapportaient des naissances monstrueuses et qu'on était aisément tenté d'en attribuer la paternité à Lucifer. Comment supposer en effet qu'une simple faiblesse de la nature avait pu permettre de si incroyables prodiges et que des lions, des singes, des chats, des serpents avaient pu naître de femmes, ainsi que l'enseignait une tradition incontestable, sans que l'Esprit du Mal y ait eu quelque part ?

On observait pourtant que le nombre des anges déchus, purs esprits, est fixe et ne peut s'accroître. Croire qu'ils peuvent engendrer, c'était croire, semblait-il, une chose impossible. De plus :

Ils sont sans corps naturel, sans nerfs, sans vertu et chaleur naturelle et par conséquent sans semence. Ils ne peuvent av

(1) Boguet, *op. cit.*, *Discours* XIII.
(2) Boguet : *Discours*, XIV.

de propre semence parce que ce sont substances incorporelles et que la semence est une partie de la substance d'un corps qui est en vie. Outre ce, leur corps aërien est du tout dénué de vases convenables, qui sont toutes choses requises pour la génération (1).

De fait, toutes les sorcières proclamaient qu'au plus fort de la chaleur de leurs ébats, elles avaient senti dans leur spasme douloureux une semence froide et glacée.

Bodin conte qu'une magicienne ayant demandé un jour au diable pourquoi il ne se réchauffait, celui-ci « fist réponse qu'il faisait ce qu'il pouvoit (2) ».

Il fallait pourtant concilier cette impossibilité physique de procréer, avec les naissances imprécises, les tares démoniaques, les grossesses prodigieuses, les enfantements contraires à la nature.

Saint Thomas d'Aquin découvrit une solution qui fut acceptée presque universellement, parce qu'elle parut au surplus confirmée par les données de la science (3).

On avait remarqué qu'il naît des monstres en mer qui ressemblent à des hommes et à des femmes, et l'on savait qu'ils étaient le résultat « de la semence d'un corps humain trépassé qu'un poisson a reçu (4) ».

Aussi conseillait-on de ne point jeter les cadavres à la mer, mais de les enterrer « pour obvier à tel inconvénient ». On en avait souvent conclu que la semence peut être transportée et conservée utilement à condition seulement de lui laisser « ses esprits et sa chaleur naturelle ».

On considéra donc que si le diable était sans force créatrice et sans organes suffisants, du moins pouvait-il, par un stratagème, tromper l'espèce humaine et servir de truchement pour transmettre la vie. Presque tous les théologiens se rangèrent à l'avis de saint Thomas et l'on soutint que :

Satan se sert de la semence que l'homme perd en songe ou bien

(1) Lancre, *op. cit*, III, 5.
(2) Bodin : *Démonomanie*, II, 6.
(3) Saint Thomas : *Summa theologica*, 1re partie, quest. 51, art. 3 ad 6.
(4) Boguet, *loc. cit.*

de quelqu'autre façon, laquelle par après il inocule si dextrement dans la matrice, que venant à se rencontrer avec celle de la femme, il ne peut se faire que de là ne provienne quelque chose (1).

Ainsi se trouvaient expliqués les phénomènes étonnants de la naissance des monstres, en même temps que s'affirmait cette idée chère à ceux qui voulaient que le Démon fit les plus grands crimes. Sa copulation n'était pas seulement une souillure passagère, elle laissait dans le sein même de la femme la marque indélébile d'une maternité maudite. L'accouplement satanique pouvait être fécond, mais à la condition seulement que le Démon ne fût pas le vrai père.

C'est par cette argumentation que l'on explique l'origine de tous les héros et demi-dieux de l'antiquité, enfantés par des dieux païens et qui n'étaient que des incarnations sataniques. C'est ainsi, disait-on aussi, qu'avaient vu le jour tous les grands hérétiques et tous les schismatiques et notamment Luther (2).

Beelzébuth s'ingéniait à recueillir la précieuse substance. Tantôt il en volait aux mourants, tantôt il se transformait en femme,

et servant de succube à l'homme ayant premièrement recueilly la semence dans ce corps de femme, prenant par après la forme d'homme, ils transportent en un moment cette mesme semence dans la matrice de la femme qu'ils cognoissent par après comme incubes (3).

Parfois, dans sa frénésie, le Diable ne cherche seulement qu'à satisfaire l'exaspération de la Sorcière sans songer à l'avenir :

Quand il se couple avec celles qui n'ignorent pas que ce soit un Démon, il jette le plus souvent une semence imaginaire et froide, de laquelle je confesse ingénuement qu'il ne peut rien

(1) Del Rio, *op. cit.* Liv. II. quest. XV, concl. 2.
(2) Del Rio, *Idem.* Le Loyer : *Discours et histoire des spectres, visions et apparitions*, 1605, liv. IV, chap. 8.
(3) Lancre, *loc. cit.*

provenir. Et qui plus est, toutes les Sorcières s'accordent en cela qu'il les interroge s'elles veulent concevoir de ses œuvres ; et si d'aventure il s'en trouve quelqu'une laquelle en ait envie, lors il se sert, comme j'ay dit, de la vraye semence de l'homme (1).

C'était la dernière partie du Sabbat. L'orgie en était arrivée à son point culminant. Assoiffées de luxure, les sorcières avaient les nerfs rompus. Dans la crainte de voir se terminer la fête avant d'avoir pu épuiser toutes les ignominies et tous les stupres, elles tendaient leurs ventres convulsés, s'offrant à de nouvelles étreintes. Le Diable faisait des prodiges, distribuant inlassablement les plus douloureuses voluptés.

Quelques femmes rampaient à l'écart et tandis que les autres grondaient et grinçaient de souffrance et de joie, elles préparaient en hâte les poudres infernales. Elles fabriquaient vite les onguents maléfiques, qui, distribués bientôt, seraient emportés par chacune pour continuer dans le jour l'œuvre criminelle de la nuit.

Necato, sorcière fameuse dont déjà j'ai parlé et dont Lancre dit que « son nom porte l'anagramme et l'hiéroglyphe de sa mort », en avait fait l'aveu et le terrible récit :

C'estoit elle entre autres qui faisoit boüillir la marmite de poisons, qui escorchait les serpens et crapaux : et leur couppant la teste avec un cousteau qu'elle avoit sur elle, eslevant ses yeux farouches au ciel, elle disoit entre autres blasphèmes, lesquels je veux taire, sauf celuy-cy, faisant contenance de femme irritée contre Dieu : *Ha Philippe, si je te tenois, je te couperoy aussi bien la teste que je fay à ces crapaux et serpens.* Puis ayant donné le coup, elle les jettoit dans la chaudière bouillante où ces drogues venimeuses cuisaient.

D'autres frappaient l'eau avec un bâton pour attirer la grêle. La fébrilité devenait d'autant plus grande que l'heure devenait tardive. Un vent d'épouvante glaçait les corps nus, chacune commençait à craindre la lumière du jour qui bientôt éclairerait l'opprobre commun et le chant avant-coureur

(1) Lancre, *loc. cit.*

du coq qui traversait, strident, la nuit agonisante, jetant la consternation.

Le coq est la hardiesse brutale et la vigilance, il est la sentinelle qui veille sur l'église, plus haut que la croix, symbole de surveillance zélée, de prédication pastorale, d'excitation matinale à sortir du sommeil image de la mort. C'est lui qui sonna la retraite de Pierre, lui donnant avis de retourner à son créateur. Son chant clair et sonore frappait d'effroi, parce qu'il était le rappel brusque après le rêve insensé. La sorcière frémissante courait en tous sens affolée.

Le Diable ne pouvait entendre « cette si saincte semonce, et moins encore tant de beaux chants que l'Eglise commence à entonner après ce premier chant du coq ». Lui-même sentait passer le vent de la défaite. Ange déchu, prince des ténèbres, il grelottait d'angoisse à l'approche du jour.

> Les Démons courans qui se mirent
> dans les ténèbres de la nuict,
> quand du coq ils oyent le bruict
> tout espouvantez se retirent.
>
> C'est l'approche qui les tourmente
> du jour, du Salüt et de Dieu,
> qui faict abandonner le lieu
> aux sergens de la noire tente (1).

En vain avait-on recherché des recettes anciennes pour étouffer son chant, en vain lui frottait-on « la teste et le front d'huile d'olive », en vain, comme le préconisait Pline, lui faisait-on un collier de sarment de vigne, rien ne pouvait empêcher le robuste oiseau de lancer sa clameur terrible et redoutable.

Satan disparaissait soudain dans un nuage, il s'entourait de flammes et se consumait dans le feu.

Il ne restait de lui qu'un petit tas de cendres qu'on se partageait bien vite. La déroute était complète. Toute l'as-

(1) *Hymne de Prudence,* trad. par Lancre, *op. cit.*, II, disc. 5.

semblée s'évanouissait et laissait la place nette, mais comme brûlée par le feu au premier rayon du soleil.

Les sorcières se retrouvaient transportées chez elles. Elles étaient lasses, harassées de fatigue, mais déçues toujours, inassouvies encore et donc frémissantes déjà à l'idée du prochain Sabbat.

§

Telle était la cérémonie diabolique, au moins dans sa tradition la plus classique, celle que nous ont transmise les démonologues. Partout identiquement les sorcières décrivaient les mêmes ignominies. Ces aveux n'ont rien d'étonnant si l'on connaît les violences exercées pour les obtenir (1).

Ce qui devait frapper davantage, c'est l'étonnant lyrisme du poème maudit que les théologiens subtils ont pu créer. Symbolistes éminents et poètes mystiques, ils ont cueilli la plus perverse fleur du mal pour décorer de sa perversité même la plus auguste grandeur de Dieu. Ils ont élevé plus haut la divinité en sondant la profondeur de l'abîme qui se pouvait creuser à ses pieds.

Ces hommes sévères, rudes et chastes, n'ont reculé devant l'évocation d'aucune infamie et d'aucune luxure. Ils ont créé l'horrible pour adorer mieux le beau et c'est par les bûchers qu'ils ont éclairé leurs symboles dans la souffrance et dans la mort.

MAURICE GARÇON.

(1) *Mercure de France*, 1er et 15 janvier 1923.

L'ILIADE THIBÉTAINE

ET SES BARDES

—

Chacun sait que si *l'Iliade* est, parmi nous, le plus connu des poèmes épiques de son genre, il existe, cependant, nombre d'autres chants héroïques glorifiant comme ceux d'Homère les exploits de héros à demi mythologiques dont les origines se perdent dans la nuit des temps. En fait, chaque peuple possède une ou plusieurs de ces histoires cachant, sous leurs développements fabuleux, des événements historiques, probablement réels, mais dont le caractère a été dénaturé et l'importance démesurément exagérée.

Les Thibétains ne font pas exception : un certain nombre de poèmes, les uns religieux, les autres guerriers, sont récités depuis des siècles par les bardes du « Pays des Neiges » sans que l'intérêt qu'ils y excitent paraisse décroître. Parmi ceux-ci, l'un des plus fameux est l'épopée du Roi Guésar.

Qui était ce monarque ? Un chef conquérant qui régna, jadis, à la frontière du Shensi (Chine), disent les uns. Un de nos princes, assurent certains Mongols. Mais le Thibet tout entier proteste contre ces assertions : Guésar, y est-il dit, fut un Thibétain de Ling dans la province de Kham. Peut-être a-t-il existé deux héros portant ce nom, d'où la confusion et les controverses. Quoi qu'il en soit, et quels que puissent être les titres à l'authenticité du Guésar mongol, celui de Kham en possède de véritables.

Si nous n'avions, pour güider nos recherches concer-

nant la personnalité de Guésar, que le récit de ses hauts faits, nous risquerions d'en savoir aussi peu à son sujet qu'à celui d'Agamemnon, de Ménélas ou du prudent Ulysse. Un voyage à travers la Grèce moderne ne paraît pas de nature à pouvoir beaucoup nous renseigner sur ces héros ; mais il n'en est pas ainsi au pays natal du Roi Guésar. Que ce dernier ait vécu au VIIIe siècle, ainsi que certains le supposent, ou au VIIe siècle, comme semblent l'indiquer les chants héroïques thibétains (les Gyal-toung), ou n'importe quand, la différence amenée par le temps est peu sensible dans la contrée où il paraît avoir vu le jour.

Que l'on se figure d'immenses solitudes herbeuses, des vallées arrosées par des rivières destinées, en descendant leur cours, à devenir des fleuves puissants : le Mékong, le fleuve Jaune, le Yangtze ; des plateaux dont la traversée exige plusieurs jours de marche ; des lacs merveilleux, larges comme des mers et bleus comme le ciel, entourés de cimes rondes couronnées de perpétuels frimas ; un désert enchanté qui s'éveille, fleurit et résonne de gazouillement de sources, des grondements de torrents pendant trois ou quatre mois à peine chaque année pour s'ensevelir, ensuite, dans le silence et la blancheur des neiges. Ni villes, ni villages, ni cultures d'aucune sortes : des troupeaux errants de yaks (1), de moutons et de chèvres, marquent seuls, avec les rares tentes noires des « Dokpas » (2), la présence de l'homme et son industrie naissante dans ces régions demeurées à l'état primitif. C'est dans ce pays que Guésar vécut. L'on m'y a montré l'emplacement de ses camps et la route par laquelle sa mère, venant du monde des « nâgas » (3), arriva sur la terre, amenant avec elle une jument, une vache, une brebis, une chèvre, et une chienne.

(1) Le bœuf grognant à longs poils.
(2) Littéralement signifie : « Homme des solitudes », c'est le nom donné aux pasteurs vivant sous la tente dans les déserts d'herbe du Thibet.
(3) Serpents demi-dieux de la mythologie hindoue.

A cette époque, rapporte la tradition, il n'existait pas d'animaux domestiques dans le pays où devait naître le héros. Si nous tenons celle-ci pour véridique, nous devons en conclure que, vers le VIIIe siècle de notre ère, le nord-est du Thibet était habité par de véritables sauvages vivant, uniquement, du produit de la chasse.

Une autre légende, que j'indiquerai en passant, se rapporte également à l'introduction du mouton domestique au Thibet. Quand la princesse chinoise Kong-Djo, fille de l'empereur Taisung, se rendit dans ce pays pour y devenir la femme du roi Srong-tsen-Gampo, elle amena, avec elle, différentes graines potagères, de l'orge et cinq brebis. Celles-ci étaient de cinq couleurs différentes : une blanche, une noire, une rouge, une jaune et une verte. Arrivée au bord d'un cours d'eau, tandis que la jeune fille était occupée à faire embarquer ses bêtes dans un petit bateau qui devait les conduire sur l'autre rive, des loups survinrent. Les moutons effrayés sautèrent dans la rivière; Kong-Djo eut juste le temps de s'exclamer: « Oh! mon mouton blanc, mon mouton noir! » Avant qu'elle eût pu nommer la couleur des autres animaux, le courant les avait emportés et ils furent noyés. La brebis noire et la blanche furent sauvées par l'effet des paroles de la princesse. Si, disent les Thibétains, elle avait également appelé les autres, les cinq brebis seraient heureusement arrivées à destination, leur race se serait multipliée et nous aurions de la laine de toutes les couleurs pour tisser nos vêtements sans devoir user de teinture...

Le poème concernant le Roi Guésar de Ling est divisé en plusieurs parties. La première est une sorte de prologue racontant les faits ayant motivé la naissance du héros ; ceux-ci ont trait au Bouddhisme, — du moins tel que l'entendent les rustauds Thibétains, — dans l'intention évidente d'ajouter à la dignité du caractère de Guésar. Brièvement, il peut se résumer comme suit :

Deux femmes, la mère et la fille, ont été témoins de

l'ultime sacrifice d'un Bodhisatva (1) qui, après avoir donné tous ses biens pour soulager la misère des nécessiteux, offre sa chair et son sang en pâture à des oiseaux et à des insectes affamés. Au moment où il expire, la vieille femme voit une lumière s'élever de l'endroit où le saint résidait, voyager à travers le ciel et disparaître dans la direction de l'Inde. Une révélation soudaine lui fait alors comprendre que l'ascète défunt va renaître, comme Bouddha, dans l'Inde et y prêcher la «Bonne Doctrine qui délivre de la douleur ». Instantanément, son parti est pris ; elle abandonnera sa tente et ses troupeaux et se rendra dans l'Inde pour y entendre la prédication du Bouddha. Elle communique son projet à sa fille, mais cette dernière ne paraît pas être de celles qui se bercent de rêves; elle tient aux choses solides de cette terre. Son petit bien lui semble précieux et la vie de pèlerin chemineau, un triste sort.

La discussion entre les deux femmes est instructive : l'attitude et les paroles prêtées à la jeune femme, par le poème, montrent qu'à l'époque où il fut composé, il existait non seulement des gens attachant peu de valeur aux choses religieuses, ce qui est de tous les temps et de tous les pays, mais des gens qui ne se gênaient pas pour exprimer leur opinion tout haut, ce qui est plus rare à un certain degré de civilisation. Une telle franchise d'allures a, jadis, conduit plus d'un mécréant à sa perte dans nos pays où fleurit, maintenant, l'incrédulité souriante. Aujourd'hui encore, il est toujours dangereux, dans la partie du Thibet qui s'est soustraite à l'autorité de la Chine, d'émettre des vues en désaccord avec celles de l'Église régnante. Le téméraire qui les exprimerait ferait tôt connaissance avec le bâton du châtiment officiel, la torture ou pire encore, à moins qu'en exprimant son profond repentir, il ne soit capable d'en offrir un témoignage pal-

(1) Un sage sur le point de devenir un Bouddha.

pable sous les espèces d'un don de poids, fait à quelque Grand Lama ou puissant magistrat civil.

La fille, ayant laissé la vieille femme partir seule, subit les effets de son impiété ; elle est ruinée ; les trois filles qui lui sont nées, et elle-même, meurent de faim. Bien loin d'incliner son esprit à l'humilité et au regret de sa faute, le malheur n'a fait qu'aigrir l'infortunée. Elle critique âprement l'ordre social établi dans son pays, — qui ne différait guère de celui existant partout ailleurs, faut-il croire ! « Les richesses de ce monde, dit-elle, sont le partage d'un petit nombre ; ceux qui sont privés de tout n'ont aucun moyen de remédier à leur détresse en prenant ce qui leur est nécessaire parmi les biens superflus de ces favorisés du sort. » Et comme elle ne doute pas que sa misère ne provienne du mépris qu'elle a témoigné pour la prédication du Bouddha, sa dernière parole est un vœu blasphématoire : « Puissions-nous, mes fils et moi, renaître riches, puissants, des maîtres et des souverains de la terre et y détruire, à tout jamais, la doctrine du Bouddha. »

Ce vœu s'accomplira : la mère renaîtra comme Kournak, roi du pays de l'Est, et ses trois fils comme les trois rois Lutzen, Chingtag et Sadam dont les Etats sont, respectivement, situés au Nord, au Sud et à l'Ouest. Guésar, maintenant, va descendre du paradis où il résidait, pour s'incarner sur la terre et y batailler contre ces quatre monarques d'abord, et ensuite contre un certain nombre d'autres chefs. Sa naissance est miraculeuse : un Dieu apporte une amphore à la vierge Nâgi qui doit devenir mère ; le vase contient de l'amrita (le breuvage d'immortalité) sur laquelle le dieu, qui doit prendre forme humaine, s'est miré. Son image ainsi réfléchie est demeurée sur le liquide que boit la jeune fille qui, de cette façon, devient mère.

Les récits concernant la jeunesse du héros dépeignent un sauvageon hardi et frondeur. Le Chef de sa tribu, effrayé de l'ascendant qu'il prend et craignant de se voir,

plus tard, dépossédé, par lui, de son autorité, l'envoie chez un ermite nécroman qui doit le tuer par des procédés magiques. Guésar est âgé d'environ dix ans, à cette époque ; il connaît les mauvais desseins du gömpchen (1), mais, sans se troubler, se rend, nu, à la caverne dans laquelle il réside. Il y trouve le sorcier vêtu d'une longue robe rouge sombre, portant un large chapeau noir, un tablier fait d'ossements humains sculptés, tenant en main un rosaire composé de cent huit rondelles dont chacune est empruntée à un différent crâne humain. Devant lui sont trois « tormas » (2) de grande taille, faites de beurre mêlé de sang et d'entrailles humaines. « Fils de démon, lui dit l'ermite, d'où viens-tu ?» — « Votre santé est-elle bonne, lama ? » demanda poliment le garçonnet.

— « Je me porte bien. Qui étiez-vous dans votre vie précédente ?»— « Je n'en sais rien, mais vous qui êtes un savant gömpchen, vous connaissez toutes ces choses : qui étiez-vous, vous-même, avant d'être né ici ? »

Le lama bon (3) n'ose pas affecter une connaissance qui lui manque, ou bien est pris au dépourvu ; il réplique qu'il l'ignore : « C'est étrange, reprend Guésar. Voici des années que vous méditez dans la solitude et conjurez les démons et les dakinis (4), si vous nes avez rien à ce sujet, comment pouvez-vous penser qu'un enfant de dix ans possède cette science ? D'où vient votre question ?... » Le sorcier toise le petit bonhomme nu, qui lui parle d'une façon à laquelle il n'est guère accoutumé. — « Voici de longues années que je demeure dans cette caverne. tout ce que j'ai fait pour le bonheur des êtres, le savez-vous ? » interroge-t-il. L'enfant sourit ironiquement : « Je le sais,

(1) Gömpchen, littéralement « grand méditateur », est le titre donné aux ermites qui s'adonnent à la méditation dans la solitude. Sous cette appellation, les Thibétains englobent, aveuglément, des philosophes et de vulgaires charlatans.

(2) Sortes de gâteaux de forme pointue, offerts aux divinités. Leur composition diffère. Tantôt ils sont formés de farine et de beurre, tantôt mêlés de sang, etc., dans le cas d'offrande aux dieux terribles ou aux démons.

(3) Le sorcier appartient à la secte Bon-po, l'ancienne religion du Thibet, avant l'introduction du Bouddhisme, qui compte encore de nos jours un certain nombre d'adhérents.

(4) Sorte de fées.

dit-il, vous n'avez rien fait pour le bonheur de personne, mais vous vous entendez fort bien à duper les gens et à en tirer des cadeaux. Les sages ont montré la double route des paradis et de la parfaite délivrance (5), mais vous, lama, ne savez qu'entasser dans votre monastère les richesses soutirées aux hommes des alentours... » Cette fois le nécromant se met en colère ; il lance à la tête de son imprudent visiteur une « torma » sur laquelle il avait conjuré, durant trois années, les plus méchants des mauvais esprits de sa connaissance. Le petit garçon la reçoit sur sa main comme une balle, et la lui renvoie en riant. Furieux, le lama lui en lance deux autres, vociférant et appelant toutes ses divinités à son aide : il n'obtient pas plus de succès. — « Est-ce là tout votre pouvoir de magicien ? railla Guésar. Laissez-moi essayer le mien. » Et, comme l'ermite s'était reculé et se trouvait maintenant dans sa caverne, près du seuil de laquelle cette scène s'était passée, le jeune héros, animé d'une façon surhumaine, saisit un gros fragment de rocher et le lance sur l'entrée de la grotte, y emmurant son ennemi.

Certains traits de l'épopée de Guésar rappellent les romans de chevalerie. La figure de l'illustre Don Quichotte et même celle de Sancho Pança y paraissent, vêtues à la mode thibétaine. Après l'avoir aidé à tuer le roi Lutzen, dont la langue est une flamme ardente, sa veuve devient amoureuse de Guésar et, telle Circé, parvient, par ses enchantements, à le retenir trois ans, en lui faisant perdre le souvenir de son pays. En même temps, elle est elle-même trompée par le héros qui, ainsi que Shri Krishna dans l'Inde, a le pouvoir de se dédoubler ou, plutôt, de créer des formes illusoires lui ressemblant et, chaque nuit, c'est un fantôme de cette espèce que la reine étreint.

(1) La renaissance dans un paradis quelconque est considérée en Bouddhisme comme un résultat des œuvres vertueuses ; c'est le but inférieur auquel tendent les bonnes gens à la mentalité peu élevée, qui n'ont pas encore rejeté le désir de la jouissance. Les sages méprisent les paradis et cherchent l'entière libération dans le nirvana.

Les femmes, jouant un rôle dans ce poème épique, sont exactement telles qu'on les rencontre encore de nos jours au Thibet.

Les traits de fidélité et de dévouement conjugal, qui occupent une place prédominante dans les littératures chinoises et hindoues, manquent dans l'histoire de Guésar. La propre femme du héros, qui est la Belle Hélène de cette Iliade rustique, est enlevée par le roi de Hor, tandis que son mari est retenu par les enchantements de la reine du Nord. Elle ne tarde pas à s'éprendre de son ravisseur, et, lorsque son époux revient, elle s'ingénie à lui tendre des pièges pour permettre à son amant de le tuer, agissant absolument comme la reine du Nord livrant Lutzen endormi à Guésar qui lui avait promis de l'épouser. Mais le divin Guésar ne peut être vaincu, et c'est son rival qui succombe. Il est à peine mort que Sétchuan Dolmo, l'épouse infidèle, va au devant du vainqueur avec des présents de bienvenue. Contrevenant ensuite au serment qu'il a fait de respecter la vie du fils qu'elle a eu du roi de Hor, Guésar l'assassine, lâchement ; mais notre Hélène thibétaine n'en retourne pas moins, ensuite, reprendre sa place à son premier foyer et il ne semble pas que sa sérénité et sa bonne humeur aient sombré dans le drame auquel elle été mêlée.

Les récits de bataille, les chefs valeureux s'apostrohant en termes grandiloquents avant de combattre, les onciliabules de l'État-major du héros, offrent une essemblance curieuse avec les épisodes semblables de Iliade.

L'élément comique ne fait pas, non plus, défaut dans ette longue suite d'histoires! Todong, l'oncle de Guésar, t poltron, ivrogne et paillard; c'est le bouffon du poème. urant l'une des absences du héros, il maltraite le père optif de ce dernier et finit par attacher le pauvre vieilrd à côté des chiens de garde.

Guésar revient, voit le malheureux et Todong effrayé, craignant un châtiment sévère, se cache dans un sac de cuir. Sa femme et ses filles disent qu'il est en voyage. Le divin chef de Link paraît ajouter foi à ce mensonge ; il prétexte une grande fatigue pour coucher dans la maison même de son oncle. En vain lui prépare-t-on le lit du maître de la maison ; le respect qu'il lui porte, déclare-t-il, l'empêche de s'y étendre : quelques sacs suffiront à lui composer une couche. On devine que celui dans lequel Todong est caché va être compris dans le nombre. Guésar le place sous ses pieds. Pendant la nuit, feignant l'insomnie, il s'agite, trépigne sur son oncle qui n'ose bouger de peur d'être découvert. Le matin venu, il réclame une aiguille pour recoudre la semelle de ses chaussures. « Je les recoudrai moi-même, s'empresse d'offrir sa tante. — « A quoi songez-vous, réplique respectueusement son neveu, si vous touchiez mes bottes, je n'oserais plus jamais m'en servir. » Et ainsi, il faut bien lui donner l'aiguille. Il l'examine. — « Est-elle assez pointue pour percer le cuir ?... Essayons-la. » Et ce disant, il l'enfonce à plusieurs reprises dans le sac qui contient Todong. Ce dernier n'y peut tenir, la douleur le fait remuer et voici Guésar feignant la surprise et la terreur. « Un sac de grain qui remue, cela n'est pas naturel, les démons doivent y être entrés » et, saisissant un gourdin, il en assène de formidables coups sur le sac. La femme et les filles de Todong se prosternent aux pieds de Guésar implorant la grâce du coupable ; celui-ci est retiré de son sac, mais c'est pour être jeté en prison.

Toujours vert à quatre-vingts ans, le même Todong se fait voleur pour l'amour d'une jouvencelle qu'il veut épouser. Un autre jour,il conte fleurette à de jeunes beautés qu'il ne reconnaît pas pour être de race démoniaque. Il leur vante, à sa façon, les avantages qui attendent la juvénile épouse d'un riche vieillard. Les railleries que lui prodiguent les jolies démones ne l'arrêtent point; il les

poursuit pour tomber, essoufflé, entre les griffes de leur père qui lui inflige les plus indignes traitements et l'aurait tué, si Guésar n'était pas arrivé à son secours.

De nombreux lamas, sorciers, hâbleurs et fripons, apportent, dans l'épopée, un autre élément amusant et nous familiarisent avec les mœurs du clergé thibétain.

Peu de gens possèdent un manuscrit complet de l'épopée de Guésar. Le chef actuel de Ling, dont j'ai été l'hôte, m'a montré une série de volumes qu'il disait comprendre l'histoire entière du héros ; mais les versions en sont nombreuses, comme c'est toujours le cas pour les légendes ayant été transmises par traditions orales bien longtemps avant d'avoir été écrites. Les diverses parties du poème forment autant de livres séparés et c'est en recherchant parmi ses collections dépareillées, que l'on arrive à coordonner le récit. Mais le nombre est restreint de ceux qui lisent l'épopée, comparé à celui de ceux qui l'entendent chanter par des bardes. En un pays dont la majorité de la population est illettrée, ce dernier moyen est naturellement celui qui doit avoir le plus de succès. Ces bardes s'acquittent de leur tâche avec une gravité quasi sacerdotale et le récit, tout curieux et intéressant qu'il soit par lui-même, emprunte une saveur spéciale à la façon dont il est déclamé, aux remarques des auditeurs et à la physionomie extatique du conteur.

Celui qui m'a ainsi chanté l'épopée tout entière, y employant plus d'un mois, était un bel homme du pays de Kham, grand, presque un géant, aux longs cheveux noirs, à la figure expressive, aux yeux étranges d'halluciné. Il connaissait tout le poème par cœur et jouissait d'une singulière réputation dans le pays. Lui-même se prétendait omniscient en tout ce qui concernait le roi Guésar. Il se disait la réincarnation d'un des ministres de ce chef. La nuit, en rêve, il rejoignait son ancien souverain et, à son réveil, dictait les messages que celui-ci avait ordonné de transmettre : Je fus ainsi honorée d'une communica-

tion du héros divinisé. Le barde était complètement illettré, mais, chose bizarre, on ne pouvait pas le tromper au sujet d'un livre parlant de Guésar. Il prenait l'ouvrage fermé, le tournait un instant entre ses mains et déclarait : ceci se rapporte à l'histoire de Guésar ou ceci a trait à autre chose. J'ai toujours pensé qu'il savait discerner à des riens apparaissant sur le visage de ceux qui lui présentaient les livres, s'ils lui tendaient un piège ou étaient de bonne foi.

D'ordinaire, il demandait une feuille de papier blanc et c'était les yeux fixés sur elle, et comme y lisant d'invisibles caractères, qu'il récitait le poème. Il niait l'avoir appris par cœur et prétendait que Guésar lui dictait ses paroles. A force de mentir il était, peut-être, arrivé à le croire lui-même.

Il était surtout loquace en ce qui concerne les épisodes qui terminent l'épopée. Guésar, après avoir vaincu les quatre rois-démons, part pour d'autres aventures dont le but est de conquérir les richesses et les objets d'utilité, détenus par quelques rois égoïstes, afin de les répandre dans le monde, pour la jouissance de tous. Ainsi, il va quérir des médicaments dans l'Inde, et dans divers autres endroits, du bétail, des chevaux, des étoffes de soie, du corail, etc. Mon barde, alors, expliquait : « En ce temps-là, les uns possédaient tout et les autres rien. Guésar fut envoyé afin que les richesses de la terre fussent mieux réparties et que chacun en ait sa part. » Comme lui-même n'était qu'un pauvre hère ayant grand peine à nourrir sa nombreuse famille, je me hasardais, parfois, à répliquer que je voyais mal la part qu'avaient dans les biens de certain lama opulent, notre voisin, les pauvres qui venaient mendier à ma porte et lui-même, en particulier. Il admettait que le trésor du gros lama ne s'ouvrait ni pour lui, ni pour les autres guenilleux de la contrée, mais, ajoutait-il, avant Guésar, il n'y avait rien de rien dans le pays et tout le monde sans exception était misérable ;

maintenant les mendiants eux-mêmes mangent de la farine d'orge. «Du reste, continuait-il, ce n'est qu'un commencement, avant peu Guésar va revenir. Nous tous qui avons été ses ministres ou ses soldats, nous nous assemblerons au pays du nord, Chambola, et, de là, suivant notre chef, nous nous répandrons dans toutes les directions ; nous conquerrons les méchants rois et les peuples au cœur égoïste et, alors, la seconde partie de l'œuvre de Guésar sera accomplie : les biens de la terre seront justement répartis, et les hommes seront heureux. »

Ce barde-prophète, pouilleux, hâbleur et quelque peu intempérant, n'était pas le premier venu... mais parmi ces paysans ou ces pasteurs de Kham, descendant d'une race forte de hardis brigands montagnards, on ne rencontre guère de « premier venu ».

Il serait curieux de grouper, dans une même collection, un certain nombre de poèmes épiques de ce genre appartenant à différents peuples. L'étude de leur divergence et de leurs traits communs ne manquerait pas d'intérêt, et, sans doute, y découvrirait-on une nouvelle preuve que tous les groupements humains ont successivement passé par des stages d'évolution à peu près identiques et que, à la couleur de la peau et à la forme du vêtement près, tous les hommes se ressemblent.

ALEXANDRA DAVID.

LE PÉCHÉ DE LA VIERGE[1]

V

Et ce n'était que le commencement de l'hiver, vingt jours avant la date fixée par les almanachs et les calendriers. Dans sa chambre où il n'avait que la peine de transporter du bois, scié par lui, mais qui ne lui coûtait pas un sou, le gars vécut comme une marmotte qui, après avoir par extraordinaire beaucoup voyagé, serait venue se reposer dans son nid où il fait calme et chaud. Il s'en fallait de peu qu'il ne passât douze heures au lit.

Mme de Lagrange et lui s'occupaient si peu l'un de l'autre que leurs existences se déroulaient parallèles, sans pour ainsi dire se jamais rencontrer. Elle n'exigeait rien de lui. Il s'acquittait suffisamment des rares besognes qui lui incombaient chaque jour pour qu'elle n'eût point à remarquer qu'elles n'étaient pas faites. Elle n'aurait rien trouvé à lui reprocher, et il n'en demandait pas plus. Ses sens avaient d'assez longs engourdissements, et il semblait qu'il évitât de trop s'exhiber dans les rues. Il se rattrapait du bruit qu'on avait fait jadis autour de sa personne, et l'on aurait pu croire qu'il ne tenait à rien tant qu'à passer inaperçu.

Cependant il n'avait pas coupé tous les liens qui le rattachaient au monde extérieur. Il sortait parfois l'après-midi, et toujours vers six heures, après la tombée de la nuit, pour aller s'asseoir au café Desportes.

Ses promenades avaient pour but tantôt la maison de Joindot, dans le quartier du Bois-du-Four, tantôt celle

(1) Voyez *Mercure de France* nos 604 et 605.

de Pitois, à la Croix-Châtin. Joindot et Pitois étaient à peu près du même âge que lui; ils se connaissaient, non seulement depuis l'école primaire, mais, comme tous les gamins des petites villes, presque depuis le berceau. Le gars n'avait point pour eux de sentiments particuliers d'amitié, mais, des jeunes filles d'hier, leurs deux femmes étaient celles qu'il avait le plus courtisées. N'eût-il jamais quitté le pays qu'il n'aurait pu les épouser toutes deux. Ignorant l'une et l'autre quelle aurait été la préférée, chacune se consolait en pensant que, si les circonstances s'y étaient prêtées, le choix du gars se serait arrêté sur elle. Touchant, elles aussi, à la trentaine, elles avaient déjà contracté certaines manières des femmes d'âge mûr, et même des vieilles. Pour toutes, cela se faisait inconsciemment : c'était dans l'atmosphère même de la petite ville. A cette époque on faisait encore fi des artifices de la toilette ; on aimait d'aller les unes chez les autres en savates usées ou en sabots percés, à bavarder devant les maisons les poings sur les hanches, à parler d'une voix criarde, à porter vieilles jupes et tabliers sales, à se peigner d'un seul coup et des deux mains, en une minute. Même avant le mariage, rares étaient les jeunes filles du peuple qui eussent le moindre souci de coquetterie à la mode des grandes villes, et ce n'était pas ensuite que le goût leur en venait, bien au contraire. Et ce n'était pas non plus avec l'argent dont elles disposaient qu'elles auraient pu s'habiller comme des dames. Mais leurs hommes et leurs soupirants, ou leurs amants, n'étaient ni plus compliqués, ni plus difficiles qu'elles. Ils les trouvaient très bien et tout à fait de leur goût, et les rares demi-coquettes qu'on rencontrât parmi elles perdaient, somme toute, leur temps, leur peine et leurs gros sous. Leurs amants ? Mais oui ! Ne vous récriez pas ! Ecoutez plutôt. Ce n'étaient point de ces amants passionnés ou farouches comme on en voit, sinon dans la vie, dans ces livres où sont décrites les mœurs du beau monde,

et qui passent leur temps à analyser leur souffrance et à souffrir de cette analyse quand ils n'ont pas trouvé la bien-aimée à l'heure ni à l'endroit dont ils avaient convenu. C'étaient des hommes de trente à soixante ans, mariés eux-mêmes et trompés, ou qui l'avaient été, et qui profitaient d'une occasion de cinq minutes pour tromper leur femme avec une voisine. Si non, ils n'en perdaient ni le boire, ni le manger. Nullement influencés par les modes littéraires, qui varient comme les autres, ils ne se suicidaient point en cas d'insuccès, et, pour ne parler que de la France, ils étaient tout simplement une bonne dizaine de millions dans cet état d'esprit ; mais qu'est ce chiffre, pour les snobs, en regard d'un demi-quarteron de désœuvrés qui singeront quelques dégénérés du romantisme ? Parce que l'un d'entre eux se tirera un coup de pistolet, nos snobs crieront que la France entière se suicide et qu'il y faut apporter un prompt remède. Imbéciles, qui n'ont jamais vu de près une petite ville ! Dans celle-ci, dont presque tous les habitants étaient autochtones depuis des générations, tout se passait comme dans une même grande famille, mais une famille où l'on n'eût pas attaché grande importance à certains principes de la morale chrétienne ; et les deux jeunes femmes de Joindot et de Pitois n'avaient jamais passé pour être bien farouches. Leurs maris travaillaient dans les bois ensemble, ou chacun de leur côté, suivant la saison ou les besoins des entrepreneurs de coupes. Au plus fort de l'hiver, ils s'occupaient comme ils pouvaient. Elles étaient naturellement jolies, plus que nombre d'autres jeunes femmes du commerce ou de la bourgeoisie, et leur vulgarité n'était point pour détourner d'elles le gars de la Nannette. Jamais il n'avait eu le moindre contact avec des femmes distinguées. Dans ses randonnées il n'en avait vu que de plus communes encore, et souvent de plus laides, et c'était pour lui une grande joie, et comme un repos, que de pouvoir converser avec celles-ci

qui avaient les mêmes origines que lui, dont les parents avaient de tout temps connu les siens comme lui-même leurs maris.

Ses visites ne passaient pas tout à fait inaperçues, même dans le quartier du Bois-du-Four où cependant très peu de maisons se font vis-à-vis ; mais allez donc lutter avec quinze femmes dont chacune, après le repas de midi, les gamins à l'école et le mari qui s'occupe hors du domicile, s'installe pour coudre près de la fenêtre dont les rideaux sont relevés ! Pas un bruit qui ne leur fasse dresser l'oreille, et les passants sont si rares que, jusqu'à la tombée de la nuit, il n'y en a pas un qui leur échappe. A la Croix-Châtin, c'est bien pis encore : des deux côtés de la route, des maisons basses se succèdent à peu près sans interruption sur une longueur de cinq cents mètres, si bien que le promeneur y est sous le coup de regards qu'on lui assène de droite comme de gauche. Mais le gars avait pour lui qu'on ignorait assez souvent si Joindot et Pitois n'étaient pas chez eux, et il avait bien le droit, n'est-ce pas ? pour se distraire, d'aller faire avec eux un brin de causette. Et, en effet, on le voyait parfois revenir avec Joindot à qui il offrait chopine au *Lion d'Or* où Mme Cofigneau le recevait maintenant sans rechigner, constatant, elle aussi, qu'il s'était acheté une conduite, ou avec Pitois qu'il emmenait sur la route de l'Etang-du-Goulot à l'auberge tenue par Maltat.

D'autres fois il rendait visite à Gaétan, dont la maison était précisément la première de la Croix-Châtin. D'abord Mme Frossard avait voulu s'y opposer. Malgré sa grande douceur, elle conservait certains sentiments de caste, trouvant inconsidéré que le fils d'une servante pût frayer avec son fils à elle ; mais la maison n'appartenait-elle pas à Gaétan aussi bien qu'à elle ? Et puis, il lui disait : « Je t'assure que c'est un brave garçon. De tous ceux que j'ai l'occasion de fréquenter, c'est le plus dégourdi, et je m'instruis en sa compagnie. — Toi, Gaétan,

t'instruire avec lui ? — Mais oui, maman ! Il a vu tant de pays ! » Elle n'en revenait pas ! Pourtant, au lycée de Reims, s'il n'avait pas été à proprement parler un cancre, jamais il ne s'était signalé à l'attention de ses maîtres ; plus entraîné aux exercices physiques qu'à l'étude, même dans cette partie il ne s'était point fait remarquer par le professeur de gymnastique. Aussi l'en avait-elle retiré sans hésitation à la mort de son père.

Puis, les années se succédant, à la tendresse maternelle s'était ajouté un sentiment d'admiration un peu béate pour ce grand garçon, à qui sa confiance en lui-même et sa désinvolture tenaient lieu de science et de capacités personnelles, et elle admettait difficilement qu'il pût gagner quoique ce fût à fréquenter autrui ; mais elle n'insistait pas, toujours disposée qu'elle était à lui céder en tout. Dans la maison qui n'était pas moins vaste que celle de Mme de Lagrange, il avait, pour lui seul, une immense chambre à trois fenêtres dont deux donnaient sur la route et l'autre sur le jardin. Elle était, non pas luxueusement, mais abondamment et solidement meublée. Il y avait ajouté de ces bibelots de bazar, rapportés de Reims, qu'un jeune oisif de petite ville trouve pittoresques, et toujours le gars de la Nannette ressentait de la fierté d'être admis dans cet intérieur. Ils s'asseyaient près de la cheminée prussienne alimentée de morceaux de bois sciés par le cocher-domestique, et Gaétan tenait à oublier que son nouvel ami remplît à peu près les mêmes fonctions chez Mme de Lagrange. Sur un guéridon il posait une bouteille d'eau-de-vie de marc, deux verres, un paquet de tabac, et tous les deux restaient là à causer jusqu'à la tombée de la nuit ; après quoi ils allaient ensemble au café et ne se séparaient que l'heure venue de rentrer dîner chacun chez soi. Ce fut vers les derniers jours de janvier que Gaétan lui dit :

— Imaginez-vous qu'hier nous avons eu la visite de Mlle Constance !

— Pas possible ! s'écria le gars qui, de-ci, de-là, s'était renseigné sans la moindre intention personnelle, uniquement pour savoir, et parce que son ami Gaétan s'intéressait à elle.

Elle était bien ce qu'avait dit Chapuis : dévote à l'excès, et aussi peu habituée aux hommes qu'une colombe aux serpents.

— Plus que possible ! répondit Gaétan. Oh ! Je ne me fais pas d'illusion. La chose avait été préparée par ma mère, et j'ai joué le rôle de celui qui ne se doute de rien. Je faisais la sieste sur ce canapé quand un coup de sonnette m'a réveillé : il était trois heures. La bonne va ouvrir. Deux minutes passent. On frappe à ma porte. C'est la bonne qui me dit : « Madame fait savoir à Monsieur qu'il serait bien aimable de venir au salon. C'est à cause d'une visite. » Cela se produit si souvent que je ne me suis fait aucune réflexion. J'arrive, et je vois M[lle] Constance. Ma mère fait les présentations, et je vois la jeune personne, — si l'on peut dire, — gênée comme il n'est pas possible de l'être, et qui passe par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, sous ses voiles noirs. Elle baisse les yeux. Elle n'ose pas me regarder. Mais ma mère a plus d'un tour dans son sac. Elle n'attend pas que Constance ait recouvré ses esprits, et elle se met à causer, — oh ! très bien, car elle sait causer comme pas une, — de choses et d'autres, du temps froid, de la perte qu'a faite la jeune personne, du chagrin qui n'est pas éternel, pendant que du coin de l'œil j'observe ma... eh ! bien, oui, ma future fiancée. Elle n'est pas mal du tout, vous savez. En la regardant, je pensais à une médaille un peu... je ne dirai pas : encrassée, non ! mais, si vous voulez, un peu ternie : frottez-la, et elle brille.

Le gars se crut très fin de dire, après avoir bu une gorgée de marc :

— Ah ! oui ! Frottez-la !

— Ou bien faites qu'elle se frotte d'elle-même. Et,

ma foi ! c'est ce qu'elle a presque fait, mais il y a fallu du temps. Au bout d'une heure elle a fini par m'adresser directement la parole. Il est vrai qu'il ne s'agissait que de répondre à une question que je lui avais posée : « Vous ne vous ennuyez pas, toute seule, Mademoiselle ? — Oh ! non, monsieur ! Je n'en ai pas le temps ! »

Ce qu'ignorait Gaétan, c'étaient et les remontrances du curé Moyne, et la résolution qu'en brebis docile elle avait prise d'écouter les bons conseils de son pasteur, quoi qu'il lui en pût coûter ; et il lui en coûtait plus qu'à aucune autre, car il lui fallait se refaire à trente ans une nouvelle nature.

— Et après ? demanda le gars.

— Après ? Eh ! bien, nous avons bu ensemble du cassis, la liqueur des vieilles filles et des vieux ménages. J'en donnerais un foudre pour cette simple bouteille, mais il faut savoir faire des sacrifices, n'est-ce pas ? Et elle est partie en promettant de revenir. Ma mère a eu l'esprit de ne rien me demander de mes impressions.

Que n'avait-elle pu interroger sur les siennes Mlle Constance ! Elle se sentait ravie et comme transformée tout en traversant le quartier du Vieux-Château pour regagner sa maison. Ce n'était pas qu'elle se fût soudain éprise de Gaétan ; simplement, — mais c'était pour elle une immense aventure ! — elle venait de constater que, mise en présence d'un jeune homme du monde, elle avait eu la force de se ressaisir, de lutter contre ces habitudes que lui reprochait M. le curé, et d'en être sortie victorieuse. Quel que fût son esprit d'obéissance, jusqu'à ce jour elle n'avait eu que très peu à l'exercer, puisqu'elle continuait de fréquenter les mêmes milieux qu'avant la mort de sa mère. Vieilles dames et vieilles filles auraient été les premières à s'étonner de la voir changer de manières, et elle n'avait jamais l'occasion de leur répondre impoliment comme elle avait fait à Mme Frossard, qui était la seule à songer à l'établissement de son fils. Quant aux hommes...

Hé! mon Dieu, sans doute elle avait parlé et parlait encore à plus d'un, mais c'étaient des commerçants qu'elle considérait uniquement comme tels. Eux non plus n'avaient été créés et mis au monde, — suivant l'expression du catéchisme, — que pour débiter diverses marchandises. Lorsqu'elle s'adressait à M. Nugues, sec comme un des harengs-saurs accrochés par escouades au plafond de son épicerie, à M. Caquard, maigre, voûté et souffreteux dans sa boutique où ça sentait la laine et les étoffes, à M. Focard, le pharmacien, grand vieillard à barbe blanche, elle n'éprouvait pas plus de gêne qu'au confessionnal : ils étaient là pour la servir, comme M. le Curé pour recevoir l'aveu moins de ses fautes que de ses scrupules. Et ses relations avec l'autre sexe n'avaient jamais dépassé ces limites. Maintenant, tout lui apparaissait facile. Les hommes ne lui faisaient plus peur. En eût-elle rencontré dix, vingt, trente sur son chemin, qu'il lui semblait qu'elle les eût abordés la première avec une merveilleuse audace pour leur dire n'importe quoi. Elle n'eut point à affronter l'épreuve : la nuit était tombée, et le chemin qu'elle suivait est un des moins fréquentés de la petite ville ; même, lorsqu'il passe au milieu de l'ancien château depuis longtemps divisé en deux hautes maisons bourgeoises, il est solitaire et si sonore que les enfants ont peur. Quand elle y fut, des souvenirs lui revinrent de ses effrois de jadis, et elle en sourit en grande personne qu'elle était tout à coup devenue.

Et puis, pendant qu'elle y était, elle ne s'arrêta point chez elle. Elle alla jusqu'au presbytère, tremblant de n'y pas rencontrer le curé Moyne. Elle le trouva dans sa chambre au premier étage, toutes fenêtres closes, écrivant près d'un grand feu, à la clarté apaisante d'une lampe à huile. Il l'invita à s'asseoir, tout en remarquant chez elle une agitation inaccoutumée.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, ma chère Constance ? lui demanda-t-il.

— Il y a, M. le Curé, que je suis très heureuse d'avoir eu la force de vous obéir.

Et de lui conter la visite qu'elle venait de faire à Mme Frossard.

— Vous avez vu Gaétan ? précisa le curé Moyne.

— Mais justement, M. le Curé ! Plusieurs fois vous m'avez recommandé d'être aimable avec tout le monde. J'ai fait mon possible, et je crois avoir fini par réussir.

Mme Frossard n'était pas restée sans le mettre au courant de ses projets qu'il avait totalement approuvés, en ce qui concernait Gaétan, qu'il estimait d'un âge à mener enfin une vie normale, et Constance qui, selon lui, ne pouvait indéfiniment rester seule. Il hésita, et dit enfin :

— Il ne vous a pas déplu ?

Elle parut médusée d'entendre ce langage qu'on lui tenait pour la première fois.

— Qui donc ? demanda-t-elle.

— Mais Gaétan, ma chère Constance !

Elle répondit spontanément :

— Je n'en sais rien du tout, M. le Curé. Je ne pourrais pas vous dire...

Il réprima un sourire et parla d'autre chose.

Elle rentra chez elle en fredonnant, — Dieu et la Vierge le lui pardonnent ! — des airs de cantiques, la seule musique qu'elle connût; c'étaient: *Les anges dans nos campagnes... Il est né, le divin Enfant !... C'est le mois de Marie... Par les chants les plus magnifiques, Sion, exalte ton Sauveur* ! Dans sa cuisine chaude où elle préparait et prenait tous ses repas, elle dîna de grand appétit. Comme de coutume, elle se coucha à sept heures, mais ne s'endormit, contrairement à ses habitudes, que beaucoup plus tard. Enervée, elle revivait les deux heures qu'elle avait passées chez Mme Frossard, en même temps que la question que lui avait posée M. le Curé hantait sa mémoire. Gaétan lui avait-il déplu ? Elle tournait autour

de cette idée comme on fait quand on a la fièvre. Elle ne s'interrogeait pas plus qu'elle ne pensait à répondre rétrospectivement à M. le Curé. Elle était exactement dans le même état d'esprit que, n'étant jamais sortie de la petite ville, si elle avait été brusquement transportée sur les frontières de la Chine : tout l'en eût laissée stupéfaite, des paysages aux mœurs, des costumes à la langue. Le spectacle aurait été pour elle si prodigieusement nouveau que, dès l'abord, sa vision brouillée, elle aurait préféré de fermer tout de suite les yeux, désespérant d'y jamais rien comprendre. La nuit passa, puis des jours, puis d'autres nuits ; et peu à peu l'étrange pays étranger s'organisait pour elle, mais vu, mais compris, c'est-à-dire déformé par elle.

Elle aussi menait une vie de marmotte. C'était le premier hiver qu'elle passât seule, et elle n'était pas sans y trouver des charmes, et les certitudes s'en augmentaient qu'elle avait d'être une grande personne. Comme autant de raquettes, la neige, les pluies froides et le vent se la renvoyaient, à la fois résistante et consentante, toujours rivée à sa maison en même temps qu'elle s'abandonnait à de multiples sensations qu'elle était incapable de se définir. Elle frissonnait d'aise instinctive à entendre en plein jour ou, durant ses brèves insomnies, les rafales secouer ses fenêtres, à voir la neige voltiger entre ciel et terre, à écouter la pluie ruisseler contre ses vitres. L'Avent s'était écoulé. Noël et son cortège de jours de fête avaient passé. Le premier janvier, elle avait elle-même donné des étrennes, choisies par elle et non plus par sa mère, à plusieurs enfants de ses amies. Puis il y avait eu sa première visite à Mme Frossard, chez qui elle retourna plusieurs fois, à une semaine d'intervalle. Le reste de son temps continuait d'être partagé entre sa maison, l'église, la chapelle des Sœurs et le cimetière où elle n'avait plus à s'occuper, vu la saison, d'entretenir des fleurs. Elle s'habituait à Gaétan qu'elle trouvait distingué, sans plus, ne

songeant toujours pas à se demander s'il lui plaisait.

Le seul homme qui entrât chez elle comme chez lui était précisément un de ceux qu'elle considérait comme n'existant que pour expédier ces grosses besognes auxquelles les femmes sont inaptes. Lagarde venait d'entrer dans sa soixante-dixième année. Il avait dans la petite ville six maisons bourgeoises attitrées, qu'aucun de ses émules ne songeait à lui disputer, car il était leur doyen, où il sciait le bois, mettait le vin en bouteilles et s'occupait des jardins. Trois cents jours de travail répartis entre six maisons différentes, il n'en pouvait guère accorder que cinquante à chacune. Il s'en enorgueillissait à part lui, se considérant comme très occupé et très demandé. Il n'allait point jusqu'à se croire indispensable, c'est-à-dire jusqu'à exiger une augmentation de salaire. Ce sont là de ces idées qui n'avaient point cours, alors, chez les journaliers de nos petites villes, et tous se contentaient du même tarif : cinq sous de l'heure. Mais il arrivait aussi que Lagarde ne sût où donner de la tête ni des bras, et que, même en hiver où les travaux sont moins urgents et moins nombreux, — mais il y fait jour moins longtemps, — il ne sciât, pour chacun de ses clients, que juste la provision de bois nécessaire, en attendant de pouvoir recommencer la semaine suivante. D'autres étaient inoccupés qui n'auraient demandé que de le suppléer. Mais, depuis des dizaines d'années, les six familles étaient habituées à lui, et, en cas de nécessité absolue, il eût mieux aimé travailler à la chandelle jusqu'à minuit que d'être obligé d'avouer qu'il ne pût pas suffire à la besogne.

Le matin du jeudi 27 février où elle l'attendait, Mlle Constance ne le vit pas venir ; mais une demi-heure après arriva la mère Lagarde qui lui annonça que son homme était retenu au lit par une grosse fièvre accompagnée d'un gros rhume, à moins que ce ne fût le contraire ; en tout cas, pour que le vieux ne se fût point

levé, il fallait que rhume et fièvre fussent d'une exceptionnelle intensité.

— C'est bien ennuyeux pour vous, Mademoiselle ! dit la mère Lagarde. Il m'a dit que vous n'aviez presque plus de bois d'avance. Mais vous trouverez peut-être quelqu'un.

— Ne vous inquiétez pas pour moi, répondit-elle. C'est plus ennuyeux pour vous.

— Oh ! que non, Mademoiselle ! Lui que vous faisiez travailler depuis près de cinquante ans, vous laisser comme ça dans l'embarras !... Enfin !...

Car il se morfondait dans son lit, et elle, de le voir malade. D'autre part, ils étaient tous les deux intimement convaincus que les six familles bourgeoises, dont il était seul à connaître toutes les habitudes et manies, allaient du jour au lendemain se trouver désemparées et dans l'impossibilité de le remplacer ; et cette certitude diminuait un peu la peine qu'éprouvaient ces pauvres gens.

Il serait exagéré de dire que la soudaine maladie de Lagarde eût fait sensation dans la petite ville. Néanmoins on l'y considérait comme un travailleur probe et consciencieux, et l'on parlait un peu de lui chez Mme de Lagrange lorsqu'elle y arriva, comme tous les jeudis.

— Et vous, ma chère enfant, dit Mme de Lagrange, vous allez vous trouver gênée. Voulez-vous que je vous envoie le fils de la Nannette ? C'est un brave garçon qui ne demandera pas mieux que de vous rendre service.

Mme de Lagrange aurait pu ajouter, si elle avait eu un peu plus de mémoire : « Vous vous rappelez comme il vous a aidée à vous relever quand vous étiez tombée dans la neige ? » Mais la neige n'avait pas fondu que déjà il ne s'en souvenait plus. Constance ne lui ressemblait pas. Plusieurs fois, depuis, elle avait rencontré dehors ou vu chez Mme de Lagrange l'homme qui l'avait prise dans ses bras, mais elle n'en ressentait pas le moindre regret ni le moindre trouble. Passées les premières minutes d'é-

motion, tout son calme lui était revenu. Aussi répondit-elle à Mme de Lagrange :

— Ce sera comme vous voudrez, madame.

Hé ! Hé ! M. le Curé était là. Il avait même fait un geste comme pour interrompre Mme de Lagrange, mais il était trop tard. En tout cas, Constance répondit à celle-ci comme à Mme Frossard. Aussi s'empressa-t-elle d'ajouter :

— Et je vous remercie, madame. Vous êtes vraiment trop bonne !

Il sonna à la grille de Mlle Constance par politesse, et aussi parce qu'il ne connaissait pas les lieux. Dans le corridor, la sonnette sursauta, très surprise d'être arrachée à son long sommeil, et, d'une voix toute rouillée, annonça qu'il y avait quelqu'un.

Du vivant de Mme Balandreau, les visiteuses étaient toutes des familières de la maison, qui n'avaient pas besoin de s'annoncer, et sa mort n'y avait rien changé. C'était le vendredi 28 février, à huit heures du matin. Une demi-heure auparavant, Constance était rentrée d[e] la chapelle des Sœurs où elle avait entendu la messe et paisiblement, seule, dans sa cuisine, elle achevait d[e] boire son café au lait. Elle sursauta plus violemmen[t] encore que la sonnette : tant de fois elle avait eu l'in[-]tention de la supprimer puisqu'elle ne servait à rien. Et elle attachait si peu d'importance à ce que le ga[rs] de la Nannette dût venir pour remplacer Lagarde qu'el[le] n'y pensait même plus. Elle s'en souvint alors et se le[va] pour aller lui ouvrir. Il attendait derrière la grille, [la] cigarette aux lèvres et mieux vêtu que ne sont d'or[di]naire les travailleurs. Bien qu'elle eût perdu de sa ti[mi]dité, il lui en restait assez pour que sa confusion la rep[rît] en face d'un homme à qui elle n'avait pas encore adre[ssé] la parole : elle avait trop présumé de ses forces ce p[re]mier soir où elle était sortie de la maison de Mme Fr[os]sard, et elle devint pourpre en ouvrant la grille. P

traverser le parterre humide, elle avait mis de légers sabots qui l'attendaient toujours à l'entrée du corridor. Tout de noir vêtue, mais nu-tête, ses abondants cheveux blonds encadraient un visage agréable, et tout en elle respirait la plénitude de la santé. Pour lui, tout en se disant que Gaétan n'avait pas menti, il se sentait aussi libéré de tout désir qu'en face de Mme de Lagrange. Décidément, la bourgeoisie ne l'attirait pas : il préférait les filles du peuple. Mais déjà il lui avait dit :

— Bonjour, mam'selle. C'est moi qui viens de la part de Mme de Lagrange pour remplacer Lagarde.

— Ah ! oui ! répondit-elle au hasard, infiniment plus troublée que lui. Oui ! C'est cela. Eh ! bien, monsieur...

Il semblait qu'elle hésitât à le laisser entrer, et il la regardait avec une forte envie de rire en pensant : « Gaétan n'a pas mauvais goût, mais quelle oie ! Non ! Quelle oie ! » Quant à elle, de ses yeux apeurés elle explorait les alentours : la grande maison d'en face d'où l'on pouvait la voir converser avec cet homme, les deux chemins montants d'où des passants auraient pu la surprendre. Pensait-elle donc qu'elle agissait mal ? Aucunement, mais c'était une si totale modification de ses habitudes ! Vingt idées baroques se pressaient dans son cerveau en une telle confusion que, perdant la tête, elle continua :

— Il vaudrait peut-être mieux que vous vous en alliez, parce que...

— Parce que quoi donc, mam'selle ? Je vous croyais d'accord avec Mme de Lagrange ? Mais, vous savez, si ça peut vous faire plaisir, je m'en vais.

Comme ils étaient encore tout près de la grille refermée, il se mit en devoir de l'ouvrir. Ainsi, il allait partir raconter à Mme de Lagrange, qui elle-même le dirait à M. le Curé, que... Elle fit un effort surhumain et put articuler :

— Excusez-moi, monsieur ! C'est moi qui suis folle. Venez donc !

A grands pas elle le précéda dans le corridor, comme ayant hâte de sortir d'une zone dangereuse. Les communs se trouvaient derrière la maison, dans une assez grande cour. Ils se composaient de toitons à lapins et à poules, depuis longtemps inoccupés ; Monsieur ni même Mme Balandreau n'ayant jamais eu le goût d'élever des bêtes, d'une espèce de buanderie et d'un hangar où des fagots et des bûches étaient empilés.

— C'est là, dit-elle, que travaille Lagarde.

Elle se sentait un peu plus libre dans cette cour close de partout, où personne ne pouvait la voir et d'où l'on ne découvrait que le toît du presbytère, à l'ouest, à l'est celui de la chapelle.

— Sapristi ! dit le gars en se frappant le front, j'ai oublié d'apporter mes outils.

— Oh ! répondit-elle, nous en avons.

Et il y avait dans cette expression le sentiment de tous les liens qui la rattachaient encore aux membres disparus de sa famille. Il examinait les bûches de bois de moule.

— Je n'aurai besoin que d'une scie, dit-il.

Elle la lui montra, accrochée par la corde à un pique enfoncé entre deux pierres d'un des murs du hangar. E un clin d'œil il eut enlevé son gilet et apparut en bra de chemise avec son éclatante ceinture rouge. Elle en eu un éblouissement, comme si devant elle il s'était mis nu Elle porta la main à ses yeux comme si le soleil lui eû fait mal, et c'était pourtant un matin tout gris. De nouvea elle était au supplice. Devait-elle rester là ? Mais qu trouverait-elle à dire ? Regagner sa cuisine ? Mais l mots ne lui venaient pas pour prendre congé. La mè Lagarde avait raison : c'était pour Mlle Constance grand malheur que le vieux fût tombé malade. Tout disposant sa première bûche sur le chevalet, il ne la p dait point de vue. « Non ! Quelle oie ! » se répétait-il n'en eut pas moins l'amabilité de lui dire :

— J'ai tout ce qu'il me faut, mam'selle. Des fois, vous pourriez prendre froid en restant comme ça, nu-tête dans la cour.

Elle répondit ce qui lui passa par la tête :

— Oh ! J'y suis bien habituée ! Et elle disparut.

Très amusé par cette scène, il scia toute la matinée avec une ardeur qu'il ne se connaissait pas. Aux premiers coups de l'angelus de midi, pas avant, il partit, en ouvrier exemplaire qui ne triche pas avec ceux qui l'emploient. Il revint à une heure juste et se remit au travail. Il ne lui en coûtait pas de n'être point resté à faire la sieste dans sa chambre, ou de ne point aller flâner chez Joindot, chez Pitois ou chez Gaétan. Et, même, la vérité était qu'il commençait à s'ennuyer et à voir la vie un peu en noir pour ce très simple motif que les trois cents bouteilles étaient irrémédiablement vides, qu'il avait trouvées dans la cave. Depuis cinq mois qu'il était revenu, à raison d'au moins deux par jour, il avait bu les trois dernières le 18 de ce mois de février, en l'honneur du Mardi-Gras. Ses dîners au vin ordinaire lui semblaient quelconques, et mornes les après-midi qu'il passait dans sa chambre. Du vin de cette qualité, il ne l'eût pas payé moins de trois francs la bouteille, et ses ressources ne lui eussent pas permis d'en faire venir une quantité suffisante, et, de l'avoir acheté, il lui eût paru moins bon. Les soixante-quinze francs qu'il tenait de Mme de Lagrange passaient en tabac, (il fumait beaucoup), en absinthe (il en prenait deux chaque soir), et en eau-de-vie de marc sur laquelle il se rattrapait : un litre, qu'il payait trente sous à des bouilleurs de cru, lui faisait de quatre à cinq jours ; mais, si authentique qu'elle fût, il ne lui trouvait point le velouté de ces vins à jamais épuisés pour lui. Il en avait apporté une petite fiole, cette après-midi-là, pour se donner du cœur à l'ouvrage. De temps à autre, il posait sa scie contre le chevalet, buvait une gorgée, allumait ou rallumait sa pipe, regardait un peu autour de lui, puis se

remettait à la besogne. On n'entendait que le grincement régulier de la scie. Pas un bruit ne venait de la maison. Ce n'était pas faute que Mlle Constance y fût dans une agitation effroyable. Cet homme, jeune encore, ne la troublait pas : il lui faisait peur, — du moins le croyait-elle, — à un point qu'elle n'aurait pu dire, avec sa barbe noire frisottante et ses lèvres charnues, et elle avait toujours devant les yeux l'éclat de sa ceinture rouge. Et elle se reprochait d'avoir parlé d'une façon baroque lorsqu'elle s'était trouvée face à face avec lui ! Et c'était une très vieille habitude de la maison d'offrir, vers le milieu de l'après-midi, un verre de vin au journalier qui venait travailler dans le jardin ou sous le hangar ! Et pour rien au monde elle n'eût voulu y manquer ! Et elle se disait qu'il faudrait qu'elle allât le trouver, cet homme qu'elle ne considérait pas comme un ouvrier ordinaire puisque chez Mme de Lagrange il faisait à peu près ce qu'il voulait ! Pour le reste, elle n'ignorait point qu'il eût assez longtemps vécu loin de la petite ville, dans l'armée. Mais quelles images ce mot pouvait-il créer dans l'esprit d'une Mlle Constance ? Celle du Dieu des armées, d'abord, évidemment, d'où suivaient d'autres conceptions aussi peu que possible voisines de la réalité. Combien n'avait-elle pas lu et entendu raconter d'histoires édifiantes, celle du général de Sonis, par exemple ! Lieutenant de hussards à Limoges, il donnait l'exemple des plus rares vertus ; général, pendant l'horrible guerre de 1870-71, devant ses troupes hésitantes,il avait fait déployer une bannière du Sacré-Cœur brodée par les Visitandines de Paray-le-Monial et qui avait séjourné tout un mois sur le tombeau de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque. Comme la Nannette, Mlle Constance avait vu des régiments traverser la petite ville ou y cantonner quelques jours, mais seulement à travers les souvenirs de ses pieuses lectures et elle ne doutait point que chacun de ces hommes ne marchât sur les traces du général de Sonis. Il ne lui v

nait point à l'idée qu'ils pussent faire ripaille dans les auberges et y lutiner les servantes ; elle savait, par contre, qu'ils étaient nombreux à visiter l'église, leurs officiers en tête, et ce ne pouvait être que pour y prier. Hé ! Hé ! Mais, puisque le fils de la Nannette avait été si longtemps dans l'armée... Ce fut seulement vers trois heures de l'après-midi qu'elle fit cette découverte. Il lui en vint un apaisement et, comme il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, elle descendit de sa chambre et apparut dans la cour. Il avait encore enlevé son gilet. Elle revit la ceinture rouge, mais n'en fut plus éblouie : elle pensait à la couleur de la bannière du Sacré-Cœur. Elle n'en était pas moins gênée de trouver une entrée en matière, et il eut encore la complaisance de l'aider.

— Qu'est-ce qu'il y a pour votre service, mam'selle ? lui demanda-t-il.

— Oh ! rien du tout ! répondit-elle. Rien ! Vous êtes vraiment bien aimable, monsieur ! (Elle se souvenait des recommandations de M. le Curé.) Je voulais vous dire...

Mais voici qu'elle était tout intimidée à la pensée d'offrir à ce héros un simple verre de vin comme à Lagarde qui, du moins à sa connaissance, n'avait jamais été dans l'armée. Il ne put s'empêcher de sourire, et elle fut tout à fait malheureuse et déconcertée.

— Vous vouliez me dire, fit-il toujours conciliant, que c'est assez comme ça ?

— Certainement ! Il ne faut pas que vous vous fatiguiez pour moi.

— N'ayez pas peur, mam'selle ! Je ne suis pas fatigué.

Elle fit un autre grand effort et dit :

— C'est une vieille habitude, chez nous, d'offrir quelque chose à ceux qui viennent travailler ici... oui, de leur offrir, dans l'après-midi, quelque chose... ce qui leur fait plaisir.

— Vous êtes trop bonne, mam'selle ! Je n'ai besoin de rien.

Il était bien aimable, cet ancien militaire ! Cela l'aida une fois de plus à recouvrer ses esprits.

— Pardon, monsieur, dit-elle. Si papa et maman étaient ici, ils...

Et tout à coup elle fondit en larmes. Il avait suffi de cette brusque évocation pour qu'elle sentît tout le fardeau de sa solitude. Elle songeait : « Si papa et maman étaient ici, d'abord vous n'y seriez pas, vous ! Et puis, si vous y étiez, papa ou maman s'occuperait de vous, et moi je serais bien tranquille dans ma chambre, et je ne serais pas tourmentée comme je le suis depuis ce matin ! »

— Voyons, mam'selle! dit le gars sans quitter son chevalet. Faut pas vous mettre dans des états pareils ! Certainement, c'est dur d'être seule dans la vie, et il vaudrait mieux que votre papa et votre maman soient là, près de vous...

Mais déjà elle s'essuyait les yeux et le regardait avec moins d'inquiétude et d'hésitation. Mis de côté les vieux amis de la famille, c'était le premier homme, — de ceux qu'elle ne connaissait pas, — qui lui parlât sur ce ton, et cela pour elle touchait au prodige.

— Je vous remercie bien, dit-elle. Excusez-moi, mais il faut que vous veniez prendre quelque chose.

— Puisque vous y tenez, mam'selle...

Et il la suivit en remettant son gilet. Elle passa devant la cuisine, alla jusqu'à la salle à manger dont elle ouvrit la porte pour qu'il pût entrer. Ne connaissant pas les aîtres, il allait le faire, mais il recula aussitôt.

— Mam'selle, dit-il, vous n'y pensez pas !

Dans cette pièce trop richement meublée pour lui et qui, de plus, sentait l'inhabité, il se serait senti mal à son aise : ce grand buffet, ces assiettes accrochées aux murs, ces chaises à sièges de cuir, cette table carrée qui trônait au milieu comme une reine, ces doubles rideaux de la fenêtre qui donnait sur le parterre, ce parquet ciré, tout l'indisposait.

— Pourtant, répondit-elle, je ne peux pas vous faire asseoir à la cuisine !

— Oh ! Que si, mam'selle ! Votre cuisine, je ne la connais pas, mais elle doit être si propre que je n'aurai même pas besoin de chaise : je m'y assoirai aussi bien sur le carreau !

Elle se mit à rire, désarmée, sinon conquise. Il ne l'avait pas encore vue rire ; il remarqua que son visage y gagnait. Il arrive qu'un rayon de soleil mette en valeur un coin de paysage que les grisailles d'automne et les brouillards d'hiver ont fait passer inaperçu. Et elle était de moins en moins gênée avec lui, tant il se montrait poli et peu exigeant.

— C'est bien à contre-cœur, dit-elle.

A contre-cœur ou non, deux minutes après, elle l'avait installé à la table où elle prenait elle-même tous ses repas. Moins vaste que la cuisine de Mme de Lagrange, la sienne était encore assez grande pour que, à l'occasion, quatre personnes détestant de faire des cérémonies y pussent manger en toute liberté de gestes. On y voyait les casseroles de cuivre et les mille ustensiles de toute taille que possède chaque maison bourgeoise qui se respecte. Mlle Constance avait disparu : venait-elle d'être reprise de ses timidités ? Non, puisqu'elle revint tenant une bouteille si bien couverte de poussière qu'on n'apercevait plus qu'à peine son étiquette ; mais le gars avait l'œil vif, et il ne faillit point à deviner un des crus qu'il aimait et dont il était si malheureusement privé. Elle dit :

— Papa avait la passion du bon vin. Il contait que, toute sa jeunesse, il avait bu tant d'eau que, sur ses vieux jours, il pouvait bien se rattraper. Oh ! Il n'en buvait pas beaucoup à chaque repas : deux verres, jamais plus, jamais moins. Mais il était à l'affût de toutes les bonnes occasions dans le pays. Il n'en manquait pas une aux ventes après décès, et il est mort en nous laissant à la tête de je ne sais combien de centaines de bouteilles

comme celle-ci. Avec maman, nous en buvions de temps en temps pour les grandes fêtes, un verre chacune, ce qui fait que la provision n'a guère diminué.

Elle s'étonnait de parler avec tant d'aisance ; aussi bien ce monsieur était si convenable ! Elle avait trouvé ce moyen de le traiter mieux que Lagarde.

— Vous êtes trop bonne, mams'elle ! dit-il.

— Mais non ! répondit-elle. Et vous mangerez bien quelque chose, monsieur ?

— Pour ça, non, mam'selle ! Jamais je ne prends rien entre mes repas ! dit-il en riant.

Cette expression qu'elle entendait pour la première fois la fit rire aussi. Quelque amateur qu'il fût de bon vin, son père était toujours grave, graves aussi, du moins devant elle, les contemporains de M. Balandreau qui venaient à la maison, grave, sa mère et les vieilles dames qu'elle fréquentait. Sans dépasser les limites, le gars était gai. Il poursuivit :

— Si vous me le permettez, si ça ne vous gêne pas, j'aime mieux, à cette heure-ci, fumer ma pipe que de manger en buvant du si bon vin. Vous comprenez ? J'en sens mieux le goût. Donnez-moi donc la bouteille, mam'selle. Je la déboucherai bien, marchez !

Elle se demandait si elle devait le laisser seul, comme elle faisait pour Lagarde. Elle pensa que ce ne serait point poli et s'assit non loin de la table, mais à l'extrémité opposée, près de l'évier qu'elle tenait très propre.

— Il est fameux ! dit-il en faisant claquer sa langue. Il est...

Il fut sur le point de se trahir en disant : « Il est encore meilleur que celui de Mme de Lagrange. » Il se retint et acheva :

— Il est épatant !

Encore un mot qu'elle n'avait pas souvent eu occasion d'entendre. Bientôt toute la cuisine sentit la fumée du tabac— et cela aussi lui semblait tout drôle. Lagarde n

fumait pas, son père avait détesté cette distraction, et elle éprouvait les mêmes sensations que des enfants qui pénètrent dans une tabagie : la tête leur tourne un peu, et ils ont profondément conscience que, seules, de très grandes personnes peuvent se livrer à cet exercice. Mais, de plus, dans les volutes tantôt bleues, tantôt grises, se dessinaient pour elle d'indistinctes images qu'elle ne cherchait pas à préciser et qu'elle aurait pu résumer toutes en ces quelques mots : il y a un homme ici, c'est-à-dire quelqu'un qui fume. Lagarde ne fumait pas, ni son père. Le gars de la Nannette fumait, et cela sentait l'homme.

— C'est étonnant, dit-il entre deux bouffées, que je n'aie pas connu vos parents, mam'selle. Je suis pourtant né ici en juillet de l'an 1859 et je n'en ai pas bougé jusqu'à l'âge de dix-sept ans.

— Mais, moi aussi, s'écria-t-elle, je suis née en 1859 ! Seulement, c'était au mois de mars. Et où est-ce que vous habitiez donc ?

— A l'entrée du Vieux-Château, répondit-il, du côté des moulins.

— Nous, dit-elle avec une certaine fierté, nous étions dans la grand'rue.

— Oh ! Je sais, mam'selle. J'ai dû voir votre magasin des tas de fois, mais je ne me rappelle plus. J'ai vu tant de pays, depuis !

— Vous étiez « dans l'armée » ? demanda-t-elle.

— Oui, mam'selle, dans l'infanterie de marine ; et j'ai vu Brest, Toulon, le Sénégal, le Tonkin, la Nouvelle, sans compter tout ce qu'on apercevait du bateau !

En vain avait-elle fait ses études au pensionnat d'où les jeunes filles sortent savantes, madame ! savantes, que ce n'est rien de le dire. Elle n'était guère plus avancée que le père Cofigneau.

— Ah! fit-elle, l'armée, c'est bien joli ! J'ai vu des militaires passer ici...

— Peuh ! s'écria-t-il avec un geste de dédain. Des biffins !

—Des biffins ? demanda-t-elle, étonnée.

—Oui, des gars de la ligne! Nous autres, les marsouins, ça n'est pas la même chose, allez !

— Les marsouins ?

Il essaya de lui faire sentir, sinon comprendre, quel abîme sépare les simples « pousse-cailloux » de ces troupes d'élite qui, dans des pays lointains, risquent à chaque instant leur vie pour leur pays. Mais elle ne saisissait pas très bien, pas du tout, même. Elle aima mieux poser une question qui lui tenait à cœur.

— J'ai lu bien des fois, dit-elle, que « vos » chefs sont tous très pieux, et vous aussi ?

Il en resta bouche bée. Où avait-elle été chercher ça ? Mais il ne voulut point la froisser.

— Evidemment ! dit-il. Ça se pourrait, mam'selle.

D'abondance, elle se mit à conter des anecdotes édifiantes, pendant qu'il l'écoutait, les yeux mi-clos, tout en se disant : « Oh ! Oh ! Gaétan aura fort à faire ! » Il eût volontiers vidé la bouteille : il eut la délicatesse de la laisser à moitié pleine. Elle la reboucha en disant :

— Ce sera pour quand vous reviendrez. Je serais étonnée que Lagarde s'en relève.

En même temps elle déposait sur le coin de la table trois francs qu'elle avait préparés. Il resterait sans doute jusqu'à cinq heures : il lui reviendrait donc deux francs, au tarif habituel ; mais elle tenait à le payer mieux que les autres. Seulement, il ne voulut rien entendre.

— Par exemple ! dit-il. Je voudrais bien voir ça ! Reprenez votre argent, mam'selle. Je suis trop heureux de vous avoir rendu service.

— Eh ! bien, alors, vous ne reviendrez plus. Je ne veux pas que vous occupiez votre temps ici pour rien.

— Laissez donc, mam'selle ! Si je reviens, on s'arrangera toujours.

Il regagna le hangar, et s'en fut à cinq heures.

Pour elle, si elle n'éprouvait pas une joie aussi vive que le premier jour où elle était sortie de chez Mme Frossard, elle était plus profondément satisfaite d'elle-même : tandis qu'elle n'avait jusqu'alors adressé que quelques courtes phrases à Gaétan, elle venait de causer longuement avec cet ancien militaire, et, surtout, ce qui créait entre elle et lui une sorte de complicité, c'était d'avoir pleuré devant lui. Il ne manqua point de raconter à Gaétan ce qui s'était passé : celui-ci se contenta de sourire, en homme qui bientôt allait mettre bon ordre à tout cela. Il regrettait qu'elle n'eût perdu sa mère que cinq mois auparavant, et que ce fût le Carême, période pendant laquelle il fallait, pour se marier, une dispense de l'évêque. Depuis qu'il s'était mis en tête de fonder, lui aussi, une famille, les jours lui semblaient être d'une mortelle longueur, car il ne doutait point que Mlle Constance ne dût dire oui quand la question lui serait enfin posée. Elle continuait de venir à la maison à peu près une fois par semaine, et Mme Frossard seule lui rendait ses visites. Elles avaient d'ailleurs beaucoup à faire, elles, et les dames et les vieilles filles pieuses, car il y avait chaque soir les prières à la chapelle des Sœurs, à l'exception du Vendredi où le chemin de croix se faisait à l'église, en grande solennité et en pleine nuit, à huit heures. C'était pour elles toutes une époque de pensées austères et de pénitence. Les premières semaines, le ciel était en accord avec leurs sentiments : il conservait les teintes de l'hiver et ne cessait point de se délester de sa neige dont il ne savait que faire. Pourtant, dès le milieu de février, le soleil devenait plus chaud, et il arrivait, aux premiers jours de mars, que, pas plus que l'hiver, le printemps n'attendît la date fixée par les almanachs et les calendriers : la neige fondait en quelques heures, et l'on voyait partout de l'herbe neuve et d'un joli vert tendre, et l'on respirait des parfums, et l'on allait se promener l'après-midi dans son jardin d'où

l'on regardait ce ciel redevenu bleu qui, si longtemps, avait été tendu d'immenses voiles sombres comme s'il avait porté le deuil d'on ne sait quel héros disparu. Pâques, cette année-là, ne se fit pas trop attendre. Le Samedi-Saint, 5 avril, les cloches annoncèrent, à toute volée, leur propre retour de Rome, et l'on put s'abandonner au retour du printemps.

Lagarde était mort un mois avant ce beau jour. Sa femme disait : « Allez ! Il n'a pas traîné ! Dans un sens, ça vaut mieux pour lui que s'il était resté longtemps à souffrir. » Sa pauvre femme qui n'avait que de maigres économies, elle pensait aussi, sans le dire, que cela lui avait épargné bien des frais de visites du médecin et de médicaments, et que Lagarde lui-même l'en eût approuvée, puisqu'il avait toujours considéré comme superflues toutes dépenses autres que celles qu'il fallait se résigner à faire pour la nourriture. Et le gars de la Nannette le remplaçait chez Mlle Constance qui, dès le premier jour, s'était si bien habituée à lui qu'elle n'aurait pas voulu recommencer l'expérience avec un autre. Le curé Moyne l'avait interrogée discrètement, croyant qu'elle ne pouvait pas, sans péril pour sa vertu, être en fréquent contact avec cet homme. Elle lui avait répondu, comme toujours, avec une si parfaite innocence, qu'il s'était dit : « Bah ! Elle ne court aucun risque ! » Et elle fit ses pâques avec la plus grande ferveur. Mais le curé Moyne ne voyait pas plus clair qu'elle-même dans son cas. Son innocence était, en effet, si parfaite, elle avait toujours vécu dans une si complète ignorance des choses de l'amour qu'il ne lui venait point à l'esprit de considérer comme coupables certains rêves qu'elle faisait, endormie, ou tout éveillée, par les premières tièdes après-midi d'avril : invariablement le gars y était mêlé, avec sa ceinture rouge, sa barbe noire et ses lèvres charnues. Elle pensait à lui uniquement, — du moins le croyait-elle, — parce qu'elle avait souvent l'occasion de le voir, qu'il continuait d'être

avec elle très poli et très aimable, qu'ils avaient de longues conversations pendant qu'il bêchait dans le jardin, ou qu'il sciait du bois sous le hangar (il en fallait d'un bout à l'autre de l'année, même au plus fort de l'été, pour la cuisinière,) ou qu'il buvait sa demi-bouteille de bon vin. C'était pour lui un appréciable supplément de ressources; il venait deux fois par semaine, et pas plus ici que chez Mme de Lagrange, il n'avait l'impression d'être un salarié; ici comme là on le traitait en ami plus qu'en ouvrier indifférent, et l'orgueil de la Nannette en était flatté. Enfin, il se flattait de « la débrouiller un peu », comme il disait, et souvent elle riait, devant lui, d'un rire qui rappelait les roucoulements des pigeons occupés à se faire des grâces sur le toit de leur colombier et qui faisait onduler sa gorge. Tout en continuant d'assister aux offices du dimanche, chaque matin à la messe basse, et, le mercredi et le vendredi à cinq heures du soir, aux réunions des pieuses confréries dont elle était membre, elle n'était plus, comme pendant le carême, sous perpétuelle pression. Le grand effort avait été fait. Dans ce pays désert et sinistre où ne résonnaient que sanglots sur la misère du pécheur, elle avait marché courageusement depuis le triste dimanche de la Septuagésime. Elle était maintenant arrivée à l'oasis que créaient pour elle le printemps et toutes ces fêtes qui allaient se succéder : l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu, la fête du Sacré-Cœur, l'Assomption, jours tout entiers consacrés à la joie, sans le moindre rappel aux funèbres pratiques de la pénitence. Elle s'abandonnait aux douceurs de la température où circulait aussi comme une ardente mollesse, partout répandue, qui descendait du ciel et s'échappait du sol pour palpiter, presque visible, à fleur d'écorce des arbres dont les feuilles naissantes étaient heureuses de vivre. Il y avait la musique monotone des insectes et celle, beaucoup plus variée, des oiseaux, l'odeur uniforme de l'herbe et les parfums multiples des premières fleurs. Il y avait enfin

cette lumière magnifique et aventureuse qui poussait des reconnaissances jusque dans les coins les plus sombres où restait blotti le souvenir de l'hiver. Toute la petite ville en était transfigurée, et c'était le premier printemps où Mlle Constance pût ainsi rêver en toute liberté. Si cela lui était arrivé naguère, Mme Balandreau savait la rappeler au sens de la réalité. Lorsqu'elles cousaient ensemble l'après-midi et que Constance laissait tomber son aiguille, elle la réprimandait aussitôt : « A quoi penses-tu, Constance ? — A rien, maman. Je me reposais un instant. » Si elles allaient au jardin, ce n'était que pour examiner les fleurs des arbres fruitiers. Mme Balandreau disait : « Oh ! Comme c'est joli ! » et ajoutait : « Nous aurons beaucoup de pommes et de poires cette année, si la lune rousse ne nous amène pas de gelées. » Constance répondait : « Ce serait bien dommage! », et, sa mère étant très bavarde, n'avait pas le loisir de se laisser aller à ses imaginations innocentes.

Depuis février, elle se trouvait mieux dans la société de Mme Frossard qu'elle avait appris peu à peu à connaître et qu'elle tenait pour une dame infiniment distinguée et qui savait sur la vie beaucoup plus de choses que ne lui en avait confié sa mère. Parfois elle songeait qu'elle eût été heureuse d'être sa fille. Il lui souvenait d'avoir, toute petite, connu les parents de Mme Frossard qui habitaient alors cette grande maison où elle-même vivait maintenant. Ce qui les rapprochait davantage encore, c'était que Mme Frossard eût, elle aussi, passé par le pensionnat. « Comme c'est loin, tout cela ! » disait-elle. « J'y suis entrée en 1848 pour en sortir en 1853 ! » — « Vous n'êtes pas vieille, madame ! » lui répondait Constance, et Mme Frossard avait un sourire mélancolique. « Moi, mes années de pensionnat où je suis restée plus longtemps que vous ont été les meilleures de ma vie. Et vous, madame ? » — « Si je n'avais pas eu le malheur de devenir veuve de si bonne heure, mon meilleur temps

aurait été celui de mon mariage. » — « Vraiment ? » disait Constance étonnée. Tantôt la conversation en restait là, sur ce point, tantôt Mme Frossard insistait doucement, sans que jamais son interlocutrice se découvrît, non par calcul, mais parce que ces pensées lui étaient étrangères. Lorsqu'elle était dans le salon de Mme Frossard en présence de Gaétan, elle lui parlait avec de moins en moins d'hésitation, puisqu'elle s'habituait à lui comme au gars de la Nannette, mais il ne traversait jamais ses rêves, alors que les siens étaient peuplés d'elle ; et il insistait si bien auprès de sa mère qu'elle résolut de brusquer les choses.

Elle fit part de ses intentions formelles au curé Moyne dont elle espérait tout au moins l'aide, à supposer qu'il ne voulût point se charger de la démarche. Il fit la sourde oreille : si chère que lui fût Constance entre toutes ses pénitentes, il la voyait si indifférente à la question du mariage qu'il préférait la laisser à son calme. Si d'autres que lui l'en faisaient sortir, libre à eux. Il se réservait de lui donner des conseils, si par la suite elle s'adressait à lui. Par une après-midi de mai où un peu de pluie tiède tombait sur les feuilles et creusait de petits trous dans la poussière, après les banalités d'usage, Mme Frossard, qui était chez Constance, lui dit :

— Voyons, Constance, parlez-moi franchement : pensez-vous à vous marier ?

— Oh ! pas du tout, madame ! Je n'ai pas besoin d'un homme qui travaille pour me gagner ma vie.

— Sans doute ! Nous savons que vous ne serez jamais dans le besoin ; mais plusieurs de vos amies étaient dans le même cas que vous, et elles se sont cependant mariées.

— Tiens ? dit-elle. C'est ma foi vrai ! Je n'y avais pas réfléchi.

— Voulez-vous me permettre d'être, moi aussi, franche avec vous, ma chère Constance ! Eh ! bien, il me plairait beaucoup, pour toutes les qualités que je vous connais, de vous avoir pour bru.

— Pour bru ? demanda-t-elle. Qu'est-ce que cela signifie ?

— Cela veut dire que Gaétan, mon fils, serait heureux de vous avoir pour femme.

Elle n'en resta pas moins stupéfaite comme s'y attendait Mme Frossard. Elle dit simplement :

— Mais, enfin, pour quoi faire ?

— Mais, ma chère Constance, parce que c'est la nature qui le veut ainsi !

Et, à mots couverts, avec toute la délicatesse dont elle était capable, elle lui laissa deviner de ces choses que sa mère s'était toujours soigneusement gardée de lui faire pressentir. Constance, les yeux baissés, devenait écarlate. Elle souffrait de tout son être. Sa poitrine se soulevait avec violence. Elle respirait par saccades, et, des larmes jaillissant de ses yeux, elle s'enfuit en se cachant le visage dans les mains. Mme Frossard la rattrapa dans le corridor. Elle lui prit les bras et l'embrassa sur ses joues humides. Allons ! Le plus fort était fait. Elle avait prévu cet émoi de vierge.

— Vous réfléchirez, ma chère Constance, dit-elle.

Et elle partit. Gaétan l'attendait avec impatience : il n'en fut pas moins déçu de la voir si tôt. La visite avait été singulièrement écourtée. Sa mère ne lui dit que ce qu'elle voulut.

— J'ai bon espoir, fit-elle. Ne t'inquiète pas.

Il n'en tira rien de plus. « Vous réfléchirez », avait-elle dit à Constance. Parole combien superflue ! Elle ne pouvait faire que cela, l'infortunée pour qui l'on venait de soulever un coin du voile qui lui cachait ce secret et ce mystère de la vie, qui n'étaient tels, pour elle et pour ses semblables, que par la faute d'une éducation mal comprise. Certains tressaillements et désirs confus prenaient enfin à ses yeux un sens, quoique encore obscur. Quand ses larmes eurent cessé de couler en même temps que s'arrêtait l'ondée, elle partit tout de suite pour le cimetiè

contrairement à ses habitudes : il n'était que quatre heures de l'après-midi, et elle n'y allait qu'à la fin de la journée. Elle avait hâte de demander aide et conseils à sa mère. A présent, elle la regrettait ! A présent, elle en voulait à Mme Frossard ! Et, sur la tombe, elle se remit à pleurer. Parfois le curé Moyne venait ici réciter son bréviaire, en suivant lentement les allées en forme de croix. La divine Providence l'y conduisit ce jour-là. Il vit Constance agenouillée et sanglotant. Très étonné, sachant qu'elle avait depuis plusieurs mois cessé de pleurer lorsque lui revenait l'image de sa mère, il vint à elle, qui lui tournait le dos, et lui frappa doucement sur l'épaule.

— Qu'avez-vous donc, ma chère Constance ? lui demanda-t-il.

Elle montra son visage baigné de larmes.

— Ah ! Monsieur le curé, je suis bien malheureuse ! Je voudrais mourir.

— Ce ne sont point là sentiments de bonne chrétienne, protesta-t-il. Voyons ! Qu'avez-vous ?

Elle se releva en s'essuyant machinalement les genoux.

— Ah ! Monsieur le curé !...

Et elle lui raconta le court entretien qu'elle venait d'avoir avec Mme Frossard, en glissant bien plus encore, à cause de son ignorance, sur les points que celle-ci, par délicatesse, n'avait fait qu'effleurer.

— Mais, dit-il quand elle eut terminé, et ce fut vite fait, il n'y a là rien que de très naturel. Il est dans les desseins de Dieu que la race humaine se perpétue jusqu'au jour du jugement dernier. La virginité lui est agréable, mais de grands saints ont pu s'engager dans les liens du mariage sans que leur vertu en ait subi la moindre attein-

Ils marchèrent plus d'une heure de suite entre toutes les sépultures si joliment fleuries que le cimetière avait l'air d'un délicieux endroit de repos. Qu'il était loin, ce premier dimanche de l'Avent où le gars de la Nannette

l'avait vu couvert de neige, ainsi que la plaine et les montagnes jusqu'aux quatre coins de l'horizon ! Aujourd'hui tout était immensément vert ; de-ci, de-là, quelques étangs, quelques toits de tuile neuve faisaient taches bleues et rouges, et rien n'était plus beau que cet espace où les forces de la vie recommençaient à circuler sous le regard de Dieu, père des hommes et de l'univers.

Elle s'éveilla le lendemain matin, rassérénée, avec l'intime orgueil d'être devenue celle qui sait et l'égale, ou presque, de ses amies mariées, mais aussi un peu confuse de n'être plus une ignorante. Puisque M. le curé le lui avait conseillé, elle répondrait oui, bientôt, à Mme Frossard et elle épouserait Gaétan. Mais quel changement ce serait dans sa vie ! Ses heures ne seraient plus partagées entre sa maison seulement et l'église. Il lui faudrait s'accoutumer à la présence d'un être qu'en somme elle ne connaîtrait pas. Pourrait-elle conserver les petites manies qu'à la longue elle avait contractées ? Certaine de la réponse, Mme Frossard avait fait part, à quelques amies, sous le sceau du secret, de ce prochain mariage ; chacune d'entre elles l'avait répété, également sous le sceau du secret, si bien que toute la petite ville avait fini par le savoir. Lorsqu'on y faisait allusion devant elle, Constance feignait de ne point comprendre, mais une rougeur subite la trahissait.

Lorsqu'il la revit après la conversation du cimetière, la gars la trouva tout autre. Elle lui parlait avec autant d'aisance que précédemment, mais avec plus de réserve et moins longtemps, et elle ne le regardait plus en face. Il s'en aperçut dès le matin. Comme il s'asseyait à quatre heures dans la cuisine :

— Est-ce que je vous aurais déplu en quelque chose, mam'selle ? dit-il. J'aimerais mieux que vous me le disiez.

Gaétan le tenait au courant de ses espoirs. Peut-être était-elle décidée à l'épouser. Peut-être estimait-elle com-

promettante, désormais, sa présence, à lui, dans sa maison. Il y perdrait de six à huit francs par semaine, mais plaie d'argent n'est pas mortelle. N'ayant pas prévu cette question, elle se trouva fort embarrassée d'y répondre. Elle rougit et balbutia : allait-elle recommencer comme en février ? Elle finit par lui dire :

— Mais non ! vous ne m'avez déplu en rien. C'est seulement que je me sens toute drôle aujourd'hui.

Oui ! oui ! mais il en fut de même les fois suivantes. Elle était tout autre, encore, quant à l'aspect extérieur. Était-ce d'avoir quitté le grand deuil, et la double influence du printemps et de certaines révélations ? Elle venait d'atteindre à son véritable épanouissement, et elle faisait penser à une pêche mûre et veloutée où l'on a grande envie de mordre. Et le gars de la Nannette était exactement le contraire d'un saint. Trois semaines passèrent ainsi. Les fortes chaleurs se firent sentir dès les premiers jours de juin. Elles durent avoir leur action sur Constance, qui se départit de sa réserve avec le gars. Ils rôdaient autour l'un de l'autre jusqu'au jour où, n'y tenant plus, il l'empoigna à pleins bras, comme il avait fait lors de ce dimanche de neige ; mais ce ne fut pas pour l'aider à se relever.

HENRI BACHELIN.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

J. Van Dooren : *Anthologie illustrée des Poètes et Prosateurs français de France et de Belgique depuis le XVII[e] siècle jusqu'à nos jours*, Verviers, Libr. Hermann. — Abbé Alban Cabos : *Guy du Faur de Pibrac*, Edouard Champion. — Abbé Alban Cabos : *Un essai de propagande française à l'étranger au XVI[e] siècle. L'Apologie de la Saint-Barthélemy par Guy du Faur*, Edouard Champion. — Charles Sorel : *La jeunesse de Francion, Introduction de Pibrac, et notes de André Thérive*, Editions Bossard. — Mémento.

Nous avons déjà signalé, avec grands éloges, les précédents recueils de M. J. Van Dooren. La présente **Anthologie illustrée des poètes et prosateurs français** fut élaborée à l'usage des enfants des écoles. C'est dire que M. J. Van Dooren s'est beaucoup plus préoccupé d'y montrer du discernement que de faire œuvre d'érudition. Sachant par expérience que les écoliers aiment les livres à images et que l'image les éduque aussi bien que les poésies et les proses, il a choisi ces images avec un soin minutieux parmi les plus esthétiques. Elles n'ont pas pour but réel d'illustrer le texte : elles l'accompagnent simplement. Elles permettent aux yeux de se reposer des lectures sur des formes heureuses. Ainsi les artistes illustres du monde entier collaborent à ce travail pédagogique. L'initiation à la beauté est obtenue par un double moyen.

Nous ne pouvons que louer l'effort intelligent de M. J. Van Dooren. Ses choix parmi la littérature du passé sont faits avec prudence et avec clairvoyance. Nous aimons moins la partie de son œuvre concernant le présent. Beaucoup de « passe-volants », de « regrattiers de lettres » et d'écrivains de « bibus » figurent là, pour un morceau peut-être heureux mais rare dans leur œuvre, comme de vrais littérateurs dignes de vivre dans la mémoire des hommes. Maints parmi eux sont déjà oubliés, après une renommée éphémère. L'étranger juge notre œuvre imaginative d'après une optique spéciale créée par la critique né-

faste des journaux où mille cancres adroits et mercantiles possèdent, pour les faire valoir, des amitiés puissantes. Il ignore aussi, et c'est regrettable, presque complètement que l'histoire et l'histoire littéraire florissent en France aussi agréablement que le roman et la poésie.

M. J. Van Dooren n'est pas le seul à omettre les historiens dans ses choix d'écrits contemporains. L'histoire qui pullule de bons écrivains et de purs artistes et qui, en définitive, opérera une sélection dans la production livresque, jugera les juges et transmettra à la postérité les noms des hommes de vrai mérite, subit, à cette heure, une éclipse complète. De même qu'une pluie fécondante fait croître en une nuit les champignons, de même les prix littéraires, les réclames éhontées élèvent en un instant à la célébrité, des romanciers juvéniles et de valeur médiocre. Ces jeunes gens et leurs thuriféraires se vantent de n'avoir jamais rien lu et portent, comme une auréole, leur ignorance. Tous méprisent et combattent avec acharnement non seulement l'érudition, mais encore la culture, montrant ainsi qu'ils diffèrent singulièrement de leurs aînés, poètes et polygraphes, d'un Moréas par exemple ou d'un Remy de Gourmont. De sorte que l'historien, sauf de rares exceptions, combattu par ces benêts vaniteux, n'obtient plus le crédit qu'on lui accordait avant la guerre.

Pourtant nous sommes témoin de son labeur méritoire et de sa valeur d'écrivain. Nos lectures professionnelles nous convainquent que son œuvre déçoit rarement le lecteur. Elle éclaire singulièrement le passé et elle nous aide à comprendre le complexe présent. Elle est alimentée, le plus souvent, à des sources sûres. Elle est animée d'une conscience profonde, d'un goût de la vérité que l'on sent jusque dans les pages de ses plus fanatiques sectateurs.

N'insistons pas. Aussi bien l'histoire triomphera-t-elle dans cette lice, car elle est soutenue par les esprits réfléchis. Contentons-nous d'analyser ses productions les meilleures. Parmi elles, signalons une biographie de **Guy du Faur de Pibrac**, récemment publiée par M. l'abbé Alban Cabos. On ne connaissait guère jusqu'à l'heure Pibrac que pour ses fades *Quatrains* qui jouirent, au XVI[e] et au XVII[e] siècles, d'une prodigieuse fortune. Le poète y alliait un catholicisme assez tiède à un stoïcisme fervent ; il y faisait, sous une forme condensée, leçon de morale et, parfois, rarement, œuvre de satirique. Il y montrait un esprit

dogmatique, mais un tel goût de la sagesse et de l'honnêteté que son petit volume était donné en lecture à l'enfance. Mme de Maintenon l'emportait parmi les champs, avec sa gaule et son panier de provisions, au temps où, petite fille, elle menait paître les dindons. Peut-être garda-t-elle toujours l'empreinte de ce premier contact avec la poésie.

M. l'abbé Alban Cabos nous révèle, dans son livre remarquable, écrit sans prétentions au pittoresque, mais avec clarté et méthode, riche de documents inédits, fourmillant de faits nouveaux, que Guy du Faur de Pibrac joua dans la société de son temps un rôle éminent. Dès l'âge tendre, le poète se signala par la hauteur de son intelligence. Initié aux sciences juridiques par Cujas en personne, il ne tarda point à y exceller en même temps qu'il prenait une place enviable dans l'Académie des jeux floraux. Son éloquence valait son érudition. Il occupa très rapidement les hauts emplois de judicature, devint avocat général, puis président au Parlement de Paris et Conseiller d'Etat. La Cour l'envoya en ambassade au concile de Trente où il soutint avec énergie les intérêts français. Plus tard, chancelier d'Henri III, Pibrac aida puissamment à son élection au trône de Pologne, le suivit sur la terre étrangère, montra, dans toutes les missions politiques ou judiciaires qui lui furent confiées, une grande habileté et une belle hauteur de vues. Une tendresse peut-être trop vive qu'il témoigna, étant son chancelier, à Marguerite de Navarre, femme d'Henri IV, lui porta quelque tort. Néanmoins il acheva sa courte vie fort estimé de ses contemporains et surtout des poètes de la Pléïade auxquels son autorité permit de fonder la fameuse Académie du Palais.

Pibrac exerça, partout où il passa, une influence profonde. Il donna au barreau de son temps des modèles d'éloquence judiciaire (un peu empreints de pédantisme peut être) et d'admirables préceptes de droiture. Il fut un brillant pamphlétaire. Son **Apologie de la Saint-Barthélemy**, plus connue sous le titre de *Lettre à Elvidius,* que M. l'abbé Alban Cabos réimprime sous forme d'opuscule, malgré son but patriotique, ne lui fit pas honneur. Ses *Plaisirs de la vie rustique*, moins célèbres que ses *Quatrains*, prouvent qu'il possédait un vif et parfois réaliste sentiment de la nature, malheureusement souvent exprimé en vers rocailleux.

Ce conseiller intime de deux rois et de deux reines, cet homme

d'action, ce poète honorable, mêlé au renouveau littéraire de la Renaissance, injustement oublié, à peine cité par les faiseurs de manuels, méritait l'attention vive et la sollicitude que M. l'abbé Cabos lui a portée.

La postérité n'est pas toujours équitable, quoi qu'on en dise, à l'égard des gens de lettres. Elle doit choisir entre eux, c'est entendu ; mais n'est-ce pas très souvent le suffrage des médiocres qui impose ce choix à l'Université, juge suprême en la matière? Parmi les écrivains du XVIIe siècle que l'Université n'a point portés à la gloire, nous pouvons citer Charles Sorel.

Charles Sorel était un honnête bourgeois, fils de procureur. Il goûtait les lettres et il les goûta à ce point qu'il voulut vivre de sa plume et en vécut, il est vrai, assez pauvrement. Il était atteint d'une telle incontinence de plume qu'il laissa, à sa mort, signés ou anonymes, assez de volumes pour emplir une vaste bibliothèque. Jadis, M. Emile Roy, auteur d'une thèse sur ce polygraphe, dressa avec difficulté la bibliographie sorélienne.

Il y a évidemment beaucoup de fatras et de galimatias dans cette œuvre gigantesque ; mais aussi de bonnes, de délectables pages. M. André Thérive réimprime quelques-unes de celles-ci sous le titre : **La Jeunesse de Francion**. M. André Thérive croit que ce premier livre de *Francion*, roman réaliste compact de Sorel, résume ce que l'on peut accepter, admirer même de cet auteur auquel il accorde une sympathie modérée. Tout le roman nous a paru cependant d'agréable lecture et bien supérieur à d'autres du même temps, qui sont encore loués. Sa liberté de propos peut parfois choquer des esprits délicats, mais quelle savoureuse peinture des mœurs on y rencontre parfois !

M. André Thérive, analyste subtil, aurait dû, à notre sens, montrer plus de bienveillance à son confrère du passé qui fut, comme lui, fort bon critique, avec moins de pénétration sans doute et un style moins ferme, mais avec autant de sain jugement. Pour nous, nous admirons Sorel pour son goût de la vérité, son sens de l'observation, la finesse de ses remarques, son ironie de bonne qualité. Ses écrits, et surtout quelques petits « morceaux » conservés dans le *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps* et dans *Œuvres diverses ou discours mêlés*, pullulent de fins tableaux de la société précieuse. C'est là seulement que l'on peut s'instruire sur les ha-

bitudes, les propos, les gestes d'un monde disparu. Tandis que ses contemporains cherchaient des modèles dans l'Antiquité, copiaient inlassablement, Sorel prenait des croquis de son époque. Il ne savait peut-être point les fixer en des phrases vivantes et cinglantes comme Tallemant des Réaux ; il cachait ses personnalités sous le voile de l'allégorie. N'importe, il compte dans l'escouade clairsemée des réalistes, toujours méprisés, mais qui seuls, somme toute, permettent à l'historien d'apercevoir une lumière dans les ténèbres du passé.

Mémento. — M. le docteur Cabanès, continuant la série de ses *Mœurs intimes du Passé*, nous initie, à l'aide de documents nombreux et variés et d'une riche iconographie, à ce qu'il nomme les *Enfances royales* (Albin Michel, éditeur). De Charles VI à Louis XIV, il a recherché quel cérémonial présidait à l'accouchement des reines, comment se constituait la maison d'un enfant de France, quels soins recevait dès sa naissance et au cours des primes années le petit prince ou la petite princesse et les divers aspects de son éducation initiale. Les renseignements sont souvent malaisés à rencontrer et l'on n'a pas toujours à sa disposition ce fameux manuscrit d'Héroard qui ne laisse rien d'ignoré sur l'enfance de Louis XIII. M. le docteur Cabanès éclaircit non sans agrément bien des mystères et son livre, plein de faits et d'anecdotes, prouve qu'il n'y eut guère d'enfants malheureux parmi les rois. — Mme Th. Louis Latour a réuni, sous le titre : *Princesses, Dames et Aventurières du règne de Louis XIV* (Eugène Figuière, éditeur), une gerbe de portraits consacrés à Anne d'Autriche, Ninon de Lenclos, Louise de La Vallière, Mme de Sévigné, Mme de Montespan, Mme de Maintenon, Hortense Mancini, etc... Toutes les physionomies si diverses de la femme se trouvent là réunies. Mme Latour n'a point cherché à apporter du nouveau. Sa documentation, honorable, est purement livresque. Mais les aventures de chacune de ces héroïnes sont si attachantes que ses récits ressemblent à d'agréables petits romans pour la plupart d'amour.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Georges Lecomte : *La Lumière retrouvée*, Fasquelle. — Louise Faure-Favier : *Les Chevaliers de l'air*, Renaissance du Livre. — Robert Randau : *La Ville de cuivre*, Albin Michel. — Pierre Mac Orlan : *La Vénus internationale*, Nouvelle Revue française. — Max Daireaux : *La Toscanera*, Albin Michel. — F.-G. de Maigret : *La Femme de sable*, chez l'auteur. — Marcello Fabri : *Le Visage du vice*, Monde Nouveau. — J.-Joseph Renaud : *Lumières dans la nuit*, Ferenczi. — Willy : *Ça finit par un mariage*, Albin Michel. — Claude Gevel : *Une Bourgeoise et l'amour*, Flammarion. — Neel Doff : *Angelinette*, Crès. —

Henri Church : *Indésirable*, Librairie de France. — René Martineau : *Le Musicien de Province*, Librairie de France.

La Lumière retrouvée, par Georges Lecomte. On prétend que le style c'est l'homme; alors, en lisant *la Lumière retrouvée*, on à l'impression très nette que l'auteur est un homme de bien. Ne le connaîtrait-on pas du tout et ne saurait-on pas quelle est sa mission dans le monde des lettres, on pourrait quand même affirmer que Georges Lecomte est un bon esprit, un cerveau activement, essentiellement moralisateur. Et s'il me plaît de le dire, c'est que je sens, en lui, très sincère, son désir de servir une noble cause. Je ne crois pas qu'on puisse m'accuser de flatteries vis-à-vis des puissants du jour et encore moins d'un amour immodéré de la morale. Je suis un esprit mauvais, assez méchant, je ne compte sur personne et n'engage personne à compter sur moi, mais je n'ai aucun parti pris d'avance et j'admire fort ceux qui sont réellement des gens capables d'espérer une amélioration de l'humanité, soit par la parole, soit par l'action. Georges Lecomte, président indispensable de la *Société des Gens de Lettres*, est un de ces caractères à la fois doux et fermes dont on est bien obligé de reconnaître l'utilité et l'utilité publique. Actif, d'une intelligence administrative, éclairée, ce qui est rare chez les intelligences littéraires, il est peut-être le seul homme de lettres capable de diriger les autres, parce qu'il n'est ni vaniteux ni autoritaire, et surtout parce qu'il sait le fort et le faible de tous les chers confrères ambitieux, quoique presque jamais intelligents (les gens de génie surtout!.. je ne connais rien de stupide comme les chers maîtres en question !) Georges Lecomte est un homme bien élevé, très indulgent, pas ambitieux. Il fut président des Gens de Lettres, l'est actuellement et finira par le devenir inamoviblement, parce que c'est lui que ça regarde, il est désigné pour cette fonction par la fatalité même de ladite fonction. Il aimerait sa liberté entière puisqu'il est romancier de vocation, mais il se doit aux œuvres des autres et il s'en occupe, s'efforce de lutter contre beaucoup de préjugés, de petites routines et de grandes injustices. Ce métier-là cache pas mal de déceptions. Georges Lecomte connaît tous les nuages du ciel des belles-lettres, mais *il retrouve la lumière*, au besoin il la fait.

Son Don Juan mondain, La Brirette, est un homme qui s'amuse des caprices des femmes et leur rend la justice qu'elles méritent.

« Tu me plais; si je te plais, tant mieux, mais pas de chaînes inutiles!!!» Pour le jour où il rencontrera une femme qui vaudra la peine d'être respectée, ne fût-ce que parce qu'elle appartient à son meilleur ami, un compagnon de guerre, il se sacrifiera et se relèvera à ses propres yeux par son courageux renoncement. Ce que je trouve intéressant, dans la morale de l'auteur, c'est qu'il ne la propose pas sous la nuance plus ou moins précisée d'une religion. C'est surtout la conscience qui remplit l'office d'un dieu dirigeant ou d'une puissance réellement supérieure. Apprendre á l'homme à se former une conscience et à mettre son orgueil à vaincre ses passions, c'est là vraiment la meilleure formule pour retrouver son chemin au milieu des ténèbres de l'instinct.

Le roman de Georges Lecomte est donc un roman moral; en outre, il est amusant, spirituel, français, *de bonne compagnie*, et n'a aucune prétention à morigéner les gens qui ne seraient pas de son avis, comme moi, par exemple, qui demeure convaincue qu'il est inutile de chercher la lumière pour une humanité bonne tout au plus à flanquer dans les ténèbres extérieures, gens de lettres ou gens du monde y compris !

Les Chevaliers de l'air, par Louise Faure-Favier. Voici une jeune femme de lettres qui a préféré vivre dangeureusement à l'art de se confire en des aventures littéraires, dangereuses seulement pour ceux qui les lisent. Ce n'est ni un bas-bleu, ni une précieuse de salon, et elle s'est donnée une mission un peu plus sérieuse que celle qui consiste à séduire son public, par des phrases prêchant un enthousiasme que l'auteur se garde bien d'éprouver. Louise Faure-Favier est un savoureux fruit de ce siècle à la fois audacieux et positif. Elle écrit les *Chevaliers de l'air*, mais elle est aussi une..., risquons le mot baroque, une amazone de l'espace. Si elle a conté les péripéties des drames et des gloires de l'aviation, elle les a en partie vécues. Cette très jolie personne, qui pouvait se contenter d'une réputation de romancière, a voulu devenir aussi une héroïne et elle est aujourd'hui non seulement l'auteur des premiers romans de la nouvelle chevalerie, mais encore une de nos plus ferventes aviatrices. C'est à elle que l'on doit, en collaboration avec Lucien Bossoutrot : *La belle aventure du Goliath*, puis les *Guides des Voyages aériens.* Douée d'un cœur solide, d'une réelle compréhension des choses modernes et d'une foi intrépide en l'avenir de ce formidable

champ d'action qu'est l'espace définitivement conquis, elle a senti qu'une femme devait mêler sa grâce au danger de l'explorer. On ne peut vraiment décrire certaines émotions que si on les a ressenties. Comment ne pas communiquer une ferveur qui va jusqu'à tenter l'immolation pour ce que l'on aime?...

Le roman des *Chevaliers de l'air* nous offre, en des tableaux rapides et nerveux, toutes les situations pittoresques des envols de guerre ou de paix. L'auteur a mis très adroitement aux prises une fille de la science de jadis, Françoise Falerne, élevée avec circonspection, et un hardi jeune homme, pas très lettré, mais rempli du grand souffle des novateurs, et il triomphe. On a essayé de lui couper les ailes. L'amour les lui rend, plus étendues que jamais. Dans ce joli conte il y a beaucoup plus de vérités que d'utopies et on sent vibrer, en même temps que la foi d'une âme éprise de la nature, toute la poésie neuve de la plus étonnante des réalisations de la magie moderne. Il faut saluer avec respect cette chevalière de l'air pour sa très jolie manière de mettre sa plume au service de sa patrie. Louise Faure-Favier est une de ces femmes de lettres que je verrais volontiers décorer. Au moins, celle-là aurait un peu plus que son talent, elle y joindrait son courage.

La Ville de cuivre, par Robert Randau. C'est toujours avec le même plaisir qu'on lit une œuvre de Robert Randau. Sa bonhomie un peu cynique, sa savoureuse sincérité, son aisance à se tirer des plus scabreuses situations, en font un écrivain tout à fait en dehors de l'insipide troupeau des romanciers qui n'ont rien à dire. Lui transforme le moindre détail en curieux incident, et, malgré le réel romanesque de ses aventures, il vous les fait goûter bon gré mal gré avec tout le piment qu'elles comportent. C'est un sauvage, mais il a la grâce des grands félins, et le voir évoluer dans sa jungle personnelle est un vrai régal. Sa cité mystérieuse du centre africain est remplie de surprises, et l'idiome de ces naturels qui parlent aussi bien l'argot parisien que leur langage féroce est d'un ragoût très amusant. En tous les cas on sent que l'auteur a vécu dans les contrées en question, sinon toutes ces aventures extraordinaires.

La Vénus internationale, par Pierre Mac Orlan. Deux frères, retirés du monde, s'efforcent de vivre à côté des gens des campagnes et de leur inculquer, en même temps que le sentiment de leurs grands intérêts, le mépris pour les préjugés citadins;

mais peu à peu ils deviennent les parias d'une situation qu'ils ont eu la force de créer, mais qui n'est pas normale, parce que l'humanité rurale a besoin de se soutenir tout comme celle des citadins. Survient une colporteuse qui me semble encore plus un symbole qu'une femme. Elle noue les intérêts des deux frères sans aucune rivalité, mais dans l'espoir de les inféoder au grand intérêt de la dernière des révolutions sociales. Puis, toute l'action sombre dans un cauchemar où l'on voit passer des phénomènes à la fois grandioses et parfaitement inadmissibles, comme cette fuite de tous les animaux chassés par une force inconnue et le crucifiement de la femme au milieu d'une plaine de neige. Il est certain que par instant on ne saisit plus la réalité de l'œuvre et que l'on se croit revenu aux beaux temps du symbolisme ; cependant l'écriture étant de Mac Orlan, on comprend tout de même que c'est du beau français.

La Toscanera, par Max Daireaux. Le calvaire physique et moral d'un pauvre ingénieur envoyé de son Ecole des Mines dans une Espagne désolée, où il est privé de tout secours intellectuel. Il y rencontre une femme étrange, à la fois représentative de la sombre Espagne catholique et de la névrosée ordinaire. Fidèle à un souvenir qui n'est même pas un amour, elle se sacrifie à une inutile ferveur, et quand il est trop tard elle revient frapper à la porte de sa victime ; mais le pauvre diable est rentré en France, fuyant la terre sèche, brûlée, inhospitalière de ce pays par trop sauvagement orgueilleux. Il y a le long de ces chapitres de beaux paysages solidement peints.

La Femme de sable, par F.-G. de Maigret. Il est incontestable que l'auteur d'un livre a le droit de le vendre lui-même, de l'éditer et d'en prendre toutes les responsabilités commerciales qui lui plaira ; mais il dépasse la mesure quand il envoie, sous forme de réclame, une lettre de faire part annonçant la mort d'un soldat français, au champ d'honneur... de la table des matières ! Non seulement c'est un manque de goût, mais encore cela sent le sacrilège, et c'est d'autant plus inutile que son héros, le commandant Martigues, est un sot. Pour aimer une femme de ce genre d'intellectualité il faut être encore plus bête que fou. Ce n'est pas le vice de la femme qui est effrayant, c'est la naïveté de ce vicieux qui s'efforce de se l'expliquer par des moyens trop littéraires pour le sujet. Espérons que l'auteur, dont l'imagination

est fertile, nous donnera une suite révélatrice, puisqu'il a ressuscité son héroïne, et qu'il nous l'expliquera mieux lui-même.

Le Visage du vice, par Marcello Fabri. Il en a plusieurs, seulement tous ces masques sont grimaçants, torturés et dissimulent beaucoup de difficultés à devenir vraiment coupables. Pourquoi diable l'auteur, qui est fort intelligent, s'emballe-t-il comme cela contre la bourgeoisie, la richesse et les gens du monde ? Le vice, qui est une chose aussi naturelle que la vertu, n'est pas que l'apanage d'une classe civilisée ou simplement oisive, cherchant le raffinement en tout. J'ai connu des paysans et des paysannes pervertis qui avaient des visages beaucoup plus naturels que cela. Les humains sont vicieux de naissance. Ils ne le deviennent pas par l'éducation, ou alors, c'est passager... Maintenant, que l'auteur me pardonne cette légère critique : je ne crois pas au *devoir* de montrer le vice. Ça n'a jamais guéri personne. Mais ça amuse prodigieusement certains vicieux qui savent qu'on peut mieux faire dans le genre !...

Lumières dans la nuit, par J. Joseph-Renaud. Nouvelles extrêmement intéressantes. La première, qui est une étude sur les victimes du spiritisme, va aussi loin que possible dans la compréhension philosophique du conscient et du subconscient. C'est bien la meilleure flagellation qu'on ait jusqu'ici fait subir aux tristes bateleurs en question, et les rendre victimes de leurs propres mensonges est d'une élégante justice.

Ça finit par un mariage, par Willy. Où nous retrouvons tous les fameux *à peu près* de jadis noués en faveurs de nuances vives à ce petit arbre de Noël pour vieux enfants qui aiment les histoires gaies et les bonbons acidulés. Il y a des farces de joueurs invétérés qui sont drôles, des plaisanteries belges qui le sont moins. Mais tout de même ça finit bien, avec la petite pointe de tendresse qui ferait supposer que ce vieux Willy a un myosotis dans son as de cœur.

Une Bourgeoise et l'amour, par Claude Gevel. Une aventure vraiment spirituelle. Quand on met en œuvre son imagination il est bon d'en faire connaître la qualité. Cet irréductible fantaisiste est attendrissant et bien campé. On peut l'apparenter à un héros de Barbey d'Aurevilly et trouver la bourgeoise jusqu'à un certain point digne de lui, puisque sa richesse le fait échoir à ses yeux.

Angelinette, par Neel Doff. L'auteur me semble avoir un faible pour les prostituées et leur pureté toute relative. Je préfère sa compréhension des animaux et sa sympathique ferveur pour eux qui la rend digne de toute l'admiration de notre Léautaud national. Une femme ressemblant à Léautaud, ce n'est pas rien, surtout au point de vue littéraire !

Indésirables, par Henry Church. La première histoire de ce Gâsstro, qui devient roi d'une île inconnue surgie volcaniquement des flots, est curieuse. J'aime moins les autres qui se perdent à travers des cérébralités quelque peu obscurcies par les vapeurs alcooliques. C'est souvent trop anglais pour être compris d'un buveur d'eau.

Le Musicien de province, par René Martineau. Une fine et consciencieuse étude d'un pauvre diable sans génie, mais très respectable par son amour de l'art des autres. Le mérite principal de cette œuvre, c'est qu'elle sent la vérité. Son auteur a dû connaître le professeur dont il parle et toutes les scènes qu'il retrace, le concert, la représentation de la pièce amusante qui n'amuse personne et jusqu'à cette villégiature chez la dame noire, « menteuse comme une négresse », rien ne doit être inventé... ou mieux, le talent de l'écrivain possède un rare don de persuasion.

RACHILDE.

PHILOSOPHIE

Henri Piéron : *Le cerveau et la pensée*, Alcan, 1923, — Mathieu Gr. Peucesco : *Le mécanisme de la conscience*, Ibid. 1922. — Dr A. Hesnard : *L'inconscient*, Doin, 1923. — Edouard Jung : *Le principe constitutif de la nature organique*, Alcan, 1923. — André Cresson : *Les réactions intellectuelles élémentaires*, Ibid. 1922. — Firmin Nicolardot : *Habitude ou train ?* Vrin, 1922. — Dr Sigm Freud : *La psychopathologie de la vie quotidienne*, trad. par le Dr S Jankélévitch, Payot, 1922. — Jean Finot : *Préjugé et problème des sexes*, 8e éd., Alcan, 1923.

L'assimilation du psychologique au physiologique a été pour les matérialistes de tous les âges un postulat métaphysique; en réaction contre ce postulat, beaucoup de psychologues modernes, ajournant à plus tard la réduction éventuelle de l'une des sciences à l'autre, admirent une sorte de transposition, dans l'ordre des phénomènes, du parallélisme spinoziste, et tinrent les faits psychologiques pour étrangers, quoique simultanés, aux faits nerveux ou cérébraux Une troisième attitude se fait jour : sans retomber dans l'obsession métaphysique, on peut, à titre de principe heuristi-

que et méthodologique, considérer le mental comme un aspect du physiologique. Ce point de vue inspire deux ouvrages récents, l'un d'Henri Piéron, l'autre de M. Peucesco.

Le premier : **Le cerveau et la pensée** est une remarquable mise au point de nos connaissances en psychologie physiologique. Les coordinations réceptives, les coordinations motrices, les relations entre les unes et les autres, les localisations cérébrales, la physiologie de la vie affective font l'objet de chapitres fort précis, mettant à la portée du public les plus notables progrès opérés depuis Taine et Ribot. L'auteur tient grand compte de « ce merveilleux instrument de réactions fines qu'est le langage », et demeure dans la tradition d'Auguste Comte en complétant la méthode biologique en psychologie par l'interprétation des données sociologiques. L'ouvrage de M. Peucesco, **le Mécanisme de la Conscience**, pèche à la fois par simplisme et dogmatisme : il nous invite, sur la foi d'inductions ou d'analogies plutôt que d'expériences, à trouver dans la vibration nerveuse la conscience même. Il y a là moins de positivité que dans les fortes et classiques analyses des *Données immédiates* et de *Matière et Mémoire*. Ceci doit être l'antidote de cela. Ajoutons que les deux attitudes ne s'épuisent pas en une opposition stérile : il en est une plus compréhensive, celle de l'illustre philosophe.

Chez le Dr Hesnard, psychiatre plus que physiologiste, le point de vue psychologique domine, en dépit de cette conviction abstraite que « l'activité psychique n'est qu'un aspect de l'activité vitale ». Son livre offre une enquête très poussée sur le bilan de 'l**inconscient** selon la psychologie normale, puis sur son rôle en psychologie morbide ; enfin un examen des théories de l'inconscient. Personne ne saurait contester que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de l'esprit échappent à la conscience claire en un moment quelconque de la vie psychique. L'inconscient est donc une modalité normale du psychologique ; ce qui interdit, semble-t-il, d'interpréter l'inconscience comme du simple physiologique. D'autre part, personne ne soutenant plus que la conscience suffit à nous révéler à nous-même, les mêmes méthodes objectives valent pour nous renseigner sur le conscient et sur l'inconscient. Telle est bien la conviction intime du Dr Hesnard, conviction plus positive que cette formule lapidaire, mais toute métaphorique : l'inconscient est l'envers du conscient. M. le Dr Toulouse,

préfacier de ce livre paru dans une collection qu'il préside, se félicite de la publication d'une œuvre objective touchant à un sujet où l'ignorance fut souvent exploitée par le goût du mystérieux. En partageant sa satisfaction, nous ferons cette réserve, que l'étude impartiale des mystiques contribuerait de la façon la plus large à l'exploration positive de la vie consciente.

L'ouvrage monumental de M. Jung, **le Principe constitutif de la nature organique**, esquisse une vaste, mais fragile synthèse, soucieuse d'interpréter par les lois de la biologie générale notre nature physique, l'instinct des bêtes, la spiritualité humaine. Point n'était besoin d'un travail aussi massif pour étayer cette présomption que l'instinct se greffe sur la vie, et l'intelligence sur l'instinct. Présomption plutôt que certitude, car on sépare malaisément l'instinct proprement dit de quelque intelligence.

Un titre énigmatique, mais un contenu lucide : voilà ce qui frappe dans le nouvel ouvrage de M. Cresson, **les Réactions intellectuelles élémentaires**. Son sujet est le raisonnement par analogie ; encore faudrait-il éviter ici le mot de raisonnement, car la suggestion de cas semblables au cas actuel, bien qu'irréductible à la simple association d'idées par contiguïté, pure mémoire, agit en nous spontanément, sans nécessaire mise en œuvre de la réflexion ; l'intérêt principal du livre consiste même à jeter ce pont entre les fonctions mécaniques et les opérations proprement spirituelles. L'auteur signale un usage de l'analogie dans la perception extérieure, dans l'inférence que nous formons sur les autres esprits, dans la création imaginative. Rien de plus évident, car, à quelque degré tout au moins, le présent ressemble au passé, le nouveau à l'ancien, sans que la similarité soit jamais identité partielle. Cette sorte d'inférence, en tout propos indispensable, permet « les réactions rapides fondées sur l'expérience, que réclame la vie ».

M. Firmin Nicolardot hait la banalité, il acquiert ainsi le droit de ne point trouver haïssable son soi-même, qui en effet se montre fécond en méthodes subtiles, en aperçus furtifs. Ayant repensé, très à sa façon, le bergsonisme, où le fait de la mémoire joue un rôle de premier plan, il a ensuite appliqué sa réflexion au dynamisme ravaissonien, qui tient le problème de l'habitude pour capital. Le lecteur ne découvrira pas sans effort ce que sou-

le nom de **train** l'auteur ajoute à la notion courante d'**habitude**. Toutefois cet effort mérite d'être fait, à la suite d'un esprit qui a ses obscurités, mais striées de traits de lumière.

La grande nouveauté de la psychologie française d'après-guerre est la curiosité qui se porte aux travaux de Freud, restés jusqu'alors presque inconnus de notre public et insuffisamment étudiés des spécialistes. La double gloire d'Einstein et de Freud, voilà, sans conteste possible, les plus sûrs titres actuels de la pensée qui s'exprime en langue allemande à l'attention universelle. Il faut donc savoir gré au Dr Jankélévitch d'avoir traduit, après l'*Introduction à la psychanalyse* et après *Cinq conférences* sur ce sujet, la **Psychopathologie de la vie quotidienne,** où le psychiatre viennois applique à l'expérience la plus usuelle ses principes propres. Le principal objet de cette étude est l'examen des formes d'oubli et des méprises dans l'interprétation de la perception actuelle, depuis les véritables erreurs jusqu'aux simples lapsus. L'explication de ces faits, en fonction du freudisme, se découvre dans la tonalité que prend l'inconscient de chacun, surtout, mais non pas exclusivement, selon la modalité de son équilibre sexuel, — ce que l'auteur appelle *libido*. Freud ayant éprouvé la hantise du rôle immense que joue la sexualité dans la vie humaine, jusque dans l'existence enfantine, les profanes sont excusables de préjuger que cette question épuise le contenu de la psychanalyse. La lecture du présent ouvrage leur montrera que le « refoulement » et d'autres faits signalés par Freud ont un intérêt général, en dehors même de leur application à la vie affective entachée de sexualisme.

Cette question de la psychologie sexuelle fait l'objet du livre de Jean Finot, où elle se mêle à des préoccupations morales. Cette huitième édition représente un hommege posthume à la mémoire d'un publiciste qui eut à cœur de combattre plus d'un **préjugé**, celui des races comme celui **des sexes**.

P. MASSON-OURSEL.

SCIENCE SOCIALE

Martin Saint-Léon : *Histoire des Corporations de métier*, 3e édition, Alcan. — Louis Le Fur : *Races, Nationalités, Etats*, Alcan. — Henri et Joseph Hitier : *Les Problèmes actuels de l'agriculture*, Payot. — Edouard Kayser : *Microbes et fertilité du sol*, Payot.

M. Martin Saint-Léon vient de donner une troisième édition de

son grand ouvrage devenu classique : **Histoire des corporations de métier**, en la faisant suivre d'une étude complètement remaniée sur l'*Evolution de l'idée corporative de 1791 à nos jours et sur le mouvement syndical contemporain.* Avec un guide aussi compétent, on peut voir où en est aujourd'hui le mouvement ouvrier et ce qu'on peut pronostiquer de l'avenir.

Pour l'instant, les éléments révolutionnaires semblent bien avoir perdu de leur virulence. D'abord le grand mouvement patriotique d'août 1914 avait vraiment submergé la petite écume antimilitariste d'antan, comme l'avouait M. Merrheim, le 18 septembre 1919 : «La classe ouvrière soulevée par une vague formidable de nationalisme n'aurait pas laissé aux agents de la force publique le soin de nous fusiller, elle nous aurait fusillés elle-même. » Mais, à la faveur de la guerre, l'action antipatriotique ne tarda pas à reprendre, et, en avril 1917, elle faillit conduire le pays aux abîmes : « Indubitablement, dit ici M. Martin Saint-Léon, les chefs cégétistes furent mêlés à ces manœuvres, mais ils paraissent beaucoup plus avoir été entraînés qu'avoir dirigé le mouvement ; pendant quelques semaines ce fut, derrière cet écran, une coterie d'agitateurs suspects au premier chef qui gouverna Paris. » On remarquera ici combien le grave historien est d'accord avec le puissant romancier des *Défaitistes.* La C. G. T. n'en bénéficia pas moins de son action en faveur de la paix comme de son emprise sur le gouvernement d'alors, et en 1920, à la veille de la grande grève d'avril-mai 1920, elle pouvait s'enorgueillir du chiffre énorme de 2 millions d'adhérents. L'échec de cette grande grève fut pour elle un désastre ; d'une part son effectif tomba à 600 000 membres en décembre, d'autre part les éléments révolutionnaires firent scission et à l'Internationale classique en opposèrent une nouvelle, créée sous le patronage des Soviets russes ; c'est la lutte d'Amsterdam et de Moscou qui se poursuit aujourd'hui encore dans une confusion croissante de scissions, d'excommunications et d'injures, mais dont il ne faudrait pas trop vite conclure que l'esprit de chambardement a perdu toute sa vigueur ; le bloc entre excommunieurs et excommuniés se reformerait vite à l'occasion contre les passants et ceux-ci feront bien de conserver quelques bouteilles d'huile de ricin à tout hasard.

Néanmoins, et de préférence, on peut garder un peu de con-

fiance dans le bon sens des syndicats ouvriers. Ces groupements sont loin de suivre les instructions d'action directe des Pelloutier et des Georges Sorel, et, s'ils avaient envie de le faire, le spectacle de l'affreux chaos de boue et de sang dans lequel se débat la pauvre Russie pour avoir ajouté foi à ses Sorels à elle, leur donnerait sans doute à réfléchir, sans parler des preuves d'énergie civique que manifestent dans tous les pays, dignes de rester civilisés, les éléments non-révolutionnaires. Dans ce milieu syndicaliste, l'influence de l'ancienne C. G. T. assagie semble d'ailleurs se maintenir et faire contrepoids à l'action chambardante de la C. G. T. U. Et d'autres mouvements commencent aussi à se faire sentir. La « Confédération des travailleurs catholiques », d'après M. Martin Saint-Léon, groupe 125 000 membres, « c'est-à-dire un effectif très probablement égal à celui de la Confédération communiste. » Celle-ci aurait donc tort de croire qu'elle représente à elle seule le prolétariat ouvrier, ou même qu'elle l'entraînera si elle marche ; les ouvriers font peu à peu leur apprentissage civique et le coup de force bolchevique a de moins en moins chance de réussir, d'autant que le groupement patronal de son côté a fait des progrès et que la masse du public, organisée par les « Unions civiques », n'hésiterait pas à donner une leçon sévère à ceux qui voudraient par trop impudemment sauter à la gorge du pays.

Quant à l'avenir des institutions corporatives, leur docte et élogieux historien ne peut que le voir en très brillant, et il est incontestable que dans bien des domaines, apprentissage, assurances, philanthropie, hygiène, ces institutions peuvent rendre des services très précieux. Où l'hésitation commence, c'est quand l'auteur souhaite à ces syndicats professionnels une organisation obligatoire et une action politique ; le mépris qu'il affecte pour la liberté économique semble injuste, quand, bien entendu, cette liberté ne dégénère pas en licence. Ce pourquoi les tribunaux et conseils d'arbitrage sont institués. Et quant à son plan de réforme constitutionnelle remplaçant nos deux Chambres élues au suffrage universel par « un Conseil suprême émanant de toutes les vies et toutes les volontés collectives groupées suivant un plan rationnel et logique autour de fédérations autonomes et responsables », il est non moins certain que ce rêve fuligineux et dangereux soulèvera les désapprobations, non seulement des libéraux démocrates, mais encore des simples gens prudents.

§

Les questions que traite M. Louis Le Fur, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, dans son livre substantiel : **Races, Nationalités, Etats**, ne sont pas d'un intérêt purement théorique ; à chaque instant on devine sous les mots la possibilité de la guerre, et par celle dont nous sortons à peine ,nous pouvons juger de ce que serait la prochaine ; de là l'utilité de prévenir toute cause de conflit, d'éteindre tout brandon fumant ou toute étincelle rougeoyante.

Pour l'auteur, docte juriste, la race comme la nationalité sont des étincelles de ce genre, et l'Etat est, si j'ose dire, le seul pompier capable de les éteindre. Que l'idée de race soit un germe d'orgueil et d'impérialisme belliqueux, c'est ce que nous n'avons que trop bien vu avec l'Allemagne, mais il est moins évident que l'idée de nationalité, respectueuse de la libre volonté des individus, conduise aussi à la guerre. M. Le Fur s'efforce pourtant de le démontrer, mais peut-être prend-il pour des applications du principe des nationalités ce qui n'en est que la déformation ; quand l'Italie, par exemple, revendique la Dalmatie ou l'Albanie, elle la sophistique, et quand la France, en 1795, décida qu'elle pourrait « retenir à titre de conquête des pays qui seraient à sa convenance, sans en consulter les habitants », elle la viola ouvertement. Ce que l'on peut seulement accorder, c'est que le principe des nationalités peut conduire à la confusion, tout comme d'ailleurs le principe des races, dans des pays où races et nationalités sont mélangées, et qu'il appartient à l'Etat conçu d'après des idées de liberté, égalité et fraternité, d'harmoniser ces nationalités et ces races en les soumettant à un minimum d'autorité commune, car il n'y aurait plus d'Etat si chaque famille ou chaque individu pouvait, comme au temps mérovingien, se prévaloir de sa race propre, et vivre sous telle loi différente de la loi de ses voisins.

Si le rôle de l'Etat vis-à-vis de ces éléments allogènes est difficile, que sera celui de la Société des Nations vis-à-vis des Puissances ? Chacun admet qu'en définitive la volonté des allogènes doit s'incliner devant la souveraineté de l'Etat, mais comment faire s'incliner ces Etats souverains devant le pouvoir supérieur de la Société des Nations ? Le refus des Etats-Unis a montré combien cette conception d'un Sur-Etat international répugnait

aux nations, et nous autres, Français, qui avons si fort blâmé ce refus, aurions fait probablement comme eux, si la question primordiale pour la Société des Nations avait été non pas la franco-allemande, mais la chilo-péruvienne ou l'américo-japonaise. M. Le Fur observe que le droit d'intervention est accordé à la Société des Nations, par le traité de Versailles, pour la protection des minorités de race ou de religion. C'est exact, et il faut bien espérer que le plus souvent une intervention diplomatique de la Société, avec sanctions simplement économiques, suffira : mais s'il fallait des sanctions militaires, les Etats, membres de la Société, marcheraient-ils ? Qu'on suppose seulement que la Société des Nations désire sauver la pauvre Russie des quelques milliers de bandits qui la tyrannisent, croit-on que les diverses Puissances qui la composent se décideraient vite à une guerre, qui, quelque médiocre que soit l'armée rouge, n'en serait pas moins longue, dure et ruineuse ?

On ne peut donc donner aucune réponse précise à cette question du conflit des races et des Etats, des nationalités et des gouvernements, des puissances et de la Société des Nations ; tout est affaire d'espèces, tout peut conduire à la guerre et rien n'y conduit de façon sûre. Il faut donc seulement s'attacher aux principes, c'est-à-dire consulter les races, respecter les nationalités, perfectionner les Etats dans le sens libéral et démocratique, fortifier les puissances et consolider l'autorité morale de la Société des Nations. Ceci fait, la paix et la concorde auront force chances de régner, et les juristes seront heureux de trouver d'excellentes raisons pour en dire le pourquoi et le comment.

§

C'est de la bonne terre nourricière que s'occupent MM. Henri et Joseph Hitier, les agronomes bien connus, dans un livre : **Les Problèmes actuels de l'agriculture**, qui fait partie d'une précieuse collection « La Renaissance agricole », dirigée par M. Prosper Gervais. Les solutions apportées à ces problèmes, que l'on se contentera d'indiquer ici, sont d'une sagesse parfaite.

Tout d'abord l'œuvre de production agricole doit-elle continuer à être le domaine des initiatives privées, ou doit-elle être remise à l'Etat dont on vante, alors, la science, la conscience et la compétence ? Les divers exemples d'organisation étatiste de cette production que nous avons vue pendant la guerre et que nous pou-

vons continuer à voir en Russie ne permettent pas de conclure en faveur de l'Etat ; toute socialisation ou communisation de la terre n'aboutit qu'à une baisse de la production, donc tôt ou tard à la famine. Pour faire rendre au sol tout ce qu'il est capable de donner, il faut le travail opiniâtre et intéressé du cultivateur libre, qu'il soit propriétaire, fermier ou métayer. D'autre part, chacun de ces modes d'exploitation a ses avantages, et il faut se garder de conclure uniquement en faveur de la grande culture anonyme, même rajeunie et « scientifisée », ou uniquement en faveur de la petite culture du paysan propriétaire que préconisent MM. Boret et Caziot ; celle-ci, en dépit de ses incontestables mérites, ne doit faire abandonner ni le métayage qui combine heureusement les intérêts du propriétaire et du cultivateur, ni le fermage qui donne le maximum productif dans certains cas, et contre lequel il n'y aurait rien à dire si notre loi reconnaissait, comme la loi anglaise, le droit du fermier à la plus-value résultant de ses améliorations propres.

Ensuite l'œuvre de production agricole sera fortement favorisée par une meilleure organisation du travail, et ici il faut réaliser d'abord le remembrement qui met fin à la difficulté du travail résultant de la dispersion des parcelles, ce qui se fera mieux encore par la bonne volonté des intéressés que par l'intervention autoritaire de l'Etat ; puis rendre le travailleur content de son sort et satisfait de son gain, développer néanmoins le machinisme et l'utilisation des forces nouvelles dans l'agriculture (bien qu'on se soit un peu emballé sur la motoculture) ; recourir de plus en plus à l'association dont les bienfaits ne sont pas encore assez connus, coopératives d'achats et de production, œuvres de crédit et d'assurances, et pour tout ceci on peut renvoyer au livre très complet du directeur du Musée social, M. Georges Risler dont j'ai rendu compte dans ma dernière chronique.

Mais l'intensification de la production agricole résultera surtout de la science ; le travail et le capital, quels que soient leurs mérites propres, doivent ici avouer la supériorité de cet élément ; c'est par l'analyse du sol, l'emploi approprié des engrais, la recherche de la meilleure semence, de la meilleure alimentation du bétail, de l'utilisation des bons microbes et de la destruction des mauvais, que l'agriculture arrivera à augmenter considérablement ses produits. Car c'est à cette augmentation qu'il faut malgré tout ar-

river. Restreindre la production pour en faire hausser la valeur vénale serait la pire politique, et l'enrichissement momentané de l'agriculteur ferait vite place à son appauvrissement définitif dans la misère générale. Et ici nous rejoignons la thèse optimiste et courageuse de M. Augé Laribé : tant que le cultivateur français se contentera de vendre très cher ses produits à ses compatriotes préalablement empêchés d'acheter ailleurs, l'agriculture française vivotera ; mais le jour où, profitant de ses énormes ressources, elle produira à outrance de façon à nourrir, non seulement ses compatriotes, mais encore les étrangers, elle s'enrichira et enrichira les autres industries et commerces du pays. Mais pour ceci, c'est la mentalité de neuf agriculteurs sur dix qu'il faudrait transformer !

Cette question particulière de l'utilisation des micro-organismes de la terre est traitée dans un autre volume de la même Collection, **Microbes et fertilité du sol**, de E. Edmond Kayser, directeur du laboratoire de fermentation à l'Institut agronomique, que je me contente d'indiquer à cause de son caractère trop technique : il suffit de rappeler, puisque nous venons de célébrer le centenaire de Pasteur, que c'est à ce grand savant qu'est dû cet immense progrès de la science agricole ; il y a là un champ d'études qu'on ne fait que commencer à défricher, mais qui donnera d'insoupçonnables satisfactions à nos cultivateurs. Vraiment quand on voit ce que nous pouvons obtenir de la science, on prend en pitié le secours que nos ruraux, grands et petits, attendent des droits de douanes ! Qu'au lieu de nous brouiller avec le Portugal pour nous vendre leur vin un peu plus cher, nos viticulteurs exportent leurs hectolitres invendus, ils y gagneront davantage et nous aussi !

HENRI MAZEL.

AGRICULTURE

La crise vinicole. — Abondance n'est point toujours synonyme de richesse, et, tout comme un papier-monnaie se démonétise en se multipliant, il en est ainsi des vins de France. Alors que le rendement moyen du vignoble français était, pour le Midi, de 23.399.341 hectolitres et pour les autres régions de 24.045.626 hectolitres, la récolte de 1922 fut de 26.417.317 hectolitres dans le Midi et de 42.823.522 hectolitres dans les autres régions. La récolte 1923 s'annonce encore comme devant être abondante, si

bien que les vignes risquent d'appauvrir leurs vignerons par excès de production et de justifier un adage bien connu : « La vigne enrichit son maître et le ruine. »

Actuellement tous les pays producteurs sont en proie à un malaise qui peut devenir demain une véritable crise si la situation ne s'améliore pas au seuil des nouvelles vendanges.

C'est pourquoi, depuis des mois, les associations vinicoles, les congrès professionnels, les groupes de défense vinicole de la Chambre et du Sénat réclament les mesures protectrices qui s'imposent.

Que demandent les vignerons?

Des faveurs? Point! Des subsides? Point davantage! Mais simplement la possibilité de vendre leurs produits au-dessus du prix de revient, autrement dit de ne point travailler à perte. N'est-ce pas une prétention légitime et raisonnable qui mérite de retenir toute l'attention publique et gouvernementale?

§

Si l'effondrement des cours du vin était consécutif à un abaissement proportionnel de leur prix de revient, il n'y aurait pas de crise. Mais il y a justement une rupture d'équilibre au détriment du vigneron du fait qu'engrais, produits anticryptogamiques, fils de fer, main-d'œuvre, etc., sont plutôt en hausse alors que le vin est en baisse. Et quelle baisse! En Touraine, pour ne citer qu'un exemple, le récoltant, qui vendait son rouge ordinaire de 1921 100 francs l'hecto, doit se contenter de vendre son 1922, à 30 francs, — quand il en trouve ce prix. Certes il y a une différence considérable de qualité et de degré, mais il y a surtout le fait que les intermédiaires, maîtres absolus de la situation, l'exploitent à leur profit. Comment expliquerait-on autrement que ce vin qui vaut trente centimes à la propriété soit revendu, selon les centres de consommation, de un franc cinquante à deux francs cinquante le litre?

Chose étonnante, le citadin, toujours prêt à anathémiser le paysan, ne s'est jamais élevé sérieusement contre un prélèvement aussi scandaleux.

Si le vin était vendu au consommateur en fonction de son prix de vente à la production, la consommation en serait sensiblement accrue. On signale déjà, d'après les statistiques certaines des contributions indirectes, une augmentation considérable de la circula-

tion des vins. Ainsi, alors qu'en juillet 1922 il en circula 1.120.000 hectolitres, en juillet 1923 il en a circulé 1.600.000 hectolitres. Il est donc permis d'affirmer que la consommation aurait pu absorber l'excédent de production si le vin n'était pas de tous les produits agricoles celui qui supporte :

1° le plus lourd tribut des intermédiaires, — jusqu'à 500 pour cent ;

2° le plus lourd impôt, — environ 50 o/o ;

3° la plus dure concurrence étrangère.

Va-t-on s'étonner après cela du mécontentement des vignerons et refuser de faire droit à leurs revendications ?

§

Ces revendications portent particulièrement sur les :

Tarifs de transport ;

Droits de circulation ;

Droit de viner ;

Protection douanière.

Le tarif des transports actuellement en application est un tarif provisoire qui devait prendre fin au premier septembre, mais que le Conseil Supérieur des chemins de fer a décidé de proroger jusqu'au premier décembre.

Alors que le prix actuel du vin n'est que de deux fois le prix d'avant-guerre, — à la production s'entend, — le prix de transport est de quatre fois celui de 1914. Mais sur la question des tarifs ferroviaires toute une discussion surgit entre les régions vinicoles. Le Midi demande une tarification dégressive et par paliers. Le Centre demande une tarification kilométrique. Le Midi soutient que son éloignement de Paris le place en situation d'infériorité et donc réclame uniquement une réduction sur les parcours de 300 kilomètres au moins afin que le bénéfice de cette réduction ne profite pas au Centre. Mais dans cette région on observe, avec raison, que le vin du Midi, s'il supporte un transport plus élevé, est avantagé par la nature, du fait qu'ayant une densité alcoolique plus élevée, il est, à volume égal, vendu plus cher.

Enfin, tandis que le gouvernement impose une réduction du transport des vins, le Conseil supérieur des chemins de fer oppose, par deux fois, une fin de non recevoir à cette demande de réduction qui aggraverait de trente millions, dit on, le déficit des chemins de fer.

Quant à la réduction des droits de circulation, droits indiscutablement exagérés, elle se heurte à l'opposition à peu près formelle du Ministère des Finances.

D'ailleurs, ces deux mesures n'ont qu'une importance relative quand on les compare à deux autres catégories de mesures qui avantageraient réellement la viticulture sans atteindre les finances publiques.

§

De la réduction des transports, le profit serait surtout pour le commerce. De la réduction des droits de circulation, le profit serait surtout pour les consommateurs, mais la situation générale, le relèvement des cours du vin seraient plutôt influencés par le rétablissement du droit de vinage et l'amélioration du régime douanier.

Le droit de viner, c'est-à-dire de distiller une partie de la récolte pour augmenter la densité alcoolique de l'autre partie, comporte le double avantage de *diminuer la quantité* et *d'accroître la qualité*. C'est le moyen de s'affranchir des achats de vins exotiques destinés à des opérations de coupage avec des vins de faible teneur. Or, par un paradoxe bien administratif, alors que le fait de mettre en vente du vin français viné constitue un délit, l'introduction et la vente en France de vins espagnols vinés au moyen d'alcool de vin ou d'alcool de maïs argentin, est licite. C'est l'histoire des beurres que les producteurs français ne peuvent boriquer, sous peine de poursuites, mais qui copieusement boriqués en Australie ou en Hollande étaient non moins copieusement vendus aux Halles de Paris...

Quant au régime douanier, un effort assez sérieux a été réalisé pour favoriser l'exportation de nos vins, notamment en Belgique et dans les Pays scandinaves. Mais, tandis qu'on ouvre le robinet de sortie, il faudrait fermer celui d'entrée et ne point laisser le marché national s'encombrer de vins espagnols, portugais et grecs qui entrent à la faveur de tarifs insuffisamments protecteurs et d'un change qui les favorise. Lorsque nous exportons nos vins fins en Espagne, nous devons acquitter nos droits d'entrée en francs-or. Il serait équitable que nous exigions, outre une majoration des droits proportionnée à l'affaiblissement de notre change, l'acquit des droits espagnols en francs-or nous aussi.

La politique française, à l'intérieur comme à l'extérieur, doit se mettre au service de la production française, au service du travail français. C'est uniquement ce que demandent les vignerons français. En protégeant la vigne, on protège une partie considérable du sol et des travailleurs de France.

ROBERT MORIN

Membre du Conseil Syndical de la C. G. A.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Les sports dans l'armée. — Les organes sportifs enregistrent fréquemment les doléances de fervents de la cause sportive, s'étonnant avec une amertume mal dissimulée des difficultés auxquelles se heurte dans l'armée la diffusion du sport. Pour s'ébahir ainsi, il faut sans aucun doute que ces esprits chagrins n'aient pas assisté aux temps héroïques, aux rudes assauts que durent subir avant de s'imposer les cuisines roulantes et les mitrailleuses Hotchkiss, facteurs essentiels de la victoire, dont les services sont d'ailleurs fort oubliés par nos plumitifs distributeurs officiels de lauriers. Qu'ils se rassurent ! Un jour viendra où s'ouvriront les yeux de nos militaires contempteurs du sport. Et le retard dans le triomphe n'aura pas été tout à fait inutile. Il est en effet hors de doute que les méthodes sportives actuellement recommandées et pratiquées ne sont pas tout à fait au point. L'armée ayant l'esprit critique très développé, si l'on veut lui faire adopter définitivement le sport, il est bon de lui présenter un enfant bien venu...

C'est qu'il ne faut pas oublier que l'armée est très changeante dans ses caprices, tout au moins en ce qui concerne l'éducation physique. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter de vingt ans en arrière : on constate que, pendant ce court laps de temps, trois méthodes complètement différentes ont successivement dominé dans l'élaboration des règlements d'éducation physique. A la gymnastique d'Amoros succéda la Suédoise adoptée avec un enthousiasme qui n'eut d'égal que la profondeur de l'oubli dans lequel elle est tombée, puis est venue la méthode naturelle qui triomphe actuellement, déguisée et travestie de façon suffisante pour pouvoir renier son vrai père : l'ex-lieutenant de vaisseau Hébert.

Et de songer que la méthode naturelle a actuellement force de

loi dans l'armée devrait suffire à rassurer les sportifs les plus méfiants, car sa pratique est la meilleure préparation aux sports.

Je crois qu'on peut prévoir pour l'armée l'adoption des divers sports remplaçant, tout au moins en ce qui concerne les moyens et les forts, la pratique de la leçon d'éducation physique qui ne peut, dans les conditions actuelles de durée du service et de possibilités d'instruction, être donnée d'une façon assez régulière pour être efficace et qui, pour des jeunes gens formés, n'offre plus des avantages égaux à ceux de la pratique bien ordonnée d'un sport complet.

Je sais bien qu'aux yeux de beaucoup, parmi ceux qui s'intéressent à la question éducation physique, cette opinion va paraître audacieuse. Aussi vais-je la justifier dans les limites que me permet le cadre de cette chronique.

Le règlement de manœuvres d'infanterie dit : « L'armée ne peut, en matière d'éducation et d'entraînement physiques, que prévoir, aider les éducateurs de la jeunesse et, après l'incorporation, améliorer, entretenir et développer. » Voilà donc résumé le programme. Si j'ai bien compris, je tire la conclusion que c'est avant l'arrivée au régiment, à l'école et dans les sociétés, dans la période de formation et de développement chez l'enfant et l'adolescent que l'éducation physique, la culture physique devrais-je dire, doit être pratiquée. En ce qui concerne les écoles, il appartient aux maîtres de donner cette culture. En ce qui touche les sociétés, il faudra longtemps encore faire appel à des instructeurs bénévoles. Les moniteurs de l'armée ont là un rôle important à jouer qui suffirait à justifier la création des services spéciaux de l'éducation physique. Quoi qu'il en soit, l'armée ne doit recevoir que des gens bien préparés physiquement et d'une certaine robusticité. Au régiment, avec le service à court terme, l'instruction militaire doit primer et l'on ne peut guère admettre que les recrues perdent leur temps à apprendre des mouvements de culture physique en vue d'arriver, peu avant leur libération, à pouvoir pratiquer la leçon proprement dite. Au diable les exercices de développement, de correction, d'assouplissement. Les efforts physiques demandés pendant les exercices militaires et qui relèvent de la méthode naturelle, lever, porter, marcher, courir... permettent de maintenir l'entraînement, l'endurance. Il nous suffit de les compléter par des exercices qui développent l'adresse, la vitesse, le coup d'œil,

la solidarité. Pour cela nous ferons appel aux sports: sports d'équipes comme le football et le rugby pour développer la vitesse, l'esprit de décision, athlétisme pour ce qui touche la détente, l'énergie, le désir de vaincre... Et les sports utilitaires au premier chef pour le soldat en campagne: natation, cyclisme, ne seront pas oubliés. Dans cette pratique du sport, bien surveillée au point de vue médical, bien dirigée au point de vue technique, — car la modestie de certains techniciens militaires ne prouve pas leur incompétence, — tout le monde trouvera son compte. Les jeunes gens déjà entraînés et spécialisés dans les sociétés amélioreront leur condition physique. Et sous ce rapport, la préparation aux Jeux Olympiques trouvera dans l'armée des éléments non négligeables. Ceux qui à leur arrivée au corps ignoraient tout du sport seront initiés et pourront juger de leurs possibilités d'action.

Mais tout ceci est du domaine de l'avenir. Actuellement, sauf dans certaines unités dont les chefs ont vu tout le parti qu'on pouvait tirer de la pratique du sport, tant au point de vue de l'entraînement général des hommes que de leur santé morale, nous n'entendons guère que des doléances au sujet de la perte de temps qu'entraîne la préparation et la dispute des championnats et des critiques faciles contre le service de l'éducation physique considéré par les non-initiés, — et ils sont nombreux, — comme un des parasites de l'armée. Il n'en reste pas moins que la création de ces services a mis en vedette les techniciens de l'éducation physique, « les ingénieurs humains » qui existaient dans l'armée, et par la création des Centres d'Instruction et de Rééducation physiques a permis d'améliorer leurs connaissances spéciales. Il est regrettable, à mon sens, que ces cadres de spécialistes n'aient pas leurs statuts et qu'ils soient livrés à la fantaisie des mutations. C'est à croire qu'à l'heure où le mouvement sportif, venu d'en bas, balaye tout devant lui, on s'efforce de décourager ceux qui pourraient contribuer à en assurer la direction. Encore si les organisations civiles, chargées de la formation de professeurs d'éducation physique, étaient au point. Mais si nous retenons l'aveu récent du regretté professeur Langlois, elles sont à peu près inopérantes. Et c'est ce qui explique que nombre de sociétés réclament les spécialistes militaires, justifiant ainsi l'utilité de cette spécialisation en attendant que dans l'armée on veuille bien s'apercevoir que quiconque veut être un instructeur ou un éducateur digne de

ce nom doit posséder un bagage pédagogique considérable et continuellement amélioré.

Reconnaissons d'ailleurs que l'effort fait pour la diffusion du sport dans l'armée a été bien orienté. S'il y a eu certaines exagérations au début comme par exemple l'obligation (?) de créer une équipe de football dans toutes les unités équivalentes à la section d'infanterie, il n'en reste pas moins vrai que les règlements actuels mettent à la disposition des instructeurs une méthode très étudiée, que le contrôle médical, tel qu'il est conçu, permet d'éviter les accidents, que l'organisation des divers championnats et challenges permet non seulement de rechercher et récompenser une élite, mais encore par les épreuves du nombre de mettre en vedette les unités qui, sans négliger les as, ont amélioré les moyens et les faibles. Il serait donc osé d'affirmer que l'armée reste indifférente devant le mouvement sportif actuel. Et d'ailleurs, comment pourrait il en être autrement? Le nombre des jeunes officiers qui ont trouvé dans la pratique des sports la contre-partie nécessaire au bourrage intellectuel qu'impose la préparation aux grandes écoles va croissant. Saint-Cyr et Polytechnique fournissent de brillants athlètes aux meilleurs Clubs civils. Ces éléments apportent dans l'armée un esprit nouveau. Le nombre des jeunes soldats ayant pratiqué les sports avant leur arrivée au régiment augmente dans des proportions telles qu'on ne saurait, sans méconnaître le rôle éducateur de l'armée, les priver totalement de ce qui constitue pour eux la plus saine des distractions. Les services spécialisés, agissant de concert avec les dirigeants des Fédérations, apportent à ces derniers une collaboration toujours désintéressée, souvent fort appréciée. L'organisation militaire actuelle des services d'Instruction physique est au point. Je crois même qu'elle est en avance sur la situation présente de l'armée et sera mieux adaptée lors de l'application du service à court terme et de la « taylorisation » de l'instruction militaire qui en découlera. En attendant que cette organisation puisse vivre dans une atmosphère lui permettant de donner son plein rendement, bornons-nous à enregistrer, sans commentaires, qu'une organisation, qui n'en est que la réplique plus étendue, a été mise en application en Allemagne, lui permettant, comme l'écrivait dernièrement Hébert, « de faire des hommes pendant que nous faisons des champions et montons des spectacles ».

L'Université semble se préoccuper de faire entrer la culture physique dans ses programmes. Les sociétés qui ont engagé leurs adolescents directement dans la pratique des sports ne tarderont pas à reconnaître leur erreur et à comprendre que, pendant la croissance, l'éducation physique doit avoir la plus grande part et que les sports doivent être pratiqués dans des conditions limitées. C'est donc bien pendant leur séjour au régiment que nos jeunes gens pourront s'épanouir dans la pratique complète des divers sports. Et cela aura non seulement l'avantage d'améliorer la condition morale et physique des hommes en les distrayant, mais encore de leur infuser le désir de pratiquer, rendus à la vie civile, le sport dans lequel ils réussissent et de se maintenir ainsi en bonne condition physique. Avouons que ce résultat n'a jamais été obtenu par la pratique obligatoire des fastidieuses leçons d'éducation physique.

RENÉ BESSE.

VOYAGES

Lieutenant-Colonel C. K. Howard-Bury : *A la conquête du mont Everest*, Payot. — Fred. Boissonnas : *Lausanne*, Boissonnas à Genève. — André Hallays : *Bourgogne*, *Bourbonnais*, *Velay et Auvergne*, Perrin. — Gabriel Faure : *La vallée du Rhône*, Charpentier. — Joseph de Pesquidoux : *Chez Nous* (2e série), Plon.

La conquête du mont Everest, que raconte le Lieutenant-Colonel C. K. Howard-Bury, D. S. O., est un fort volume avec des illustrations nombreuses et soignées. Le massif du mont Everest, dans l'Himalaya, c'est tout un monde, et dont la conquête aura été laborieuse.

L'ascension du massif, projetée avant la guerre, n'eut lieu qu'en 1921. Laborieusement organisée, l'expédition partit de Darjeeling et traversa le Sikkim, arriva à la vallée du Chumbi et au plateau thibétain. Le campement fut établi à Khamba dzong et à Tingri au seuil d'une région inconnue. — On arrive ensuite avec les explorateurs à Kharta (5 juillet), résidence du gouverneur du district du même nom où se trouvent réunis quantité de chameaux. C'est bientôt la vallée de Kama, la vallée haute de Kharta et le camp est établi à 20.000 pieds (6.100 m). L'itinéraire suivi jusque-là rencontre des difficultés ; les explorateurs doivent chercher leur route. Ils reviennent de Kharta par la vallée de Kama et arrivent à Phari pour se retrouver en pays civilisé. — Une se-

conde tentative eut lieu ensuite et les voyageurs parvinrent à 22.000 pieds environ. Mais la saison était déjà avancée, les difficultés de l'escalade et l'insuffisance du portage à cette altitude, les obstacles naturels, l'avance pénible parmi les neiges et les glaces du sommet, engagèrent à suspendre l'entreprise.

Après cette première expédition sur le mont Everest, la préface du volume en mentionne une autre qui parvint à moins de 600 m. du sommet.

Le volume de M. Howard-Bury se termine par des chapitres de constatations scientifiques et des relations d'expéditions au voisinage des régions explorées principalement.

Cette relation, dont nous n'avons donné que fort imparfaitement la substance, en somme, et qui constitue une lecture intéressante est illustrée de très belles photographies et d'une carte, et se trouve une des bonnes publications de la librairie Payot.

Lausanne, que nous présente la collection des villes suisses de la librairie Boissonnas, est une de celles dont il est assez rarement parlé, toutefois qu'elle ait son intérêt et son pittoresque. Le texte, que M. Fred. Boissonnas a donné pour accompagner ce joli album, est précédé d'une introduction de M. Paul Maillefer Il indique la situation de la ville, capitale du canton de Vaux e placée entre deux lacs, le lac de Neufchâtel et le Léman. Le pays de Vaux fut détaché de la Savoie. Lausanne perdit l'évê ché qu'elle possédait d'abord, et après la Réforme ne fut plu qu'un simple baillage. Après avoir parlé du caractère vaudoi M. Paul Maillefer promène le lecteur dans Lausanne, et montr sa cathédrale. — Au VIIe siècle, nous dit M. Fred. Boissonnas, o trouve, à côté l'une de l'autre, deux villes naissantes, l'une épis copale et l'autre laïque, qui se réunirent plus tard (1481) et fo mèrent la vieille cité de Lausanne. L'évêque était le seigneu temporel du lieu, mais la ville jouissait de libertés et de franchis consignées dans le *Plaid* général, en 1368. Au XIIIe siècle, l seigneurs de la maison de Savoie étendirent leur dominati sur le pays de Vaux, pensèrent dominer Lausanne et devinre Vicaires impériaux ; et, en 1525, la ville conclut un traité d liance et de *combourgeoisie* avec Berne et Fribourg. Ce fut bien la Réforme et l'occupation de Lausanne par les Bernois (15 La domination de Berne devait durer jusqu'à la Révolution fr çaise (1798). Lausanne devint alors la capitale du canton de V

(1803). Au xixe siècle, Lausanne a brisé le corset de ses fortifications, voûté ses deux rivières, la Louve et le Flon, comblé des précipices qui séparaient ses différents quartiers, lesquels ont été reliés les uns aux autres par des rues et des ponts. — Les sites et principaux édifices de Lausanne, que reproduit la très belle illustration de cette plaquette, sont surtout : le Grand-Pont ; la cathédrale (tour déambulatoire, etc.), le pont de chaudron, la place Saint-François avec l'église ; le château, la place de la Palud, etc. On pourrait citer en somme toutes les illustrations de ce joli album qui fait bonne figure dans les collections de la librairie Boissonnas.

M. André Hallays, qui a donné déjà plusieurs volumes de promenades « A travers la France », publie un nouveau recueil : **Bourgogne, Bourbonnais, Velay et Auvergne.** C'est le château de Bussy-Rabutin, le mariage de la marquise de Coligny, le château de Buffon, à Montbard ; c'est l'hôpital de Tonnerre et celui de Beaune, délicieux chefs-d'œuvre, par chance restés intacts, c'est ensuite Vezelay que restaura Viollet-le-Duc ; le val de la Haute-Seine et Châtillon, etc. En Bourbonnais, c'est Moulins, Bourbon-l'Archambault où l'on nous parle du personnage de Boileau ; c'est enfin l'Auvergne, le Puy-en-Velay avec sa curieuse cathédrale ; l'abbaye de la Chaise-Dieu, etc. Sans choisir, d'ailleurs, parmi ces excursions et promenades, on peut signaler, au hasard, les chapitres concernant les abbayes de Pontigny et de Fontenay. De Pontigny, il reste l'église au milieu d'un village, et quelques débris des constructions monastiques que la Révolution n'eut pas le temps de détruire. L'abbaye de Pontigny est une fille de Cîteaux dont les Maisons couvrirent la France, l'Angleterre, l'Italie et jusque la Pologne ; elle eut quarante-cinq filiales. — L'abbaye de Fontenay, située dans un très beau décor, restaurée à l'époque moderne, est encore une des maisons de Cîteaux. M. André Hallays en donne une description abondante ; mais nous en avons parlé autrefois à propos d'une des publications de la librairie Laurens et nous y renvoyons le lecteur. — Riom, dont il est parlé ensuite, est l'ancienne capitale du duché d'Auvergne, curieuse ville bâtie de pierres noires où l'on signale de belles habitations des xviie et xviiie siècles ; la maison des Consuls avec ses arcades, ses médaillons, ses lucarnes et ses tourelles, ses statues, etc. ; la tour de l'Horloge, an-

cien beffroi, restauré sous François Ier. Riom, dont on vante beaucoup les fontaines, fut le siège, après Clermont-Ferrand, du Parlement. On y conserve, de l'ancien château détruit, une jolie et curieuse chapelle. Le Parlement de Riom a eu une histoire plutôt mouvementée et a laissé dans la ville de beaux hôtels; après quoi on peut mentionner deux églises de Saint-Amable et de Notre-Dame-du-Marthuret, édifices très remaniés et de peu d'intérêt, mais dont le second possède un portail décoré d'une statue de la Vierge à l'Enfant, considérée comme la patronne de la la ville. Les volumes de M. André Hallays ont toujours de l'intérêt; il sait voir et traduit délicieusement ses impressions. Ils servent à faire comprendre surtout qu'il n'est pas indispensable d'aller à l'étranger pour voir des choses intéressantes; toutes nos provinces pourraient fournir une moisson analogue et il suffit, le plus souvent, de s'arrêter, de savoir regarder et de voir.

§

Tous ceux qui s'intéressèrent aux promenades italiennes de M. Gabriel Faure le suivront dans sa nouvelle série en France, — des promenades, surtout des histoires littéraires qui nous conduisent dans **la Vallée du Rhône**. C'est la vallée de Lyon à Arles ; c'est une étude sur Ronsard à Tournon, sur Jean-Jacques Rousseau à Monquin ; sur Stendhal et la vallée du fleuve, etc.

La Provence est le pays natal de M. Gabriel Faure et, en consacrant ce volume à *la Vallée du Rhône*, il accomplit un devoir de piété filiale autant qu'un pèlerinage de curieux et d'artiste.

§

J. de Pesquidoux, qui a donné déjà sous le même titre une suite de récits, publie encore chez Plon un volume sur la vie rurale dans la même note que le premier, **Chez nous** (travaux et jeux rustiques). Cette fois, il s'occupe de la chasse, — chasse au sanglier, — ou de pêche, — pêche à l'étang, pêche à la ligne — ainsi que des jeux, — jeux de quilles. C'est ensuite la fenaison, le vieux pressoir, la tuilerie du Hourquet, le lin, etc. Il est parlé encore d'un menu gascon, de la fête de « Nadaux », — le Noël de la région, — de « Lou Peraquet », qui est un type de bellâtre régional.

Depuis quelque temps déjà, on cherche à attirer l'attention sur le dépeuplement des campagnes, l'exode vers la ville des populations qui délaissent de plus en plus la terre.

En attendant que des mesures soient prises, — et qui dans l'espèce ne semblent pas aisées à se traduire en résultats pratiques, — on pourrait toujours commencer par des tournées de cinémas. La population rurale croirait participer au frisson de la grande vie qui l'excite sans cesse, et peut-être penserait-elle moins à « lever le pied ».

CHARLES MERKI.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Contrôleur général Le Marquand : *La question des Arsenaux*, Plon, in-18. — Lieutenant de vaisseau Douin : *La campagne de Bruix en Méditerranée* (1799), Challamel, in-8. — Mémento.

Depuis la paix, les grandes puissances navales ont exercé des compressions sur leurs arsenaux. L'Italie, la première, a réajusté ses établissements maritimes, en consentant d'importantes cessions à l'industrie privée. L'Angleterre a suivi en ramenant au chiffre de quatre le nombre de ses arsenaux. La marine française, qui compte encore actuellement sept arsenaux et trois établissements hors des ports, ne pouvait moins faire que d'esquisser un geste en faveur de la réduction d'une industrie d'Etat, de plus en plus lourde, de moins en moins productive, et dont la réadaptation aux conditions du progrès moderne exigerait un effort financier considérable. La réforme amorcée sous le ministère de M. Landry, en 1920, échoua d'abord devant la coalition des députés des Ports de guerre. Reprise par M. Guist'hau, puis par M. Raiberti, après avoir reçu des adoucissements qui en restreignent la portée, la réforme a été votée par la Chambre après de pénibles débats. Il ne lui reste plus qu'à recevoir l'approbation du Sénat. Après cette approbation, la Marine française ne comptera plus que deux arsenaux : Brest et Toulon ; deux points d'appui : Cherbourg et Bizerte ; 3 établissements : Lorient, pour ses constructions navales, Indret, pour ses ateliers de machines, Ruelle, pour sa fonderie d'artillerie. La réforme est surtout nominale. On change les étiquettes. En veut-on une preuve ? L'effectif global des ouvriers de nos arsenaux, qui était de 30.000 en 1922, sera ramené, après la réforme, à 26.000. Le simple jeu des décès et des retraites suffira, à peu de chose près, à atteindre ce nouveau chiffre dans les deux années qui suivront le vote de la loi. Celui-ci n'entraînera donc pas une réforme proprement dite. Sans doute

Rochefort ne sera plus qualifié port de guerre, et l'établissement de Guérigny, où la Marine usinait ses plaques de blindage, ne figurera plus, nominativement, dans les chapitres du budget. Mais nous ne sommes pas fixés sur l'avenir du port de Rochefort. Depuis 1771, date de sa première suppression, on l'a toujours vu renaître de ses cendres. On pourrait en tirer un argument en faveur de sa nécessité, si l'on ne savait à quel point les intérêts de clocher triomphent aux dépens du bien public. Nous ne sommes pas davantage fixés sur le sort de l'établissement de Guérigny.

A la vérité, la question de la réduction des arsenaux est extrêmement délicate et complexe. On se heurte à des intérêts très respectables ; et pour qu'une réforme sérieuse pût aboutir, la première condition à exiger serait qu'elle fût échelonnée sur un grand nombre d'années. Or, l'esprit de suite n'est pas le fait d'un gouvernement démocratique, dont les législatures successives se soucient peu le plus souvent de l'œuvre des précédentes. Mais si la question de la réduction des arsenaux apparaît à peu près insoluble dans l'état actuel de nos mœurs politiques, il peut sembler qu'il serait plus aisé de les faire évoluer dans le sens du progrès industriel. On arriverait ainsi à les transformer, étapes par étapes en établissements, dont la nécessité n'est pas discutable, et don l'organisation répondrait enfin aux règles de la logique et di bon sens. Cette évolution, si désirable, est cependant plus difficil à réaliser que la suppression radicale de telles parties de ce vast organisme. C'est qu'ici tous les intérêts se coalisent pour résiste à cette évolution ; chacun se croit menacé et résiste de tout sc pouvoir.

Je viens précisément de parcourir une étude tout à fait rema quable de M. le Contrôleur général Le Marquand sur la **Questic des Arsenaux.** J'ai eu la bonne fortune de rencontrer (officier général au début de sa carrière. Il est né, pour ainsi di dans un de nos arsenaux ; et je crois qu'il serait difficile trouver un homme possédant une connaissance aussi parfaite leurs rouages. Je l'ai connu plus tard, en Cochinchine, et je p ajouter que sa volonté de porter le fer rouge dans la plaie est as ferme pour qu'il n'eût pas hésité à prôner avec énergie to réforme radicale, dont la réalisation lui aurait paru possil Or, son étude est conduite avec prudence. Il ne préconise auc

suppression radicale. Ce serait peine perdue. Après avoir constaté l'état pléthorique de nos arsenaux, le développement sans cesse grandissant de ses catégories de personnel, il note avec autant de malice que de vérité :

Personne n'est satisfait cependant. Les conquêtes de grades, de galons, d'avantages pécuniaires, dont les organismes de la marine ont fait leur programme, n'ont pas assouvi les ambitions de corps trop nombreux comme diversité, d'effectifs relativement faibles, dont chacun ne peut guère s'étendre qu'aux dépens du voisin. La question du jour, momentanée dans l'esprit et l'espoir de tous, est de durer, d'éviter les réductions. Tous les corps serrent leurs rangs et appuient le personnel ouvrier qui, menacé par le manque de travail, fait appel à ses élus pour défendre ses intérêts et les arsenaux avec eux.

M. le Contrôleur général Le Marquand ne préconise donc que des mesures capables de favoriser l'évolution de nos arsenaux : fusion des Directions de Travaux en une Direction unique, réforme dont il est question depuis plusieurs années et qu'il sera très difficile de réaliser, car elle oppose trois catégories de polytechniciens également puissantes et qui ne demandent qu'à se ménager mutuellement ; application d'une comptabilité commerciale, et enfin, suppression des crédits votés d'avance. Ceux-ci seraient remplacés par des fonds de roulement. En somme, on paierait en quelque sorte sur facture, après exécution des travaux. L'idée est originale ; elle pourrait être féconde.

En résumé, nos arsenaux sont des institutions anachroniques qu'il est impossible cependant de ramener brusquement, par un simple tour de vis, à leur rôle primaire, fondamental, d'établissement, d'armement et de réparations de nos forces navales. L'Administration de la marine, par une conduite alternée de faiblesses inexplicables, de besoin de popularité et de réactions aussi violentes qu'incompréhensives, les a laissés suivre « la loi d'accroissement de tous les organes créés pour un besoin restreint et dépassant le cadre de leur création ». Elle est aujourd'hui débordée par eux. Les arsenaux, créés pour les besoins de la flotte, sont devenus aujourd'hui les organes essentiels de la marine. Les navires semblent n'exister que pour entretenir leur activité. De là, tant de travaux de refonte, dont l'opportunité est en soi très discutable. En terminant ce rapide aperçu sur la question des arsenaux, répétons que toute solution, quelle qu'elle soit, capa-

ble d'aboutir à leur rajeunissement, exigerait une longue période d'années, en supposant une intelligence de premier ordre, douée d'une volonté de fer, pour la conduire.

§

En 1799, Bruix, en vue de compléter ses équipages, annonçait au ministre de la Marine qu'il avait résolu d'embarquer sur les navires de son escadre un certain nombre d'ouvriers de l'arsenal de Brest. Ce trait, qui nous servira de transition pour aborder l'examen de **la Campagne de Bruix en Méditerranée en 1799**, que vient de nous donner M. le lieutenant de vaisseau G. Douin, montre tout le chemin parcouru depuis un siècle dans le rôle de nos arsenaux. Quel est le chef qui oserait penser aujourd'hui à un tel expédient ? Les arsenaux, à l'époque de Bruix, étaient vraiment les auxiliaires de la flotte. Constatons-le simplement.

Au lendemain d'Aboukir, le Directoire comprit la nécessité de rétablir les communications entre l'armée d'Egypte et la métropole. Il donna l'ordre d'armer tous les vaisseaux qui se trouvaient réunis à Brest et en confia le commandement à Bruix. Sa mission consistait à échapper à la surveillance de la Flotte anglaise, qui bloquait Brest, à rallier l'Escadre espagnole réunie à Cadix, puis à rentrer en Méditerranée, à ravitailler Malte et Corfou, enfin à se mettre en liaison avec l'armée d'Egypte. Plan grandiose, certes, qui pouvait cependant réussir, puisque la supériorité de forces était acquise à Bruix, s'il faisait sa jonction avec l'Escadre espagnole. Bruix, intelligent et fin, donna les plus belles promesses. Il réussit à sortir de Brest, en dépistant la Flotte anglaise et à déboucher en Méditerranée, sans avoir perdu un vaisseau. Mais là, toute sa belle énergie s'évanouit. Les circonstances l'ont empêché d'opérer sa jonction avec la Flotte espagnole au passage du détroit. Mais il ne faut point voir dans ce fait la raison de la nouvelle détermination de Bruix. Il n'avait pas à compter beaucoup sur les vaisseaux espagnols, et il le savait bien. Son indécision vient de son absence de caractère et du manque de ténacité qu'on relève si fréquemment chez les chefs d'escadres. Dès son entrée en Méditerranée, la route qu'il fait prendre à ses vaisseaux montre qu'il ne songe plus à se diriger vers Malte ou Corfou. Il prend prétexte de deux abordages, survenus dans la nuit qui suit, pour renoncer à poursuivre sa mission.

se dirige vers Toulon. Il avait cependant réussi à donner le change aux croisières anglaises, éparpillées en Méditerranée. Avec quelque rapidité dans l'exécution, il pouvait remplir sa mission, surprendre les flottes anglaises, inférieures en forces, avant leur jonction; puis rentrer à Toulon; — Bruix fléchit à la veille de la réussite.

L'entreprise dépassait ses moyens. L'étude de cette campagne en Méditerranée, en 1799, est extrêmement intéressante. Si on excepte Nelson, les amiraux anglais ne se révèlent pas supérieurs à Bruix. On voit des flottes de soixante vaisseaux se chercher, puis se tourner le dos au moment de s'affronter. Les chefs semblent n'avoir qu'une pensée: éviter la rencontre. Pendant ce temps, les bâtiments légers des deux partis, frégates, bricks, schooners, vont aux nouvelles, traversent impunément les lignes ennemies et rapportent des renseignements utiles. Lord Keith, qui commande la principale Escadre anglaise, excite l'indignation de ses officiers, et l'un d'eux écrivait en Angleterre qu'il méritait d'être fusillé. Nous avons vu Lord Fisher, au lendemain de la dernière guerre, réclamer dans le *Times* le même traitement pour des amiraux, gorgés d'honneurs et de récompenses. L'histoire est un perpétuel recommencement. Bref, la campagne de Bruix en Méditerranée ne devait aboutir à aucun résultat, et notre satisfaction a été grande de lire sous la plume de M. le lieutenant de vaisseau Douin, partisan des gros navires, que là où avaient échoué de puissantes escadres, une simple Division de frégates aurait réussi. Cela est infiniment probable : car de tels navires auraient assuré la rapidité dans l'exécution d'une entreprise, dont le succès était à ce prix. Cette étude est une démonstration éclatante de l'inanité des grandes escadres; c'est une preuve de plus en faveur des idées que nous n'avons jamais cessé de défendre.

Mémento. — Signalons la parution du premier numéro de la *Revue d'Histoire de la Guerre mondiale* (A. Costes, édit.), qui contient, entre autres articles, un document de premier ordre sur la mobilisation russe en 1914 par le Général Dobrorolsky et une étude critique du général Legrand-Girarde, ancien commandant du 21e corps, sur la *Bataille de la Marne* de M. Hanotaux. Le général Legrand-Girarde ruine définitivement une des dernières imaginations de M. Hanotaux dans son travail de béatification du père Joffre. — *Revue Maritime* (juin). Les

dirigeables rigides dans la Marine. — La Bataille des Falkland, etc. — *Revue Militaire française* (juin) J. Daniloff : Les premières opérations de l'armée russe en 1914. — La défense d'un fort moderne. C. V. Thomazi. — L'attaque et la défense des côtes, etc.

JEAN NOREL.

DROIT INTERNATIONAL

L'affaire du vapeur *Wimbledon* devant la Cour permanente de Justice. — L'Académie de Droit international.

La Cour permanente de Justice Internationale vient de rendre son premier arrêt. L'intérêt de cette décision est de premier ordre, car c'est le premier litige proprement dit qui ait été soumis à la Cour. Pour la première fois dans l'histoire du monde, un Etat cite un autre Etat devant une juridiction internationale.

Le 21 mars 1921, **le vapeur anglais « Wimbledon »**, qui avait été affrété par une Société française, « les Affréteurs Réunis », en *time-charter*, et qui transportait des munitions d'artillerie à destination de la base maritime polonaise de Dantzig, se présentait à l'entrée du canal de Kiel. Le Directeur du Mouvement du Canal refusa de livrer passage au navire, invoquant, pour justifier son attitude, les ordonnances allemandes sur la neutralité et les instructions qu'il avait reçues de son Gouvernement.

Le surlendemain, le 23 mars, l'ambassadeur de la République française à Berlin demandait au Gouvernement allemand de lever cette interdiction et d'autoriser la traversée du canal conformément à l'article 380 du Traité de Versailles. Le 26 mars, le Gouvernement allemand répondait qu'il ne pouvait pas permettre à un navire chargé de matériel d'artillerie le passage du canal, parce que les ordonnances allemandes de neutralité des 25 et 30 juillet 1920 interdisaient le transit de tels chargements pour la Pologne et pour la Russie, qui n'avaient pas encore ratifié leur traité de paix. En effet, les ratifications du Traité de Paix signé à Riga, le 18 mars 1921, ne furent échangées à Minsk que le 31 avril 1921. Le 30 mars au soir, le vapeur *Wimbledon* recevait l'ordre de continuer sa route par les détroits danois en passant par Skagen. Il subissait ainsi un stationnement de 11 jours, plus un déroutement de 2 jours.

L'affaire fut portée par les Puissances alliées devant le tribu-

nal prévu par le Traité de Versailles : la Cour de Justice Permanente.

Les puissances requérantes étaient la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon. L'article 386 du Traité de Versailles prévoyait d'ailleurs expressément que toutes violations des articles 380 et suivants, ainsi que tous désaccords auxquels leur interprétation pourrait donner lieu, seraient portés devant la Juridiction Internationale : la Cour de Justice.

Après un échange de mémoires, répliques et dupliques, l'affaire venait devant la Cour le 17 août dernier.

La Cour a jugé :

1) Qu'à tort les autorités allemandes ont refusé le 21 mars 1921 au vapeur *Wimbledon* l'accès du Canal de Kiel ;

2) Que l'article 380 du Traité signé à Versailles le 28 juin 1919 entre les Puissances alliées et associées et l'Allemagne devait empêcher l'Allemagne d'appliquer au Canal de Kiel l'ordonnance de neutralité qu'elle a promulguée le 25 juillet 1920 ;

3) Que le Gouvernement allemand est tenu à la réparation du préjudice subi de ce chef par le navire et ses affréteurs ;

4) Qu'il y a lieu d'évaluer ce préjudice à la somme de 140.749 fr. 35 centimes, à laquelle doivent s'ajouter des intérêts à 6 o/o à partir de la date du présent arrêt ;

5) Que le Gouvernement allemand sera tenu en conséquence à payer au Gouvernement de la République française, à Paris, en francs français, la somme de 140.749 fr. 35 centimes avec les intérêts à raison de 6 o/o l'an à partir de la date de cet arrêt, ledit paiement devant être effectué dans un délai de trois mois à compter de ce jour.

Cette décision marque le point de départ d'une jurisprudence vraiment internationale. L'arrêt est basé sur l'article 380 du Traité de Versailles qui détermine le statut international du Canal de Kiel. Ce canal est devenu une voie internationale destinée à rendre plus facile, sous la garantie du Traité, l'accès de la Baltique dans l'intérêt de toutes les nations du monde. Sous ce régime nouveau, le canal doit être ouvert sur le pied de l'égalité à tous les navires, sans distinguer entre les navires de guerre et les navires de commerce, à la seule condition que ces navires ressortissent à des nations en paix avec l'Allemagne. Dans le conflit russo-polonais, l'Allemagne était parfaitement libre de se déclarer

neutre et de proclamer les règles de sa neutralité, mais à la condition de respecter et de laisser intactes les obligations contractuelles qu'elle avait souscrites à Versailles le 28 juin 1919.

§

L'Académie de Droit international. — Aussitôt après les travaux de l'Institut de Droit international, les Cours de l'Académie de la Haye étaient repris, d'après le programme tracé. L'enseignement était nettement approfondi, comme il l'avait été déjà avec certains cours de la première période. M. Le Fur, Professeur à la Faculté de Droit de Rennes, et M. Basdevant, professeur à la Faculté de Droit de Paris, exposaient, le premier, la Théorie Générale de l'Etat, le second, la Théorie Générale des Traités. Ces deux cours documentés, méthodiques et précis ont été fort appréciés ; des aperçus nouveaux ont été donnés et des questions non encore traitées ont été abordées et analysées, par exemple celle des ratifications et des réserves dans les traités internationaux. M. Le Fur a donné une analyse approfondie et toute nouvelle des éléments constitutifs de l'Etat moderne, de la personnalité juridique (des associations en général, de l'Etat en particulier) et une étude très complète de la souveraineté et du droit d'intervention.

M. Hammarskfold, Gouverneur de la province d'Upsal, ancien Président du Conseil des Ministres de Suède, a parlé ensuite de la neutralité en général : M. Albéric Rolin, Professeur à l'Université de Gand, a fait un cours remarquable sur l'extradition; il a fait ressortir le rôle prépondérant joué par la Belgique dans la réglementation internationale de ce point capital du droit pénal. D'un intérêt de premier ordre ont été également les cours de M. Neumayer, de Munich, sur les Unions Internationales, de M. G. Grafton Wilson, sur la Mer territoriale, de M. J. Fischer Williams, Conseiller juridique britannique à la Commission des Réparations, sur les questions de finances internationales et de M. A. Weiss sur la compétence ou incompétence des tribunaux à l'égard des Etats étrangers.

La deuxième période du cours de l'Académie sera terminée par l'enseignement de M. J. Wilford Garner sur la réglementation internationale de la navigation aérienne et par une Conférence de M. de la Barra, Ancien Président de la République des Etats-Unis du Mexique, Président des Tribunaux Arbitraux Mixtes

institués par les Traités de Paix de 1919-1920, sur la médiation et la conciliation internationale.

Les auditeurs ont été unanimes à déplorer l'absence de M. Schucking, de Berlin, qui devait parler de la Société des Nations, et de M. Le Adatei, Ambassadeur du Japon à Bruxelles, dont l'enseignement portait sur la Cour permanente d'arbitrage de La Haye.

Une observation en terminant : certaines journées ont été trop chargées pour les professeurs et les auditeurs ; trois ou quatre heures de cours par jour suffisent largement ; quelques sujets d'un puissant intérêt et d'une incontestable actualité auraient pu utilement être étendus et faire l'objet d'un plus grand nombre de cours ; le professeur qui traite de pareilles questions ne doit pas être limité par le nombre de leçons dont il dispose. D'autres réformes encore s'imposent dont le Curatorium de l'Académie a fort bien reconnu la nécessité. Cette première année d'enseignement était pour lui une année d'expérience et de mise au point. Il faut reconnaître toutefois que les résultats ont été excellents et que l'idée des fondateurs de 1908 et de 1914 se trouve pleinement réalisée grâce à l'intelligente activité des juristes qui composent le curatorium et grâce aussi aux efforts et à la valeur du Corps enseignant.

J.-E. TEYSSAIRE.

LES JOURNAUX

« Celui qui ne comprend pas » (*Le Journal*, 6, 11, 12 et 18 août). — La source probable d'un sonnet de Mallarmé (*l'Eclaireur de Nice*, 6 août). — Petit état de la littérature normande (*les Nouvelles littéraires*, 28 juillet).

M. Clément Vautel représente dans la littérature (si on peut dire) l'opinion du plus bas public, et c'est l'explication de son succès. Il continue la tradition de « Celui qui ne comprend pas » et se fait une auréole de son incompréhension. Je me suis souvent demandé s'il n'y avait pas dans son cas une sorte de mimétisme intellectuel, s'il ne faisait pas la bête afin de plaire aux plus basses couches de ses lecteurs. Mais non, et c'est beaucoup plus grave, M. Vautel est sincère. Il est sincère lorsqu'il écrit dans ses *films* du **Journal**, à propos d'un article où Fernand Vandérem s'étonnait « qu'on commence par la statue de Nerval,

puis par celle de Clovis Hugues, quand, depuis un demi-siècle, Baudelaire attend vainement la sienne » :

« L'honneur de la capitale », — comme dit l'excellent Vandérem, — ne sera jamais, du moins je l'espère, un monument élevé, même par un sous-Rodin (c'est de Bourdelle qu'il parle avec désinvolture), à un fou ou demi-fou qui, avec tout le talent qu'on voudra, n'a guère célébré que des perversions d'ailleurs bébêtes de mystique et de satanique de brasserie.

C'est de Baudelaire qu'il s'agit, et M. Vautel, qui trouve drôle la grande colère des baudelairiens, ne comprendra jamais la drôlerie de son « satanique de brasserie » appliqué à Baudelaire. Il ne comprendra jamais non plus la pauvreté de ses plaisanteries de Café du Commerce sur le « stendhalocoque », la « stendhalite » et autres niaiseries. Je ne suis pas étonné que, « malgré maintes tentatives », M. C. Vautel n'ait jamais pu lire jusqu'au bout la *Chartreuse de Parme* ni *Le Rouge et le Noir*. Et si vraiment des gens de la mentalité de M. Vautel veulent se grouper pour fonder un *Anti-Stendhal Club*, les stendhaliens s'en réjouiront. Et si ce club comprend déjà des membres de l'Académie Française, je trouve cela tout à fait normal.

M. Vautel se réjouit d'avoir reçu des quantités de lettres « dont les signataires, — il en est de l'Académie Française, — » lui disent :

Ouf ! Votre article sur Stendhal nous a fait du bien !... Comme vous, nous nous sommes efforcés vainement de lire ces bouquins tant vantés. Mais nous n'osions pas le dire... Il y a de ces mensonges partout admis et même consacrés contre lesquels on hésite à s'insurger. C'est ce qui fait d'ailleurs la force des organisateurs de tant de bluffs littéraires et artistiques !

Des lettres faisant cet aveu d'incompréhension fraternelle, M. Vautel devrait en recevoir des milliers, des millions, si ses lecteurs osaient tous être sincères, comme lui-même. Que les stendhaliens se réjouissent de cette constatation, car il y a des admirations qui ne seraient pas très flatteuses.

§

M. Georges Maurevert, ce sage lettré qui vit à Nice au bord de la mer d'azur et à l'abri des prix littéraires, entretient ses lecteurs de l'**Eclaireur** de questions littéraires dont les lecteurs des grands quotidiens de Paris sont vraiment privés. Il

est certain que le Directeur du *Matin* traiterait de fou l'écrivain qui lui offrirait cet article que l'*Eclaireur* publie en première colonne, sur « la source probable d'un sonnet de Mallarmé ».

M. G. Maurevert qui, lui, a le loisir de lire et de relire, s'est amusé à relire le *Paris inconnu* de Privat d'Anglemont, et y a découvert un sonnet : A Madame du Barry :

Vous étiez du bon temps des robes à paniers,
Des *bichons*, des manchons, des *abbés*, des rocailles,
Des gens *spirituels*, polis et cancaniers,
Des filles, des marquis, des soupers, de ripailles,

Moutons poudrés et blancs, *poètes* familiers,
Vieux *sèvres* et biscuits, charmantes antiquailles,
Amours dodus, pompons de rubans printaniers,
Meubles en bois de rose et caprices d'écailles...

Le peuple a tout brisé dans sa juste fureur ;
Vous seule avez pleuré, vous seule avez eu peur,
Vous seule avez trahi votre fraîche noblesse.

Les autres souriaient sur les noirs tombereaux,
Et, tués sans colère, ils mouraient sans faiblesse ;
Car vous seule étiez femme en ce temps de héros !

Il est charmant, ce sonnet, n'est-ce pas ? mais, en l'occurrence, j'attire surtout votre attention sur les deux quatrains... qui m'en ont rappelé un autre, de sonnet, fameux celui-là, et digne de toutes les anthologies !...

Je veux parler de l'adorable *Placet*, que Stéphane Mallarmé rima en 1862, — l'année qui suivit la publication de *Paris inconnu*, — alors que le futur grand poète de *L'Après-midi d'un Faune* venait tout juste d'atteindre sa vingtième année.

Il est inutile d'insister sur la ressemblance de l'époque et des personnages, ressemblance accentuée par la demi-douzaine de mots que j'ai soulignés dans le texte de Privat d'Anglemont, et que l'on retrouve dans « la fleur de serre sans prix » que, le premier, nous présenta Paul Verlaine dans *les Poètes Maudits*.

Ceux qui ne connaissent le *Placet* que par le remaniement, — à notre humble avis, regrettable, — qu'on trouve, sous le nouveau titre : *Placet futile*, dans les *Poésies* de Mallarmé, éditées par la Nouvelle Revue Française (édition 1917), nous sauront gré, à ce propos, de reproduire ici le texte, alors inédit, confié par Mallarmé à Verlaine :

J'ai longtemps rêvé d'être, ô Duchesse, l'Hébé
Qui rit sur votre tasse au baiser de tes lèvres.
Mais je suis un poète, un peu moins qu'un abbé
Et n'ai point jusqu'ici figuré sur le Sèvres.

Puisque je ne suis pas ton bichon embarbé,
Ni tes bonbons, ni ton carmin, ni tes jeux mièvres,
Et que sur moi pourtant ton regard est tombé,
Blonde dont les coiffeurs divins sont des orfèvres,

Nommez-nous... vous de qui les souris framboisés
Sont un troupeau poudré d'agneaux apprivoisés
Qui vont broutant les cœurs et bêlant aux délires,

Nommez-nous... et Boucher sur un rose éventail
Me peindra flûte aux mains endormant ce bercail,
Duchesse, nommez-moi berger de vos sourires.

Suivi de la date 1862.

La « duchesse » est devenue « princesse » dans l'édition de la Nouvelle Revue Française, et pas un vers du *Placet*, à l'exception de l'alexandrin illustre :

Blonde dont les coiffeurs divins sont des orfèvres,

n'est complètement pareil au vers correspondant du *Placet futile*. C'est un cas de transformation poétique des plus caractérisés dans l'œuvre de Mallarmé.

Quoi qu'il en soit, la ressemblance était intéressante à signaler entre le *Sonnet à Madame du Barry* et le *Placet*. Bien entendu, il n'y a pas d'autre comparaison à faire. Le sonnet de Mallarmé est cent fois supérieur à celui de Privat d'Anglemont, la chose ne se discute même pas. Tout de même, il est à peu près certain que celui-ci inspira celui-là, qui restera l'un des purs joyaux de notre littérature. Et il se peut que le fait d'avoir un jour, si peu que ce soit, inspiré la muse de Stéphane Mallarmé, sauvera sans doute de l'oubli total la mémoire du pauvre bohème parisien.

§

MM. Jean Gaument, et Camille Cé nous donnent, dans cet article sur les Normands que publient les **Nouvelles Littéraires**, un véritable petit essai synthétique sur la littérature normande actuelle :

A l'ombre de ces hautes tours, Flaubert, Barbey d'Aurevilly, Maupassant, Remy de Gourmont, Mirbeau, les écrivains normands contemporains se groupent un peu écrasés, abrités aussi, à la manière de nos petites villes, au pied de leur cathédrale.

Si les rudes assauts que Flaubert a récemment subis les ont heurtés par contre-coup, ce n'était point que le patron leur parût infaillible, mais parce qu'il symbolise, à leurs yeux, les vertus normandes : la probité, la saine robustesse, l'entêtement dans l'effort, l'indépendance un peu hautaine.

Sans doute, du puissant voisinage, les nouveaux venus ont à souffrir

qu'ils peignent les humbles des villes ou des champs, on les accable de l'inévitable louange hypocrite : « Cela fait penser à « *Une Vie* » ou à un « *Cœur Simple* ». Avec des sensibilités diverses, ils puisent aux mêmes eaux inépuisables, lentes comme les méandres de leur fleuve.

A travers l'œuvre considérable d'un *Jean Revel* roule une grosse sève puisée au Roumois natal, cidre lourd, mal clarifié, qui sent le fruit (*Rustres, Au pas d'oïl*), et les *Hôtes de l'Estuaire* évoquent, avec une puissance massive, l'orgueil des vieilles aventures, des grands dominateurs de la race. Qu'a-t-il manqué à cette œuvre fortement équarrie ? Le travail patient du syle qui tortura l'autre.

Car voilà le secret du drame chez l'ouvrier de lettres normand ; la culture latine, chez lui, est en lutte sourde avec un vieux fonds mal dompté, romantique et âpre ; il rêve de perfection inaccessible et veut quand même rester soi-même avec ses rudesses natales qu'il sent des forces. Bataille incessante contre les mots qui trahissent et rapetissent. Triomphe douloureux d'un *Féret* dont l'effort d'écriture ne gâte point l'admirable *Réincarnation de Claude Le Petit*.

De Honfleur aussi, nid d'artistes et de gentilshommes de lettres, Mme *Delarue-Mardrus* ; en des romans divers, cette grande voyageuse jette sa sensibilité, ses générosités un peu cavalièrement ; ce sont ses souvenirs de libre enfance dans le vieux décor aimé (*Toutoune et son amour*) qui l'inspirent le mieux. Mais c'est en vers qu'elle semble donner sa pleine mesure (*Ferveur, Horizons, Figure de proue*). Des courses de bac chante dans les bois qui dominent l'estuaire, de beaux cris de révolte, au galop de son cheval, sur les sables de la grève, une façon sensuelle de humer dans une pomme toute l'odeur de son pays. On l'apparente un instant à Mme de Noailles, mais toute la France sépare cette Septentrionale de cette Méditerranéenne. Le souffle fier du large et des fougueux atavismes traversent les vers et les proses admirables de *Jules Tellier*, comme aussi les contes de Revel, les pages de *Raoul Gain*, de *Julien Guillemard*, qui a écrit le fantastique *Yacht sans nom*.

Oui, la poésie normande existe, et *Ch.-Th. Féret*, dans ses *Anthologies* passionnées, dénombre un troupeau qui n'a rien de moutonnier et d'où montent parfois d'étranges ululements. Née aux confins du romantisme, avec *L. Bouilhet* et *Glatigny*, elle a gardé, de cette poésie, un fumet de sauvage. Au fond de leur Cotentin, romantiques attardés, les *Frémine* ont eu fière allure, et *Beuve*, drapé dans sa limousine, chante en patois sa *Grand'Lande de Lessay*. Bunoust vit et meurt dans le jardin aux grisailles d'argent où passent les nonnes, *Harel* entretient sa légende de poète aubergiste d'Echauffeur :

> Non, je n'ai pas abandonné
> Le doux et triste coin de terre
> Où dorment les miens ; j'y suis né
> Et j'ai grandi dans son mystère...

Francis Yard, fils de laboureur, enfant, fut pâtre et ses grands vers découpent les larges lignes spiritualisées de son plateau de Caux ; *Charles Boulen*, poète-cultivateur, de son gros couteau, taillade et fignole des vers d'amour noueux en plein cœur de chêne. Mais si vous voulez les *Sonnets pour la Servante*, vous irez les chercher à Saint-Maclou-de-Folleville !

Ces Normands se plaisent aux rythmes carrés et leur robustesse s'accommode mal des déliquescences et des langueurs ; un désir pourtant en d'aucuns de s'affranchir des entraves traditionnalistes : chez le *Roinard* de la *Mort du Rêve*, chez *Edouard Dujardin*, qui défend avec foi la cause du symbolisme et du vers libre dans ses *Cahiers idéalistes*, traversés de souffles d'espace et de pensée, chez *Henriette Charasson* qui, en larges versets bibliques, jeta son *attente* et son angoisse modernes.

D'autres poètes encore d'une belle sensibilité, Albert Thomas, le poète « du désir et du regret », Roger Allard, de Dieppe, Gustave Valmont, et A. E. Sorel, romancier, « héritier d'une grande mémoire ».

Ch. Th. Féret domine les survivants de toute sa volonté, de sa longue patience d'artiste. Le Viking bardé de latin, qui « exalta » sa Normandie, dans ses rythmes savants, jette des caresses et des mornifles, et son *Arc d'Ulysse* décoche au cœur des flèches rapides. Ainsi que son ami, le poète érudit *Fernand Fleuret*, il puise à pleine coupe aux sources satiriques du XVIe, dans Mathurin Régnier, ou les grotesques truculents du règne de Louis XIII, les Sigognes et les Saint-Amand.

« La générosité de ceux de chez nous ne renonce jamais au droit d'être clairvoyant. » Et nos critiques placent à côté du Beauclair des « *Déliquescences* » et du Charles Muller d' « *A la manière de* », Gaston le Révérend, le jeune philosophe d'un « bon sens implacable ».

Erudits jusqu'aux dents, voire jusqu'aux griffes, ils forment une armée d'archéologues passionnés, d'historiens, de chartistes intègres (*A. Sorel, Léopold Delisle, de Beaurepaire, de Vesly*), de critiques redoutables par leur intégrité même, *Paul Souday*, du *Temps*, *Jean de Gourmont* ; *Gaston Rageot*, du *Gaulois* ; *Pierre Varenne*, à l'*Œuvre* ; *Maurice Levaillant*, du *Figaro*, où, sous le critique, perce le poète, *Carny-Renoult* et *Spalikowski*, fins critiques d'art de la *Dépêche de Rouen* Et je n'ai garde d'oublier cette inoubliable figure malicieuse, truculente, *Georges Dubosc*, guide des artistes dans sa ville-

ausée dont il connaît chaque pierre, chronique vivante, intarissable de histoire et de la littérature normandes.

Observateurs goguenards de la comédie humaine, les Normands semblent mieux taillés pour la farce que pour le grand drame lyrique ». Voici Robert de Flers, R. Fauchois en qui nos critiques voient comique qui s'ignore encore. *Lucien Besnard*, dont, à la *Chimère Gaston Baty*, on aime revoir la Normandie, un peu plus exubérante ut-être que nature.

Après avoir conquis l'Angleterre, ce sont des Normands qui la traisent : *Fabulet* et *d'Hamières* nous donnent avec passion tout pling, les Américains Thoreau et Whitman ; *Emile Legonis*, de nfleur, consacre sa vie à traduire (avec quelle saveur !) ou à comnter Chaucer, Spenser, Shakespeare, Wordsworth : on attend son toire de la littérature anglaise qui sera un monument. Affinités rètes de race, de tempérament chez les deux peuples, même résisce aux abstractions pures, même besoin de concrétiser des idées des images et de la vie : ce goût pour la vérité, l' « humble vérité », légoût mal dissimulé pour la laideur morale, l'attirance de l'aven-, l'impatience de toute servitude, une mélancolie, cette mélancolie mande dont parle J. de Gaultier dans l'*Imprimerie Gourmontienne*, ui provient d'une impossibilité à se leurrer sur soi-même et les es ; enfin, chez ces gens qu'on dit si âpres à « gaigner », une généé, un idéalisme tenace, une flamme de poésie (qu'on songe, en ture, aux préraphaélites, à notre Monet, à notre Lebourg).

ans cette province si féconde en valeurs, comment tous ces indiviistes sauraient-ils se grouper ? Vingt revues régionales sont nées, issant les meilleurs, ont lutté bravement pour mourir : *La Pro-*, du poète *Robert de la Villehervé*, l'*Ame Normande*, de *Jacques rtot*, le *Carillon* de Caen, *Par Chez Nous*, de *Paul Mérat*. Le -imagier J. Quesnel publie encore son *Almanach des Saisons*, et encore ses assises à Coutances, au logis du *Pou-qui-Grimpe !* *evue Normande*, fondée par le bon critique Raymond Postel, surrâce à *P. Préteux*, dont on suit à Paris les Dimanches poéti- Une plane sur toutes, sans doute parce qu'elle a des ailes : *La tte*, que lance, contre vents et marées, le courageux *Julien Guilrd*. Dans une ville de négoce, il a su grouper à son dernier salon ètes normands plus de sept cents auditeurs ! Ceci peut sembler uleux à qui ignore les âmes de chez nous.

marge, au-dessus des Normands de fortune, de grands noms : *de Régnier*, *André Gide*, qui a renié Flaubert et brûlé, après adorée, jusqu'à la *Correspondance !*

dré Maurois a peut-être puisé dans notre terroir cette pénétration me anglaise ; interprète des esprits, diplomate subtil, avec ses

Silences du Colonel Bramble, ses *Discours du Dr O'Grady*, sa *Vie*
Schelley, il a fait plus que certains hommes d'Etat pour le maint
d'une entente sur laquelle repose la sécurité de l'Europe. *Frédé*
Plessis, fidèle aux grèves du Cavaldos, qui, dans ses romans (lisez
Caroline Gevrot), évoque, Barbey d'Aurevilly plus classique, la chou
nerie dans la plaine de Caen, *Auguste Dorchain*, qui restera le p
du *Conte d'Avril*, inspiré de la *Nuit des Rois* de Shakespeare.

Les Normands qui, jusqu'à la guerre, marquèrent de leurs griffe
littérature nationale, sont tombés en subite défaveur. Mais notre heu
à nous qui sommes demeurés dans le sens de la vie, n'est peut-être
si loin de renaître.

Dans cette liste critique des écrivains normands, Jean G
ment et Camille Cé n'ont oublié qu'eux-mêmes ; conteu
romanciers et traducteurs des grands dramaturges anglais
vant Shakespeare.

R. DE BURY.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Relations entre Ecrivains et Critiques. — On e
gérerait sans doute si on affirmait que la plupart des littérat
sont des fous ou des demi-fous. On peut tout au moins con
ter que chez beaucoup d'entre eux existe, très visible, une sure
tation permanente de la vanité, qui constitue une véritable m
die mentale, d'ailleurs inguérissable. C'est surtout dans les r
tions entre auteurs dramatiques, poètes, romanciers et sim
critiques et bibliographes, qu'elle se révèle, qu'elle se dép
qu'elle s'épanouit, et nous allons le montrer une fois de plus
on ne le montrera jamais assez,— par quelques extraits cu
au hasard de nos lectures.

Que le lecteur ne cherche pas dans cet article des aperçus
ou moins ingénieux et plus ou moins rebattus sur les dro
les devoirs de la critique. On le prie de n'y voir qu'un petit re
sans prétention, de morceaux choisis (1). S'il y a une mor
en tirer, il la tirera lui-même.

Tous ceux qui, dans un journal, une revue, rendent comp
livres, de pièces de théâtre (et leur sort est moins enviable

(1) La plupart de ces extraits ont été pris dans les catalogues d'autog
quelques-uns assez difficiles à trouver. Je n'ai pas pensé qu'il fût utile
quer chaque fois l'origine.

pense), n'ignorent certainement pas à quel degré de courtoisie, illeurs provisoire, peut atteindre un écrivain qui sollicite un icle et qui croit en avoir besoin. Même s'il le considère, ce qui ive assez fréquemment, comme une vieille bête, le critique à i il s'adresse, dans l'intérêt de sa pièce ou de son livre, est un lettré, un juge excellent, dont l'opinion exprimée, écrite, a exceptionnelle valeur, pourvu, bien entendu (ou plutôt sous-endu) qu'elle soit très élogieuse.

Précédées dans bien des cas par de mystérieux travaux d'ap-che, quelques-unes de ces lettres sont presque touchantes par pression embarrassée d'une vanité sournoise qui n'ose encore ler carrément. En voici une qui peut être prise comme type. porte la date du 14 décembre 1767 et elle émane d'un de amateurs, souvent militaires et d'autant plus redoutables, qui ulaient, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Car-en fut un, mais il se distingua, heureusement, d'une autre ière.

amateur en question se nommait le chevalier de Juilly-Tho-sin. Il était capitaine de cavalerie, gentilhomme de la garde oi. Il avait des lettres et en abusait. Il faisait des vers publiés les journaux périodiques et notamment dans le *Mercure rance*, qui en publiera plus tard, beaucoup plus tard, de eurs. Les Académies d'Angers, de Montauban, de Dijon l'a-t admis comme mentor. Le 14 décembre 1767, il envoyait, uelque compte-rendu, à un de ses collègues bourguignons, iscours de réception à l'Académie de Dijon, accompagné de gnes faussement modestes, d'une modestie d'homme de let-très sujette à caution :

père, monsieur, que mes faibles productions trouveront grâce vous et devant elle (l'Académie de Dijon) par les raisons que uis dans mon discours; les militaires sont en possession d'être quant aux ouvrages de littérature, avec la même indulgence s dames...

tte indulgence, les dames, les dames littéraires, si elles ne pas toujours obtenue, l'ont souvent sollicitée. Elles l'ont parfois sollicitée avec insistance, témoin cette Flora Tris-qi ne manquait pas de talent (car elles peuvent en avoir au-plus que bien des hommes), mais qui manquait de lec-Elle avait publié un volume de voyages : *Promenades dans*

Londres et elle écrivait à l'actrice Marie Dorval, dont le ma Merle, après être passé (lui aussi) par le *Mercure de Franc* fonctionnait comme critique dramatique et littéraire à la *Quo dienne* :

Dorval, harcelez votre mari pour qu'il fasse un article sur mon liv et je vous promets qu'à mon tour lorsque vous serez brouillée avec vo amant, j'emploierai toute mon éloquence pour vous raccommoder av lui.

Cette dame qui, pour récompenser un mari d'un article, s'enga à consolider sa situation de mari trompé (à moins que ce ne s le contraire, car la lettre manque de clarté et de précision), c'e bien compliqué. J'aime mieux la franche attitude de Zola qui, da une demande d'article, il en a souvent demandé, à ses débuts, et avait raison, car c'est encore le plus sûr moyen de les avoir, place à un point de vue de bon commerçant et désire qu'on déprécie pas ses produits et qu'on n'écarte pas sa clientèle :

Je sais que l'œuvre (*les mystères de Marseille*) est mauvaise. me disant de grosses vérités devant tous, vous ne m'apprendriez ri et vous feriez du tort au malheureux journal de province qui publie ce moment les autres parties de l'œuvre. Soyez doux, je vous prie s'il est possible, dites que l'œuvre paraît dans le *Message de Proven* à Marseille.

En 1767 et peut-être même en 1867, si vif, si irritable que l'amour-propre d'un écrivain, il admettait, dans une certai mesure, qu'on fit quelques réserves, pas trop, sur la valeur de œuvres, qu'on ne le plaçât pas, poète, au-dessus de Victor Hu ou de Shakespeare, prosateur, au-dessus de Chateaubriand. Ce louable condescendance venait sans doute de ce que les critiqu avec un peu moins d'indulgence, avaient beaucoup plus d'au rité, qu'ils gardaient le sens de la mesure et consentaient ficilement à galvauder leurs épithètes. Capables et très désir de bien juger, ils n'avaient pas besoin, pour la plupart, de le beaucoup.

Cependant, même à cette époque et avec infiniment plu garanties qu'aujourd'hui, on commençait à se plaindre de la

(1) Cette demande d'article est du 6 juin 1867. La même année, le 9 fé Emile Zola avait publié dans le *Figaro* un article très élogieux sur S Beuve, destiné peut-être à provoquer un article très élogieux de Sainte- sur Emile Zola. En tout cas, le but ne fut pas atteint.

tialité, de l'injustice des Critiques, de certains Critiques, et encore plus de leur silence, — silence qui n'était coupable et regrettable que lorsqu'un Stendhal en était victime.

Caro trouvait qu'on ne s'occupait pas assez de lui, de ses œuvres. Il en exprimait son dépit dans une lettre du 22 mars 1857 à M. A. de Calonne, directeur de la *Revue Contemporaine* :

Parlez-moi, ajoutait-il, de ceux qui cassent les vitres du bon Dieu, comme M. Taine. M. Sainte-Beuve chante leur apothéose. Il est très juste qu'on donne la place de Dieu à ceux qui la nient.... Nous voici donc amenés à une période nouvelle de la philosophie, le Tainisme proclamé dans le *Moniteur*.

Ainsi s'épanchait en phrases ironiques et amères ce philosophe moins apprécié par les hommes que par les femmes. *Et verbum Caro factum est*, disait Taine.

On remarquera qu'ils aspiraient tous à être loués publiquement par Sainte-Beuve, grand dispensateur et enregistreur des réputations. Il y a une vingtaine d'années, — comme c'est loin ! — Sainte-Beuve s'appelait Gaston Deschamps et chaque fabricant de prose et de vers voulait avoir son petit article de Gaston Deschamps, et, quand il ne l'avait pas, Gaston Deschamps devenait le dernier des misérables.

Si le critique connaît personnellement l'auteur, s'il a intérêt à le ménager, s'il fait partie de la même association d'éloges mutuels, l'article presque toujours s'en ressent.

Nous sommes assez portés à croire que nos amis, avec lesquels nous aimons à nous comparer, je veux dire à nous préférer, n'ont aucun talent. Louer le livre, la pièce d'un ami, un critique m'assurait que, dans son métier, c'était ce qui lui paraissait le plus pénible.

En tout cas, un compte-rendu très élogieux semble toujours sincère à celui qui en est l'objet. Cela explique des réponses pleines d'aménité et débordantes, parfois, de gratitude verbale.

Autran, un classique frotté d'ail, un Athénien des Martigues, s'était fait recommander à Jules Janin par des amis communs et notamment par Liszt. Il y gagna quelques pincées d'encens, dans le *Journal des Débats*, à propos du drame, *les Filles d'Eschyle*, joué à l'Odéon en mars 1848. Ah ! comme il fut content, le dramaturge ingénu ! Mais aussi il s'efforça de louer celui qui avait loué sa pièce.

Vous aviez le droit d'être sévère, lui dit-il, et vous avez été indulgent. Vous avez dissimulé la pauvreté de mon œuvre sous les richesses de cette érudition magistrale où se révèle un sentiment si vrai de l'art antique.

C'est le même Jules Janin, homme aimable et bon donneur d'eau bénite, que remercièrent les Goncourt, dans une lettre du 18 avril 1854, pour un article sur leurs travaux historiques, — en s'excusant d'avoir trop tardé à le remercier.

Nous sommes d'autant plus coupables à votre égard que la bienveillance d'un écrivain tel que vous, initié à la Révolution par les souvenirs de son enfance et les recherches de sa vie, était la plus haute récompense où pouvait aspirer notre petite ambition de travailleurs obscurs, mais consciencieux.

Répondre, avec le degré de gratitude qui convient, sans flagornerie, sans brutalité, sans banalité, sans étalage de vanité et sans affectation de modestie, à un critique qui a parlé sincèrement, consciencieusement, d'un de vos livres et n'y était pas obligé, c'est plus difficile qu'on ne pense. C'est même si difficile qu'un historien très réputé, — pour ne citer que celui-là, — s'en dispense le plus possible à moins que l'article n'ait paru dans un de ces quatre ou cinq journaux ou revues que l'historien en question daigne honorer de son estime et de son attention (1).

Parmi ces lettres de remerciements, parmi celles du moins dont j'ai connaissance, une des plus réussies est celle qu'adressait, à je ne sais plus quel critique, Mlle Marcelle Tinayre, le 3 décembre 1897, à propos de son roman, *Avant l'Amour* :

Je travaillerai avec courage et confiance, tâchant d'exprimer en des œuvres sincères mon âme de femme qui est celle de toutes les femmes, ma pitié pour la misère de mes sœurs... J'aurai la joie de crier ardemment la vérité aux snobs et aux poupées...

Ou je me trompe, ou il y a là, dans ces quelques lignes, en même temps que la marque d'une belle conviction littéraire, un exemple assez rare de cet accord qui devrait se produire, de cette sympathie qui devrait se former entre celui qui s'est efforcé de bien composer le livre et celui qui s'est efforcé de le bien juger.

(1) Il m'a paru utile de noter, en passant, ce nouveau genre de grossièretés qui tend à se répandre et qui est une marque de l'abaissement des mœurs littéraires.

C'est un précieux service rendu à un écrivain que de le mettre en garde contre ses défauts, après avoir apprécié à leur valeur ses qualités, mais quel écrivain ne préférera pas à un utile conseiller un dangereux flatteur ?

Les plus grands sont les seuls, — et encore pas toujours, — qui puissent supporter sans trop d'aigreur des vérités dont ils se sentent très capables de tirer profit. Un esprit aussi clairvoyant, aussi fin qu'Alphonse Daudet, quand il répondait, en 1874, dans la curieuse lettre qu'on va lire, à un article sur *Fromont jeune et Risler aîné*, savait distinguer entre la cordiale et robuste franchise de Sarcey, et le parti pris assez malveillant de Brunetière, qui l'avait sournoisement critiqué, et sur la personnalité duquel il n'avait, à cette époque, que des renseignements plutôt vagues.

> L'estomac du père Buloz, écrivait-il à Sarcey, doit bien souffrir de vos vigoureux coups de tête. Mais qui est donc ce piteux Brunetière ? On me dit que c'est Mme Caro ; cela me paraît improbable. Le comique est que Taine est mêlé à toute cette histoire et que Buloz, furieux de l'article de ce philosophe sur Malot et sur moi, presque autant que de vos attaques, avait bien recommandé au jeune plumitif de nous étrangler avec des citations tirées de l'œuvre de Taine, pour mettre ce dernier en contradiction avec lui-même...

Brunetière traité de jeune plumitif, alors qu'il fut toujours beaucoup plus plumitif que jeune, et confondu avec Mme Caro, c'est une des choses les plus amusantes que je connaisse dans l'histoire anecdotique de la littérature contemporaine.

Généralement, la moindre réserve dans l'éloge, la moindre retenue dans l'emploi et le grossissement des qualificatifs, désoblige, irrite un écrivain, surtout si cet écrivain n'a aucun talent, ce qui est le cas le plus ordinaire. Même très loué, même doué démesurément, il trouve toujours qu'on ne lui a pas assez rendu justice. Rien n'apaise, rien ne rassasie cette vanité professionnelle.

> Le plus grand malheur d'un homme de lettres, écrivait Voltaire (dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*), c'est d'être jugé par des sots.

Sans doute, mais le plus grand malheur d'un homme de lettres, c'est de considérer comme des sots ceux qui ne le jugent pas admirable et incomparable. Souvent même, il les considère comme d'abominables coquins, avec la meilleure foi du monde. Voltaire en savait quelque chose. Si Nonotte et Patouillet l'a-

vaient abondamment loué, nous lirions dans ses lettres que No notte et Patouillet étaient de très honnêtes gens et d'excellent critiques.

Ecouchard-Lebrun composa un violent pamphlet, la *Wesprie* contre Fréron et les autres rédacteurs de l'*Année littéraire*, parc qu'ils se refusaient obstinément à admirer l'*Ombre du gran Corneille*, d'Ecouchard-Lebrun.

Je connais un exemple plus curieux et, je crois, unique. Fran çois-Benoît Hoffmann jugeait aux *Débats* les livres et les pièce des autres, mais il préférait être critique que critiqué. Le 15 octo bre 1798, il faisait représenter au Théâtre Favart un drame e 3 actes, *Léon* ou le *Château de Montenero*, imité d'Anne Rad cliffe. Or, quelques jours auparavant, paraissait une brochure d même Hoffmann, *Réponse par anticipation aux journaliste qui doivent déchirer mon ouvrage, par l'auteur de Léon* Celui-là prenait ses précautions !

Silvain, acteur et auteur dramatique, aima mieux, on se rappelle, répondre après. M. André Rivoire, auteur d'une pièc en vers, le *Sourire du Faune*, et critique dramatique, avait pe loué ou plutôt n'avait pas loué du tout les *Perses* du doyen de Comédie-Française. Celui-ci lui décocha, si j'ose m'exprime ainsi, ces vers qu'on n'a sans doute pas oubliés, mais qui méritent par la finesse de leur tour, d'être à jamais reproduits :

> O rimeur envieux, tu perces
> Ce chef-d'œuvre immortel, *les Perses*,
> De traits émoussés et visqueux,
> Ton faune éphémère, ton faune,
> En faisant affiche avec eux,
> Ne va-t-il plus sourire jaune ?

Je ne sais pas si M. André Rivoire est musicien, mais je le vois pas très bien fredonnant l'air connu :

> Espoir charmant ! Sylvain m'a dit : je t'aime...

Nous avons eu, en France, avec un peu plus de goût et de ta avec un amour-propre tout de même moins irritable et moins d proportionné, un écrivain, jadis célèbre, aujourd'hui trop oub qui peut passer pour le type, — tiré à des millions d'exemplai — du monomane en extase devant ses livres, du maniaque toujo prêt à protester contre un article, contre une appréciation, t

jours prêt à vous dire : Mais vous ne m'avez pas compris !... mais vous m'avez trop vite lu !... mais vous ne me mettez pas à ma vraie place, qui est la première !... Mais j'ai beaucoup plus de talent que vous ne pensez !

Ce monomane, ce maniaque, était Ernest Feydeau, l'auteur d'un roman périmé : *Fanny*. Ernest Feydeau, à qui Cormenin écrivait, à propos d'un ouvrage, l'*Eté*, que le dit Cormenin n'avait pas assez couvert de fleurs : « Enfin, mon cher ami, je vous avouerai qu'il n'y a pas de critique possible avec un homme qui vous dit (1) : J'ai fait ce chef-d'œuvre. Du moment que vous vous déclarez inviolable, la discussion n'est pas tenable. Puisque vous passez Dieu, je vais faire ma provision d'encens. »

Une provision d'encens ! Hélas ! jamais ils ne la trouveront suffisante.

Ce pauvre Ernest Feydeau passait une grande partie de son temps à défendre ses livres, qui ne le lui rendaient pas, à rectifier, à revendiquer. Au critique qui l'avait cité, dans un article sur *Salammbô*, il répondait (2).

Je ne suis pas en littérature le cadet de Flaubert, mais son aîné; je ne suis pas venu après lui, sur ses traces. Quand Flaubert a publié *Madame Bovary*, je ne le connaissais point personnellement et j'avais déjà publié un gros volume d'archéologie qui avait, Dieu me pardonne ! fait du bruit.

Que ce gros volume d'archéologie lui soit léger !

On remplirait un volume avec les lettres d'Ernest Feydeau du même genre que celles qu'on vient de lire. Je dois ajouter que ce volume manquerait un peu de variété.

Il resterait à examiner, — mais ceci, c'est une autre histoire, — si la vanité qu'on reproche aux gens de lettres, si disproportionnée, si ridicule qu'on la suppose, ne leur est pas indispensable.

Comment réussirons-nous à convaincre les autres de notre valeur si nous n'en sommes pas nous-mêmes convaincus? Ne vaut-il pas mieux, dans notre intérêt, l'exagérer que d'avoir l'air de la méconnaître ?

C'est la vanité qui incite de jeunes échappés du bachot à faire et à publier des vers après Ronsard, Racine, Victor Hugo, Baude-

(1) Ils ne le disent pas tous, mais le pensent.
(2) La lettre ne fut peut être pas envoyée, mais le brouillon existe. Il a fait partie d'une collection d'autographes.

laire et Verlaine, à composer des romans après l'abbé Prévost, Le Sage, Benjamin Constant, Balzac, Flaubert, Maupassant, Zola, Daudet, Loti, Anatole France.

Tout a été dit et mieux dit : c'est la vanité qui nous empêche de nous en apercevoir.

C'est la vanité qui donne à un écrivain, ou supérieur ou médiocre, surtout médiocre, la force de résistance nécessaire pour lutter, durer, s'imposer.

C'est la vanité qui inspire les ambitions aussi injustifiées que fécondes, le goût et le besoin de toutes ces distinctions, depuis un prix de cinq cents francs jusqu'à un fauteuil académique, qui préparent, consolident ou consacrent une carrière littéraire.

De toutes les vertus et toutes les qualités morales que peut avoir un écrivain, et dont, généralement, il n'abuse pas, la plus funeste est la modestie. Je comprends qu'on y ait renoncé.

L'homme de lettres ressemble au ballon. Quand il se dégonfle, il tombe.

HENRI D'ALMÉRAS.

CHRONIQUE DU MIDI

La langue d'Oc à l'Ecole. — La fête du costume des femmes d'Arles. — Les théâtres en plein air. — Une nouvelle revue : *En Provence*. — *Le Tamaris et l'Olivier*, par Charles Benoit (un vol. Avignon, Aubanel Frères et Paris, Bloud et Gay.)

Après les interventions à la Chambre, au cours de la discussion de la réforme de l'enseignement, de MM. Léon Daudet, Reymonenq, de Magallon, Herriot, Méritan, etc., en faveur de la littérature de Langue d'Oc ; après l'enquête de M. Emile Ripert, dans la *Renaissance,* pour l'introduction au baccalauréat d'une épreuve de langue d'oc, il est apparu à la *Société des Amis de la langue d'Oc*, dont le secrétaire général est M. Joseph Loubet, et le secrétaire adjoint, M. Jean Bonnafous, que le moment était venu de préparer les voies à l'organisation officielle de l'enseignement bilingue dans les régions du Midi, Rhône, Garonne et Massif Central.

Un *Comité d'action, en faveur de* **la langue d'Oc à l'école**, a été constitué, qui comprend, sous la présidence du docteur Camille Soula, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Toulouse, un nombre imposant de professeurs et d'instituteurs des trois ordres d'enseignements.

Voici les principales recommandations faites par ce Comité d'action aux membres de l'enseignement des pays de langue d'Oc :

1° De ne jamais punir vos élèves pour avoir « parlé patois » à l'école ;

2° De ne pas leur inculquer le mépris de notre langue systématiquement dénigrée jusqu'ici par ordre de gouvernements mal avertis ; le jeune homme, ainsi déformé, se déracine de la terre natale, l'abandonne avec dégoût et vient s'engouffrer dans la capitale qui, déjà surpeuplée, n'a que faire de lui.

3° De comparer le « patois » et le français dans l'enseignement de ce dernier, comme le recommandent plusieurs Inspecteurs primaires en Gascogne et en Provence (méthode savinienne) ; en faire autant pour les langues vivantes, lorsqu'il y a lieu.

4° D'exposer à vos écoliers la *vérité* sur ce prétendu « patois » qui est, en réalité, la survivance plus ou moins pure de la *Langue des Troubadours* (lesquels furent les maîtres de tous les écrivains du moyen âge et de la Renaissance) et la *Langue* que *les Félibres* ont rendue célèbre dans le monde entier. Nulle lumière ne doit être laissée sous le boisseau.

5° D'expliquer dans vos cours, à côté de la littérature en langue d'Oïl (ou parisienne), celle de langue d'Oc ou Occitane (provençale, languedocienne, gasconne, limousine, auvergnate, catalane, etc...) comme on le fait déjà dans plusieurs Etablissements des Académies d'Aix, de Toulouse, de Bordeaux et de Clermont-Ferrand.

6° De commenter, faire traduire et apprendre à vos élèves des morceaux des auteurs en notre langue, à commencer par ceux de votre terroir, de votre région ; puis, d'une façon générale, des plus célèbres d'entre nous comme Goudouli, Cortète de Prades, Peyrot, Despourrins, Dastros, Navarrot, Salles, Jasmin, Roumanille, Mistral, Aubanel, F. Gras, Gelu, Roumieux, A. Marin, Bigot, Langlade, Mir, Fourès, Castela, Froment, Joffre, Pépratx, Saisset, Verdaguer, Maragall, etc., pour ne citer que des morts auxquels fait suite une glorieuse pléiade de vivants.

7° D'adhérer à notre groupement qui vous fournira toute l'aide en son pouvoir et tous les renseignements désirables, recevra volontiers toutes vos suggestions et se propose de créer une revue spéciale pour le but que nous poursuivons.

Il sera difficile à M. Léon Bérard, Béarnais, et dont, d'ailleurs, les sympathies sont acquises à toute cause méridionale et régionaliste, de ne pas encourager ceux qui viennent ainsi l'aider dans la solution d'un problème qu'il a déclaré lui-même passionnant.

§

Avec les beaux jours, les fêtes provençales ont commencé : la

Sainte-Estelle célébrée, cette année, au Puy-en-Velay, la bénédiction de la mer, aux Saintes-Maries, une ferrade et des jeux de gardians à Aix-en-Provence, enfin la **fête du costume des femmes d'Arles**, le premier juillet.

Cette dernière fête, qui a été un enchantement, ne fut pas non plus sans mélancolie. Le costume d'Arles disparaît, en effet, et, déjà, en 1903, Mistral, pour arrêter sa fin prochaine, avait institué la *Festo Vierginenco*. A toute jeune fille d'Arles qui s'engageait à garder la coiffe, il offrait un bijou et une attestation signée de sa main. Tant que le poète fut vivant, les Arlésiennes se pressèrent nombreuses au Théâtre Antique pour défiler avec le costume traditionnel. Aujourd'hui, ainsi que le constate un excellent écrivain arlésien, M. Roux-Servine, dans le *Provençal de Paris*, «les *Festo Vierginenco*, fêtes du costume vivant», ne semblent plus guère possibles, tant il serait malaisé de trouver en terre d'Arles des fillettes prenant «les coiffes» pour la première fois et pour toujours ; comment y seraient-elles entraînées quand leurs mères et leurs sœurs aînées les quittent » ?

D'où vient cette désaffection pour un costume dont l'élégance est incontestable ? M. Roux-Servine en donne les raisons suivantes :

En Arles, les bourgeoises (qu'on appelait autrefois les *artisanes*) ont, les premières, répudié le costume local pour se rendre semblables, par les dehors, aux belles dames qui passent en robe tailleur et chapeau fleuri. Les femmes des classes moins aisées ont bientôt suivi leur exemple. Il faut aller vite se vêtir pour arriver à l'heure au magasin, à l'atelier ; les grand'mères de la plupart de ces femmes ne connaissaient pas cette contrainte. A notre époque, le temps est cher et la vie difficile. On n'a pas le loisir de « s'ajuster », de se coiffer avec minutie, quand un emploi salarié vous appelle hors du domicile.

Pour des raisons identiques, les paysannes, encore fidèles au costume, ont accoutumé de se rendre aux champs en *caraco* durant la semaine et de ne se montrer sous le ruban et la *chapelle* que le dimanche pour sortir « habillées ». Entraînées peu à peu à ne plus s'attifer « en Arlésienne » un jour, elles laissent définitivement coiffes et fichus dans l'armoire : et c'est ainsi que bientôt le costume local aura vécu.

§

Autrefois, c'est-à-dire avant la guerre, parmi les fêtes méridionales, les **théâtres en plein air** tenaient une grande place. Orange, en particulier, brillait d'un vif éclat artistique. Mais où

sont les « chorèges » d'antan ? Paul Mariéton est mort, Gabriel Boissy découragé, et si la foule emplit toujours la vaste enceinte, elle n'y applaudit plus à la naissance d'un poète. Toutes les pièces anciennes et consacrées défilent devant le Mur. La tradition d'Orange est rompue qui voulait qu'un nouveau venu cheminât chaque année sous le figuier, en compagnie de deux grands classiques.

On pouvait croire que cette tradition allait être reprise à Marseille par M. Silvain, dans le superbe théâtre en plein air qui porte son nom et qui est dû à la munificence de M. Piazza. Hélas! Le nouveau théâtre, avec ses marbres, ses cyprès, ses temples et la mer voisine a été consacré aux classiques et aux pièces grecques traduites par M. Silvain. Les jeunes poètes provençaux ont laissé faire et, sauf M. Louis Brauquier, dans le *Radical*, ont trouvé cela tout naturel !

Voici la protestation de M. Louis Brauquier :

> Mais il l'ouvrit son théâtre, l'éminent doyen ; et il distribua son programme. Quelques pièces classiques y figuraient, parce que tout de même on ne peut se passer de Racine ou de Molière ; mais aucun des poètes du Midi, qui écrivirent pour le plein air, n'y étaient annoncés; en revanche MM. Silvain et Jaubert s'installaient dans la gloire d'Euripide. Cependant le masque du tragique grec faisait une grimace aussi vaine qu'invisible, du haut de ses Champs-Elysées, voyant que la postérité lui donnait pour successeur celui que M. Henri Béraud, critique théâtral du *Mercure de France*, a classé dans la catégorie des acteurs à air comprimé, accompagné d'un traducteur pour lequel la musique du vers n'a de charme que gueulée à travers un porte-voix.
>
> M. Silvain se joue lui-même. S'il ne jouait que lui, ce ne serait rien, mais il y a les spectateurs aussi qui sont joués. Et le théâtre de la Fausse-Monnaie, qui devait être un théâtre d'art, n'est plus qu'une entreprise d'apothéose finale où M. Silvain nous offre des restes sur un plateau de neuf cent mille francs.
>
> Car il ne faut pas s'y tromper, c'est bien pour honorer notre ville qu'il donna à sa représentation d'ouverture cette *Hécube* qui ne lui a été refusée que deux fois par la Comédie-Française. Vous serez d'accord avec lui : ce que Paris rejette et ne veut plus est encore assez bon pour nous autres Marseillais ; et vous devez vous sentir très fiers d'avoir été choisis par M. Silvain qui, au fond, est un acteur comique comme le souple élu, digne d'entendre cette élucubration fastidieuse et de le voir, lui, s'essayer petitement dans le rôle du grand Mounet.

Par contre, il convient de féliciter le Mécène bitterrois, M. Cas-

telbon de Beauxhotes, qui a fait jouer aux Arènes de Bézier avec les mêmes déploiements de mise en scène et de musiq qu'autrefois, une pièce de deux jeunes auteurs de la ville, MM. J labert et Arnaud, le *Dieu sans couronne* et la municipalité Narbonne qui a fait représenter en plein air un *Trencau* de M. Jean Camps, dont le sujet, emprunté à l'histoire locale, év que les dernières luttes contre les Albigeois et la fin de l'ind pendance méridionale.

§

Depuis le mois de mai paraît à Arles une revue encyclopédiq mensuelle illustrée : **En Provence**, dont le directeur M. Louis Laget, le rédacteur en chef M. Armand Dauphin et secrétaire général M. Alfred Dumas.

Cette publication, fort bien présentée et illustrée, groupe u remarquable collaboration et son numéro de juin contient, ent autres articles, le récit d'une visite à Voltaire par un jeune Pr vençal, chevalier de Malte. Ce récit, qui nous est donné p une lettre du chevalier à un de ses amis, nous conduit à Ferr en juillet 1775. En voici l'essentiel, qui concerne le repas en co pagnie de Voltaire et contient un billet inédit :

On a parlé de la constitution d'Angleterre ; il en a fait l'éloge a une éloquence digne du sujet ; il a passé ensuite au règne et à la m tragique de Charles 1er et au protectorat de Cromwell ; la restaura de la monarchie, l'imbécillité de Jacques et la protection que lui ac da Louis XIV amena des anecdotes charmantes du règne de ce roi. I a vu la fin. Tout cela fut rappelé avec rapidité, une précision qui r partient qu'à lui. On servit un poisson du lac de Genève, qu'on no ombre ou chevalier. Cette *chevalerie* le fit penser à la mienne.

— Vous avez sans doute, monsieur, commencé vos *caravan* Avez-vous exterminé bien des Turcs ? Ces gens ne vous ont rien mais n'importe. Ce sont des ignorants. Si ces malheureux mécr devenoient les maîtres, l'Europe tomberoit dans la barbarie.

— S'ils étoient tous comme *Orosmane*, dit l'Angloise, l'ordr *Malthe* ne subsisteroit plus : son amour pour *Zaïre* en avait fa homme charmant.

Cet éloge ne déplut pas à l'auteur tragique : il exprima sa reco sance par un sourire et changea modestement de propos.

— Que dit-on à *Malthe* de *Saint-Paul* et de sa vipère ? « I ce moment, lui dis-je, ce reptile n'a plus paru dans l'isle.

Il parcourut ensuite l'Egypte, l'Afrique, la Sicile, l'Italie. I

arrêté en Toscane, il a fait une élégie sur ce qu'il mourroit sans avoir vu la belle Ausonie. La fraîcheur de ses idées et les grâces de ses expressions sont au-dessus de tout ce que j'ai lu de lui et c'est, je pense, le seul auteur dont la conversation soit préférable à ses écrits. Que je serois heureux si je pouvois me souvenir et transcrire mot à mot tout ce qu'il a dit !

On a quitté la table au moment où j'étois le plus absorbé par le plaisir que j'avois à l'écouter ; il est entré avec nous dans l'appartement de sa nièce, mais un moment après il nous a quittés. En vain ai-je attendu son retour, je suis parti sans le revoir.

Je lui ai envoyé des oranges : un billet très court de ma part les accompagnoit. Voici sa réponse : jugez de ma joie !

« *Vous avez dépouillé pour moi, M. le Chevalier, le jardin des Hespérides ; vos pommes d'or sont excellentes. Vous joignez la force l'Hercule aux grâces d'Adonis. Avec ces avantages on soumet les lragons et l'on charme les belles. Je ne suis ni l'un ni l'autre. Ceendant, vous m'avez séduit. Pourquoi ne viendriez-vous pas encore onsoler un vieillard qui descend au tombeau ?* »

On sait que le « moribond » ne devait descendre au tombeau ue trois ans après.

§

Charles Benoit, tué à Massiges, le 28 décembre 1914, à vingtpt ans, ne sera pas mort tout entier, puisque ses amis nous onnent, aujourd'hui, de lui, ces admirables essais sur la Pronce et le Languedoc qu'il a intitulés **le Tamaris et l'Olivier** et dans lesquels une âme frémissante et une haute pensée ont enfermées.

Si Charles Benoit a choisi ces deux arbres, c'est qu'ils représentent l'un, la mer, l'autre, la plaine de Provence. Sous leurs ...ables, il nous dit la beauté d'Aigues-Mortes, la Camargue, les Saintes-Maries, d'une part, et, d'autre part, la plaine du Rhône, Saint-Rémy, les Baux, Arles, Maillane, Avignon.

Disciple de Mistral, de Maurras, de Barrès, Charles Benoit ...se une œuvre achevée et parfaite que l'on peut comparer, ...s certaines de ses parties, pour la lucidité de la pensée et la ...neté imagée de la langue, au *Chemin de Paradis*, à *An...éa*, et à l'*Etang de Berre*.

...'une visite à Maillane, j'extrais ces opinions de Mistral qui ... utiles à connaître, comme tout ce qui vient de lui :

... Sans ma langue, j'aurais été un homme comme les autres ; je lui

dois tout... Je n'ai jamais remporté le moindre prix dans les concour de poésie. Pourquoi ? C'est que c'étaient des « lettrés » qui les don naient. Chaque fois que j'ai envoyé une pièce, j'ai été battu à plat couture. Ce n'est qu'une fois imprimée et livrée au public que ma pièc produisait son effet... Ce que j'ai tenté dans ma langue, d'autres on voulu le faire en français avec un talent que je n'avais pas. Aupara vant, les écrivains provençaux s'efforçaient de bannir de leur styl toute originalité pour écrire un français de Paris, bien neutre et bie terne : ils avaient honte de leur « patois ». Le résultat naturellemen est que, parlant une langue d'emprunt, ils étaient sans vie. Viennen Daudet et Paul Arène : ceux-là, au contraire, par réaction, feront en trer dans leur langue le plus de « provençalismes » possible. Ils pla ront immédiatement. Voilà le secret... Barrès a bien aimé la Provenc Mais c'est un Lorrain. Le souvenir des horizons de sa Moselle le su vait jusqu'ici, au monument des Antiques, comme dans son voyage Sparte. A Maillane, il a éprouvé ses sentiments et reçu la confirmatio de sa discipline... Si, dans toute la plaine, des Alpilles à la mer, il restait qu'un seul pâtre parlant provençal, celui-là suffirait...

Ainsi Charles Benoit s'en allait sur les chemins de Provenc recueillant des impressions, notant des paroles, construisant à terre natale ce pur monument que son ami André Thérive, da une pieuse préface, définit exactement : « Une suite de paysag sentimentaux où se confondent les images vues et les imag pensées, l'album de son esprit et de son cœur. »

PAUL SOUCHON.

LETTRES ANGLAISES

Une nouvelle revue : *The Adelphi*. — W. Thomas : *The English Ide Heroism*, The French Quarterly. — H. F. Stewart et Paul Desjardins : *Fr Patriotism in the Nineteenth Century*, Cambridge University Press. — St Henry : *French Essays and Profiles*, Dent. — Sir George Arthur : *S Bernhardt*, Heinemann. —Léonard Henslowe : *Motor Dictionary* et *Aero tionary*, Constable. — Charles Legras : *Dictionnaire de Slang et d'Ex sions familières anglaises*, Garnier frères. — Olivier Leroy : *A Glossa French Slang*, Harrap.

Il existe depuis juin une nouvelle revue mensuelle T **Adelphi**, d'un caractère tout particulier. Son directeur o dacteur en chef, Mr. John Middleton Murry, avait dû aban ner l'organe qu'il dirigeait, ou le demi-organe plutôt, pu l'*Athenæum*, sans perdre son titre, avait fusionné avec *Th tion*. Celle-ci se consacrait plus complètement à la politiqu tait l'organe hebdomadaire du radicalisme extrême, acc

constamment la France de militarisme et d'impérialisme, et défendant, avec une générosité digne d'une meilleure cause, les Allemands, agresseurs d'hier, vaincus d'aujourd'hui. L'*Athenæum* apportait la partie littéraire et artistique dans ce mariage de raison. Mais des combinaisons d'administration intérieure, un changement de propriétaires survinrent; le désaccord surgit entre les rédacteurs et les bailleurs de fond : ceux-ci prétendaient sinon dicter la politique de la revue et lui indiquer ses goûts littéraires, tout au moins exercer certaines influences. Jalouse de son indépendance, la rédaction préféra s'en aller. Mais Mr. Murry ne se tint pas pour battu. De même qu'il y a l'homme qui vit pour parier aux courses, de même Mr. Murry ne comprend l'existence qu'autant qu'il peut exprimer son opinion sur la vie, en toute indépendance. Pour cela, il faut être chez soi, et n'avoir de conseils à recevoir de personne. Fort de l'expérience acquise et de sa conviction, Mr. Murry fonda une revue, à lui tout seul. Pendant plusieurs semaines, il cumula toutes les fonctions. Enfin, ayant prévenu divers écrivains qu'il y aurait toujours quelques pages pour eux, où ils pourraient dire en toute liberté ce qu'ils pensent, il trouva des collaborateurs. Hâtons-nous de dire qu'un de ses amis fournit généreusement le nerf de la guerre, et assure sans doute les ressources pour la continuer. Mr. Murry explique tout cela dans l'introduction dont il préface le premier numéro : ce n'est pas un manifeste, même pas un programme; tout au plus un acte de foi, et c'est la foi qui transporte les montagnes. *We believe in life*, déclare t-il, et il a soin d'ajouter : « Croire à la vie, à strictement parler, n'est pas une idée du tout. C'est une foi. » Et il explique avec une sincérité touchante et naïve comment il est parvenu à cette foi; il y a là plusieurs passages très beaux. Très judicieusement aussi, Mr. Murry observe que ses collaborateurs peuvent très bien ne pas croire à la vie de la même façon que lui. Les rédacteurs de sa revue ne seront pas un chœur de jeunes gens, d'hommes mûrs et de vieillards chantant harmonieusement à l'unisson de sempiternels hosannas à la vie. Mais tous auront une foi en quelque chose et une foi agissante. La preuve en est que *The Adelphi* existe et qu'il n'est pas autre chose qu'un *acte*. Ce n'est pas une affaire commerciale, ni une entreprise littéraire, ni un gentil petit volume avec une jolie couverture jaune, non, vous dis-je, c'est un acte de foi, l'assertion

que « la vie est importante, et que le principal effort de l'homm est d'augmenter sa part de vie; que les écrivains qui nous doı nent de la vie, que les hommes de science qui concentrent nc connaissances, et tous ceux qui essaient d'exprimer, par la pa role écrite, leur conviction que la conduite de l'homme dans l vie constitue sa tâche la plus urgente », tous ceux-là sont le collaborateurs à qui Mr. Murry fait appel.

Nous avons les trois premiers numéros pour juger de l'effoı de Mr. Murry, et il est indéniable qu'il a droit à toutes nos fél citations. Rien ne vaut un acte de foi, pour réussir : car *Th Adelphi* est un succès. Dans le préambule du deuxième numérc il le confesse. Lui, qui redoutait d'être la *vox clamans in de serto*, dut réimprimer trois fois son premier numéro, le tirage été triple de ce qu'il avait espéré dans ses moments d'optimism Mais que contiennent donc ces premiers numéros ? Je n'énum rerai pas les sommaires, non, que le lecteur aille y voir lu même. Il y trouvera d'excellentes choses, des pages qui lui pla ront et le feront penser, et n'est-ce pas l'essentiel ? Qu'il s'abon ensuite, car il faut que cet organe indépendant demeure et gra disse. C'est ce qui l'attend à coup sûr, car, après tout, rien réussit comme le succès.

§

Les peuples se font-ils chacun une idée différente de l'héroïsm C'est assez vraisemblable. Pour les Allemands, ceux de le marins qui torpillèrent le *Lusitania* et tant d'autres vaissea sont des héros. La guerre étant un immense effort collectif p faire le plus de mal possible à son adversaire, il est logique ceux qui contribuent le plus efficacement à ce but reçoivent l' miration de leurs concitoyens. Dans *The French Quarte* (numéro double mars-juin), Mr. W. Thomas présente **The E glish Idea of Heroism**; son historique remonte aux é valents anglais du grec ἥρως, *bealdor* et *eorl*, les rois sa préhistoriques qui descendaient de quelque divinité de l'Oly teutonique, et il aboutit à l'impérialisme de Kipling, ou pl à cette « conscience d'empire » que Kipling cherche à donne citoyen britannique. Celui-ci doit cesser d'être simplement habitant de la Grande-Bretagne. Il doit « penser impérialeme acquérir la conscience qu'il est citoyen du plus grand empir monde, sur lequel le soleil ne se couche pas. Cette men

impériale a certainement été renforcée par la dernière guerre, à laquelle l'Empire Britannique tout entier a pris part, Dominions et colonies. Le héros des guerres napoléoniennes était anglais, celui de la grande guerre était britannique, et la conception de l'héroïsme a subi l'influence de cette transformation.

Cette étude peut se rapprocher d'un volume compilé par Mr. H. Stewart et M. Paul Desjardins qui l'intitulent : **French Patriotism in the Nineteenth Century**. Par ce recueil, les auteurs essaient d'expliquer cette vague phénoménale de patriotisme qui, de 1914 à 1918, a fait l'admiration du monde ; pour eux, l'origine du phénomène remonte à plus d'un siècle, aux hommes qui ont assisté ou qui ont pris part à la naissance de la France moderne. Ils n'ont pas voulu faire un ouvrage d'édification, ni de propagande, non plus que tirer une morale ou narrer une histoire, mais expliquer un évident phénomène. L'attitude de la France pendant la guerre révèle un caractère très différent de celui qu'elle montra à de précédentes époques, et un patriotisme qui n'est pas le même que celui des autres nations ; on n'y trouve aucun fanatisme, mais une ténacité qui a désorienté tous ceux qui, s'appuyant sur les prétendues données de l'histoire, continuaient à croire à la *furia francese*, qui dure le temps d'un feu de paille. Au contraire, la France a renoncé à ses discordes internes, elle est devenue réfléchie, elle a donné un effort opiniâtre, elle s'est découvert des ressources inépuisables, et rien n'a ébranlé sa volonté de vaincre. Quelle est la source de ce sentiment patriotique et comment s'est-il développé ? Les compilateurs du livre l'ont esquissé dans une préface magistrale, mais c'est surtout par des textes qu'ils l'illustrent, et je n'en connais guère qui soient plus attachants, qui donnent davantage à penser. Le premier est le décret du 8 juillet 1792 qui proclame la patrie en danger ; il est suivi par des fragments empruntés à Rabaud, Chénier, Danton, Lazare Carnot, — et l'on va d'étonnement en admiration. Car, si les spécialistes connaissent ces textes, la foule des lecteurs les ignore, et c'est pour elle qu'ils ont été rassemblés. Je voudrais voir ce recueil dans les mains de tous ceux qui, en Angleterre, accusent la France de militarisme et d'impérialisme ; ils comprendraient peut-être quelle est la véritable tradition française.

§

Ce n'est pas sans surprise que j'ai lu que les Français son une race grise et gaie, que Paris avec ses monuments et ses maisons est gris, que la Seine est grise, que le ciel de Franc est gris, que les villes et les villages sont gris, que la verdur (*sic*) et les paysages sont gris-réséda, que les cimetières fran çais sont tout à fait gris, que les yeux des Parisiens sont gris qu'ils s'habillent de gris, que l'apparence générale des paysan est grise, et que les chevaux gris sont plus nombreux que par tout ailleurs. Sans doute, il y a l'histoire de l'Anglais qui dé barque à Boulogne, aperçoit une femme aux cheveux roux e écrit gravement sur son carnet : « En France, les femmes son rousses. » Mais, cette fois, celui qui nous a vus gris est un Amé ricain, et ce gris éternel auquel il nous condamne est pour lu une qualité, ou plutôt deux qualités : le gris est le symbole de l modération, et les Français sont, de tous les peuples modernes le plus prudent et le plus modéré ; — le gris est aussi la couleu de la matière cérébrale, la « couleur de la mentalité », or le Pa risien adore le bon sens, qui réside dans la tête, et ainsi de suit En France, la littérature, la musique, l'art sont gris, et pour Français le gris est la couleur de la vérité : ni plus ni moin Tout cela se trouve dans les **French Essays and Profile** de Mr. Stuart Henry, qui fait la preuve de sa thèse en ayant r cours à l'histoire, aux musées et à l'étymologie. Si dans ce pa gris habité par des gens gris tout le monde est gai, c'est par que *gay* est la même chose que *gray* (gris), mais, si j'ose dir sans en avoir l'air, pardon, l'*r*. Autre preuve, quand un Franç veut être gai, il se grise. Béranger l'a instinctivement comp dans sa chanson : « Il était un p'tit homme, tout habillé de gr dans Paris. »

Nous savions déjà, pour des raisons identiques, que les Port gais sont toujours gais, et il ne reste plus qu'à découvrir ce q sont les Américains. Un Anglais, à qui j'exposais la théorie Mr. Stuart Henry, me répondit : « C'est très simple, les América sont des crétins ! » Je protestai vivement, mais nous sav qu'entre les cousins John Bull et Jonathan, il n'y a pas de te dresse perdue. Le volume n'est pas entièrement occupé par ce ingénieuse et mirifique dissertation. La Forêt de Fontainebl a inpiré à notre auteur un essai sur le « le Rôle sociologique

Forêts », avec cette conclusion que les peuples catholiques détruisent les arbres et que les nations protestantes entretiennent les forêts. Le chef anti-catholique du romantisme français Victor Hugo exprime le désir d'être enterré dans une forêt, son confrère catholique Châteaubriand veut reposer sur un roc dénudé au bord de la mer. Les autres essais sont consacrés à Leconte de Lisle, à Mme Mennessier-Nodier, à la grande époque du ballet français, à Hedda Gabler et les Parisiens, et à la production des hommes célèbres en France ; l'espace nous manque pour les analyser, mais ils se distinguent par les mêmes qualités originales que les deux autres.

Les « profils » sont ceux de Claretie, de Coppée, de Coquelin aîné, des deux Dumas, de Judith Gautier (femme de Pierre Loti, ne manque pas de nous dire Mr. Stuart Henry), Henry Gréville, Gyp, Jeanne Hugo, Jules Lemaître, Pierre Loti (mari de Judith Gautier), Rosita Mauri, Frédéric Mistral, Georges Pellisier, Edouard Rod, Rosny aîné et Victorien Sardou. L'auteur a connu peu ou prou tous ces personnages, et les esquisse comme il les a vus, avec cette perception personnelle et cette intelligence originale qui distinguent déjà ses essais. Ne nous étonnons plus que les Américains nous connaissent si bien !

§

« Altesse Royale, je mourrai en scène, c'est mon champ de bataille », répondit jadis **Sarah Bernhardt** à la duchesse de Teck, mère de la Reine Mary. Ce propos d'allure héroïque est rapporté par Sir George Arthur dans le petit volume qu'il a consacré au souvenir de la grande actrice dont il fut l'ami fidèle pendant de longues années. Il se défend d'avoir voulu écrire une biographie ; ce n'est qu'une « appréciation », dit-il. Mais comme il a su « apprécier » ! Avec quel tact, quel enthousiasme, il dépeint l'artiste à qui il a voué un culte ardent et fidèle. Son sujet vraiment l'inspire. Quel ami admirable il se montre ! Sir George Arthur assista aux obsèques de son amie à Paris. Il en revint bien vite pour faire célébrer, à la cathédrale catholique de Westminster, une messe funèbre à laquelle se rendit une foule énorme, où le roi, les princes, les grands du royaume, les ambassadeurs se firent représenter ou assistèrent en personne. Grâce à lui, celle qui fut « reine de l'attitude et princesse du geste » fut pleurée par ceux dont la grandeur est héréditaire, alors qu'elle

avait conquis la sienne par son talent et ses dons. Parmi les innombrables anecdotes que raconte Sir George Arthur, il en est une qui a sa place ici. Alors que Sarah était encore à la Comédie-Française, l'héritier d'un trône vint la complimenter au foyer ; comme, ignorant des coutumes, il restait coiffé, Sarah lui dit à mi-voix : « Monseigneur, ici on n'ôte pas sa couronne, mais on ôte son chapeau. »

§

Quel est le lecteur qui n'a pas été arrêté souvent par un terme qu'il ne trouve dans aucun dictionnaire? Même ceux qui connaissent le mieux leur propre langue y rencontrent des mots dont le sens leur est inconnu ou obscur. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une langue étrangère. C'est pourquoi on me saura gré sans doute de signaler ici les deux vocabulaires anglais-français et français-anglais compilés par Mr Leonard Henslowe. L'un est un **Motor Dictionary** qui donne, dans l'une et l'autre langue, l'équivalent d'environ quinze cents termes, relatifs à l'automobile, qui, pour la plupart, ne figurent pas encore dans les dictionnaires techniques dont les éditions remontent à une époque où l'automobilisme n'existait pas ou débutait à peine. L'autre vocabulaire est un **Aero Dictionary** pour les deux langues, non moins utile et non moins unique. On ne sait ce qu'il convient le plus d'admirer, de la connaissance de termes spéciaux dans les deux langues, ou du labeur qu'il a fallu à l'auteur pour les identifier et les traduire. En tous cas, il s'est acquitté de son travail avec un soin remarquable, donnant le genre des substantifs français, tous neutres en anglais, et des tableaux comparatifs de poids et de mesure. Bref, ce sont là deux précieux lexiques.

Dans un genre moins technique, mais destinés à fournir une aide précieuse aux lecteurs, voici deux dictionnaires consacrés aux termes d'argot. L'un est la troisième édition revue et augmentée du recueil compilé par M. Charles Legras : **Dictionnaire de Slang et d'expressions familières anglaises**. Le titre indique que M. Legras ne s'en est pas tenu aux seules expressions argotiques : il a eu l'excellente idée d'inclure dans sa moisson des phrases courantes, des termes détournés de leur sens, des exclamations, des jurons, des locutions de l'anglais parlé que les dictionnaires dédaignent la plupart du temps. Il donne aussi le sens de ces accumulations d'initiales qui suivent les

noms des personnages importants en Angleterre pour indiquer leurs ordres et décorations ou les corps constitués et sociétés dont ils ont été élus membres. Les traductions et explications de M. Legras sont exactes, ingénieuses, et souvent fort humouristiques.

Ce que M. Legras a fait pour l'anglais, M. Olivier Leroy l'a tenté pour le français dans **A Glossary of French Slang**, et il faut tout de suite dire qu'il y a remarquablement réussi. Son glossaire contient plus de deux mille mots et locutions de l'argot et du langage courant dont il donne le sens en anglais, mais pas toujours les équivalents. A l'encontre de M. Legras, il n'hésite pas à recueillir des expressions grossières, tels le mot de Cambronne, et la locution : « engueuler comme du poisson pourri ».

Il peut s'excuser en donnant pour raison que ces termes se rencontrent dans bon nombre de romans contemporains et qu'il destine son glossaire aux lecteurs anglais peu familiers avec les vocables risqués et les formules audacieuses qui n'arrêtent pas nos auteurs peu soucieux des oreilles chastes ou délicates. Toutefois il a banni les obscénités. Il a soin aussi, dans sa préface, de déclarer que, dans la bouche d'un étranger, l'argot est ridicule et constitue un moyen d'expression des plus dangereux. Il avertit son lecteur que la connaissance qu'il lui offre doit rester passive, et que, pour cette raison, il n'a pas jugé nécessaire d'étiqueter ses termes des qualificatifs « familier, vulgaire, grossier, désuet ». La valeur des mots est variable et changeante, elle dépend tellement de qui les emploie et de quand on les emploie que ces étiquettes sont éphémères et arbitraires, et induisent fréquemment en erreur. Souhaitons de nombreuses éditions à cet ouvrage que l'auteur pourra utilement revoir et augmenter.

HENRY-D. DAVRAY.

LETTRES PORTUGAISES

Guerra Junqueiro. — Mario Beirâo : *Pastorais ;* Renascença portuguêsa, Porto. — Virginia Victorino : *Apaixonadamente* ; Lisbonne. — Gaspar Baltar : *Amando* ; Lelo et Irmâo, Porto. — Leonardo Coimbra : *Jesus* ; Renascença portuguêsa, Porto. — Mémento.

Le Portugal est en deuil, et toute l'Ibérie avec lui, de son poète contemporain le plus illustre, sinon le plus grand. **Guerra**

Junqueiro est mort, en effet, le 7 juillet dernier (1), dans la plénitude de sa gloire, et il était à peu près le seul d'entre les poètes lusitaniens d'aujourd'hui, dont la renommée eût largement rayonné au dehors. C'est qu'il avait œuvré passionnément au regard des destins de Portugal; c'est qu'il avait participé de tout son esprit et de tout son cœur au grand mouvement de rénovation philosophique, littéraire, sociale, politique, inauguré par l'Ecole de Coimbre ; c'est qu'il s'était préoccupé de trouver une règle de vie conforme à l'esprit du temps et au tempérament de la race auxquels il appartenait; c'est qu'il avait mis au service d'un idéal de justice les dons les plus beaux et les plus ornés dont ait pu s'enorgueillir un homme de Lusitanie.

Il appartenait au célèbre *Groupe des Cinq* (Eça de Queiroz, Oliveira Martins, Ramalho Ortigão, Anthero de Quental, Junqueiro auxquels il faut joindre Théophilo Braga et Camillo Castell Branco, et chacune de ces grandes figures eut sa parcelle d génie ; mais Junqueiro fut, dans l'ordre imaginatif et verbal, le pl puissamment doué. Nourri de Gautier, de Baudelaire et de Vict Hugo, c'est de ce dernier surtout qu'il se rapproche, tout en ga dant les caractéristiques essentielles de la mentalité portugais Il y a en lui quelque chose des prophètes hébreux, et nul ne dépasse dans l'imprécation, dans le sarcasme, dans l'invecti dans la satire cruelle et cinglante. Aussi bien, est-ce dans l pamphlets politiques, *La Vieillesse du Père Eternel* (1885) *Patria* (1896), qu'il a trouvé ses accents les plus neufs et les pl vigoureux. Junqueiro est un merveilleux créateur d'images, e excelle à passer du lyrisme le plus ingénu ou le plus caress aux élans d'éloquence les plus entraînants. Il a su exprimer to à tour avec un égal bonheur la tendresse voluptueuse, la rév héroïque, le mysticisme panthéiste, la désillusion du civilisé retourne à la nature, les élans religieux de l'âme vers l'Unité l'Être ; il a été aux heures de crise la voix de tout un peu avide de résurrection et la voix de toute une humanité qu veut meilleure. Aussi bien, n'y a-t-il aucune contradiction e l'inspiration sociale de la *Mort de Don Juan* (1874) ou d *Muse en Vacances* (1880) et le songe agreste de *Simples* (18 entre les colères de *Patria*, l'angoisse de *Finis Patriae* (1

(1) Il était né en Tras-os-Montes le 17 septembre 1850. Dès l'âge de treize ans, il publia des vers.

et les *Oraisons au Pain* (1902) à la *Lumière* (1903), tout en versets whitmaniens.

Depuis vingt ans la Muse ardente de Junqueiro s'était tue ; on sait seulement que deux poèmes inédits ont été ébauchés, *Le Prométhée délivré*, qui devait former le complément de *La Vieillesse du Père Eternel*, et *Le Chemin du Ciel*, qui était destiné à continuer les *Simples*. Junqueiro s'était réfugié à la campagne, au loin de tumultes dont il avait traduit les sursauts à l'aurore de sa carrière ; il y méditait sur une grande synthèse philosophique, dont il avait jeté les bases, et il n'écrivait plus guère qu'en prose. Durant la guerre il fut notre ami.

Ses tirades hugoliennes n'ont pas fait école ; il y subsistait trop de romantisme et du plus échevelé ; mais *Simples*, que fit peut-être éclore le vent subtil du Symbolisme naissant et qu'avait préparé l'influence discrète de l'immortel João de Deus, ont aiguillé maintes vocations, à ne citer qu'Antonio Corrêa d'Oliveira, Teixeira de Pascoaes et Affonso Lopes Vieira. Junqueiro, toutefois, n'a pas aussi complètement dominé ses contemporains que certains de ses admirateurs outranciers se sont plu à le proclamer. Il n'a ni la profondeur d'Anthero, ni le charme de João de Deus, ni le souci de construction et de perfection verbale d'Eugenio de Castro, ni la finesse d'Antonio Nobre. Sa pensée reste vague et confuse, quand elle n'est pas déclamatoire ; mais il demeure incomparable dans la satire. Il est Ezéchiel et Juvénal ; mais ce qu'il y a de plus subtil dans l'âme portugaise lui échappe, au moins en partie.

Poète d'époque, il a réussi cependant, aux heures de fièvre, à sortir de lui-même, à interpréter l'âme collective. C'est ainsi qu'il écrivit les tercets de Nunalvarès, qui dureront autant que la langue portugaise. En même temps, il a su, l'un des premiers, marquer la nécessité d'un retour vers les sources pures de la Vie et du Songe. C'est ainsi qu'il composa le poème sur *L'Agonie du Châtaignier*. N'est-ce point là qu'est situé le point de départ de tout un mouvement fécond ?

Certes, Pascoaes ne doit pour ainsi dire rien à personne ; mais son art *saudosiste*, issu de l'attitude symboliste, est tout entier nourri de ce naturisme mystique, que Junqueiro ne réussit pas à définir complètement, mais qu'il professa en toute sincérité.

Communion avec la terre, communion avec les choses, nostal-

gie du passé, tendresse éparse et finement voluptueuse, telles sont aussi les caractéristiques de l'inspiration que manifestent les **Pastorales** de Mario Beirâo, musicien accompli du verbe, évocateur mélancolique des fièvres passionnées que le Songe et le Souvenir entrelacent autour des lieux longuement habités par l'homme.

Pascoaes, qui réédite aujourd'hui *Verbo Escuro* et *Terra Prohibida*, n'a point, parmi ses disciples, d'âme plus fraternelle, plus imprégnée de grâce noble et charmeresse. Mario Beirâo ne la définit-il point lui-même :

Un jardin suspendu sur le monde ?

Ce n'est pas en vain que le poète dédie à Mariana Alcoforado quelques-uns des vers les plus émus de son recueil. La poésie portugaise n'est-elle pas tour à tour élégie et satire? Et qui donc, après Bernardin, après Joâo de Deus, après Camoens lui-même, a su retrouver là-bas le secret de la pure et poignante élégie d'amour, sinon Virginia Victorino, qui, pour nous dire sa peine ardente, semble continuer en vers les Lettres de la Religieuse ?

Sous le titre bien significatif de **Passionnément**, elle nous offre aujourd'hui la suite de ses déjà célèbres *Namorados*, et il n'y a que Marceline Desbordes-Valmore ou Elisabeth Barrett Browning qui pourraient lui être comparées. Chez elle tout est simplicité, sincérité, pur élan de cœur; elle se donne toute, comme un rameau résineux et parfumé, au feu qui l'embrase, et elle n'a pas besoin de raffinement pour nous séduire ; car son livre est une confession.

Confession également, confession de femme, les lettres d'amour que rassemble Gaspar Baltar sous ce beau titre **En aimant**. Ce sont pétales de fleurs arrachés au cœur qui saigne, et le cœu est de chair. La passion qui s'exprime dans ces lettres est auss un cri de la chair ; car la révolte violente des sens exacerbe l souffrance, et l'amour enchaîné à la sensualité épuise les force secrètes de l'âme; ainsi, avant l'apothéose, il y a le calvaire. L'a mour n'est pas un égoïsme à deux ; il est pareil à la voie lactée Il est fait d'un amoncellement d'étoiles, et il faut s'en laisse follement éblouir, en sorte que les plus hautes facultés de notr ère en soient exaltées. Félicitons l'auteur d'*En aimant* de n'avo pas abusé des vaines tirades sentimentales. Ce livre est à place

près de la *Maria do Céo* de Julio Brandâo. Deux époques, deux documents d'âme.

Amour! Est-ce que ce mot n'est pas le verbe suprême ? Est-ce que **Jésus** rédempteur n'est pas d'abord et surtout Amour pur? C'est ce que viennent montrer, aux lueurs d'une philosophie habile à pénétrer le mystère des symboles, les pages éloquentes de M. Léonardo Coimbra, poète lui aussi, et poète parce que penseur.

Mémento. — *A Rozâo experimental* (*Logica et Metaphysica*) de M. Léonardo Coimbra s'efforce d'extraire le contenu philosophique des nouvelles théories sur la vie et sur le monde.

Dans *Ensaios de Critica e Estetica*, dans *Do Bem e do Belo*, M. Henrique de Vilhena s'affirme penseur scrupuleux et plein de sensibilité. Nous reviendrons sur son œuvre déjà copieuse.

Reçus également : *A Ave de Rapina*, drame rural par Americo Durao, *Por via da Guerra*, contes par Alexandre Malheiro, *Cruzeiro do Sul*, par Norberto Lopes, *Le Problème mondial et l'action du Portugal*, par M. da Costa Lobo, *Cantares*, par Correia da Costa, *Anfora partida*, par Pina de Morais.

Les études politiques et sociologiques que publie la *Naçao portuguesa*, sous la direction d'Antonio Sardinha, s'inspirent de la doctrine intégraliste et valent d'être confrontées avec les idées que s'efforce de mettre en lumière le vaillant groupe de *Scara Nova* ; mais, puisque tous les Portugais veulent la prospérité du Portugal, que ne se mettent-ils d'accord sur quelques points essentiels ?

Contemporanea est une luxueuse publication exclusivement consacrée à la littérature et aux tendances d'avant-garde. Elle est pleine de promesses.

PH. LEBESGUE.

LETTRES CANADIENNES

Les prix de littérature. — Paul Morin: *Les poèmes de cendre et d'or*. — Stephen Leacock: *Over the Footlights*, S. B. Gundy, Toronto. — Marjorie Grant Gook: *Another Way of Love*, S. B. Gundy, Toronto.

Depuis ma dernière chronique, un grand événement dans la vie des livres a eu lieu chez nous: le gouvernement de Québec a institué et accordé des **prix de littérature**. Ainsi notre province maintient les traditions françaises en Amérique; nous rejetons le vote des femmes, nous avons une régie, celle de l'alcool, et, enfin des concours littéraires.

Notre Secrétaire provincial, qui est un ministre de l'Intérieur,

a l'Instruction publique et les Beaux-arts dans son département; il est aussi une espèce de Mécène officiel, car les auteurs canadiens, dont le public n'achète pas les ouvrages, s'adressent à lui et il acquiert leur production en bloc qu'on écoule ensuite comme prix dans les maisons d'éducation. Ce système stimule peut-être la quantité aux dépens de la qualité, mais les littérateurs vivent, d'autant qu'ils ont généralement un métier à côté, souvent celui d'avocat. Autrefois, au Canada, les études classiques terminées, on avait à choisir entre la théologie, la médecine et le droit. Les deux premières facultés attiraient ceux qui avaient des dispositions spéciales, et les autres, les indécis, faisaient leur droit. C'est par ce chemin qu'on entrait dans la politique, par la voie des discours ; d'autres écrivaient quand l'absence de clients faisait venir du vague à l'âme. Maintenant, nous avons toutes sortes d'institutions d'enseignement qui forment des spécialistes, même ceux de la plume.

Le premier prix a été remporté par les **Poèmes de cendre et d'or** de M. Paul Morin, homme de belles lettres et de beaux talents, docteur de la Sorbonne. Lui et d'autres poètes ont ceci de commun avec les bijoutiers et les changeurs : ils se complaisent beaucoup aux pierres et aux métaux précieux dont ils parlent volontiers. Une autre collection de vers de ce brillant disciple d'Apollon s'appelait *le Paon d'Emaii.* Il est vrai que, dans l'œuvre couronnée, il y est aussi question de cendres, restes d'encens brûlés aux autels du Parnasse, sans doute...

Les autres gagnants ne sont pas tous des ouvriers de l'imagination ; on a probablement voulu encourager toutes les branches. Il y a des travaux sur la colonisation, les filicinées (n'étant pas fort en botanique, j'ai dû chercher dans mon dictionnaire ce qui représentait ce mot) ; il y a une monographie sur la Société des Nations où l'on préconise la participation du Pape aux assemblées des orateurs de Babel.

Depuis cette distribution de lauriers en dollars, deux livres ont paru qui méritent quelque attention. Le premier est de M. Stephen Leacock, professeur d'économie politique à l'Université Mc Gill, à Montréal. Il me semble que ce n'est pas une science qui porte à la gaîté et cependant M. Leacock est un auteur joyeux, c'est peut-être pour se reposer entre deux cours : c'est un pince-sans-rire, ce que les Anglais dénomment un « dry-humo

rist». Sa dernière publication, **Over the Footlights**, consiste en une série de fantaisies comiques où il se moque en sourdine de quelques manières américaines (cet auteur écrit plutôt pour le public des Etats-Unis) de se divertir au spectacle et ailleurs. Il fait ainsi de la critique assez pénétrante avec des plaisanteries décochées dans le style cisatlantique fait de candeur et d'argot.

Il était temps que quelqu'un protestât, en riant ou en pleurant, contre l'abrutissement systématique que les Yankees veulent appliquer à tout l'univers avec leur prohibition, leur jazz, leur vie et art à la machine : gramophones, cinémas et radios. Les pièces de leur théâtre ou de leurs autos Ford sont toutes interchangeables et uniformes, comme leurs idées, leurs vêtements et leurs visages. Ils apprennent les langues avec des gramophones et les Européens peuvent se rendre compte de l'excellence de ces méthodes linguistiques, pendant les vacances, quand les touristes américains inondent leur continent de leur argent et de leur grossièreté. La cuisine est aussi faite mécaniquement et tous les aliments ont ainsi le même goût, viande, poissons et desserts. Cet été, dans toutes les villégiatures entre le Pôle Nord et le Mexique, tout le monde porte des lunettes cerclées de jaune et des culottes bouffantes, tout le monde joue au golf et mâche de la gomme. Les Canadiens trouvent cela beau et ils commencent à faire de même. On constate en Europe et en Asie les prodromes de l'invasion de cette civilisation supérieure ; lorsqu'elle sera établie partout, notre planète sera mûre pour un autre déluge.

En attendant, M. Leacock passe en revue, dans ses facéties, le mélodrame des mœurs rurales de la Nouvelle-Angleterre d'il y a quarante ans où la vertu était toujours récompensée après avoir longtemps souffert. Il nous entretient aussi du drame moderne où le principal problème est de décrire les passe-temps sexuels des personnages sans que les censeurs du puritanisme d'Etat s'en aperçoivent.

Cependant, on ne voit plus les acteurs et les actrices en vie sur la scène, ce sont leurs ombres qui s'agitent et se poursuivent sur l'écran. Il n'est plus besoin d'apprendre la mimique et la diction dans les conservatoires : il s'agit pour les femmes d'être jolies et plates et pour les hommes d'être des acrobates ou des bouffons. L'intrigue se passe en courses à cheval, en automobile, en avion ou en sous-marin, selon le mode de locomotion et l'élé-

ment préférés : la terre, l'air ou l'eau. Voilà pour la partie sérieuse ; pour être comique, il faut être capable de recevoir sur son corps, de préférence à la face, une certaine quantité de solides ou de liquides. Et l'auditoire s'esclaffe.

Le héros est généralement un jeune *business-man* rasé, cent pour cent américain (les formules de la finance reviennent constamment dans la conversation). Lui et l'héroïne descendent généralement des pionniers du Mayflower comme tous ceux qui ont gagné de l'argent, et qui se cherchent un blason, à moins que les ancêtres n'aient été des rois en Irlande.

Les traîtres sont des étrangers, des Mexicains ou des nobles décavés ; avant la guerre, c'étaient des comtes français, maintenant, par égard pour les nations ci-devant alliées et associées, ce sont des barons allemands. La moustache et le monocle sont de rigueur et indiquent que le porteur est un homme vicieux. S'il y a une mauvaise femme, c'est une Russe, de préférence une grande-duchesse. Tout finit par la déconfiture de ces derniers et le mariage des amoureux qui, dans la réalité, divorcent par des procédés aussi rapides et mouvementés. On sait également que les héritières épousent des aristocrates européens quand elles le peuvent.

Je me demande si M. Leacock sera de mon avis concernant ces grandes lignes de la vie réelle, littéraire et dramatique dans le pays qui a, entre autres monopoles, celui de la liberté (liberté de faire ce que l'on ne désire pas). J'en prends la responsabilité, s'il me désavoue.

Another Way of Love, de Miss Marjorie Grant Cook, est la tragique histoire d'une pauvre vieille fille, Alma Lebel, qui a des sentiments de mère. Tous ceux qu'elle aime s'en vont ou meurent et elle-même finit toute seule, envahie par la neige de son pays et la folie de sa famille.

Le titre de ce livre est identique à celui d'un poème fort obscur de Robert Browning où il semble être question de l'amour qui tue. La vie terne et dévouée de cette femme rappelle la tendresse sacrifiée de Félicité d'*Un Cœur Simple*, de Flaubert, et aussi de la servante *Nêne*, d'Ernest Pérochon. Antoine Tchékhov a tracé un portrait semblable dans un de ses contes dont j'ignore le nom français. Les caractères sont aussi bien dépeints que dans les *Old Wives Tales* de Bennett. Les milieux canadiens-français d

la campagne, que Miss Cook voit en enfant de sa race, sont très bien décrits, mais moins bien la nature qui est rendue avec les touches conventionnelles d'un manuel de jardinage.

La couverture porte une charmante illustration de notre excellent peintre Clarence Gagnon ; c'est une vue de la côte Nord du Saint-Laurent alors que Trois-Pistoles est sur la rive sud, lieu où vivaient les personnages, mais cela ne fait rien, toute latitude est accordée à ceux qui créent de la beauté avec des rêves.

Espérons que ce roman apportera un peu de baume aux lecteurs québecois de Miss Cook qui avaient été scandalisés par la fille-mère de son dernier livre, *Latchkey-Ladies;* cette fois-ci, l'héroïne se conduit bien toute sa vie qui se termine austèrement, et avant la mort, dans un cercueil.

Ceux qui ont apprécié Maria Chapdelaine goûteront cet ouvrage.

JULES BEAUCAIRE.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Sir George Buchanan : *My Mission to Russia and other diplomatic memories*, vol. I, London, Cassell. — Sir Paul Dukes : *Red Dusk and the Morrow, dventurs and investigations in Red Russia*, London, Villiams and Norgate, ;, Henrietta Street, W. C. 2. — Harold Cox : *The Problem of Population*, nathan Cape. — L. L. B. Angas : *Germany and her Debts*, Simmonds — enri Baerlein : *The Birth of Yagoslavia*, 2 vol. Leonard Parsons, 42 s. — Vermeil : *La Constitution de Weimar et le principe de la démocratie lemande*. — G. Hostelet : *Les Surprises du change*, édition du Flambeau, uxelles.

Le livre de Sir George Buchanan, ambassadeur d'Angleterre Russie de 1910 à 1918, sur sa **Mission en Russie**, quoique ayant pas les visées littéraires de celui de son ancien collègue Paléologue, n'en est pas pour cela d'une lecture moins agréa. La littérature n'est guère à sa place dans un travail de ce nre. Sir G. Buchanan, dans le sien, a rompu avec l'habitude diplomates anglais d'écrire leurs souvenirs en gardant le cret professionnel sur les négociations auxquelles ils ont pris t. Il parle des événements auxquels il a été mêlé et des pernages qu'il a connus avec une franchise sans réserve. De là, rand intérêt de son livre.

uand Buchanan débuta à Vienne en 1876 dans la carrière omatique, son père y était ambassadeur. De là, il alla sucivement à Rome, Tokio, Vienne et Darmstadt. A l'automne 905, il fut nommé conseiller d'ambassade à Berlin. Il essaya

d'y améliorer les rapports anglo-allemands, mais ne trouva aucun aide chez le prince de Bülow. « Des frottements furent auss causés par l'action provocante de l'Allemagne en Chine », par ticulièrement à l'automne 1902. Dans un moment où sa femm était opérée de l'appendicite, Buchanan dut courir à Berlin pou y communiquer la très mauvaise impression causée par des ini tiatives de l'Allemagne sur le Yangtse. Il le fit avec une tell véhémence que le secrétaire des Affaires étrangères allemand von Richthofen, épancha sa colère dans un torrent de mots. Le ro Edouard, en ayant été informé, dit à Sir Frank Lascelles, l'ambas sadeur à Berlin: « Vous avez un bon remplaçant. » Berlin fut d'ai leurs, de tous les postes remplis par Buchanan, celui où il s plût le moins : la ville était « sans attraits » et « la vie sociale, ave ses ennuyeuses réceptions de l'après-midi et ses dîners officie à étiquette rigide, ennuyeuse à l'extrême ».

En 1904, Buchanan fut transféré à Sofia. Avant de partir, demanda au roi Edouard de le charger d'un message qui p faciliter le succès de sa mission. « Dites au Prince, répondit Roi, que je n'ai pas oublié qu'il était mon cousin, mais que ta qu'il poursuivra sa politique à double face, il ne doit pas comp sur mon appui. » Ferdinand, de son côté, recevant Buchan lui dit : « Feu Lord Salisbury m'a toujours traité en assassin Stamboulof. » — « Il changea d'idée après avoir causé avec Vo Altesse, et dit, comme Napoléon, après son entrevue avec Gœt Voilà un homme. » Ferdinand en fut charmé, car Buchanan garda bien de lui dire que Salisbury avait ajouté : « Mais je voudrais pas être son premier ministre. »

De Sofia, Buchanan passa à La Haye, puis à Saint-Pétersbo en 1910. Ce qui l'y frappa le plus fut que, quoique l'on f peine sorti de la crise bosniaque où Guillaume avait « revêtu armure brillante » pour menacer la Russie, « le public russe vait point la même rancune contre l'Allemagne que contre l'A che ». L'accord de Potsdam venait d'être conclu entre l'Allem et la Russie et « dans son désir de diminuer la tension exis et pour obtenir la reconnaissance de la situation prépondé de la Russie en Perse », le Tsar s'y était laissé entraîner à de gociations relativement au chemin de fer de Bagdad qui n'ét point en harmonie avec ce qui avait été convenu jusqu'alor tre les puissances de l'Entente. » Buchanan lui en par

présentant ses lettres de créance, le Tsar lui assura qu'il ne conclurait rien sans s'entendre d'abord avec l'Angleterre. « Quoique le Tsar agît avec une entière bonne foi, il ne comprenait pas que les concessions que son gouvernement faisait à l'Allemagne sur ce chemin de fer était incompatibles avec l'appui qu'il s'était engagé à donner à ses partenaires de la Triple Entente. » La question persane fut celle où Buchanan eut le plus de peine à s'entendre avec la Russie : elle était toujours prête à faire des concessions à l'Allemagne et d'autre part les consuls russes en Perse agissaient, d'après Buchanan, « d'une façon absolument contraire à l'esprit des accords ». La Russie désirait un partage de la zone neutre et être libérée du contrôle anglais dans sa zone à elle. L'Angleterre, au contraire, « voulait maintenir l'intégrité et l'indépendance de la Perse ». En juin 1914, Buchanan eut sur ce sujet une audience du Tsar qui la termina en lui disant : « Je ne puis que vous redire ce que je vous ai dit si souvent : mon seul désir est de rester un ami ferme de l'Angleterre et si je le puis, rien n'empêchera l'établissement de l'entente la plus étroite entre nos deux pays. »

Au commencement d'octobre 1912, les petits Etats des Balkans attaquèrent la Turquie. L'Autriche et la Russie convinrent d'abord de maintenir le *statu quo*. « Mais vers la fin d'octobre, le Tsar, qui chassait à Spala avec le grand-duc Nicolas et d'autres généraux, fit venir Sazonoff et lui dit qu'il désirait donner aux petits Etats des Balkans toute l'assistance qu'il pourrait, sans engager la Russie dans des complications graves... Le gouvernement russe croyait que l'Allemagne, profondément pacifique, n'aiderait pas l'Autriche si elle agissait de façon à provoquer des complications... La confiance dans les intentions de l'Allemagne avait été fortifiée par l'entrevue de Baltic Port où Bethmann avait si favorablement impressionné le Tzar et Sazonov qu'ils interprétaient trop largement ses assurances que l'Allemagne n'apprécierait pas une politique d'expansion de l'Autriche dans les Balkans. Ils furent donc désagréablement surpris quand l'ambassadeur d'Allemagne, après leur avoir demandé si la Russie se proposait de traiter la question des frontières comme une *épreuve de force*, ne laissa aucun doute sur ce que ferait l'Allemagne en cas de guerre austro-russe. Sazonov, après avoir rappelé qu'il y avait eu de pareilles épreuves en 1909 et 1910, répliqua que si

l'Allemagne voulait agir envers la Russie comme dans l'affaire d'Agadir, les conséquences pourraient être très sérieuses. » Finalement, l'Autriche étant restée neutre, la paix ne fut point troublée.

Peu après, les vainqueurs se disputèrent. Le 25 juin, le ministre de Bulgarie informa Sazonov que son gouvernement ne pouvait accepter l'arbitrage de la Russie dans le différend serbo-bulgare que sur la base du traité de 1912 et avait décidé de rappeler son ministre de Belgrade. Là-dessus, la Russie dénonça le traité de 1902 par lequel elle garantissait l'intégrité du territoire bulgare contre la Roumanie. Peu de jours plus tard, la Bulgarie accepta l'arbitrage de la Russie sans maintenir ses conditions premières, mais, au dernier moment, contremanda le départ de ses délégués et, le 29 juin, le général Savoff ordonna l'avance de toute la ligne bulgare. »

La Bulgarie fut battue. La Turquie en profita pour reprendre les hostilités et occupa Andrinople. La Russie protesta, mais sans être prête à agir. La Turquie voulut aller plus loin. « Sazonov fut alors autorisé par le Tsar à rappeler l'ambassadeur russe de Constantinople et à se concerter avec ses collègues sur des mesures ultérieures. Cette fois, la Russie était décidée à agir et si la Turquie n'avait pas cédé et rappelé ses troupes, effet eût été donné aux ordres de l'Empereur. » Peu après, le traité de Bucarest fut signé. « Ma vengeance sera terrible », déclara alors Ferdinand de Bulgarie.

Pendant ces années, Buchanan avait eu de nombreuses occasions de causer avec l'Empereur. « Nos rapports, dit-il, avaient pris graduellement un caractère plus intime. L'Empereur avait un tel charme merveilleux que quand il m'accordait audience, il me donnait l'impression que c'était avec un ami et non avec un Empereur que je parlais. Il y avait, je puis le dire sans présomption, une véritable sympathie entre nous. Connaissant mon désir d'augmenter l'amitié anglo-russe et sachant que sur la situation intérieure j'avais ses vrais intérêts à cœur, il ne se fâchait jamais de ma franchise. » Dans une de ces audiences, Nicolas dit que les Bulgares, pendant la guerre, lui avaient proposé d'occuper Constantinople « pour l'offrir à la Russie, mais qu'il leur avait donné clairement à comprendre qu'il ne pouvait accepter ce don ».

Dans une autre audience, le 3 avril 1914, l'Empereur, après

s'être plaint une fois de plus de la situation que l'Allemagne, par la mission Liman von Sanders, s'efforçait d'obtenir à Constantinople, dit : « Ce que je souhaiterais, ce serait un lien plus étroit entre l'Angleterre et la Russie, une alliance purement défensive par exemple. » Sur ma remarque que je craignais que ce soit impraticable à l'heure actuelle, l'Empereur suggéra que nous pourrions tout au moins conclure un arrangement analogue à celui qui existait entre la France et l'Angleterre... « Je ne demande pas un corps expéditionnaire, dit-il. J'ai plus d'hommes qu'il ne m'en faut, mais il serait avantageux de s'entendre à l'avance sur la coopération des flottes anglaise et russe. » Buchanan ne put répondre qu'évasivement. « Jamais le Tsar, dit-il, n'a dit un mot trahissant de sa part le désir d'adopter une attitude agressive à l'égard de l'Allemagne. Au contraire, il n'a jamais manqué une occasion d'exprimer son ardent désir de vivre en bons termes avec elle ».

ÉMILE LALOY.

§

En 1917, Mr Paul Dukes reçut à Moscou ce télégramme du *Foreign Office*, laconique et urgent : « On a besoin de vous à Londres. » Mr Dukes s'y rendit en toute hâte et ne fut pas peu surpris de se voir confier par le Chef de l'*Intelligence Department* (2e *Bureau* de Londres) la mission de retourner épier en Russie les progrès du Bolchevisme et les faits et gestes de ses fauteurs. De Finlande, une nuit sans lune, avec la complicité des garde-frontières, muni de faux papiers et parfaitement déguisé en « spéculateur », Mr Dukes se glissa en territoire russe. Aussitôt mêlé au peuple, il fut, par son accoutrement et son visage « fait », l'un de la foule, de la foule affamée, épeurée, terrorisée et qui traîne son calvaire, résignée. Sur cette terre où il avait vécu dix ans, que le virus rouge avait bouleversée, devenue pour lui maintenant mystérieuse et ennemie, le frisson dans l'échine, l'œil aux aguets, l'oreille dressée, Mr Dukes entra dans Moscou comme dans une cité en ruines. Le ciel l'aida, sans doute, qui lui fit éviter de mortels faux-pas et de fatales embûches, mais il s'aida lui-même avec beaucoup d'à-propos. La nécessité le rendit ingénieux, et ce ci-devant élève du Conservatoire de Saint-Pétersbourg devint le plus accompli des espions.

« On appelle un Ambassadeur un honorable Espion », rapporte

M. de Caillères: Mr Paul Dukes fut un ambassadeur, un ambassadeur indésirable, qui, pour lettres de créance, présenta des pièces d'identité forgées. La fonction n'allait point sans péril, à une date surtout où les Alliés combattaient activement les Bolcheviks par le moyen et sous le couvert des « Blancs ». La fierté de servir l'Empire, jointe à l'instinct de conservation, guidèrent Mr Dukes dans son aventure. Il se piqua au jeu et certes les émotions, les sensations qu'il se procurait, valaient qu'on risquât le poteau d'exécution. Mr Dukes s'adapta au milieu et aux circonstances, prudent dans ses relations, marchant à pas feutrés, presque une ombre, et protéiforme dans le remous des foules, dépista les ci-devant limiers du Tsar, nargua la *Tche-Ka* ; non seulement il ne fut pas découvert et enfermé, mais, au *N° 2 Goróhovaya*, il aida encore un de ses compatriotes à s'en évader.

Dans des meetings, il vit, écouta les mauvais bergers, coudoya dans la rue les « intellectuels » déchus et fripés, dans les trains bondés voyagea avec des paysans, il fut même, sous le masque, soldat rouge, et ne quitta la « Métropole de la Révolution Mondiale » qu'après avoir vécu de longs mois dans son intimité, pénétré le mécanisme du bolchevisme et la psychologie de ses exploiteurs, surpris leurs projets et jusqu'à leurs plans. Il rapporta de ces expériences cette conclusion que « le bolchevisme est politiquement un despotisme, économiquement une folie, et au point de vue démocratique un leurre effroyable qui jamais ne pilotera la nef prolétarienne vers le havre de la félicité communiste ». Au reste les Bolcheviks eux-mêmes avouent cyniquement : « Notre puissance est basée sur trois choses : d'abord sur des cerveaux juifs, ensuite sur des baïonnettes chinoises et lettones, et enfin sur la stupidité crasse du peuple russe. » Sir Paul Dukes leur concède volontiers les deux premiers moyens de gouverner par la terreur, mais il s'élève contre l'insulte de la dernière accusation :

> Une nation, proteste-t-il, qui, telle la nation russe, n'est point mûre encore pour la civilisation et la vie politique, peut n'être pas capable d'enfermer dans une formule les aspirations qui agitent le tréfond de son âme, mais on ne doit pas pour cela l'appeler stupide. Les Bolcheviks sont tout formules, — formules creuses ; ils n'ont point d'âme. Les Russes sont tout âme, sans nulle formule.

Avec **Red Dusk and the Morrow**, *adventures and*

investigations in Red Russia, sir Paul Dukes a écrit un livre passionnant, où une émotion sincère tempère une ironie très fine. Cet observateur, qui est un homme de cœur, sait conter, sobrement, avec naturel. On croirait parfois relire les *Dieux ont soif* et assister à une pièce du Grand Guignol. Et comme témoignage, sa relation est autrement sérieuse que le reportage officiel, et, pour des raisons de politique de parti, si indulgent, de M. Edouard Herriot.

AURIANT.

§

Dans la confusion qui résulte de l'indescriptible bouleversement de la guerre, les nations et les sociétés se découvrent des maux dont les prophètes de mauvais augure affirment qu'ils sont mortels et pour lesquels politiciens et journalistes proposent des remèdes doués des vertus de la panacée. Au reste, beaucoup de ces prétendus maux ne sont que des phénomènes sociaux mal compris, mal étudiés, qui résultent de la marche de la civilisation elle-même. Quelles conséquences fatales n'a-t-on pas prophétisées en France au sujet de ce qu'on appelle la dépopulation, qui n'est somme toute qu'une stabilisation de l'augmentation des habitants que le pays peut nourrir. Dans un article paru récemment, M. Marcel Réja, avec des arguments péremptoires, des démonstrations scientifiques, auxquels un ton sarcastique a peut-être fait tort, ramenait la question à sa véritable importance. Mais elle dépasse les frontières de la France ; c'est un problème mondial, qui se pose à toutes les nations, qui exerce son influence sur le bien-être de l'humanité, et qui a ses répercussions sur les sociétés humaines. C'est à ce point de vue général que Mr. Harold Cox l'envisage dans un ouvrage intitulé : **The Problem of Population**.. « Il affecte, dit-il, la santé et le bonheur des familles, il affecte la prospérité et l'avancement social des nations, il affecte la paix du monde entier. »

Mr. Cox se confine à la discussion du problème sous son aspect économique, et il apparaît qu'il est fortement en faveur du contrôle des naissances ; il maintient que le devoir moral de l'homme et de la femme est de s'abstenir d'ajouter à la somme des misères humaines en usant sans contrôle du pouvoir de procréer. Par quel moyen ce contrôle doit s'exercer, c'est là une question d'ordre physiologique et personnel qui dépasse le cadre de son étude

et qu'il n'aborde pas. Dans les limites qu'il s'est tracées, son ouvrage est complet. Toutefois, en ce qui concerne la France, il mentionne les mesures législatives votées par le Parlement contre la propagande malthusienne, mais il ne dit pas que, malgré ces lois, le taux de la natalité française est retombé à un niveau qui fait hurler les bons patriotes, en général vieux célibataires ou ménages sans enfants. Les lois naturelles qui régissent la procréation échappent aux décrets et aux lois qu'édictent les hommes, même avec les meilleures intentions du monde. Comme le remarque très judicieusement l'auteur : « Si l'instinct sexuel ne fonctionnait que dans le but conscient de procréer, il ne fonctionnerait que bien rarement. » Quand les couples cèdent au désir sexuel, ce n'est assurément pas non plus pour se conformer aux pieuses exhortations des ministres du Seigneur, désireux d'avoir beaucoup d'âmes pour peupler l'autre monde, non plus que pour obéir aux injonctions des militaires inquiets de n'avoir pas assez de troupes à mener à la boucherie.

Le petit livre de Mr. L. L. B. Angas : **Germany and her Debts**, constitue un excellent exposé critique du problème des réparations. L'auteur professe sur cette question des opinions qui ont le mérite d'être nettes et claires et certainement réfléchies Il a examiné soigneusement son sujet, et si parfois ses conclusions ne sont pas celles que l'on approuve, du moins doit-on reconnaître qu'il est sincère et d'une parfaite bonne foi. Sur un problème où la controverse peut éclater à chaque pas, il conserve une tranquillité sereine, exposant les points de vue et les arguments de chacune des parties, et faisant preuve, à l'égard de tous d'une équité scrupuleuse. L'Allemagne doit s'acquitter de ses obligations, dit-il, et, partant de ce principe, il démontre combien le problème présente d'aspects contradictoires et quasi insolubles et met en conflit des intérêts opposés. Il réussit à donner toute leur valeur aux arguments français, sans partialité, sans acrimonie, sans passion. Le grand mérite de son ouvrage, c'est qu'il est le résultat d'une étude très personnelle de la question, d'après des enquêtes faites sur place. L'auteur, spécialisé dans les questions économiques, conserve d'une façon remarquable le sens des réalités pratiques. Son livre devrait être le vade mecum des journalistes et des politiciens qui parlent sur la question sans en comprendre le premier mot.

La nouvelle carte de l'Europe Centrale est occupée en grande partie par le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, qui sont parfois désignés sous le nom de Yougoslaves ou de Slaves méridionaux. Ce groupement nouveau a été déterminé par la race des populations et les frontières ont été tracées de façon à inclure l'ensemble des Slaves au sud du Danube. Quelle a été l'histoire de ces peuples, comment sont-ils arrivés à se reformer en une seule nation ? A part quelques spécialistes, tout le monde l'ignore. Mais un de ces spécialistes, un Anglais, Mr. Henry Baerlein, s'est imposé la tâche de nous le dire. Longtemps avant la guerre, il avait parcouru l'Europe centrale et la péninsule balkanique; il possède une connaissance approfondie de ces peuples, de leurs mœurs, de leur histoire, de leur langue, et nul n'était nieux qualifié que lui pour narrer les longues luttes qui aboutiont enfin à la réalisation du rêve de ces peuples.

Pendant quinze siècles, les Slaves méridionaux, frères et voisins, furent séparés les uns des autres, rattachés, au hasard des conquêtes, à des royaumes ou à des empires qui les opprimèrent lus ou moins, sans cependant éteindre en eux le désir de se éunir en une même nationalité. Mr. Baerlein retrace, dans son remier volume, la longue lutte des Slaves contre leurs agreseurs, depuis les origines jusqu'à la grande guerre européenne. a bataille de Kossovo, l'apparition de Kara George, les négociaons de Napoléon et de Strossmayer, le problème macédonien, onstituent entre temps les jalons qui divisent en chapitres ce ptivant récit : **The Birth of Yugoslavia.**

Le second volume, qui a 420 pages, contre les 310 du précéent, relate en détails la création de la nouvelle nation, à partir e l'automne de 1918. La disproportion s'explique assez bien : squisse historique du premier volume est une sorte de préface dispensable à la compréhension du second. L'auteur relate les its, les événements, il les enregistre avec la signification et mportance que l'histoire leur accorde. Dans le second volume, entre en pleine bataille Les polémiques ont fait rage, les cons ont éclaté, des partis se sont formés, et des contestations ec les puissances voisines se sont élevées. Mr. Baerlein les pose, les examine, les explique, non sans lui-même rompre lances avec ses adversaires. Mais s'il prend parti parfois, il nble avoir pour cela d'excellentes raisons, qu'il présente d'une

façon singulièrement persuasive, et sans se départir d'un sen très vif de l'humour. Ces deux volumes accumulent une somm énorme de connaissance et d'érudition que l'auteur met en œuvr sans pédantisme et sans lourdeur. Au contraire, à tout instant il note le détail pittoresque, l'anecdote révélatrice, l'incident typi que et jusqu'à la mésaventure risible, dans un style qui ren aisée et agréable la lecture de ce remarquable ouvrage.

HENRY-D. DAVRAY.

§

Le statut politique d'un peuple, adapté à ses psychologies suc cessives, demeure, quelle que soit sa forme, le moyen le plus sû de le maintenir dans certaines de ses traditions politiques. C'es ainsi que la démocratie française, depuis moins de cent cinquant ans, évolue autour d'un même thème constitutionnel à trois faces séparation des pouvoirs, confusion des pouvoirs, collaboration de pouvoirs. De cette triple alternative, héritée du Contrat socia nous ne nous sommes jamais évadés et sont restés vains tous n efforts pour réaliser une revision contre laquelle il est d'usage d reprendre, à chaque nouvelle législature, les critiques qui, tel l'œuvre qu'elles désignent, finiront bien un jour par vieillir, ell aussi.

Cette constatation trouve une fois de plus sa justification da le récent et minutieux ouvrage que vient de consacrer, à l'étu de **la Constitution de Weimar**, M. E. Vermeil, profe seur à la Faculté de Strasbourg.

A parcourir cette œuvre volumineuse et dont il serait vain vouloir faire ici une analyse étendue, on se convainc, une fois plus, que rien n'est changé dans l'ordre politique allemand et q les deux idées directrices qui, depuis 1849, n'ont cessé d'inspi soit à Francfort, soit à Berlin, l'évolution constitutionnelle, c encore dominé de très haut les préoccupations de l'Assemblée Weimar.

Deux idées, avons-nous dit, à savoir :

1. — Maintenir une unité qui, solennellement consacrée au l demain de la victoire de 1870, pouvait être menacée par la faite de 1918.

2. — Limiter autant que possible les attributions du Parlem par un savant équilibre des droits et de garanties dites démo tiques.

En ce qui concerne l'unité allemande, on sait que le mouvement 1849 n'avait d'autre but que d'opposer, au conservatisme par-ilariste des dynasties, l'unitarisme démocratique qui répondait aspirations des milieux libéraux. Mais l'Allemagne, insuffisam-nt préparée par sa formation politique et sa vie économique ardataire, se refusa à accueillir les suggestions des novateurs: la nstitution de Weimar aboutit à un échec et la réalisation des endications unitaires dut attendre une heure plus favorable. La guerre de 1870 trouve prête à tous les sacrifices les rois les princes qui, aux côtés de la Prusse, entrent unanimement s la lutte, et ce que la démocratie d'organisation de 1849 n'avait faire, la victoire et le génie de Bismarck le réaliseront.

L'Empire, virtuellement fondé par le consentement et la parti-ation de tous les Etats aux hostilités contre la France, est so-nellement proclamé à Versailles et, sous la conduite prudente chancelier de Fer, s'élabore une constitution.

Le statut de 1849, d'existence si précaire, avait eu notamment r conséquence d'informer plus exactement les hommes d'Etat mands de la complexité d'un problème dont la solution sup-ait, en même temps qu'une autonomie des Etats suffisante r sauvegarder le prestige et les droits des souverains, l'insti-on d'un pouvoir central où prédominerait l'influence prus-nne. Bismarck sut réaliser le compromis dans la conception n nouvel Etat fédéral ou Bundestaat. Savamment adaptés, itarisme et le fédéralisme, loin de s'opposer, concourront en-ble au maintien de l'unité allemande : ainsi s'avère, entre le alisme de 1849 et l'impérialisme bismarckien, un souci cons-: de cohésion et d'union.

La Constitution de Weimar n'aura d'autre but que de resserrer liens déjà si étroits et, pour défendre cette unité contre les rrises pouvant surgir des divisions intérieures, elle mettra ervice des gouvernements un ensemble de garanties dont le ctère « démocratique » paraît surtout inspiré par les souvenirs ement gardés du régime déchu.

Le Chef de l'Etat est élu par le peuple tout entier. Ainsi, ce ne t pas des Bavarois, des Wurtembergeois, des Hessois, etc... ront aux urnes, ce seront les citoyens de la grande Allemagne e choisiront un chef unique.

Quel meilleur moyen de parfaire l'unification de la conscience

allemande ? Et quelles espérances n'ouvre-t-il pas aux ambiti réactionnaires ?

N'avons-nous pas éprouvé en France les dangers du plébisci L'expérience de 1851, est en effet là pour dire que les modal d'une telle élection sont celles qui, le plus sûrement, conduisent peuple au césarisme : que l'Allemagne ait négligé pareil enseig ment, voilà qui est assez significatif, surtout quand vient s'ajou à cette indifférence un vote qui n'interdit pas aux dynastes déc l'accès de la plus haute magistrature de l'Etat : il suffira donc, moment opportun, d'une habile campagne de presse auprès masses pour pousser à la présidence un Frédéric — Guillaume Prusse ou un Rupprecht de Bavière. Il semble que les législate de Weimar n'aient pas eu d'autre dessein.

Pour résumer ce paragraphe sur l'unité allemande que M. Verr traite avec autant d'habileté synthétique que d'application object rappelons seulement à quelles attaques les auteurs du trait Versailles s'exposèrent pour n'avoir pas fait figurer dans les clau la dissolution de l'Empire. A ceux-là, nous répondons, — et la Co titution de Weimar est là pour en témoigner, — que la défait pouvait diviser les complices : au contraire, il était dans l'or des choses qu'elle les rapprochât. L'unité allemande, qui avai l'essentiel instrument de leur grandeur et de leur richesse pouvait que leur devenir plus chère sous les coups du destin les frappait tous, et surtout devant l'immensité de la tâche leur était imposée : et puis, avec l'expérience que nous avion la sincérité germanique, n'aurait-ce pas été une redoutable veté que d'introduire parmi des clauses plus aisément contr bles et si péniblement exécutées une interdiction dont toute l' toire allemande, de 1813 à Sedan, démontre l'imbécile illusion

L'harmonie psychologique de l'Allemagne est née de la dé d'Iena ; moins de dix ans après, Napoléon en faisait à Lei la cruelle découverte ; depuis, tous les efforts tendirent vers formule unitaire, qui préparerait la voie à la renonciatio peuples germaniques. Les socialistes du Reichstag sont les tiers directs des libéraux francfortois et se montrent, parm partis allemands, les plus attachés à l'unité du Reich. C' eux qu'est dévolue la tâche sanglante de réprimer les tenta de dissociation. Noske, désormais célèbre pour avoir étouffé le sang l'émeute spartakiste, est de ceux-là ! et tout récem

ore, alors que la cherté de la vie et l'occupation de la ır offraient aux communistes l'occasion de provoquer des ıbles, ce furent des socialistes qui se dressèrent en nombre rière M. Stresemann contre la menace de dislocation.

n'est en Allemagne qu'un seul élément favorable à la des-tion de l'unité : c'est le communisme. Mais peut-on sans ger lui faire confiance ? La tragique aventure de Kurt Eisner Bavière témoigne du peu de surface qu'offrait un tel appui. en tous cas, la dissolution de l'empire avait été exigée à Ver-es, gageons que les cabinets successeurs de M. Clemenceau. mutilateur du traité sur d'autres points essentiels, n'eussent là mieux qu'ailleurs fait respecter la volonté de la France.

nous reste quelques mots à dire sur le rôle du Reichstag et rapports avec les divers organes que la Constitution de Wei-paraît avoir dressés comme autant d'obstacles à l'autorité ementaire.

a question de la responsabilité ministérielle, notamment, est lue d'une manière tout aussi inquiétante que celle de la Pré-nce. Les ministres sont nommés par le Chef de l'Etat et peu-être révoqués par lui : ils dépendent uniquement de l'auto-présidentielle et si le Reichstag est en droit d'exiger qu'ils ıt présents aux séances, ils sont par contre entièrement libres efuser ou d'accepter.

Constitution prévoit bien le contrôle des actes du gouver-ent par l'Assemblée, au moyen de commissions d'enquête ; pour que celles-ci soient instituées, il faut qu'un sixième membres du Reichstag se prononce dans ce sens : c'est atténuation inefficace du système bismarckien, puisque les lions nécessaires pour emporter un vote de cette nature rendues impossibles par le rôle et le nombre des fractions ques. C'est seulement quand les difficultés de la vie écono-e auront dressé un prolétariat discipliné contre une bour-ie unie que les stipulations, jusqu'ici platoniques de la Cons-on de Weimar, permettront au Parlement d'en jouer avec .

referendum, également adopté par les législateurs allemands, rge le Reichstag au profit des électeurs des décisions à re dans les cas graves. Le président étant élu par le peuple, ce dernier qu'il appartient de le destituer, mais seulement

sur un vote de l'Assemblée, comportant l'adhésion à une t
mesure des deux tiers de ses membres : si le referendum se p
nonce en faveur du Chef de l'Etat, celui-ci peut immédiatem
dissoudre le Reichstag.

Par un étrange paradoxe, la volonté populaire, ainsi sollici
demeure plus redoutable pour le régime parlementaire que p
vait l'être naguère la volonté impériale.

Quand donc, au fronton de l'édifice compliqué qu'ils venai
d'élever, les délibérateurs de Weimar, se solidarisant avec le p
sanglant auquel ils devaient de présider aux destinées allem
des, refusaient de rayer le mot « Reich » pour y substituer c
de République, ils restaient logiques avec eux-mêmes.

La nouvelle Constitution a remplacé le pouvoir personnel
l'empereur par un pouvoir anonyme, fort de droits exécuti
qui, comme l'autre, échappe à l'action du Reichstag.

Sous l'effort de contrepoids, multipliés à dessein, et de pré
dues garanties démocratiques, le régime parlementaire étouf
coule une vie précaire et sans objet. C'est que sans doute, co
le chancelier dont l'œuvre les inspira, les auteurs de la Co
tution de Weimar n'ont jamais souhaité autre chose.

GEORGES SUAREZ.

§

Les surprises du change. — L'auteur de cette int
sante étude, directeur de l'Institut de sociologie Solvay
donnée au *Flambeau*, revue belge des questions politique
littéraires, qui, fondée en avril 1918 sous l'occupation allema
parut tout d'abord clandestinement ; riches de ce passé de g
glorieux, qu'ils rappellent avec une juste fierté sur la pag
garde de leur revue, les collaborateurs du *Flambeau* ont d
lors abordé, avec autant de compétence que de perspicacité
grands problèmes de la paix.

La question de la stabilisation des changes, que traite M.
telet, tient une place éminente, sinon la première, parmi ces
blèmes. Le président du Conseil belge actuel, M. Theunis, a
déclaré au retour de Gênes, à en croire notre auteur, qu
n'est cependant plus une matière dont on puisse s'entretenir
gens sérieux. C'est donc que le sérieux s'en va, car jamai
phénomènes de change n'ont soulevé tant de commentaire
suggéré tant de systèmes ingénieux. J'ai éprouvé un vif plai

et égard, à lire dans l'étude de M. Hostelet que les théoriciens trouvaient l'occasion d'une revanche, en ce qu'ils ont été seuls garder leur sang-froid parmi des conceptions politiques dont ucune n'est réalisable, faute de solidarité chez les créanciers et le bonne volonté chez les débiteurs des engagements internatioaux. Les économistes savent toute la complexité d'un problème lont, visiblement, la solution n'est pas mûre : c'est l'approcher éanmoins que de renouveler certaines constatations de fait trop ouvent perdues de vue.

M. Hostelet ouvre son exposé par une adhésion de principe à a théorie bien connue du professeur suédois Cassel, qui veut que a stabilisation des changes, résultant de l'arrêt de l'inflation et du établissement de la balance commerciale, ait pour effet d'établir sensiblement la parité des pouvoirs d'achat intérieur et xtérieur des monnaies nationales (1) ; cette dernière circonsance permet la reprise des échanges internationaux, la consoliation des prix intérieurs, la sécurité des opérations commerciaes et financières, quand bien même la monnaie du pays intéressé e serait pas revenue à la parité d'avant guerre et ne serait pas onvertible en or. Sous la seule réserve des avantages de prinipe que comporterait la possibilité de cette conversion, il est vident que nous ne reverrons pas avant un avenir lointain nos alons de 1914 : c'est une grave et dangereuse erreur que de hypnotiser aujourd'hui sur ce mirage. Aussi bien, comme le t fort justement. M. Hostelet, la monnaie dépréciée n'implique-t-lle pas nécessairement un état de malaise économique général. On admet, par ailleurs, que l'écart entre le pouvoir d'achat térieur et extérieur d'une même monnaie joue comme stimulnt provisoire à l'exportation, ainsi que pendant de longs mois démontré l'exemple de l'Allemagne. Nous avons, ici même, ppelé pour notre part, à diverses reprises, avec quelle virtuosité Reich avait joué de ce dangereux expédient. La seule chose nt on doive s'étonner, avec M. Hostelet, c'est que les Alliés lui ent laissé toute liberté de le faire, et se soient en tous cas abstes de prélever sur le produit de ces exportations, artificiellement crues, des ressources utiles au paiement des Réparations comme a restauration financière de l'Allemagne.

(1) Nous nous permettons pour de plus amples détails de renvoyer le lecteur article que nous avons consacré à la théorie du professeur Cassel, dans la *vue d'Economie politique*, de novembre-décembre 1922.

Ces principes posés, notre auteur en vient à une question d'un intérêt particulier : à supposer que les Etats occidentaux atteint par la guerre puissent stabiliser leurs monnaies au cours actuel seraient-ils en situation de faire face à leurs charges budgétaires? On conçoit l'importance d'une réponse affirmative, à défau de laquelle toute tentative de stabilisation serait illusoire. M. Hostelet croit pouvoir la donner.

Pour ce faire, il compare dans les principaux pays les chiffres actuels des dépenses budgétaires globales et ceux qui représentent la charge de chaque contribuable, par rapport aux chiffres de 1913, ces données numériques étant évaluées en or, selon les puissances d'achat d'avant-guerre de ce métal. Ce n'est point travail simple, car le pouvoir d'achat de l'or a varié de façon très différente selon les pays : il a diminué en Angleterre, en France en Belgique, en Italie et augmenté en Allemagne ; la même opération a été faite pour la dette publique. Elle aboutit à cette constatation qu'à condition de ne plus accroître les dépenses, de stabiliser le change, de retrouver la même activité économique qu'avant la guerre, l'assainissement budgétaire est partout possible.

Cette démonstration réconfortante est, il est vrai, frappée de précarité parce qu'elle ne tient pas compte de la question des Réparations ; or, l'Allemagne ne paie point, et ce n'est plus une consolation suffisante que de savoir que si elle payait nous serions aux termes de nos difficultés; c'est en revanche un encouragement à l'y contraindre, et cela d'autant plus que de nouveaux calculs de M. Hostelet l'ont amené à établir qu'une charge fiscale égale à la charge actuelle de la France et inférieure à celle de l'Angleterre fournirait au Reich un excédent de ressources dépassant l'annuité la plus forte qui puisse résulter de l'état de paiement de Londres. Notre auteur, il est vrai, affirme aussitôt que le contribuable allemand est hors d'état de supporter une imposition égale à celle qu'assume le contribuable français, faute d'une activité économique suffisante, et parce que les capitalistes allemands voient leurs revenus imposables, évalués en marks-papiers, diminuer de ce fait progressivement : leur taxation, si elle était effective (ce qui n'est pas), ne produirait donc elle-même que des marks papiers dont les alliés se soucient peu.

Nous avouons que ce raisonnement nous paraît assez discutable : à la vérité le problème du transfert monétaire de la dette allemande est d'autant plus sérieux que les négociateurs de

Traité de Paix n'ont pas paru s'en soucier ; il est également vrai, comme le remarque M. Hostelet, que le paiement de l'indemnité de guerre de 1870 par la France ne constitue pas un précédent parfaitement adéquat. N'exagérons rien cependant : outre que les capitalistes et l'État allemand disposent depuis de longs mois de devises étrangères dissimulées et que l'opposition à notre action dans la Ruhr a seule décidées à sortir en partie de leur cachette, l'intensification des livraisons en nature, la saisie des biens matériels de l'Allemagne et des titres et valeurs qui en représentent une bonne part, pouvaient constituer, par la commodité de négociation de ces derniers, un excellent moyen de récupération, si l'on s'était résolu plus tôt à la pratiquer. M. Hostelet le reconnaît d'ailleurs en dernière analyse ; il note même très justement, et c'est un argument que nous croyons assez neuf, que ce procédé aurait eu l'avantage de dissocier le paiement des réparations des fluctuations de la balance commerciale de l'Allemagne, perpétuel objet de discussion et cause partielle des vicissitudes du mark.

Suivant notre auteur, il n'est pas douteux que cette balance soit grandement déficitaire : en septembre 1922, date de publication de l'étude que nous analysons, la chose pouvait cependant se discuter ; on ne doit pas en tout cas oublier que les importations de l'Allemagne n'ont constitué pour elle une charge supérieure au bénéfice de ses exportations, que le jour où le mark a été entièrement déprécié par la volonté de ses industriels intéressés à cette baisse, ce qui a eu pour effet de rendre prohibitif le prix des produits étrangers. Le déficit de la balance commerciale allemande n'est donc pas fonction d'une diminution de l'activité économique du pays, mais bien de sa politique de faillite.

Il serait au surplus intéressant de connaître sur quelles statistiques du commerce extérieur de l'Allemagne, M. Hostelet a établi, à l'époque où il écrivait, les calculs qui montrent celui-ci inférieur de moitié aux chiffres d'avant-guerre : il ne s'agit évidemment pas des statistiques officielles dont le « camouflage » peut être démontré avec la plus grande facilité. Nous convenons d'ailleurs que ce point n'a qu'un intérêt rétrospectif, l'affaiblissement apparent de l'Allemagne, fruit normal de sa politique de faillite, ayant fait depuis lors les progrès que l'on sait.

C.-J. GIGNOUX.

A L'ÉTRANGER

Orient.

LE CONFLIT ITALO-GREC ET SA SIGNIFICATION. — Le meurtre du général Tellini et des membres italiens de la Commission Interalliée pour la détermination des frontières de l'Albanie a déchaîné Rome contre la Grèce. M. Mussolini a fait de ce déplorable incident une sorte de *casus belli*, précédé d'un ultimatum délibérément draconien, suivi d'une attaque brusquée. Corfou a été en un tour de main occupée par ses carabiniers.

Le dictateur italien croit pouvoir déclarer que le guet-apens de la frontière albanaise a été ourdi avec la complicité du gouvernement hellénique, et le massacre perpétré à son instigation. Il néglige toutefois d'apporter la preuve de son accusation, et sa conviction apparaît basée sur de pures présomptions, elles-mêmes hâtivement déduites de l'antagonisme qui depuis longtemps divise l'Italie et la Grèce. Ces deux pays s'allongent en effet côte à côte à la façon de deux arbres dont les racines et les branches s'emmêlent, ils se gênent mutuellement dans leur expansion et l'Italie, grande puissance de deuxième ordre, ne laisse pas de prendre ombrage de la petite Grèce. Elle est pourtant plus favorisée que celle-ci par l'étendue de son territoire et la densité de sa population ; mais elle craint ses voisins subtils, aventureux, remuants, persévérants à l'égal des Juifs. Pour peu que les circonstances leur redeviennent propices, ceux-ci pourraient bien un jour faire de leur presqu'île une puissance avec qui compter.

C'est ce que les Italiens redoutent d'autant plus qu'ils savent que de certaines nécessités politiques naissent certaines alliances qui, pour n'avoir pas été réglées par traité, ne sont pas moins sérieuses. Et de ce genre est l'alliance de l'Angleterre avec la Grèce. Elle est dans l'ordre des choses méditerranéennes, tel qu'on le constate aujourd'hui. Les hommes d'Etat italiens ont surpris les manifestations initiales de ce pacte tacite, de même que les hommes d'Etat anglais avaient du premier coup discerné les tendances de la nouvelle Italie. Mais il est des certitudes que les usages diplomatiques empêchent de proclamer.

L'Italie, sans donc montrer son jeu ni qu'elle voyait clair dans celui de l'Angleterre, s'appliqua constamment à contrecarrer les développements de cette alliance présumée. C'est la Grèce qui

a surtout pâti. Au cours de leur expédition tripolitaine les Italiens s'emparaient (22 avril-4 mai 1912) du Dodecanèse, semis d'îles grecques soumises à la domination turque ; l'occupation en devait être « provisoire », le traité de Lausanne la rendit définitive. Quand, pour prix de sa coopération à la grande guerre, la Grèce reçut en partage Smyrne et l'hinterland, en Asie Mineure, l'Italie y vit une manœuvre britannique. Elle chercha d'abord à exploiter le « gage » du Dodecanèse, dont en mai 1920 M. Titoni négociait le transfert à la Grèce, moyennant certains avantages relatifs au tracé de la frontière sud de l'Ionie qui bordait alors le secteur que l'on considérait comme la sphère d'influence de l'Italie en Asie-Mineure. Lorsque, cependant, se dessina la coalition secrète de la France et de la Russie contre la Grèce, lorsqu'elle vit l'embarras de l'Angleterre à prendre carrément le parti de son alliée, lorsqu'elle se rendit compte que du choc des rivalités en jeu sortirait la restauration de la Turquie, l'Italie contribua avec acharnement à défaire l'œuvre du traité de Sèvres (1).

L'établissement grec ruiné, l'Ionie retombée sous le jouc turc, M. Schanzer, ministre des Affaires étrangères italien, dénonçait aussitôt (début d'octobre 1922) l'accord Titoni-Venizelos, et son gouvernement intrigua pour obtenir des Kémalistes triomphants la place très enviable et enviée que de tout temps les Grecs occupèrent à Smyrne. M. Mussolini lui-même ne cachait pas au correspondant du *Times* (30 octobre 1922) son espoir « de pouvoir y envoyer des ouvriers italiens aider à la reconstruction de la cité ; il était, ajoutait-il, sensible aux possibilités d'émigration qu'offrait l'Asie Mineure ». Ainsi l'Italie frappait, avec profit, des coups doubles, attaquant la Grèce et par ricochet l'Angleterre.

Sortie meurtrie de sa récente et fatale mésaventure, la Grèce, oubliant les inimitiés passées, s'efforçait de vivre en bonne intelligence avec ses anciens alliés, et notamment avec l'Italie, auprès de qui M. Alexandris, ministre des Affaires étrangères, fit dernièrement une visite de rapprochement. Mais l'Italie, poursuivant sa politique d'hégémonie en Adriatique et en Méditerranée, n'avait pas désarmé. Elle guettait un incident. L'assassinat du général Tellini

(1) Un télégramme de Comité Central indien exprimait au gouvernement et au peuple d'Italie « sa gratitude profonde pour la politique sympathique qu'ils ont suivi envers la Turquie... politique qui leur a gagné l'admiration des Musulmans des Indes. Le Comité Central du Khalifat espère que le gouvernement italien continuera à l'avenir cette politique ».

lui a fourni le prétexte de « corriger » la Grèce, de l'humilier, de la forcer à reconnaître l'ascendant italien. Pour cela elle lui enlève brusquement à titre de « gage » Corfou, une île qui placée comme elle se trouve, transformée en base navale, serait une constante menace pour la souveraineté grecque, ce que Calais, en somme, entre les mains des Allemands fût devenu pour l'Angleterre.

La Grèce s'est désistée du conflit en faisant appel à la Société des Nations d'une part, à la Conférence des Ambassadeurs de l'autre. Ce conflit dépasse en effet les deux pays. Les autres Puissances, et tout particulièrement l'Angleterre, y sont intéressées. Le Gouvernement de S. M. B. n'ignore pas les opérations de l'Italie et les moyens qu'elle met en œuvre pour les réaliser, tel certain projet de bloc continental qui fit grand bruit il y a quelque temps ; il sait ce qu'on doit exactement entendre par occupation « provisoire », et il sait aussi de quelle importance stratégique est Corfou, puisque ses propres forces, de 1815 à 1864, l'occupèrent. Mais lord Curzon est plus réfléchi que M. Mussolini. Il attend pour prendre une décision l'épreuve à laquelle se trouvent soumises la Société des Nations et la diplomatie européenne. Mais sans doute ses dispositions sont-elles arrêtées déjà pour que la Méditerranée reste toujours un lac anglais.

AURIANT.

§

Russie.

PARMI LES RÉFUGIÉS RUSSES A L'ÉTRANGER. — Depuis quelque temps, on constate une recrudescence de l'activité politique parmi les Russes à l'étranger. Cette activité n'est pas négligeable. D'abord il ne faut pas oublier que le nombre des émigrés et des réfugiés russes est d'environ deux millions. On ne peut pas ne pas compter avec une masse pareille. Ensuite, la majeure partie de cette masse est composée d'éléments instruits, aptes à un travail social utile. Toutes les professions et toutes les spécialités y sont largement représentées. C'est un grand réservoir de capacités et d'énergie à utiliser dans la Russie de demain.

Quelles sont les tendances sociales et politiques de cette masse? Vers quoi et vers qui vont ses sympathies ?

On ne peut pas nier que dans sa très grande majorité elle est

très conservatrice. Non seulement le bolchevisme et le communisme intégral, mais toutes les autres écoles socialistes lui sont étrangères. Les émigrés russes d'aujourd'hui, contrairement à ce qu'avaient été les émigrés russes de l'époque tsariste, sont essentiellement anti-socialistes et anti-révolutionnaires. Personne ne doit s'en étonner lorsqu'on sait que le socialisme en Russie, dans son application pratique, s'est montré trop éloigné de ses propres théories et qu'au lieu de donner au peuple la liberté et le bonheur universel, il lui a apporté des chaînes, la faim et des souffrances matérielles et morales inouïes.

Pour ceux qui ont connu l'ancienne émigration politique russe à l'étranger, il est vraiment curieux d'observer celle de nos jours. Au lieu de l'étudiant russe, « nihiliste », athée, internationaliste et militant socialiste, on a devant soi un jeune Russe, patriote ardent, partisan de l'ordre social et moral, conservateur, orthodoxe, pratiquant.

Et cependant on ne peut pas dire que la jeune génération d'émigrés russes d'aujourd'hui soit réactionnaire. Elle ne peut l'être pour cette simple raison que le régime des soviets qui opprime actuellement la Russie lui apparaît comme la plus grande réaction et régression qui ait existé dans le monde. Dans sa production industrielle, la Russie bolcheviste a su retourner au niveau de l'époque pré-capitaliste. Dans son économie rurale, on y constate des phénomènes que la Russie du moyen âge même n'avait pas connus dans des proportions aussi horribles (la famine engendrant le cannibalisme). Par ses formes politiques, la Russie est aujourd'hui le plus réactionnaire des pays occidentaux. Dans sa vie sociale et morale, elle a implanté des principes de brutalité et de violence que les Etats policés de notre temps n'admettent pas. Tout cela suffit pour que chaque réfugié russe d'aujourd'hui puisse se considérer comme le représentant d'un mouvement libérateur et progressif.

On ne peut pas nier que les idées monarchistes ne trouvent actuellement beaucoup d'adeptes parmi les émigrés. Mais la monarchie dont ils deviennent partisans ne coïncide pas avec l'ancienne autocratie. La base sociale de cette dernière était, comme on le sait, la grande propriété foncière et la noblesse détenant cette propriété. Cette base de l'autocratie a été détruite par la révolution et personne n'espère qu'elle puisse être rétablie.

Les idées monarchistes qui se propagent aujourd'hui ont un autre caractère. Elles sont liées surtout à un certain romantisme nationaliste et patriotique pour lequel la monarchie est un symbole d'une Russie grande, puissante et traitée sur un pied d'égalité par les autres grandes puissances. D'autre part, tous les partis politiques de gauche, les uns par leur faiblesse, d'autres par leurs crimes, se sont tellement compromis aux yeux de tout le monde que l'on oublie les fautes et même les crimes de l'ancien régime. Le sort tragique de la famille impériale, lâchement égorgée par les bolcheviks, a mis les épines du martyre dans la couronne de la monarchie russe et lui a assuré des sympathies même dans les milieux non-monarchistes.

Tel est l'état moral de la grande majorité des Russes à l'étranger.

Mais ce qui est encore plus intéressant, ce sont les efforts qu'ils manifestent depuis ces dernières semaines pour regrouper, concentrer et unifier leurs forces, l'initiative de ce mouvement a été prise par les organisations russes de Constantinople unies dans un Comité russe qui représente quelques dizaines d'associations sociales, professionnelles et culturelles, et à la tête duquel on trouve d'un côté un haut dignitaire de l'Eglise orthodoxe, l'archevêque Anastassy, de l'autre un socialiste populiste, le professeur Jean Alexinsky (cousin de l'auteur de ces lignes). Le professeur Jean Alexinsky a été chargé par le Comité russe de Constantinople de parcourir tous les pays d'Europe où se trouvent d'importantes colonies russes et de les inviter à créer un centre unique, une sorte de Comité panrusse à l'étranger qui pourrait parler et agir au nom de deux millions de Russes patriotes dispersés dans toutes les parties du monde. L'envoyé du Comité russe de Constantinople a déjà visité Belgrade, Prague et Paris. C'est dans cette dernière ville que le travail d'organisation et d'unification présente le plus d'importance, parce que les Russes qui s'occupent de cette œuvre pensent que c'est à Paris que le nouveau centre doit résider. La réalisation de ce projet présente un grand intérêt non seulement au point de vue purement russe, mais aussi au point de vue international et français. Car les personnes qui en ont pris l'initiative sont d'avis que, dans son activité, le nouveau Comité panrusse doit s'inspirer des grandes traditions de la politique russe d'autrefois, parmi lesquelles celle de l'alliance franco-russe n'est pas une des moindres. Il s'agit

de montrer au monde que tandis que les bolcheviks, hommes de paille de l'Allemagne, s'efforcent toujours de faire rentrer la Russie dans l'ornière de l'impérialisme germanique, les patriotes et les nationalistes russes restent fidèles à l'amitié traditionnelle de leur patrie pour la France.

G. ALEXINSKY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Littérature

Tristan Bernard : *Le Faune des plateaux* ; Flammarion. 6 »

Emile Magne : *Le vrai visage de La Rochefoucauld*, documents inédits ; Ollendorff. 15 00

Albert Thibaudet : *Paul Valéry* ; Grasset (cahiers verts n° 25) ; 6 »

Virgile : *Les Géorgiques*, traduction nouvelle par Victor Glachant ; Payot. 4 »

Pédagogie

Léon Bérard : *Pour la réforme classique de l'enseignement secondaire* ; Colin. [illegible] »

Philosophie

Paul Masson-Oursel : *La philosophie comparée* ; Alcan. 12 50

Walter Pater : *Platon et le platonisme*, traduit de l'anglais par S. Jankélévitch ; Payot. 10 »

Poésie

René Giraud : *Pétales* ; Subervie. » »

Georges Noblemaire : *Les oiseaux ivres* ; Grasset. 6 75

Prosper Roidot : *Les poèmes de l'automne* ; Sand, Bruxelles. 4 50

Politique

Louis Eisenmann, Emile Bourgeois, Etienne Fournol, etc. : *Les problèmes de l'Europe centrale*. Avec une carte ; Alcan. 6 »

A. Hesnard : *Les partis politiques en Allemagne*. Avant-propos de M. Henri Lichtenberger ; Crès. 6 50

Rapport sur les travaux de la Commission des Réparations de 1920 à 1922. Alcan, 2 vol. 30 »

Questions médicales

Dr J. H. Lacambre : *L'instabilité mentale à travers la vie et l'œuvre littéraire de Jean-Arthur Rimbaud* ; G. Neveu, Lyon. » »

Roman

Louis Couperus : *Le cheval ailé*, traduit du hollandais par F. Barbier. Préface de Julien Benda ; Monde Nouveau. » »

Alexandre Dumas : *Ange Pitou*, tomes I et II ; Nelson, chaque tome. 4 50

Gyp : *Petit Bob* ; Nelson. 4 50

Jean-Charles Harvey : *Marcel Faure* ; Imprimerie de Montmagny, Montmagny, Canada. » »

Bernard Kellermann : *Le « 9 novembre »*, traduit de l'allemand par Victor Cyril et Werner Kelte ; Flammarion. 7 »

Paul Michel : *La révolte des Singes*, avec des ornements par P. Baudot et un frontispice par Daragnès ; Le Pigeonnier, St-Félicien-en-Vivarais. 15 »

John Antoine Nau : *Les trois amours de Benigno Reyes* ; Crès. 6 50

Douglas Newton : *La cachette ou le secret de Brandt l'espion*, traduit par A. Dernée ; Edition franç. illust. 3 50

Michel Provins : *Tendresses futiles* ; Littérature et art français. 5 »

J.-H. Rosny aîné : *Les Rafales* ; Littérature et art français. 3 75

Voyages

Yvonne Lenoir : *Croquis vénitiens* ; Leroux. » »

André Tudesq : *Les six beautés sous les arbres* ; Grasset. 6 75

MERCVRE.

ÉCHOS

La poule blanche, Dion Cassius et M. Louis Latzarus. — La définition du symbolisme par un critique littéraire d'Espagne. — Le prophète Elie chez la vedette américaine. — Le tour hindou de la corde tendue. — Le « China Year Book » pour 1923. — Un vol de bijoux d'actrice. — Où, ô Hugo... — Le « Mercure » au bagne. — Projets oubliés, projets abandonnés.

La poule blanche, Dion Cassius et M. Louis Latzarus. — M. Louis Latzarus me reproche de n'avoir pas compris le sens de l'article de M. Jean Psichari, *Dion Cassius*, dans l'*Ordre Public* du 6 juin 1919, ni même le sens de son propre article, deux jours auparavant dans l'*Avenir* du 4 juin 1919.

De sorte que nous nous trouverions, lui et moi, à peu près dans le même cas : de « manquer de sagacité ». Encore qu'en matières fort dissemblables : son manque à lui ayant trait à la politique de droite et au discours de M. Chaumet — voir la *Revue Hebdomadaire* du 25 août — et mon manque à moi roulant uniquement sur la nuance de la réplique du gendre de Renan à son papier de l'*Avenir*, réplique qui, écrit-il au *Mercure*, ne fut même pas « ironique ». M. Latzarus, en ayant l'air de m'en féliciter, se gausse du soin que je puis avoir à conserver certains textes. C'est une façon, cependant, de comprendre le métier d'historien et qui va me permettre tout de suite de le réfuter. Voici, en effet, le propre *corpus delicti*, en l'espèce l'article de Psichari, tout au moins son début, car il ne faut pas abuser de la bienveillance du lecteur :

Dion Cassius. — Dans l'*Avenir* d'avant-hier, quelle étrange association de mots ! — M. Louis Latzarus, qui a du trait, nous confie qu'il s'était mis en tête de lire Dion Cassius. C'est une idée qui lui a pris, comme ça. Il court chez son libraire. Le libraire le prie de revenir le lendemain. Latzarus revient. Le libraire l'ajourne à la signature de la paix. A ce moment, il lui procurera tous les Dions Cassius désirables, en les faisant venir d'Allemagne ; car, nous n'en avons pas en France, *chez aucun éditeur*. Il en est ainsi, ajoute M. Latzarus de tous les produits. Nous nous croisons les bras et nous préparons à l'Allemagne économique le plus prompt relèvement. M. Latzarus ne va pas jusqu'à conclure que nous devons, toutes affaires cessantes, nous mettre à fabriquer, du premier au dernier, des Dions Cassius. Mais il ne faudrait pas trop le pousser dans cette voie...

M. Louis Latzarus dénie à cette réplique tout caractère d'ironie. Une elle dénégation nous ferait presque douter de son hellénisme, que, généreux, Psichari, qui est Grec, semblait lui octroyer, bien qu'ajoutant — et cela aussi nous avait paru ressembler à de l'ironie :

Du diable si je croyais qu'à l'*Avenir* on s'intéressait si vivement à l'hellé-isme ; les choses judaïques m'y font toujours l'effet d'y être plus en faveur...

N'étais-je pas en droit de trouver « verte » cette réplique ? D'autant lus que la conclusion en était cette fois, sans ironie aucune, assez iquante, Psichari n'hésitant pas à y affirmer hautement que « devant Allemagne savante, nous sommes encore assez bien outillés, pourvu ue nous sachions nous adresser au bon endroit ». Mais mon intention 'est pas de prolonger, encore une fois, un inutile débat. Dion Cassius e doit pas être pour moi l'occasion d'éprouver le « trait » de celui qui, vant d'être éditorialiste à la *Revue Hebdomadaire*, fut, au *Matin*, René Bure ». Puisse cependant M. Louis Latzarus apprendre, de lus en plus, à l'école de l'historien grec cette philosophie de l'histoire ui caractérise Dion Cassius et que l'on dégage tout aussi bien de la ersion française, avec texte grec en regard, parue à Paris de 1845 à 870, en dix volumes in-8°, et due à E. Gros et V. Boissée, que de l'édi-on grecque de Leipzig, en deux volumes in-8°, par J. Bekker, en 849, par exemple. — C. PITOLLET.

§

La définition du symbolisme par un critique littéraire Espagne. — On a pu trouver récemment, dans *Le Disque Vert* de . Franz Hellens, les résultats d'une curieuse enquête sur la question savoir si le symbolisme avait dit son dernier mot. La plupart des ré-ndants, en enterrant ce mouvement poétique, lui chantent une joyeuse soute. Mais voici, d'autre part, comment l'historien et comparatiste agnol José Deleito y Pinuela — auteur d'un bon livre : *El sentimiento tristeza en la literatura contemporanea* — se représente, dans une de sur *la Note triste dans la poésie française de notre temps*, in-ée dans le fascicule de juillet 1923 de *Nuestro Tiempo*, le mouvement , de 1886 à 1900, renouvela la poésie lyrique française :

e symbolisme est brumeux, languide, balbutiant, contradictoire, mystique, uel, déséquilibré, triste. Il est à la fois rude et très raffiné, archaïque et ul-moderne, décrépit et enfantin. C'est un chant monotone et un hurlement, prière et un blasphème. Pureté d'hermine et libertine dépravation. Il re-rche le vague, le paradoxe, l'extravagance et la puérilité, les impressions usculaires, les effets de ténèbres, ou le silence, les phénomènes psychiques nges. L'émotivité des symbolistes frémit pour la moindre bagatelle. Ils vent dans toute chose créée un sens caché. Ils prétendent découvrir *l'âme hoses*. Parfois, le craquement d'une branche, le mouvement des ailes d'un te, le souffle de la brise, le murmure du ruisseau — ce qu'il y a de plus

léger, de plus intime — émeuvent leur être d'intenses vibrations... Le symb-lisme est anarchique, égotiste et terriblement asocial. Il dédaigne les homme dont les problèmes et les inquiétudes lui semblent prosaïques. Il s'enferme da la tour d'ivoire, étranger à toute influence extérieure, pour épurer d'exqui sorte ses impressions artistiques les plus raffinées.

Cette définition vaudrait sans doute une boule blanche à un candid docteur *tras los montes*. Il faut dire aussi que Don José Deleito y P nuela a découvert, en même temps qu'un vocable, un fait nouveau d psychopathie littéraire. Ayant trouvé aux pages 74 et 75 de l'*Intr duction à la médecine de l'Esprit* de M. de Fleury quelque chose su *la littérature du couchant*, que l'on ressent surtout le matin au révei ou encore peu avant le repas, ou surtout à l'heure triste où vient nuit, aux moments où l'estomac vide et le cerveau anémique conduise l'esprit à la dépression, à l'hyposthénie, il en déduit que les représenta de cette littérature spéciale, « ce sont les *mercuriaux* ». Et, comm le terme lui paraît absurde, il met intrépidement en *note* : « On sait q l'on appelle ainsi ces écrivains, parce que leur principal organe de pub cité est le *Mercure de France*. ». — C. P.

§

Le Prophète Elie chez la vedette américaine. — C'est s l'un des versants du Mont Carmel que le prophète Elie confondit prêtres du faux dieu Baal en commandant au feu céleste de desce dre sur l'autel élevé à Jéhovah et d'y consumer les victimes qui étaient immolées. C'est sur le Mont Carmel qu'Elie, disent les Liv Sacrés, reviendra dans un chariot de feu, quand les temps seront complis. Et non loin du Mont Carmel, voici Armageddon où, selon *Livre des Révélations*, se livrera la dernière et décisive bataille en le bien et le mal.

Si cette prophétie biblique s'accomplissait demain, c'est chez actrice américaine célèbre, Miss Margaret Dale Owen, que descend Elie et c'est sur ses terres que se livrerait la bataille dernière.

Miss Owen est, en effet, propriétaire de ces terrains, ou tout moins d'une partie d'entre eux, l'autre appartenant depuis 1633 a Carmélites.

Voici comment l'artiste américaine est entrée en possession de lieux historiques, dont les noms évoquent des paysages pittoresque des souvenirs si émouvants.

Vers le milieu du siècle dernier apparaissait sur la scène politiqu l'Angleterre une bien curieuse figure, celle de Lawrence Oliphant, cendant d'une vieille famille écossaise, né dans l'Afrique du Suc possesseur d'une énorme fortune. Il venait d'être envoyé au Pa ment, mais ses dispositions mystiques l'amenèrent à renoncer à t

tivité politique pour se consacrer à l'établissement d'une colonie mmuniste en Pensylvanie.

Dominé par un prophète spiritualiste, Thomas Lake Harris, en qui iphant voulait voir une incarnation de la divinité, il partit pour mérique où il dépensa une partie de sa fortune.

Toujours à l'instigation d'Harris, il s'embarqua pour Constantinople 1879 et entra en rapport avec le vieux sultan Abdul Hamid, pour enir de celui-ci le don d'une partie de la Palestine du Nord où il ait d'établir une colonie juive, « afin, disait il, d'accomplir les prophéties et de hâter la fin du monde et le retour de Notre-Seigneur par- nous ».

Le Sultan l'écouta, et, pour une certaine somme, consentit à lui ven- quelques terres, notamment une partie du Mont Carmel et du Champ rmageddon.

sa mort, ses biens passèrent aux mains de sa veuve, Mrs. Rosamond e Owen Oliphant, propre tante de Miss Margaret Dale Owen, héri- e de ces lieux où s'accompliront tant d'événements fameux, auxquels sauraient être comparés que les événements à venir, quand Elie scendra sur la terre et qu'Armageddon retentira du bruit du der- combat.

§

e tour hindou de la corde tendue.

Monsieur le directeur,

viens de trouver par hasard dans un vieux livre du Général Tcheng 'ong (*Les Plaisirs en Chine*, 1890, G. Charpentier édit.) une anec- se rapportant à ce que vous avez publié à diverses reprises dans le *cure de France* sous le titre de « Le tour hindou de la corde ten- , anecdote qui n'explique rien, d'ailleurs, pas plus que moi. La voici :

autre de mes amis revenait de Pékin, il me dit avoir vu des choses plus rdinaires encore. Un jour, après les concours littéraires, les candidats nirent pour se distraire par quelques fêtes : ils firent venir une troupe de ligitateurs. Le chef, après quelques tours d'adresse, demanda à la société ovait être agréable en procurant quelque chose de rare. Une pêche ! cria- On était au mois de mars où la glace est à peine rompue, partout dans le le la Chine. « Une pêche ! C'est le seul fruit impossible à avoir », fut la e. En cette saison, il n'en existe que dans le jardin du Paradis. — « Faites- ir, puisque vous avez la puissance magique. »

s avoir fait quelques difficultés, il finit par se rendre. Il tressa alors un de ruban qu'il jeta en l'air, et l'on vit surgir une échelle qui se prolon- ne hauteur prodigieuse dans l'espace. Un enfant, qu'il poussa sur les s, grimpa avec l'agilité d'un singe et disparut dans les nuages. Quelques s'écoulèrent, et une pêche tomba du ciel, puis une autre. Le magicien oupa et les présenta au public : c'étaient de vraies pêches. Le fruit n'était ore fondu dans la bouche des assistants lorsqu'un autre objet, aussi

rond que la pêche, tomba par terre. Horreur ! C'était la tête de l'enfant, vinrent les bras, les jambes, et enfin le tronc. Le sorcier ses ramassa en rant et dit que la société était cause de ce meurtre, par ses exigences im sibles ; que les gardiens du paradis avaient pris son enfant pour un voleu l'avaient coupé en morceaux. L'assistance, émue et attristée par ce spectac douloureux, croyait réellement avoir commis un homicide par exigen désira racheter sa faute involontaire au moyen d'une souscription génére Pendant ce temps, le magicien remit dans la boîte qu'il portait toujours lui les membres de son enfant. Lorsqu'il eut reçu le montant de la souscrip il rouvrit la boîte en disant :

« Viens, mon enfant, remercier ces Messieurs ! » Et le petit bonho vivait encore.

Veuillez agréer, etc. Dr RAOUL DÉLÉON.

§

Le « China Year Book » pour 1923. — Les membres europ de la conférence de Washington se souviennent-ils encore de la bien tique politesse avec laquelle les délégués chinois leur distribuèrent — qu'aux représentants de la presse — à chacun l'un des deux exemplaires qu'ils avaient apporté avec eux du *China Year B* qu'édite M. H. G. W. Woodhead, *C. B. E.*, directeur des *Pe and Tientsin Times* ? Nous venons de parcourir le volume pour de ce précieux répertoire, publié depuis 1912. A cette date, c'étai « *crown octavo* » de moins de 500 pages. Aujourd'hui, il en co près de 1300 et, composé par des linotypistes chinois ignorant l'ar serait, du seul point de vue typographique, une manière de chef-d vre, si son contenu ne faisait tout de suite oublier les détails pure matériels de sa confection. Sans doute n'existe-t-il pas de contrib plus complète à l'histoire de la Chine moderne que ce précieux vo Nous croyons devoir spécialement en recommander les chapitres tifs à la conférence de Washington et aux négociations de Shan Un autre chapitre, qui traite de l'armée chinoise, avec les rense ments les plus complets sur les dernières guerres civiles et le ch de fer oriental chinois, doit aussi être signalé. De même, celui langue chinoise, dû à la plume si compétente de Sir Edmund Backh ou ceux, enfin, sur la géologie et la zoologie, entièrement refait lumière des plus récentes découvertes. Il faudrait, d'ailleurs, cite lement les chapitres relatifs aux manufactures, avec les nouveaux des douanes, et aux finances de la Chine. Les lecteurs franç journal anglais *The Morning Post* — qui, en ces derniers ten dignement défendu la cause française — n'auront sans doute pa blié les articles publiés sur la Chine dans ce journal par M. H. Woodhead, dont la liberté d'appréciation sera pour eux une ga de plus en faveur de cet inappréciable *China Year Book* pour — C. P.

Vol de Bijoux d'actrice. — Le vol de bijoux aux actrices, res ou en vedette, dont les quotidiens nous entretiennent très frément, ne date pas d'aujourd'hui.

1832, Barthélemy, dans *Némésis*, fait allusion au vol des bijoux actrice et non des moindres, Mlle Mars.

ns le fascicule hebdomadaire XLIV, portant le titre *Le Jeu de la se* et daté du 5 février 1832, le poète-pamphlétaire écrit :

Aux loges du plafond l'œil du croupier admire
L'élégant agio paré d'un cachemire
Qui, des fades boudoirs fuyant le madrigal,
Rêve le trois pour cent sur le lit conjugal.
. . . .
. . . .
Que j'en pourrais citer ! Surtout il en est une
Qui, d'un nouveau parterre enviant les succès,
Change ce temple grec en Théâtre-Français !
Elle vient exposer aux rentes incertaines
Son fastueux autel de la nouvelle Athènes,
Son pavillon d'été peint de vives couleurs,
L'éblouissant écrin si connu des voleurs.
Sous les piliers du nord que sa pelisse frôle,
Elle semble d'avance étudier un rôle,
Elle prête l'oreille aux clameurs du dedans,
Puis, tout à coup, elle entre avec les yeux ardents,
Elle veut de l'attente abréger le supplice,
Et l'on voit que le ciel la fit pour la coulisse.

L'éblouissant écrin si connu des voleurs » ? En effet, quelques anavant, les diamants de Mlle Mars, évalués à près de cent mille s — combien vaudraient-ils aujourd'hui ? — lui furent volés a femme de chambre et le mari de celle-ci, qui, après le vol, ugièrent à Genève où ils furent d'ailleurs découverts. L'extradiayant été ordonnée, les diamants furent retrouvés intacts et ren· Anne Boutet de Monvel, dite Mlle Mars, déjà quinquagénaire, encore dans toute sa gloire et sa beauté. — L. R.

§

ô Hugo...

Paris, le 25 avril 1923.

Monsieur le directeur,

opos de la question « Où, ô Hugo », je crois devoir vous signaler rs 1870, à l'école primaire, nous avions un ouvrage, *Le jardin cines grecques*, de Lhomond, édité par la librairie Larousse. Au Académie» figure le quatrain « où, ô Hugo » qui aurait été com-

posé par Victor de Laprade à propos de la candidature de Victor Hu
à l'Académie.

Agréez, etc. G. PEYRONNET.

§

Le « Mercure » au bagne. — On a appris, par la lettre de Go
sky publiée dans notre numéro du 1er février dernier, que le condam
du 3e Conseil de guerre lisait le *Mercure* au dépôt de Saint-Martin-
Ré. Voilà maintenant que nous apprenons qu'il est lu au bagne mêm
à la Guyane. Dans une intéressante enquête que publie le *Petit Parisi*
M. Albert Londres nous raconte en effet une visite faite par lui a
cachots de l'île Saint-Joseph (une des îles du Salut), où il eut une
trevue avec le forçat Dieudonné, de la bande Bonnot.

Son cachot, nous dit-il, n'était pas tout à fait noir. Dieudonné jouissait d'u
petite faveur. En se mettant dans le rayon du jour, on y voyait même ass
pour lire. Il avait des livres, le *Mercure de France*...

— Ce n'est pas réglementaire, dit Dieudonné, mais on ferme les yeux.

Allons, tant mieux! Le *Mercure* est vraiment répandu dans le mon
entier.

§

Projets oubliés, projets abandonnés. — On pourrait ajou
pour celui-ci : projet souvent repris et toujours abandonné...

Le 3 décembre 1886, la Chambre des députés vota, par 262 voix c
tre 249, la suppression des sous-préfets. M. Sarrien, ministre de l'In
rieur, avait fait tous ses efforts pour empêcher ce vote. MM. Méo
Dorian, Maurice Faure et Jean Jaurès avaient en vain pris la défense
cabinet et des sous-préfets.

Et cette décision de la Chambre provoqua la chute du troisième
nistère de M. de Saulce de Freycinet. — L. DX.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

TABLE DES SOMMAIRES
DU
TOME CLXV

LXVI N° 604. — 15 AOUT

LPHONSE SÉCHÉ........... *Des Crises*..................... 5
ÉONCE DE GRANDMAISON.... *Jésus dans l'Histoire*........... 22
ÉONIE VILLARD........... *Les Tendances nouvelles de la littérature américaine*, II........ 49
ATHALIE CLIFFORD BARNEY. *Poèmes*......................... 88
ORGES MONGRÉDIEN...... *Mademoiselle Du Parc*.......... 90
IBROISE GOT............. *La Dépopulation de la France. Ses remèdes*................. 113
NRI BACHELIN........... *Le Péché de la Vierge*, roman (I). 130

REVUE DE LA QUINZAINE. — ÉMILE MAGNE : Littérature, 182 | CHILDE : Les Romans, 197 | EDMOND BARTHÈLEMY : Histoire, 203 | P. MAS-URSEL : Philosophie, 208 | DOCTEUR PAUL VOIVENEL : Sciences médica-, 212 | DOCTEUR MAURICE BOIGEY : Hygiène, 218 | HENRI MAZEL : Science iale, 223 | MARCEL COULON : Questions juridiques, 228 | J.-E. TEYSSAIRE : oit international, 232 | R. DE BURY : Les Journaux, 236 | J. ALAZARD : rt à l'Etranger, 242 | LOUIS MORPEAU : Lettres haïtiennes. 247 | DÉMÉ-US ASTÉRIOTIS : Lettres néo-grecques, 253 | DIVERS : Bibliographie po-ique, 257; Ouvrages sur la Guerre de 1914, 264; A l'Etranger : *Russie*, | MERCVRE : Publications récentes, 274 ; Echos, 276.

XVI N° 605. — 1er SEPTEMBRE

ERT MERCADER..... *L'Hypocrisie et Tartuffe*............ 289
RIEL ARTHAUD..... *La Gaule au Ve siècle et la Défaite d'Attila en 451*.................. 316
RE WOLF......... *Douce Esther*, nouvelle............. 360
RICE MAGRE....... *Poésies*......................... 368
RICE GARÇON...... *Le Symbolisme du Sabbat*.......... 372
ESFEUILLES........ *Le Régime sec aux Etats-Unis*....... 408
RI BACHELIN....... *Le Péché de la Vierge*, roman (II).... 439

VUE DE LA QUINZAINE. — JEAN DE GOURMONT : Littérature, 467 | É FONTAINAS : Les Poèmes. 472 | GEORGES BOHN : Le Mouvement scien-ie, 478 | MARCEL COULON : Mycologie. 483 | J.-E. TEYSSAIRE : Droit inter-nal, 488 | CARL SIGER : Questions coloniales, 493 | PAUL OLIVIER : Eso-me et Sciences psychiques, 499 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, JEAN MÉLIA : Notes et Documents littéraires, 512 | EMILE LALOY : Notes cuments d'Histoire, 518 | J. EVENOU-NORVÈS : Régionalisme, 522 | ES MARLOW : Chronique de Belgique, 528 | J.-W. BIENSTOCK : Lettres s, 534 | DIVERS : Bibliographie politique, 542; Ouvrages sur la Guerre 14, 552; A l'Etranger : *Belgique*, 558 | MERCVRE : Publications récen-62 ; Échos, 564.

CLXVI — N° 606. — 15 SEPTEMBRE

Auguste Gauvain	*Les Balkans et la France*	577
Ivan Chmélov (Henri Mongault *trad.*)	*Le Soleil des Morts*, nouvelle	604
Louis Pize	*Poèmes*	639
Manuel Devaldès	*Les Objecteurs de Conscience Anglo-Saxons*	642
Henry Kistemaeckers, Père	*Mes Procès Littéraires* (souvenirs d'un éditeur)	670
Maurice Garçon	*Le Symbolisme du Sabbat* (fin)	692
Alexandra David	*L'Iliade Thibétaine et ses bardes*	714
Henri Bachelin	*Le Péché de la Vierge*, roman (III)	726

REVUE DE LA QUINZAINE. — Emile Magne : Littérature, 758 | Rachilde : Les Romans, 762 | P. Masson-Oursel : Philosophie, 768 | Henri Mazel : Science sociale, 771 | Robert Morin : Agriculture, 777 | René Besse : Education Physique, 781 | Charles Merki : Voyages, 785 | Jean Norel : Questions militaires et maritimes, 789 | J.-F. Teyssaire : Droit international, 794 | R. de Bury : Les Journaux, 797 | Henri d'Alméras : Notes et Documents littéraires, 804 | Paul Souchon : Chronique du Midi, 812 | Henry-D. Davray : Lettres anglaises, 818 | Philéas Lebesgue : Lettres portugaises, 825 | Jules Beaucaire : Lettres canadiennes, 829 | Divers : Bibliographie politique 833 : A l'Etranger : *Orient*, 850 ; *Russie*, 852 | Mercvre : Publications récentes, 855 ; Echos, 856, Table des Sommaires du Tome CLXVI, 863.

LES ÉDITIONS G. CRÈS & Cie
21, rue Hautefeuille, 21 — (PARIS-VIe)

BRÉVIAIRE des CHASSEURS

TABLETTES DE SAINT-HUBERT

SES COMMANDEMENTS — SES APHORISMES

Traduits par DEYEUX

Bois gravés par SYLVAIN SAUVAGE

Un volume in-16 jésus sur papier d'Arches.
Tirage limité à 550 exemplaires, dont 50 hors commerce, numérotés de 1 à 500 et de 501 à 550. Prix, taxe comprise : **13.20**

de paraître RAYMOND MALLET

DÉVASTATIONS

me petit in-16.......... 3 fr.

Ce livre fait suite au PAVILLON H dont le succès fut si grand et dont il fut tant parlé, il y a 3 ans.

ÉTÉ LITTÉRAIRE DE FRANCE

de paraître MADELEINE LE CHEVREL

LES JARDINS PERDUS

Poèmes

ne in-16 jésus.......... 6 fr.

LES ÉDITIONS DE LA SIRÈNE —

le paraître HENRIETTE CHARASSON

GRIGRI

Nouvelles inédites

ne in-16.......... 6 fr.

le paraître IVAN GOLL

LE NOUVEL ORPHÉE

La Chaplinade — Mathusalem
Paris brûle — Le Nouvel Orphée
Astral — Edition du Matin

Illustrations de R. DELAUNAY — G. GROSZ — F. LÉGER

e in-16 soleil.......... 7 fr.

Il a été tiré à part : 40 exemplaires sur pur fil numérotés et signés par l'Auteur et les Illustrateurs. 30 fr.

ession R.-L. STEVENSON

L ILE AU TRÉSOR

ROMAN D'AVENTURES

Traduit de l'anglais par Théo VARLET

in-16.......... 7 fr.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

ŒUVRES DE HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie Française

POÉSIE

Premiers Poèmes. Volume in-18........................ 7 »
Poèmes, 1887-1892. Volume in-18........................ 7 »
Les Jeux rustiques et divins. Volume in-18........................ 7 »
Les Médailles d'Argile. Volume in-18........................ 7 »
La Cité des Eaux, poèmes. Volume in-18........................ 7 »
La Sandale ailée. Volume in-18........................ 7 »
Le Miroir des Heures. Volume in-18........................ 7 »
1914-1916. *Poésies.* Volume petit in-18........................ 3 »
Vestigia Flammæ, *Poésies.* Volume in-16........................ 7 »

ROMAN

La Canne de Jaspe. Volume in-18........................ 7 5
La Double Maîtresse. Volume in-18........................ 7 5
Les Amants singuliers. Volume in-18........................ 7 »
Le Bon Plaisir. Volume in-18........................ 7 »
Le Mariage de Minuit. Volume in-18........................ 7 »
Les Vacances d'un jeune homme sage. Volume in-18........................ 7 »
Les Rencontres de M. de Bréot. Volume in-18........................ 7 »
Le Passé Vivant, *roman moderne.* Volume in-18........................ 7 »
La Peur de l'Amour. Volume in-18........................ 7 »
Couleur du Temps. Volume in-18........................ 7 »
La Flambée. Volume in-18........................ 7 5
L'Amphisbène, *roman moderne.* Volume in-18........................ 7 »
Le Plateau de Laque Volume in-18........................ 7 »
Romaine Mirmault. Volume in-18........................ 7 »
L'Illusion héroïque de Tito Bassi. Volume in-18........................ 7 »
Histoires incertaines. Volume in-16........................ 7 »
La Pécheresse, *Histoire d'amour.* Volume in-16........................ 7 5

LITTÉRATURE

Figures et Caractères. Volume in-18........................ 7 »
Sujets et Paysages. Volume in-18........................ 7 »
Discours de Réception à l'Académie française. Brochure in-18........................ 1 5
Portraits et Souvenirs. Volume in 18........................ 7 »
Esquisses Vénitiennes. Volume in-16........................ 5 »

THÉATRE

Le Théâtre aux Chandelles : Les Scrupules de Sganarelle. Volume in-18........................ 7 »

A LA MÊME LIBRAIRIE :

JEAN DE GOURMONT

Henri de Régnier et son œuvre (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16... 2 »

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ. — PARIS (VIe)

ŒUVRES DE REMY DE GOURMONT

ROMAN

Le Pèlerin du Silence. Volume in-18	7 »
Les chevaux de Diomède. Volume in-18	7 »
D'un Pays lointain. Volume in-18	7 »
Le Songe d'une Femme. Volume in-18	7 »
Une Nuit au Luxembourg. Volume in-18	7 »
Un Cœur Virginal. Couv. de G. D'ESPAGNAT. Volume in-18	7 »
Couleurs, *suivi de* **Choses anciennes**. Vol. in-18	7 »
Sixtine. Volume in-18	7 »
Histoires magiques. Volume in-18	7 »

LITTÉRATURE

Le Livre des Masques. *Portraits symbolistes. Gloses sur les écrivains d'hier et d'aujourd'hui.* Masques dessinés par F. VALLOTTON. 2 volumes in-18. Chaque volume	7 »
La Culture des Idées. Volume in-18	7 »
Le Chemin de velours. Volume in-18	7 »
Épilogues, 1895-1898. *Réflexions sur la vie*. Volume in-18	7 »
Épilogues, 1899-1901. *Réflexions sur la vie* (IIe série). Vol. in-18	7 »
Épilogues, 1902-1904. *Réflexions sur la vie* (IIIe série). Vol. in-18	7 »
Épilogues, 1905-1912. *Réflexions sur la vie*. Volume in-18	7 »
Dialogues des Amateurs sur les choses du temps. Vol. in-18	7 »
Nouveaux Dialogues des Amateurs sur les choses du temps, 1907-1910. Volume in-18	7 »
Esthétique de la Langue française. Volume in-18	7 »
Le Problème du Style. Volume in-18	7 »
Promenades Littéraires. Volume in-18	7 »
Promenades Littéraires, IIe série. Volume in-18	7 »
Promenades Littéraires, IIIe série. Volume in-18	7 »
Promenades Littéraires, IVe série. Volume in-18	7 »
Promenades Littéraires, Ve série. Volume in-18	7 »
Dante, Béatrice et la Poésie amoureuse. Volume in-16	2 »
Pendant l'Orage. Préface de JEAN DE GOURMONT. Volume petit in-18	3 »
Pendant la Guerre. Volume in-16	6 50
Lettres à l'Amazone. Volume in-16	7 »
Lettres d'un Satyre. Volume in-16	6 50
Lettres à Sixtine. Volume in-16	6 50
Pages choisies. *Avec un portrait*. Préface de MARCEL COULON. Volume in-8	10 »

PHILOSOPHIE

Physique de l'Amour. *Essai sur l'Instinct sexuel*. Vol. in-18	7 »
Promenades Philosophiques. 3 volumes in-18 à	7 »
Promenades Philosophiques, IIe série. Volume in-18	7 »
Promenades Philosophiques, IIIe série. Volume in-18	7 »

POÉSIE

Divertissements, poèmes en vers. Volume in-18	6 50

THÉATRE

Lilith, suivi de Théodat. Volume in-18	7 »

A LA MÊME LIBRAIRIE

PAUL ESCOUBE

Remy de Gourmont et son Œuvre (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16	2 »

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

ŒUVRES DE RACHILDE

ROMAN

Les Hors Nature, *mœurs contemporaines*, roman. Volume in-18................ 7 fr.

La Tour d'Amour, roman. Volume in-18......... 7 fr.

L'Heure sexuelle, roman. Volume in-18.......... 7 fr.

La Jongleuse, roman. Volume in-18................ 7 fr.

Contes et Nouvelles, suivis du Théâtre. Vol. in-18.. 7 fr.

La Sanglante Ironie, roman. Volume in-18..... 7 fr.

L'Imitation de la Mort, Volume in-18........ 7 fr.

Le Dessous, roman. Volume in-18................... 7 fr.

Le Meneur de Louves, roman. Volume in-18. 7 fr.

Son Printemps, roman. Volume in-18.............. 7 fr.

LITTÉRATURE

Dans le Puits, *ou la vie inférieure, 1915-1917*, avec un portrait de l'auteur par Lita Besnard, reproduit en héliogravure. Volume in-18...................... 7 fr.

THÉATRE

Théâtre (précédé de *Contes et Nouvelles*). Volume in-18.... 7 fr.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

OEUVRES DE FRANCIS JAMMES

POÉSIE

De l'Angelus de l'Aube à l'Angelus du Soir. *Poésies 1888-1897.* Vol. in-18 .... 7 »

Le Deuil des Primevères. *Poésies 1898-1900.* Vol. in-18 .... 7 »

Le Triomphe de la Vie (*Jean de Noarrieu. Existences*). Vol in-18. 7 »

Clairières dans le Ciel, 1902-1906 (*En Dieu. Tristesses. Le Poète et sa Femme. Poésies diverses. L'Eglise habillée de feuilles*). Volume in-18 .... 7 »

Les Géorgiques chrétiennes. Chants III et IV. Vol. in-16 soleil tiré sur papier vergé d'Arches .... 8 »

Les Géorgiques chrétiennes. Chants V, VI et VII. Vol. in-16 soleil tiré sur papier vergé d'Arches .... 8 »

Les Géorgiques chrétiennes. Vol. in-18 .... 7 »

La Vierge et les Sonnets. Vol. in-16 .... 6 50

Le Tombeau de Jean de La Fontaine, suivi de **Poèmes mesurés.** Vol. in-16 .... 6 50

hoix de Poèmes, avec une Étude de Léon Moulin, et une Bibliographie; portrait de l'auteur par Jacques-Emile Blanche. Vol. in-16.. 7 »

Le Premier livre des Quatrains. Vol. in-8 .... 5 »

ROMANS

Le Roman du Lièvre. (*Le Roman du Lièvre. Clara d'Ellébeuse. Almaïde d'Etremont. Des Choses. Contes. Notes sur des Oasis et sur Alger. Le 15 août à Laruns. Deux Proses. Notes sur Jean-Jacques Rousseau et Madame de Warens aux Charmettes et à Chambéry.*) Vol. in-18 .... 7 »

La Fille Bernadette. Vol. in-18 .... 5 50

uilles dans le vent. (*Méditations. Quelques Hommes. Pomme d'Anis. La Brebis égarée, etc.*). Vol. in-16 .... 7 50

Rosaire au Soleil, roman. Vol. in-18 .... 7 »

onsieur le Curé d'Ozeron, roman. Vol. in-18 .... 7 »

Poète Rustique, roman .... 7 »

LA MÊME LIBRAIRIE :

EDMOND PILON

ncis Jammes et le Sentiment de la Nature. (Collection *es Hommes et les Idées*) avec un portrait et un autographe. Vol. in-16. 2 »

INFORMATION FINANCIÈRE

ROYAUME DE BELGIQUE

Emprunt extérieur 6 1/2 % 1923
de 400.000.000 de francs français

PLACEMENT DE 800.000 OBLIGATIONS
de 500 francs français

érêt annuel 6 1/2 % soit francs français 32,50 nets payables le vrier et le 15 août de chaque année par coupon de 16,25 nets cs français).

premier coupon semestriel à échéance du 15 février 1924.

s obligations sont remboursables dans une période de 15 ans nençant le 15 août 1928, soit par tirages au sort, au pair, soit achats en Bourse, le gouvernement belge ayant le droit de remser au pair à partir du 15 août 1933 le solde des titres en cirion.

coupons seront payés et les titres remboursés nets, pour le ur, de tous impôts belges et français présents et futurs.

PRIX : 485 francs français par obligation de 500 francs français

Jouissance du 15 août 1923

demandes seront servies dans l'ordre d'arrivée, et jusqu'à rrence du nombre de titres disponibles, à chacun des établisse- suivants :

que de Paris et des Pays-Bas, Crédit Lyonnais, Société Généour favoriser le développement du commerce et de l'industrie nce, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale édit Industriel et Commercial, Banque Nationale de Crédit, e de l'Union Parisienne, dans leurs sièges, succursales et s en France et à la Banque Belge pour l'étranger (filiale de la Générale de Belgique), à la Banque Italo-Belge, au Crédit sois, et dans leurs agences de Paris.

coupons échus et les titres amortis seront payés ou rembourx mêmes guichets.

formalités prescrites par la loi du 31 mai 1916 ont été accom- Déclaration faite au Timbre le 18 août 1923.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE			ÉTRANGER		
Un an............	60	fr.	Un an............	75	fr.
Six mois..........	32	»	Six mois..........	40	»
Trois mois.........	17	»	Trois mois.........	21	»

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr. 50 : tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux. *PARIS-259,31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259-31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

En ce qui concerne les **Abonnements étrangers**, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 8 et le 23, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes-rendus.*

Poitiers. — Imp. du Mercvre de France, Marc Texier

Ces trains d…
Pour plus amp…
gares.